

LA PRINCESSE DE LAMBALLE

**UNE AMIE DE LA REINE MARIE-
ANTOINETTE**

PAR ALBERT-ÉMILE SOREL

PARIS - HACHETTE - 1933.

CHAPITRE PREMIER. — LE BEAU RÊVE

Naissance et adolescence de Marie-Thérèse de Savoie-Carignan. — La famille Carignan. — La Cour de Savoie. — Un mariage politique. — Le duc de Penthièvre. — Le prince de Lamballe. — Le mariage à Turin.

CHAPITRE II. — LES ILLUSIONS S'EN VONT

Départ de Turin. — Arrivée à Chambéry. — Première rencontre à Nangis. — Arrivée et festin à Paris. — La société française et la vie à la Cour. — Les illusions perdues. — Maladie et mort du prince de Lamballe.

CHAPITRE III. — LA JEUNE VEUVE

L'abbaye de Saint-Antoine des Champs. — Solitude du duc de Penthièvre. — Retour à Rambouillet. — Mariage de Mlle de Penthièvre avec le duc de Chartres. — Mariage du Dauphin. — Premières rencontres avec Marie-Antoinette.

CHAPITRE IV. — L'ESPÉRANCE RENAÎT

Retour chez le duc de Penthièvre et la duchesse de Chartres. — Fêtes à la Cour. — Visite du roi de Suède. — Premiers liens avec Marie-Antoinette. — Intrigues. — Mort de Louis XV.

CHAPITRE V. — LA JOIE DE VIVRE

Faiblesse du Roi pour la Reine. — Première séparation de la princesse de Lamballe d'avec la Reine. — En Bretagne. — Visite du prince de Carignan à la Cour de France. — Surintendante de la Maison de la Reine.

CHAPITRE VI. — L'INQUIÉTUDE

Apogée du bonheur. — Intrigues contre la princesse de Lamballe. — Rencontre de Marie-Antoinette avec la comtesse Jules de Polignac. — Rivalités et jalousies. — Défaveur de la princesse de Lamballe.

CHAPITRE VII. — EXILÉE DE LA COUR

Pamphlets. — Calomnies. — Mort de la princesse de Carignan. — Couches de Marie-Antoinette et sa rougeole. — Naissance du Dauphin. — Mariage d'Eugène de Carignan. — La princesse de Lamballe et la franc-maçonnerie.

CHAPITRE VIII. — LA MALADIE

Madame Lage de Volude. — Fêtes à la Cour. — Vente de Rambouillet. — Montgolfier. — Incendie de l'hôtel de Toulouse. — Maladie de la princesse de Lamballe. — Saffort. — En Angleterre. — Renouveau d'amitié avec Marie-Antoinette.

CHAPITRE IX. — LA SÉPARATION

Calomnies contre Marie-Antoinette. — Ouverture de l'Assemblée des Notables. — Intrigues du duc d'Orléans. — Ouverture des Etats Généraux. — Exode de Paris. — Les 3 et 6 Octobre. — La fuite de Varennes. — Aix-la-Chapelle.

CHAPITRE X. — LA COURSE À L'ABÎME

Retour en France. — La Cour prisonnière. — Le 20 Juin. — Le 10 Août. — Aux Feuillants. — La nuit du 19 Août. — Du Temple à la Force. — Le massacre de la princesse de Lamballe. — Ses restes dispersés.

BIBLIOGRAPHIE.

CHAPITRE PREMIER

LE BEAU RÊVE

**NAISSANCE ET ADOLESCENCE DE MARIE-THÉRÈSE DE SAVOIE-CARIGNAN
— LA FAMILLE CARIGNAN — LA COUR DE SAVOIE — UN MARIAGE
POLITIQUE — LE DUC DE PENTHIÈVRE — LE PRINCE DE LAMBALLE — LE
MARIAGE À TURIN**

LE 8 septembre 1749, Turin commémorait la date de sa délivrance : en pareil jour, l'an 1706, Eugène de Carignan avait chassé hors de la cité les Français et sauvé sa patrie. La cérémonie empruntait à l'inspiration hiératique et nationale le caractère de sa pompe. Souverains en tête, la procession se déroulait en suivant les rues blanches, les arcades, et le peuple fervent montait le long des pentes de la Superga, où l'entraînait la statue de la Vierge Consolata, en argent, qui étincelait sous les rayons du soleil, comme si elle avait été revêtue d'une armure. Sur les épaules des jeunes hommes qui la portaient, elle semblait ailée, en tête du cortège qui, lentement, s'élevait vers la basilique, vouée à son culte, et que le roi Victor-Amédée avait fait élever au sommet de la colline. Derrière l'effigie avançaient les prêtres qui chantaient des cantiques, formant la haie autour de l'archevêque. Les cloches de la ville sonnaient dans l'espace bleuté et lançaient aux échos les oraisons qui s'y répercutaient au loin. Du haut de la citadelle tonnait le canon, rythmant cette marche pieuse. Lorsque se taisaient les voix de l'Église, retentissaient les hymnes belliqueux pour exalter la foule.

Cependant que se déroulait la fête, dans le palais de Carignan, proche celui du roi, place de S. A. S., à l'extrémité d'une rue étroite, noyée dans l'ombre et que souvent envahissait un peuple nombreux, un appel retentit, auquel succéda un faible cri. Sous des auspices héroïques et sacrés naissait Marie-Thérèse-Louise, la cinquième fille du prince Victor de Savoie-Carignan. Aussitôt la nouvelle fut propagée. Bientôt, on se pressa devant les portes de la demeure princière pour voir et saluer l'enfant. Sous le signe de l'amour, elle poussa ses premiers vagissements.

Son enfance et son adolescence furent prisonnières d'une atmosphère morale monotone. Les murs en briques massives donnaient au palais un aspect privé d'élégance. Les Carignan n'attachaient pas à l'étiquette une importance primordiale. L'atavisme dont elle était tributaire devait influencer par ses prédispositions le caractère de la jeune fille que se disputaient le courage, la tendresse, la rêverie, non moins que les facultés affectives et les affinités sentimentales.

Le prince Louis-Victor de Carignan, issu d'une race de soldats, marquait une prédilection pour les parades militaires, évocatrices des exploits accomplis par ses aïeux. Il était charmeur, avait de l'esprit et il était réputé homme de goût. En

1717, il avait épousé Christine de Hesse Rheinfels-Rothenburg, fille d'Ernest-Léopold de Hesse-Rothenburg et d'Anne de Löwenstein. Précocement ses maternités successives l'avaient fatiguée et vieillie. Néanmoins, elle était encore fort belle. C'était une Allemande ; elle avait été belle ; la vie s'était chargée de la mûrir. Elle était protestante et elle ne se départait pas de l'austérité de sa religion. Les sentiments toutefois l'emportaient sur les idées. Sa nature était encline à l'orgueil. Elle témoignait de plus d'aptitudes pour le rôle de ménagère que pour tenir le rang de princesse.

Il y eut de sourds démêlés de famille auxquels assista Marie-Thérèse. Elle entendit les doléances sur les charges de famille ; ils étaient sept enfants : Victor, Charlotte, Léopolda, Gabrielle, Catherine, Eugène et Marie-Thérèse. On discutait des dots à constituer, et elles étaient médiocres. Enfin les Carignan vivaient à l'écart de la Cour, ainsi que l'indique une lettre de Condé, datée du 21 janvier 1767 : le roi de Sardaigne s'était fait [une loi de ne point se mêler de tout ce qui regarde les Carignan](#).

L'hiver se passait dans le palais de Turin, silencieusement, sans distractions presque. L'été, la famille partait pour le château de Raconigi, dans la province de Coni. Il était agrémenté d'un théâtre. Le prince et la princesse s'ingéniaient à procurer à leurs enfants des divertissements et ils jouaient entre eux la comédie sur cette scène. Le prince volontiers se fût montré enclin à la prodigalité, mais la princesse ralentissait son zèle et lui rappelait leurs obligations. Il fallait éduquer les fils et songer à marier les filles. Que de prodiges dut accomplir la mère pour mener à bonne fin sa tâche, pour que Léopolda se fiançât un jour avec un descendant des Doria, que Gabrielle épousât le prince Lobkowitz, ambassadeur de Hongrie en Espagne, Catherine un prince Colonna, pour que Marie-Thérèse enfin, devînt princesse de Lamballe et pour que tout s'accomplît régulièrement, par le jeu naturel des circonstances.

Le prince Victor résistait aux épreuves et faisait belle figure dans la vie. Il était de son pays et il s'enorgueillissait de son ascendance. Les Carignan étaient l'une des branches de la famille royale de Savoie ; ils tenaient leur nom de la petite ville de Carignano, sur la rive gauche du Pô, dans la province de Turin. Thomas-François, l'un des neuf enfants de Charles Emmanuel le Grand, était par la main gauche le chef de la maison. Il était né en 1596. Ambitieux, il avait suscité des troubles en Savoie, lors de la minorité de Charles-Emmanuel II, avait bombardé Turin et s'était emparé de la cité par surprise. Sur son ordre, quelques centaines de soldats, se disant envoyés pour renforcer la garnison, s'étaient présentés aux portes de la ville qui s'étaient ouvertes devant eux. Un signal avait permis à Thomas-François d'entrer à son tour, suivi de ses troupes. Dans la suite, il s'était réconcilié avec sa belle-sœur Christine, régente de Savoie, et s'était rapproché de la Cour de France. Nommé plus tard lieutenant général, il avait guerroyé en Italie à la tête des armées françaises, ayant Turenne sous ses ordres. Après la disgrâce de Condé, Mazarin l'avait élevé à la dignité de grand maître de France. Il mourut à Turin en 1659. Puis c'était toute une lignée de guerriers, qui avaient fait rayonner l'éclat du nom de Carignan.

La princesse est belle et reçoit les hommages que lui méritent ses attraits, mais pareille à beaucoup d'Allemandes, même souveraines, son caractère reste complexe et elle est sollicitée par les soucis domestiques. Sans être avare, Marie-Thérèse, plus tard, saura compter et s'occupera de la gestion de ses biens. De sa mère, elle héritera une mélancolie latente qui la fera se replier sur elle-même, se pencher sur les sources de son âme et y mirer son image ; un arrière-

fonds d'humeur chagrine, sous les apparences d'une gaieté souvent factice ; une logique abstraite et subitement maladroite ; une intelligence du cœur prompte à se muer en jalousie et qui paraîtra à ceux qui l'approcheront de qualité banale ; une sentimentalité nuancée d'une ténacité parfois ennuyeuse ; un sens du sacrifice que lui révéleront ses tendresses. De son père elle aura l'attitude fière dans les situations critiques ; l'énergie subitement éveillée par l'épreuve et la force redressée par la clairvoyance latine pour mater ses nerfs malades et pour dissimuler les frissons de la peur. Elle sera bonne, droite, simple de nature, encore que tourmentée par les scrupules de ses affections et le désir de se dévouer à ce qu'elle aime.

La princesse de Carignan, qui dirigeait son éducation, voulait que sa fille fût pieuse, que sa conduite s'inspirât d'une morale élevée et pratique. Enfant, de Marie-Thérèse se dégageait un charme communicatif. Elle était candide, ignorait du monde les turbulences et les intrigues. Ses cheveux blonds cendrés coulaient de ses épaules jusqu'à ses pieds. Translucide était son regard. Avec ses traits gracieux, sa bouche petite, elle avait un air ingénu qu'elle conservera longtemps. Un léger zéaiement ne manquait pas d'un certain agrément. A ses proches elle inspirait une sympathie spontanée, et peut-être une secrète prédilection. Ses parents l'idolâtraient. Elle était l'orgueil de sa mère qui rêvait de la voir à la Cour de France, dans l'admiration de laquelle ils l'élevaient. Là, se figurait la jeune fille, une princesse s'épanouit au milieu des délices, parmi d'éternelles illusions qui se changent en réalités. Des musiques légères rythment les pas ; des orchestres en sourdine exhalent leurs mélodies derrière les taillis d'un parc que percent les rayons d'un soleil qui n'aveugle pas ; le jour annonce les fêtes qui commencent au crépuscule et qui s'achèvent à l'aurore. L'étiquette rigide n'y emprisonne pas, à les étouffer, les élans du cœur. Dans ce décor, les galanteries sont un doux plaisir qui ne saurait être répréhensible, les intrigues un jeu d'esprit. Elle s'abandonne à la joie qui semble l'appeler. Elle respire les parfums de la vie. Elle aime son père, sa mère, ses frères et ses sœurs ; elle ne demande qu'à aimer tout le monde, qu'à aimer l'amour.

Ce pendant qu'elle tressaille à peine aux souffles de la vie qui la frôlent, elle est tourmentée par des maux de tête qui, périodiquement, apparaissent et s'accusent dès sa treizième année. Dans son adolescence de légende, elle a pour la soigner et cajoler une vieille nourrice qui compatit aux maux de l'enfance prête à devenir la jeunesse. La petite princesse italienne qu'alourdit le sang germanique grandit malade, passant de ses souffrances à des sourires pâles, veillée par sa gardienne dévouée, loin de la réalité brutale, rêvant de cette Cour de France qui, à travers les songes, ressemble au Paradis.

En 1767, elle a dix-sept ans. La voici dans l'épanouissement d'une beauté qui **parle à l'âme**. Son visage **tout de sentiment** émeut. Elle est sereine. **L'éclair même de ses yeux était tranquille**, disent les Goncourt. Les épreuves physiques ont glissé sur son front pour effacer jusqu'au souvenir de leur passage. Il y a en elle on ne sait quoi de nordique qui s'harmonise avec la langueur italienne. **Un type de Lawrence sous un grand chapeau de paille**, remarque Lescure. Sa démarche ressemble à celle d'une **biche blessée** ; elle est souple aussi. En elle se rencontrent, sans se heurter, la réserve et l'abandon, l'enjouement et la tristesse qui la voile, comme la brume du matin la lumière qui monte. Bien prise, sa taille élégante accuse la grâce de sa séduction.

A Turin, l'existence n'est pas divertissante. La noblesse du pays est pauvre. Le peuple aime les plaisirs et n'en trouve pas. Les marchands, qui constituent la

majorité de la population, sont enrichis et économes. Ils veulent le rester et le souvenir des persécutions religieuses les hante. Ils s'enferment dans leurs magasins. Il y a bien quelques réceptions, mais combien rares. Un dîner est un grand événement. Le duc de Savoie, fils aîné du roi, donne au Palais-Madame quelques fêtes, une fois l'an, des mascarades. Marie-Thérèse petite fille avait assisté aux goûters qu'offrait à ses contemporains le duc de Chablais, le dernier-né de la couronne. H était malingre ; son visage avait une expression maussade et il manifestait des humeurs bizarres que s'efforçait de combattre le comte de Cérú, son gouverneur.

La Cour est pénétrée de son importance. Charles-Emmanuel III, l'oncle des Carignan, est de caractère pessimiste. Fidèle à la tradition de ses prédécesseurs, il veut maintenir l'équilibre entre la France et l'Autriche : la Sardaigne balançait son alliance entre la France et l'Autriche, servant la première pour acquérir et la seconde pour conserver. Il semblait que leurs masses, en se rapprochant, dussent écraser le Piémont : il se poussa au contraire entre elles comme un coin et s'élargit en les écartant. Charles-Emmanuel III éprouvait de la sympathie à l'égard de la France. Il se rappelait les liens qui l'unissaient à cette Cour : Louise de Savoie était la mère de François Ier ; Madame de Maintenon avait présidé à l'éducation d'une princesse de Savoie, qui fut la mère de Louis XV. Les Bourbons enfin étaient apparentés à Emmanuel le Grand. Lorsque les intérêts divisaient les deux Cours, le sang pouvait les rapprocher. Aussi Charles-Emmanuel désirait-il resserrer les relations avec la France et les consacrer par une union durable entre sa maison et celle de Louis XV. Secrètement, il souhaitait que ses petites-filles, Joséphine et Marie-Thérèse, se mariassent en France, et il se proposait d'envoyer à la Cour leurs portraits. A la réflexion, il jugea plus politique de préparer les voies et il estima qu'il serait opportun de songer à un mariage entre une princesse de Carignan et un prince de Bourbon.

La princesse Marie-Thérèse de Carignan s'imposa à son choix. On ne la consulta que pour la forme : elle était destinée à servir les intérêts du souverain et non à obéir à ses préférences. Il semble toutefois qu'elle n'ait pas fait opposition à ce projet. Désintéressée, d'humeur égale, elle possède les vertus qui se sont développées loin du monde et qui auraient assuré son bonheur dans une condition plus modeste. Elle n'aurait pas dû naître princesse. Romanesque, elle n'aspirait pas aux grandeurs. Leurs promesses pourtant l'ont peut-être fascinée. A dix-sept ans, dans le palais de Carignan ; pouvait-elle percevoir les rumeurs du dehors ? A Raconigi, en pleine campagne, entendait-elle d'autres voix que celles des oiseaux ou des feuillages remués par les brises ? Sentimentale, elle eut l'illusion qu'elle pourrait être heureuse, lorsqu'on lui présenta certaine miniature du prince de Lamballe. Il était grand, mince, frêle. Ses yeux bleus foncés trahissaient, dans la pâleur de son visage, une expression inassouvie. Son sourire était autoritaire. Il était beau. Il avait dix-neuf ans. Elle l'apercevait dans un mirage de pierreries étincelantes. Elle ouvrit les bras sur l'apparition. *Un jour, mes parents me firent appeler, raconte le journal de la princesse, et là, en présence du roi Charles-Emmanuel III et de l'envoyé de France, on me demanda si j'aimerais à devenir la compagne du prince de Lamballe. Oui, répondis-je ; il ne m'inspire pas plus de répulsion que tout autre. Cette réponse ingénue amusa beaucoup l'assemblée.*

Le 7 janvier 1767, Louis XV déclara le mariage de Louis-Alexandre-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, fils du duc de Bourbon-Penthièvre, avec Marie-Thérèse de Savoie-Carignan. D'après la *Gazette de France*, qui publie la nouvelle le 12, le baron Choiseul-Beaupré, ambassadeur de France, reçoit la mission

d'adresser au roi de Sardaigne la demande au nom du Roi Très Chrétien. Le 8, il obtient audience du roi de Sardaigne et lui remet une lettre autographe de Louis XV :

Monsieur Mon Frère et Oncle,

Votre Majesté a été informée du consentement que j'ai donné aux démarches du duc de Penthièvre pour le mariage du prince de Lamballe avec la princesse de Carignan. Cette alliance, si conforme à mon désir, ayant aussi l'approbation de Votre Majesté, je charge le baron de Choiseul, ambassadeur auprès d'Elle, de lui faire en mon nom la demande formelle de cette princesse qui m'est déjà chère par nos liaisons de parenté et par les qualités, dignes de sa maison, qui forment son caractère. Je la verrai avec plaisir arriver à ma Cour et je serai disposé à lui donner des marques de ma sincère et constante affection. C'est une sensible satisfaction pour moi de multiplier les liens qui m'unissent à Votre Majesté et de lui renouveler les assurances de la tendre et inaltérable amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère et Oncle, de Votre Majesté le Frère et Neveu.

LOUIS.

Stanislas-Marie de Bourbon-Penthièvre était fils du comte de Toulouse, enfant légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan. Sa mère, Marie-Sophie de Noailles, lui avait donné le jour à Rambouillet en 1725. Les yeux du duc de Penthièvre s'étaient ouverts sur ce domaine qui allait être, durant de longues années, le berceau et le mausolée de sa race.

Le duc de Penthièvre, qui devait s'immortaliser par le culte des plus hautes vertus, incarna au milieu de ses richesses l'esprit de charité. Le reflet de ses yeux bleus, assombris par une expression mélancolique, rayonnait comme d'une auréole sur son visage à l'ovale harmonieux. Sa piété confinait à la dévotion. Meticuleux jusqu'au scrupule, il ne manquait pas de gaieté. Il approchait de la sainteté. Il était de tous points excellent, parfait excessivement parfait, pourrait-on dire — et vraiment digne d'être cité en exemple à l'univers. En 1746, il avait épousé Marie-Thérèse-Félicité d'Este qui lui avait donné sept enfants : le duc de Rambouillet, de Châteauvillain, une princesse qui mourut en naissant, le comte de Grignan, la princesse Félicité, le prince de Lamballe et Mlle de Penthièvre. Une maladie héréditaire en enleva cinq. Dès 1734, il avait été nommé Grand Amiral, et dès 1737, Grand Veneur. Entouré de respect et de dignités, il semblait que les épreuves eussent dû l'épargner. La destinée s'acharna à sa poursuite. La duchesse mourut en 1754, après avoir mis au monde sa dernière fille. Le duc resta seul avec ses trésors et ses deux enfants. Tristement, il évoquait les débuts d'une carrière militaire, au cours de laquelle il avait reçu le baptême du feu à Dettingen, puis à Fontenoy. Ses prédilections pour les études sérieuses le portèrent à la méditation dans le calme d'une jeunesse tranquille et sage. De belles années lui accordèrent une trêve ; il les consacra à son foyer, à ses pauvres, à ses domaines qui s'étendaient de Rambouillet à la Bretagne, sur l'Ile-de-France et s'évalaient jusqu'à la Loire et aux confins du Nord. La catastrophe survint ; la maison fut dévastée. Sa piété sauva le duc du désespoir. Mais ce fut

l'isolement, au milieu des splendeurs terrestres dont il était entouré, enfin le retour, non pas au monde, mais au devoir.

Ses uniques débauches sont celles de la bienfaisance. Au cours d'une chasse, Louis XV le surprend, à Rambouillet, affublé d'un tablier et maniant une cuiller : **Voilà**, dit le duc de Penthièvre, **le potage de mes pauvres et le ragoût de mouton dont je les régalerai demain à leur dîner. Je fais apprêter moi-même ici, sous mes yeux, une fois par mois, leur ordinaire, afin que les cuisiniers de l'hospice s'y conforment.** Il mène l'existence d'un ascète ; il porte un cilice. Il est sanguin et il mate ses violences qui se traduisent par une bonhomie quelquefois irritée. Dans sa correspondance, il ne craint pas de se montrer piquant. Mais il obéit à une discipline implacable qui règle ses jours : à peine levé, il récite ses oraisons. Le détachement des choses de la terre ne l'empêche pas de procéder à sa toilette avec un soin extrême, ni de s'occuper utilement de ses affaires. Puis il s'enferme dans son cabinet de travail. Au cours de la matinée, il accorde quelques audiences. Il dîne à une heure un quart et reprend ses prières. Il parcourt ses terres et il est salué avec autant d'affection que de déférence. La journée bien remplie s'achève ; à deux heures du matin, il se couche. Florian, qui sera son page et qu'il nommera Polichinelle, dira de lui :

Égaye avec douceur les plaisirs de la table
Et sait parler de tout, hormis de ce qu'il fait.

Il est populaire. Les femmes de la Halle, le voyant passer dans une procession, se bousculent pour l'embrasser. Il s'y prête et leur déclare : **Dans l'ordre de la religion et devant Dieu, je suis votre frère ; autrement, je serai toujours votre ami.**

Il a des caprices et ne se refuse pas le droit de les satisfaire. Ainsi il collectionne les pendules et les consulte fréquemment. Est-ce pour mesurer la limite de la vie ?... Certain jour, un domestique renverse la table sur laquelle étaient posés les chronomètres. Le duc de Penthièvre, sans doute mécontent, ne se fâche pas : **Ne vous inquiétez pas trop**, sourit-il, **c'est la première fois qu'ils sont allés ensemble.** il est évidemment un saint ; il s'inflige des mortifications ; il s'humilie ; mais il est aussi et il demeure un grand seigneur, un puissant de la terre qui peut méditer sur la misère humaine dans l'éclat du luxe et choisir pour chartreuse un palais.

A Paris, il séjourne à l'hôtel de Toulouse. Les splendeurs artistiques qui s'y accumulent n'égayent pas cette demeure. Elle s'élevait sur l'emplacement actuel de la Banque de France. Une ombre de deuil atténuait la lumière qui y circulait : là, le duc de Penthièvre avait été le témoin inconsolable de la mort de ses enfants et de sa femme ; là, en 1766, il devait encore assister à l'agonie de la comtesse de Toulouse, sa mère. Que signifiaient dès lors pour lui les ornements, dont les hommes périssables avaient agrémenté ces murs et ces salles ? Sa pensée était ailleurs. Il n'apercevait plus au-dessus de la porte cochère Mars et Pallas qui se détachaient sur le bandeau d'entablement et se penchaient l'un vers l'autre. Il ne prêtait plus d'attention à l'art qui réchauffait la froideur de ces aîtres. Les bustes des amiraux de France s'alignaient au rez-de-chaussée, leur marbre blanc accusant encore la solennité glacée des dalles, également en marbre blanc, d'où montait en une courbe majestueuse l'escalier que bordait une rampe en fer forgé. Des trophées de chasse et des sujets maritimes, sculptés par Vassé, rythmaient le regard. Partout, à chaque pas, les œuvres faites pour charmer les yeux se succèdent et s'enchaînent les unes aux autres : c'est Lucas de Leyde qui a décoré la salle des Gardes. Les meubles, recouverts de velours

rouge, s'alignent lourdement dans l'antichambre. Des colonnes torsées relient au plafond le parquet. Van Dyck et Véronèse ont peint les dessus de portes. Les décorations sont signées par Guerchin, dans le grand cabinet de travail que précède la chambre de parade. Les tapisseries ont été commandées par le Roi Soleil pour charmer Mme de Montespan.

Quel contraste entre l'éclat de ces beautés extérieures et la demeure intérieure, dépouillée et nue comme la cellule d'un moine.

Avec le double souci de ne pas manquer aux principes chrétiens et à ceux de la tradition qu'il devait à sa naissance, le duc préside à l'éducation de ses enfants. Il se révèle pour eux plus sévère que pour lui-même. Plus que de leur tendresse, il tient à être l'objet de leur respect. Aucune intimité entre eux et lui. Les préséances écrasent les sentiments. Ces mœurs ne lui étaient point particulières : elles étaient celles de l'époque. Pour les filles, une nourrice les emportait dès leur naissance et les gardait jusqu'à ce qu'elles fussent confiées à une gouvernante qui leur enseignait à lire, à écrire, à faire la révérence. Quelquefois aussi elles étaient internées dans un couvent. Les fils disaient **Monsieur** à leur père et grandissaient à l'écart de la famille, sous la tutelle d'un précepteur. Il leur apprenait à garder les apparences de l'éducation la plus raffinée. **Jusqu'aux dernières années de l'ancien régime**, note Taine, **les petits garçons sont poudrés à blanc.... Ils portent l'épée ; ils ont le chapeau sous le bras.... Ils baisent la main aux jeunes demoiselles**. Le maître à danser se charge d'inculquer les belles manières et, par ses leçons, sanctionne les résultats de cette méthode pédagogique. L'influence du duc de Penthièvre sur les siens en allait être atténuée d'autant.

Mlle de Penthièvre fut placée au couvent de Montmartre. Elle ne s'en plaindra pas. Seulement, son caractère se ressentira de cette retraite précoce. Elle sera toute sa vie repliée sur elle-même. Elle restera petite fille longtemps. Elle deviendra la femme de devoir, dressée à la résignation et soumise aux rigueurs du sort.

Toute différente sera la réaction du caractère de son frère. Louis-Alexis-Stanislas-Joseph de Bourbon, prince de Lamballe, naît le 7 septembre 1747. Il ne connaît guère sa mère. Il ignore ses tendresses. Le duc, qui a opté pour les procédés durs et qui, en pareille matière, se montre systématique, est enclin à juger de prime abord son fils d'après lui-même. Il remet le soin de le former au Père Imbert. L'adolescent souffre de tant de rigueur et de tant d'austérité morale poussée à l'extrême. Il se révolte bientôt contre elle ; il s'ingéniera à s'en affranchir et, n'y réussissant pas par les procédés directs, il usera de subterfuges et de mensonges pour secouer le joug qui lui pèse. Il est orgueilleux de son titre, et de son ascendance il tire vanité. Les scrupules ne le gênent pas. Il s'ennuie dans ce palais où toutes choses semblent glacées, où jamais on ne rit, où l'on a peur de plaisanter. Il se croit, avec son nom, autorisé à tous les excès, à toutes les folies. Pour une jouissance, il ne reculerait pas devant une mauvaise action. L'or coule autour de lui : il n'a qu'à se baisser pour en remplir ses mains et ses poches. L'or coule aussi entre ses doigts. En vain, son précepteur s'acharne à le retenir dans la voie que le duc de Penthièvre lui a tracée. Le duc est pitoyable pour les pauvres qui manquent de pain. Les usages et sa doctrine le séparent de son fils : il ne se rend pas compte qu'il a besoin d'une affection. Le duc le fait surveiller : le prince déjoue la vigilance de ses geôliers et se moque bien des remontrances qui lui sont promises. Il est paresseux, oisif. Il est naturellement libertin. De santé précaire, il use dans la débauche son tempérament fragile.

Pourtant l'occasion se présente de travailler, ou du moins de se ressaisir. Le 13 juin 1755, il est nommé en remplacement de son père Grand Veneur de France. Il prête serment à Compiègne et n'y songe plus. Cette haute dignité le laisse indifférent. Pour le préparer à la charge de Grand Amiral, dans l'avenir, le duc de Penthièvre invite de vieux capitaines de vaisseaux. A table, entre eux et le Père Imbert, son imagination s'agite à vide. Il n'écoute pas ces techniciens dogmatiques qui l'importunent. Il étouffe. Il lui faut de l'air libre pour n'être pas asphyxié par [l'atmosphère monacale](#) qu'il respire entre ces murs. En cachette d'abord, puis cyniquement, il s'échappe, la nuit.

Instruit de ses fugues, le duc fait suivre son fils par un laquais. Très vite, le prince découvre l'espionnage dont il est l'objet. Il aborde le domestique : [Combien mon père te donne-t-il pour me suivre ? — Cinquante livres, monseigneur. — Eh bien, moi, mon ami, je te promets cinquante louis pour n'en rien faire et cinquante coups de canne si tu persistes.](#) Le laquais n'hésita pas ; il trouva une solution qui accordait avec son devoir ses intérêts. Afin de ne pas manquer de respect ni d'obéissance envers son maître, il continua sa filature si adroitement qu'au lieu de toucher un seul salaire, il en reçut deux. Au duc, il racontait que son fils se cachait [pour faire de bonnes œuvres](#) et, sans doute, le saint homme ajouta foi à ce mensonge, car désormais le prince de Lamballe put courir l'aventure sans être inquiété. Au Père Imbert il substitua en qualité de mentor le duc de Chartres qui l'initia à des plaisirs qui, à en croire Mme Campan — elle ne le ménage guère — étaient fort éloignés des doux et chastes divertissements autorisés par le duc de Penthièvre.

Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, né à Saint-Cloud le 13 avril 1747, était le contemporain à quelques mois près du prince de Lamballe. Il lui servira [d'exemple contagieux](#) et, à s'en référer à certains racontars de l'époque, il sera son âme damnée. Son père, le duc Louis-Philippe d'Orléans, passe pour un prince pacifique. On parlera de son mariage clandestin avec Mme de Montesson. Plus sévère se montre l'opinion pour la duchesse, sa mère, née Henriette de Bourbon-Conti. Ne va-t-on pas jusqu'à la nommera [la Messaline de son siècle](#) et ne prétend-on pas qu'elle choisit, sous les galeries du Palais-Royal, ses amants de rencontre ? On murmure même, sous le manteau, que son fils aurait pour père un cocher. Jeune, il est beau et il en profite : son physique justifie presque et explique ses succès dont il tire vanité, sans s'y arrêter. Les maîtres les plus éminents de son temps président à son éducation et s'ingénient à la soigner. Tentative inutile : le duc de Chartres se montre rebelle à tout travail suivi. Aujourd'hui, on dirait qu'il était [sportif](#) ; alors, on louait son adresse aux exercices physiques. Chasseur, cavalier, nageur et en plus danseur accompli, sa belle tenue fait l'admiration de tout le monde ; on loue sa souplesse, son élégance, sa force. Il n'a, par contre, aucune valeur morale et il s'en flatte. Mais son cœur a beau être sec et dur, il [inspire les amitiés les plus vives](#). Grand seigneur, il ne manque pas de bonté envers ses serviteurs. Il lui plaît d'être réputé insensible. N'était-ce l'allure qu'il tient de sa naissance, la [manière](#), comme dirait M. Henri Lavedan, il paraîtrait d'âme vulgaire. Il fréquente [la plus vile canaille](#) qui s'entend à flatter son goût du luxe bas et à lui donner des leçons de démagogie. Escorté par ses amis, dont le prince de Lamballe, il s'amuse, tout comme un garnement des rues, à briser les vitres, la nuit, et à démolir les réverbères. La police l'arrête-t-elle, il décline son nom avec arrogance et exhibe ses titres ; aussitôt il est relâché. Aucun embryon même d'un sentiment délicat. C'est un débauché : la fameuse Duthé devient sa première maîtresse et il l'abandonne presque aussitôt pour lui préférer n'importe quelle courtisane. Et le

prince de Lamballe, imitant ce chef de file, ne s'attache lui non plus à aucune femme ; il satisfait ses caprices, au hasard d'une rencontre. Il fait la fête, bêtement, bruyamment, en noceur vicieux. Il court les petites maisons, rues Neuve-Saint-Étienne, de Valois, du Rouvre, puis hypocritement il va s'asseoir à sa place au banc d'œuvre de Saint-Eustache.

Si à l'écart qu'il vive du monde, on se figure difficilement que le duc de Penthièvre n'ait point perçu les rumeurs que soulevait l'inconduite de son fils. Faisait-il la sourde oreille ou bien, ce qui paraît plus probable, espérait-il un éveil de conscience qui rendrait le prince aux idées de sa famille ? Il possédait cet optimisme volontaire qu'accorde une confiance aveugle qui entretient jusqu'aux illusions et qui va contre l'évidence. Un orgueil peut-être inconscient l'invitait-il à croire que l'exemple de sa propre dévotion suffirait pour maintenir dans la bonne voie un jeune homme impatient de s'affranchir ? On se représenterait non sans peine un personnage doué de si hautes vertus, systématiquement aveugle sur sa descendance, s'il n'avait été en quelque sorte victime de ses vertus mêmes, par naïveté ou plutôt par habitude. Sans absoudre de ses fautes le prince de Lamballe, on ne saurait se défendre de chercher pour lui une excuse dans cette sorte d'abandon familial où il vivait, au milieu de figures austères comme des portraits d'ancêtres. Intransigeant sur le devoir, le duc de Penthièvre ne devait pas se contenter de si peu de garanties pour fondements au foyer qui exposait à devenir la proie d'un libertin la plus pure et innocente princesse. Il est vrai, le duc de Penthièvre, quelques années plus tard, consentit au mariage de sa propre fille avec le duc de Chartres....

Au cours d'un voyage en Italie, il avait rencontré Marie-Thérèse de Carignan. Aucune critique n'entachait sa réputation : elle lui parut être désignée par la Providence pour assurer le salut de son fils. Dès lors, il commença ses négociations, imposant silence à ses scrupules et, pour le reste, s'en remit à la Providence. Il avait été frappé assez cruellement pour que sa maison fût protégée contre de nouvelles épreuves.

Le prince de Lamballe avait alors dix-neuf ans. Le projet d'un tel mariage ne lui déplaisait pas. Il y avait là pour lui une émotion nouvelle qui ne manquait pas d'attrait ; une jeune fille, de la condition de celle-ci, était pour lui l'objet d'une séduction particulière. Au surplus, il ne considérait nullement comme définitif l'engagement qu'il allait solennellement contracter. On lui présenta le portrait de Marie-Thérèse et il dut prendre conseil de ses acolytes habituels, du duc de Chartres en particulier. Le Jugement fut favorable : cet air ingénu, ces prunelles claires, cette carnation fraîche, cette expression tendre, mélancolique, cette chevelure, tout était fait pour déterminer le choix d'un voluptueux.

Les démarches ayant abouti, Louis XV ayant approuvé, le roi de Sardaigne déclara solennellement, le 14 janvier 1767, le mariage de Mlle de Carignan avec le prince de Lamballe [aux chevaliers de l'Annonciade, aux grands de son royaume, aux officiers de la couronne, aux principaux seigneurs](#). Le collier à émaux rouges de l'Annonciade tombant sur ses épaules, quoique souffrant et toussant, Charles-Emmanuel III assiste à la cérémonie. Il a voulu donner à la France et à sa nièce ce témoignage de son attachement et de sa sympathie. Il a l'air morne. Devant lui, autour d'une table ont pris place le prince et la princesse de Carignan, les princesses Louise et Marie-Thérèse, accompagnées de leurs parents, le duc et la duchesse de Savoie, Joseph-Louis Caisotti, marquis de Verdun, comte de Sainte-Victoire et de Sainte-Marie faisant fonction de notaire royal, les Chevaliers de l'Annonciade et le Ministre d't.tat. Face à. face Marie-

Thérèse de Carignan et son frère Victor représentant le prince de Lamballe. Le greffier Despino, invité par le chevalier Piozzo, maître des cérémonies, se lève et lit le contrat.

Le prince de Lamballe apporte 1.238.000 livres provenant de l'héritage de sa mère, ses émoluments de Grand Veneur, soit 50.000 livres, 50.000 autres promises par Louis XV, 150.000 offertes pour **l'honneur d'appartenir à Sa Majesté Très Chrétienne**. De son côté, le duc de Penthièvre assure à la princesse un revenu de **30.000 livres par an pour sa cassette personnelle**. En monnaie du Piémont, la fiancée apporte 150.000 livres. Le trousseau est évalué dans la même monnaie à 15.000 livres. Il est entendu qu'elle renoncera à toute succession directe ou collatérale en faveur de ses frères.

Cependant que se poursuit la lecture, Marie-Thérèse de Carignan, comme la plupart des jeunes filles qui songent seulement à être heureuses, n'écoute pas. Elle observe le roi qu'agacent de légères erreurs d'étiquette. Le paragraphe relatif à la mort éventuelle du prince de Lamballe, qui soulève la curiosité, n'a pas l'air de l'émouvoir. Tout est invraisemblable pour elle. Elle se croit encore à Raconigi, en train de jouer la comédie. Au fond d'elle-même s'éveille pourtant un vague émoi : bientôt, elle partira, quittera ses parents, ses frères, ses sœurs, Turin.... Elle ne connaît pas ce prince de Lamballe, dont elle a vu seulement l'image, qui l'a charmée, mais de qui elle ne sait rien, sinon qu'il est le fils du duc de Penthièvre. Ce titre lui suffit pour l'apaiser, et déjà elle envisage l'avenir sous de souriantes couleurs : le duc est bon, infiniment bon ; il est pieux ; il est charitable ; près de lui, elle est assurée de trouver un refuge. Elle chérira Mlle de Penthièvre à l'égal d'une sœur.... Son frère doit lui ressembler, puisqu'il a subi les mêmes et saintes influences. Les sourdes agitations se taisent et elle rêve des fêtes qui se succéderont à Turin et à Paris, de ces fêtes qui la porteront sur des rayons vers le bonheur.

Après la signature du contrat, elle eut avec sa mère un court entretien. Elle dit, tout émue : **Oui, je l'aimerai ; sa physionomie est aimable ; elle accuse un caractère franc et sensible : d'ailleurs, il est doux d'aimer son époux**. La princesse de Carignan avait-elle eu vent des débauches du prince de Lamballe et, en pareille minute, lui en souvint-il ? Elle répondit avec sagesse, peut-être pour ralentir l'enthousiasme de sa fille : **Puissiez-vous passer avec lui des jours aussi heureux que ceux que le ciel avait accordés au duc de Penthièvre !** Eut-elle en cet instant un pressentiment, une secrète angoisse ? Eut-elle comme un remords d'avoir lié le sort de sa fille et se reprochait-elle l'ambition à laquelle elle avait cédé ? Elle connaissait le cœur de Marie-Thérèse, romanesque, romantique avant la lettre, et elle prononça, après l'avoir mise en garde contre l'amitié qui unissait son fiancé au duc de Chartres : **N'employez jamais que la voix de la persuasion.... Il ne faut pas vous imaginer que le mariage n'en cause jamais** — de peines secrètes —. Si ces propos sont exacts, — ils sont rapportés par Mme Guénard dont le témoignage est suspect, — ils dénotent dans l'âme des parents qui chérissent leur fille une clairvoyance singulière et une poignante et tardive angoisse. Mais Marie-Thérèse ne peut saisir le sens de ces mots-là ; elle est toute à la joie.

La miniature du prince de Lamballe ne reproduisait pas son teint bistré, ses lèvres pendantes, son expression lassée. La princesse Marie-Thérèse de Carignan marchait à l'autel nuptial, les yeux bandés, comme une victime expiatoire.

CHAPITRE II

LES ILLUSIONS S'EN VONT

DÉPART DE TURIN — ARRIVÉE À CHAMBÉRY — PREMIÈRE RENCONTRE À NANGIS — ARRIVÉE ET FESTIN À PARIS — LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA VIE À LA COUR — LES ILLUSIONS PERDUES — MALADIE ET MORT DU PRINCE DE LAMBALLE

LA lecture du contrat achevée, le roi prend la plume des mains du comte de Caisotti de Sainte-Victoire et signe. Au-dessous du sien inscrivent leur nom le duc de Savoie et la duchesse Marie-Antoinette de Bourbon d'Espagne ; Charles-Emmanuel, leur fils ; le duc de Chablais ; les parents de la mariée ; Choiseul, qui représente le duc de Penthièvre, et Victor de Carignan qui remplace le prince de Lamballe. Enfin, c'est le tour de Marie-Thérèse. La coutume exige que la plume ne lui soit pas tendue et que d'un geste personnel elle engage sa foi. Solennel, le cortège se met en marche le long de la galerie Daniele.

On imagine, comme écrasée par le cérémonial, la petite princesse avançant sous son voile, les yeux baissés, le cœur battant lourdement, car elle se sait l'objet de l'attention qui se concentre sur elle. Dans cette atmosphère, dans ce luxe royal, ses idées se brouillent. Et puis ce n'est pas encore l'engagement qui, loin des siens, va la fixer dans l'exil : son futur mari n'est pas là ; c'est une répétition générale qui la place, belle et pudique, devant ses parents qu'elle aime et qui ne la laisseraient pas s'en aller, si elle ne partait pas pour être heureuse. Ce mariage par procuration lui accorde un répit, une trêve dans la mêlée de la vie, qui, du château souvent désert, la rejettera sur l'opulence et la richesse. Et soudain devant elle se dresse, dans la galerie, un autel : Monseigneur le cardinal Victor-Amédée della Lanze la reçoit en grande pompe. Elle s'agenouille sur un coussin ; près d'elle, elle aperçoit un jeune homme qui exécute le même mouvement qu'elle. Est-ce le prince de Lamballe ? Il y a en elle de la curiosité et de l'effroi. L'heure approche de la séparation. Elle tremble à l'idée d'être enlevée par un inconnu que secrètement elle désire connaître. Peut-être se sent-elle défaillir : mais non ; ce n'est pas encore le ravisseur charmant qui se tient à ses côtés : c'est le prince Victor, c'est son frère.... Le cardinal della Lanze prononce une courte allocution, puis, après le prince Victor, la princesse se lève, fait devant le souverain une profonde révérence ainsi que devant ses parents, et elle prononce les paroles qui la lieront à jamais. La princesse est jeune, elle est presque encore une enfant. Et pourtant elle sait — à en juger sur sa conduite future — ce que signifient les mots : **Bonne et mauvaise fortune, maladie et pauvreté**, et déjà, inconsciemment, elle consent entièrement son sacrifice, sous le rayonnement des cierges et dans l'harmonie des oraisons.

Le roi la conduit dans la chambre de parade qui fut celle où la reine expira. Est-ce le moment qu'il choisit pour lui demander, à voix basse, de seconder les vœux qu'il forme pour le mariage de ses petites-filles en France ?

Contrairement à ce qu'ont affirmé certains historiens, M. Raoul Arnaud, dans son excellent et remarquable ouvrage sur la princesse de Lamballe, si sûrement documenté, déclare qu'il n'y eut ni repas, ni simulacre de la consommation du mariage. Il a été raconté, en effet, que la princesse se serait couchée et que, près d'elle, sur la couverture, se serait étendu le prince Victor, son frère, déchaussé d'un pied, devant la Cour, pour assurer, à la princesse, en cas de mort du prince de Lamballe, le douaire. Mais le duc de Penthièvre et son fils manifestaient, assure-t-on, de l'impatience à la voir arriver. Son départ fut fixé pour deux heures. Discrètement, le roi la congédia afin de lui permettre de dîner et se reposer. Ses parents la ramenèrent au Palais Carignan. Sur son passage se massait la foule qui, comme le jour de sa naissance, l'acclama et, à travers les vitres du carrosse, la princesse de Lamballe s'inclinait en souriant.

Eut-elle le pressentiment que, pour la dernière fois, elle allait regarder son père et que pour la dernière fois aussi sa mère la serrerait dans ses bras ? Elle pouvait concevoir de belles et légitimes espérances. Sans doute, elle devait éprouver de l'inquiétude en mesurant la distance qui la séparerait de Turin, cependant que la princesse de Carignan, qui avait tant désiré cette union, en entendant ses pas résonner dans le palais vidé par le départ de sa fille, dut ressentir de cruelles angoisses. Serait-elle l'ornement ou la proie de la Cour de France ? Elle respirait innocemment le printemps de sa vie, ainsi qu'elle avait respiré les senteurs des feuillages à Raconigi, elle se préparait à se donner une fois pour toutes, et déjà les intrigues tissaient autour d'elle leurs toiles d'araignée. Il est vrai, quand sa mère l'avait interrogée au sujet de ce mariage, elle n'avait pas montré de répulsion à le contracter. Mais, dans ces sortes d'arrangements entre deux Cours, les préférences personnelles n'ont pas de part, et Mme de Carignan était peut-être seule à savoir quelles étaient les vertus et la sensibilité de son enfant. Elle n'ignorait pas qu'elle fût malade, que sa santé réclamait des ménagements et elle aurait voulu la recommander à son mari, le supplier de veiller sur elle, de l'entourer de mille prévenances... Les arguments de sentiments ne comptent pas. La princesse de Lamballe avait atteint l'âge de se marier. Sa destinée était tributaire de raisons supérieures, avec lesquelles on ne discute pas, de la plus implacable de toutes : la Raison d'État. Elle avait, petite créature toute frissonnante d'anxiétés, oscillant entre la joie qu'elle devinait et les horreurs qu'elle supposait exister — mais pour d'autres que pour elle —, à servir la politique à laquelle elle ne comprenait rien. Pour l'histoire, pour le monde, le reste était silence, pour tout l'univers, hormis pour la princesse de Carignan qui, en pareille heure, était seulement une mère qui livrait sa fille aux mystères de l'exil. Et tout s'enchaînerait désormais dans cette tragédie, parce qu'un jour de janvier 1767 l'ambassadeur de France avait sollicité la main de Mlle de Carignan pour un prince du sang.

Les adieux l'arrachèrent aux siens. Elle monta dans son carrosse, escortée par le prince Victor de Carignan, son frère, et par le duc de Chablais, le plus jeune fils de Charles-Emmanuel III, qui l'accompagnèrent jusqu'à Suze. Elle traversa Turin en fête, au milieu des [Vivats](#) ! et des acclamations qui montaient vers elle. Mais les limites de la cité franchies, elle tomba dans une profonde prostration. Ce n'était déjà plus l'illusion enchantée... Cela dura jusqu'à Suze où, de sa rêverie, la tirèrent les honneurs militaires qui lui furent rendus. Elle pouvait croire ainsi que les fêtes de son mariage se prolongeaient et qu'elle pénétrerait

en pays étranger précédée par la renommée et saluée par le peuple. Très vite, elle fut détrompée : les deux princes qui étaient montés dans son carrosse sont obligés de se séparer d'elle, et elle poursuit la route en compagnie de quelques dames. L'écho des douze coups de canon qui l'ont saluée lors de son entrée à Suze s'est effacé : maintenant elle roule tout d'une traite vers Novalèse, petit village de 150 à 200 habitants, au pied du mont Cenis.

La princesse avait accoutumé de reposer son front sur un mol oreiller, de s'étendre sur un lit duveté : ici, il lui faut camper dans une exécration auberge, sur une mauvaise couche, bien contente encore de trouver ce gîte. Dès le lendemain, par des chemins presque impraticables, elle continue son trajet. Il était d'usage courant en pareil endroit de retirer les roues de la voiture et de la faire transporter à bras par les hommes de Novalèse, vigoureux montagnards, réputés pour leur force. Prudemment, — elle ne se sentait pas en parfaite sécurité morale — elle arriva à Modane. Quelle impression de solitude dans cette étroite et profonde vallée, serpentant parmi les sommets qui l'écrasent, les pentes neigeuses, et ayant l'air d'être bouchée par une infranchissable paroi de rochers. Les ombres tombent sur les masures et les bruissements du torrent s'accusent en coulant et rebondissant dans le tunnel des ténèbres. C'est une sensation de monde perdu, de chaos. Les loups hantent le paysage. Il est permis de supposer que ces épisodes la distraient de sa mélancolie. Sa jeunesse tendait vers la paix du cœur et l'amour la berçait pour lui faire oublier ses épreuves.

A Chambéry enfin elle recouvra la sensation d'un pays civilisé. Le gouverneur la reçut par une décharge d'artillerie qui dissipa le silence dont son âme était emplie. Elle ouvrit largement les yeux sur la lumière, mais déjà le carrosse s'arrêtait au seuil d'une [vaste construction](#) qui dominait le Gruyer. Le porche épais et lourd ouvrit ses battants qui se refermèrent aussitôt. Devant elle, des religieux s'inclinaient. Elle descendit et les suivit dans une salle du monastère. Ce n'était plus la solitude en pleine nature, la majestueuse, l'écrasante solitude de l'espace libre. C'était l'auguste recueillement de la piété dans une senteur fanée d'encens, dans le demi-jour qui s'infiltrait à travers les vitraux. L'étiquette exigeait qu'elle changeât de vêtements, des pieds à la tête, pour se parer des habits que son mari avait envoyés au-devant d'elle. On se la représente, amusée par ces obligations, se mirant dans quelque glace apportée par l'une de ses femmes, disputée entre le regret de ne pas pouvoir se faire admirer par sa mère et le naïf orgueil d'entrer en possession de son rôle. Ne devenait-elle pas, sous ce déguisement, princesse de Lamballe et, en se dépouillant de son ancienne toilette, ne laissait-elle pas en même temps derrière elle les lambeaux d'une personnalité destinée à disparaître ?

Lorsqu'elle fut parée à souhait, elle franchit la porte : le chevalier de Lastic, premier gentilhomme du duc de Penthièvre, Mmes de Guébriant, d'Aché et leur suite s'inclinèrent respectueusement devant elle.

Jusqu'alors, elle avait été reliée au passé par les souvenirs qui, un à un, s'égrènent : dès lors, elle est attirée par la promesse d'être heureuse, par l'attente de celui qui sera son mari et qui déjà l'est de nom. Son escorte la quitte ; nulle trace, dans les relations de ce départ, ne signalera sa détresse. Tout le long de la route, semble-t-il, rayonne une traînée de surprises. Le 30 janvier, elle atteint Montereau. Un page, qui se dit appartenir au prince de Lamballe, se présente à la princesse : il lui apporte un bouquet au nom de son maître. Il est charmant et plein de grâce, si bien qu'il impressionne fort la jeune fiancée. [Parmi](#)

ceux qui vinrent à ma rencontre était mon époux lui-même que je n'avais jamais vu, raconte-t-elle elle-même. Il désirait tant m'apercevoir incognito pour la première fois, qu'il partit de Paris aussitôt qu'il fut informé de mon arrivée en France et s'annonça en qualité de page du prince de Lamballe. Comme il avait grandi depuis qu'on m'avait montré son portrait, j'y fus trompé et le reçus à ce titre. Mais le prince, qui me trouva plus à son gré qu'il ne s'y était attendu, eut assez de peine à ne pas se trahir lui-même. Dans le trajet jusqu'à Paris, je fis connaître l'intérêt que m'inspirait le prétendu page. *J'espère, lui dis-je, que le prince me permettra de disposer de son page, car je l'aime beaucoup.* Quelle ne fut pas ma surprise quand le duc de Penthièvre me présenta le prince de Lamballe et que je retrouvai en lui ce même page pour lequel je m'étais senti une sorte d'inclination involontaire ! Nous nous mîmes tous deux à rire et les expressions nous manquèrent pour rendre nos sentiments. Quelle délicieuse scène de Marivaux ! De son côté, le prince revint à Nangis, très épris de sa fiancée, et, un instant, le duc de Penthièvre put le croire sauvé.

Le 31 janvier 1767, la princesse de Lamballe entra à Nangis. Cette bourgade, semée sur un coteau fertile, avait naturellement un air de coquetterie. Elle était parée en l'honneur de la princesse. Un arc de triomphe, aux armes de la cité sur un écusson, l'introduisit dans la ville, le long des rues de laquelle s'alignaient les mâts ornés d'oriflammes et les maisons pavoisées. Aux fenêtres se pressaient les têtes pour assister à l'arrivée du cortège. Les rues étaient encombrées par des villageois qui se bousculaient et que refoulaient des cavaliers. Le carrosse de la princesse croisa celui du duc de Penthièvre. Aussitôt, le duc, escorté par son fils, suivi du comte et de la comtesse de La Marche, s'avance du côté de sa belle-fille qui, ayant mis également pied à terre, va au-devant de lui, en donnant la main au comte de Lastic. Le duc de Penthièvre l'embrasse et le prince de Lamballe, charmé, l'étreint ; il est empressé auprès d'elle et elle le remercie pour ses prévenances. À considérer le jeune et beau couple, le duc se sent de la joie au cœur.

La perspective d'une jolie aventure, l'insouciance de l'âge influent sur le prince qui cède à la gaieté ambiante. Il n'est peut-être pas encore entièrement corrompu et dans cet homme de dix-neuf ans demeure comme une oasis de sentiments délicats, capables de séduire une jeune fille. C'est avec un certain sérieux, avec une gravité qui n'est pas seulement de commande sans doute, avec le désir mal défini, le désir embryonnaire de ne pas manquer de sincérité qu'il suit le clergé venu pour le conduire au pied des autels parés dans la chapelle de Nangis. La cérémonie d'une belle ordonnance, rehaussée par l'éclat des toilettes, est présidée par le cardinal de Luynes qui bénit le mariage. Ce prélat avait été capitaine de dragons. M. Bertin, dans son substantiel volume consacré à la princesse de Lamballe, raconte qu'il *se vengea d'un soufflet en présence de toute la garnison, en prenant le petit collet le lendemain.*

Les dernières prières ont été récitées. Les fêtes peuvent commencer. Fortaire, valet de chambre du duc de Penthièvre, affirme dans ses curieux *Mémoires*, que le soir même fut servi à l'hôtel de Toulouse un souper sur lequel s'acheva cette journée. D'autre part, la *Gazette de France* fournit une autre version qui paraît être plus vraisemblable. Le duc de Penthièvre était encore en deuil de sa mère. La famille de Guerchy avait prêté le château de Nangis où *l'on se rendit en grande pompe*. Une collation fut servie et, s'échappant de la réunion, les jeunes mariés se hâtèrent vers le parc et disparurent dans les fourrés. Ils durent refléter leur image, parmi les branches des arbustes dépouillés, dans les eaux dont ils longeaient les rives. Est-ce dans ce décor champêtre qu'il faut essayer

d'entendre les aveux du prince, étonné par tant de grâce ingénue et un instant conquis par tant de délicate pureté ? Est-ce là qu'il faut chercher à rejoindre la petite princesse, rougissante et grisée par le premier baiser d'amour ? Pourquoi ce tête-à-tête fut-il si tôt interrompu ? Le bonheur dépend d'un hasard.... Le soir même, Marie-Thérèse écrit à la princesse de Carignan ce message enregistré par Mme Guénard : **Monsieur de Lamballe est infiniment aimable ; je vous assure qu'il est beaucoup mieux que son portrait ; il est, à ce qu'il paraît, d'un caractère affectueux et facile, et témoigne de beaucoup de tendresse. Il est bien doux de trouver dans les devoirs les plus précieuses jouissances. Il faut en convenir, les Français sont bien aimables. Ô ma mère ! votre fille sera heureuse !**

Ce pendant qu'à Nangis les invités du duc de Penthièvre se préparent à partir pour Paris, les dames de la Cour de Turin, qui avaient accompagné la princesse, se disposent à retourner chez elles. La neige était tombée sur le mont Cenis et son épais tapis couvrait les chemins. À plusieurs reprises, elles furent forcées de descendre de leur carrosse ; elles furent saisies par le froid. Quelques-unes y succombèrent.

A Paris, le 2 février, bien avant l'arrivée des mariés et de leur suite, c'est le branle-bas : à l'hôtel de Toulouse, le personnel prépare un souper de trois cents couverts auquel assisteront les princes du sang, les amis du duc de Penthièvre et les officiers de sa maison. Dans les communs, qui donnent sur la rue des Bons-Enfants, se démènent quarante hommes de bouche, huit valets de chambre, gardes, pages.

De leurs berlines sortent le prince et la princesse de Lamballe. Le duc de Penthièvre introduit lui-même sa belle-fille dans son appartement et la remet aux soins des couturiers, des coiffeurs et des femmes de chambre qui y sont réunis.

Dans le vestibule s'alignent suisses, majordomes, gardes, valets de pied. Le long de l'escalier monumental, avec un léger bruissement de soie, montent les convives du duc, vers le premier étage où les reçoit le maître de la maison. Les princes du sang figurent parmi eux : le duc d'Orléans, que l'on a surnommé **le gros duc** ; le duc de Chartres, le prince de Condé, le comte de Clermont, le prince de Conti qui survient par surprise. Pour la première fois, Marie-Thérèse est appelée à faire les honneurs du palais. Sa robe de cour la rend un peu gauche. Elle manque d'aisance et de souplesse. On lui trouve un air provincial, nuancé d'une expression inintelligente. Devine-t-elle les railleries et les méchancetés ce que l'on nomme **l'esprit** quand il s'applique au prochain — dont elle est l'objet ? Elle sait qu'elle a auprès d'elle son mari et elle se croit protégée par lui.

Les saluts échangés, on passe dans le grand salon, autre merveille d'art.

On s'est installé (à table), raconte joliment M. Arnaud, comme c'est d'étiquette, par rang de préséance, les hommes et les femmes mêlés. Les princes du sang et les princesses, les d'Orléans, les Condé, les Conti, le comte d'Eu, **le prince aux longues lèvres**, se sont placés à la table du centre. Aux autres tables se trouvent les convives habituels du duc de Penthièvre, ducs et pairs, maréchaux, ministres, ambassadeurs. Jamais on ne vit plus belle assistance. Les deux maréchales, Mmes de Mirepoix et de Luxembourg, Mme de Boufflers, la comtesse de Brionne, aussi belle qu'elle est méchante, ont été invitées avec les Uzès, les Marsan, les

Richelieu, ainsi que les Noailles et les d'Antin, alliés au duc de Penthièvre.

Non loin de la princesse de Lamballe se tiennent ses deux dames, Mmes de Guébriant et d'Aché. Le chevalier du Authier, *fort digne homme, mais triste et ennuyeux*, est placé auprès du chevalier de Lastic, qui a un nez trop long pour être beau, encore que la vieille Mme de Potrie se soit follement éprise de lui. Mme de Parداillon est vêtue avec son habituelle élégance, la marquise de Saluces paraît tout heureuse du mariage récent de sa sœur avec le comte de Faudoas, et Mme de Forcalquier, *la belle comtesse*, comme on l'appelle, semble, ce soir, plus gaie et plus resplendissante que jamais.

Comme à l'ordinaire, dans ces réceptions de gala, les conversations ne consistent guère qu'en historiettes ridicules, en saillies désobligeantes.... On écoute mal, ou plutôt on n'écoute pas du tout. Il faut élever la voix pour se faire entendre, et ce qu'on entend, ce sont lieux communs, dédain de tout, critique irréfléchie.... Et il semble, à plus d'un siècle de distance, que l'on puisse répéter ce qui dut être dit, ce soir-là, à l'hôtel de Toulouse....

L'une jabote comme une pie, dans le langage des filles de l'Opéra, l'autre crève de rire, et Mme de Forcalquier dédaigne tout. La belle comtesse est une honnête personne, mais bête, entortillée, obscure, pleine de galimatias. Ce soir, elle semble s'apprivoiser. Le prince, vous entendez que c'est le prince de Conti, la courtise extrêmement, et Mme de Luxembourg la loue, la flatte, la caresse, l'admire.

Pendant le souper... c'est toute rougissante de plaisir qu'elle — la princesse de Lamballe — dut écouter l'épithalame qui fut récité en l'honneur de son mari :

Un fils en tout l'image de son père,
Vif, tendre, humain, généreux, populaire...

Les conversations qui avaient cessé, pendant quelques instants, après la lecture de l'épithalame, sont devenues bruyantes. Le prince de Conti, fort courtois à l'ordinaire mais qui se battait, après boire, comme un crocheteur, commit-il quelque irrévérence, se montra-t-il trop empressé auprès de la comtesse de Forcalquier ? Le sûr, c'est que ses procédés déplurent. Il y eut des *tracasseries*. Le repas de noces s'acheva dans la gêne, dans la tristesse même, quelqu'un ayant conté que les dames qui avaient conduit la princesse jusqu'au pont de Beauvoisin avaient eu, à leur retour, un temps si affreux que la plupart d'entre elles avaient pris froid et que plusieurs étaient gravement malades.

Cette atmosphère de joie, en dépit de cette note mélancolique, éblouit Marie-Thérèse. Les jours suivants, elle oublie la séparation. Elle est à son bonheur. Un

léger incident, rapporté par Fortaire, va un instant altérer cette parfaite sérénité. Dans les premiers jours du mariage, écrit-il, un filou, en plein jour et à l'heure du diner, s'introduisit dans l'appartement du prince de Lamballe et y vola deux flambeaux d'argent. Quelques jours avant, on en avait déjà volé un chez M. de Penthièvre, qui n'avait pas voulu qu'on fit de recherches ; mais cette fois, le prince crut devoir en prévenir M. le lieutenant de police, c'était M. de Sartine.... Il vint tout de suite lui-même à l'hôtel de Toulouse pour y prendre les premières informations. On lui donna quelques indices, et il ne lui en fallut pas davantage ; il donna des ordres si précis et mit des gens si adroits à la recherche des objets volés, que, dans la nuit suivante, le voleur et les flambeaux étaient déjà en son pouvoir. Très fier de sa découverte, le lieutenant de Sartine annonce au duc l'arrestation. Le duc s'aperçoit alors que le voleur est apparenté à plusieurs familles excellentes et avec lesquelles il est en relations. Il essaye d'obtenir qu'on fasse le silence sur cette affaire. Mais Sartine exige une juste punition. Le duc de Penthièvre insiste pour qu'elle ne soit pas publique. Sartine était un habile homme : il trouva le moyen d'obéir au vœu du duc et de punir cependant le filou.

Jusqu'alors, la princesse n'a rien vu de Paris. Elle ignore les charmes et les perfidies de la ville, qui pour toute l'Europe est la capitale des plaisirs. Les souverains étrangers y sont fêtés et d'aucuns rêvent d'y vivre. On y vient de Bruxelles, de Londres pour assister à un bal, pour entendre un opéra, pour souper. Les Anglais sont en majorité. Le jeu y est en grande faveur, le rubber, en particulier, que l'on commence avant le souper et que l'on reprend après. Surtout, c'est le royaume de l'amour. Les femmes y règnent en souveraines.

Le lien conjugal est dédaigné par le mari et entaché de ridicule. L'amour dans le mariage est considéré comme une anomalie et les jeunes mariés, estimant que le libertinage est obligatoire, s'appliquent à négliger leur femme. L'un d'eux, rapporte M. Maugras dans ses captivantes études sur la société au XVIIIe siècle, déclara avec un cynisme comique : Est-ce ma faute, à moi, si j'aime mieux les femmes que j'aime que les femmes que je n'aime pas. Les jeunes filles qui, bien qu'élevées à l'écart du monde, savent qu'il est de bon ton de ne pas aimer son mari et les parents qui leur ont donné l'exemple, envisagent avec sérénité l'expérience qu'elles tentent. Délaissées et trompées, les jeunes femmes recherchent le consolateur et le trouvent pour peu qu'elles possèdent quelques attraits. Fidèles, on les considère à l'égal de phénomènes. Il est de règle d'avoir un amant, qui n'a sur terre d'autre occupation que celle de plaire. Les puritaines se contentent d'un seul et elles sont en minorité. L'adultère, jugé chose toute naturelle, s'affiche à l'Opéra, dans les salons, partout. On se lie et on rompt, avec une charmante aisance, on passe au suivant et le délaissé ne tarde pas à se consoler de son côté. Le mari, il est vrai, a le droit et le moyen d'exercer d'impitoyables représailles : une simple lettre de cachet suffit pour que soit enfermée l'épouse qui a enfreint ses devoirs. En général, il ferme les yeux, tant que l'aventure ne tourne pas au scandale. Les passades sont entrées dans les mœurs et une liaison, consacrée par le temps, est appelée respectable. En contraste avec tant de légèretés, la tenue réservée est de rigueur dans le monde. Pour se rendre à table, les femmes passent les premières. Il était incorrect d'offrir le bras ou de s'asseoir sur le même sofa. En opposition avec les paroles galantes, les gestes restaient discrets. Un homme n'eût point posé le bras sur le dos d'un fauteuil occupé par une femme. Dans l'intimité seulement, il s'autorisait à présenter la main pour une promenade. Il s'adressait aux femmes à la troisième personne.

Faut-il accuser de cette hypocrisie l'indifférence religieuse à peu près universelle qui se manifeste ? On conserve, bien entendu, les apparences de la foi. On se montre à l'église et on célèbre les grandes fêtes. On estime que la religion est bonne pour le peuple, mais qu'un chacun, pour peu qu'il soit bien né, peut aisément s'en passer et s'en tenir aux marques extérieures. Par contre, on croit aux superstitions et au surnaturel. Mesmer et Cagliostro en donnent le témoignage. En dépit de ses errements et de ses faiblesses, cette société est pourtant chevaleresque. Elle est un pâle reflet de ce qui se passe à la Cour. Gentilshommes et grandes dames y donnent l'exemple de l'éducation accomplie. Tout pourtant y est soumis au plaisir. On y joue furieusement à **cavagnole**, au plus grand amusement du roi qui parfois même paye les dettes. L'art, l'élégance, le goût y rivalisent au milieu d'un fourmillement d'intrigues constantes et de feux d'artifice d'esprit. Lorsque le duc de Guines y présente ses deux filles, rapporte M. Maugras, il leur dit : **Souvenez-vous, mes enfants, que dans ce pays-ci les vices sont sans conséquence, mais que le ridicule tue**. La vraie Cour est celle du Roi et de la favorite. La Reine est isolée. Le Dauphin et la Dauphine ont l'humeur morose. Mesdames, vieilles filles sous leur mantelet noir, se confinent dans leur rôle effacé, sous la coupe des Jésuites, encore que chez elles aboutissent toutes les compétitions et se disputent toutes les rivalités. Louis XV, toujours galant, doué d'une parfaite santé, continue à interpréter les amants. Il vaut mieux que sa renommée : il est indulgent et bon.

Mme de Pompadour, déjà touchée par la maladie lors de son voyage à Choisy, avait succombé le 15 avril 1764. Autour du roi se multiplient les compétitions pour briguer sa succession, quand, en 1765, le 20 décembre, meurt le Dauphin. Ce fut la consternation générale. On louait ses rares vertus, son respect pour son père, son attachement pour sa femme, pour ses enfants, sa belle simplicité. Le roi serait-il touché par l'affliction de la Reine et par celle de ses filles ? Deux partis se disputaient son influence : l'un pour l'entraîner dans de nouveaux désordres en désignant la favorite à son choix ; l'autre pour le ramener à une existence digne de son rang et de son âge, pour le détourner des **beautés de la Cour**. Louis XV eut l'air de goûter d'abord le charme de la famille. Cette interruption, durant laquelle le duc de Penthièvre se rapprocha de la Cour, ne devait guère se prolonger.

Marie-Thérèse de Lamballe avait grandi dans le calme de Turin. Elle admirait le duc de Penthièvre et se croyait par son mariage à l'abri des tumultes. Il fallait qu'elle fût bien naïve pour ne pas soupçonner le mal qui l'environnait, prêt à l'éclabousser. Mme d'Oberkirch affirme que le prince de Lamballe avait une passion pour une autre femme que la sienne. Le duc de Penthièvre soutenait le contraire. Bientôt les faits allaient lui donner tort. Il ne s'agissait pas, au surplus, pour la princesse de discuter son bonheur. De plus graves soucis occupaient son esprit et celui de son beau-père : elle allait être présentée à la Cour, et ce fut la comtesse de La Marche qui reçut mission de l'y conduire le 5 février. Le comte, son mari, ne valait pas mieux que ses semblables. Il vivait séparé de sa femme. La comtesse était laide, si laide qu'il passa auprès d'elle une seule nuit, et cette nuit avait suffi pour le détourner à jamais d'elle et pour vivre auprès de sa maîtresse, une actrice, nommée La Coraline, de la Comédie Italienne. Louis XV reçut avec sympathie la princesse de Lamballe, et il ne cessa de lui témoigner toujours le plus vif et bienveillant intérêt. La Reine lui rendit peu après sa visite chez le duc de Penthièvre, au château de Versailles, aile du midi.

Maintenant que les graves questions — les questions primordiales pour cette illustre famille — étaient réglées, allait commencer vraiment la destinée

conjugale de la princesse de Lamballe. Elle revient à Paris, visite les domaines de son beau-père : elle est heureuse. Le prince se révèle **amant passionné de sa femme**. Elle fréquente le théâtre, la Cour. Elle reçoit le prince de Brunswick retour de Turin, qui lui apporte des nouvelles des siens. Elle dîne au Temple, chez le prince de Conti et, dans le salon des quatre fenêtres — elle ne savait pas que ce souvenir un jour deviendrait tragique pour elle — elle entend chanter Jelyotte et Trial. Le 10 février, relate Bachaumont, elle assiste à la représentation de *La Gouvernante* pour la rentrée de Mlle Molé. À la plus grande joie du duc de Penthièvre, le prince de Lamballe a l'air de subir son influence. Il semble renoncer pour elle aux plaisirs futiles, même **le désir qu'il avait d'élever une petite meute pour courre le chevreuil est totalement passé**. Le 1er juillet, au cours d'une revue passée par le roi à Marly, à laquelle assiste toute la Cour, elle voit, escortant le souverain, le duc de Chartres et le prince de Lamballe. Et elle admire la beauté de son mari. Il lui plaît. Elle l'aime.

Déjà, elle est trahie et bafouée. C'est le duc de Chartres, prétend-on, qui entraîne le prince de Lamballe dans de nouvelles débauches. Son futur beau-frère ne veut pas qu'il laisse de postérité, et il éloigne le jeune mari de sa femme. Est-ce brutalement, est-ce lentement qu'elle est frappée par ce coup mortel ? Elle ne peut plus ignorer cette existence honteuse. Le scandale succède au scandale. Il n'est pas de son caractère de manifester publiquement son chagrin. Il éclate dans sa correspondance avec sa mère. Le 15 mars 1767, elle lui écrit : **Est-ce possible que quelques mois en aient brisé le cours — de mon bonheur — ? N'aurai-je plus que des souvenirs et des larmes ?... Pourquoi faut-il que M. de Lamballe ait réuni tous les moyens de plaisir, qu'il ait échauffé mon cœur de tous les feux de l'amour qu'il me témoignait, pour avoir changé tout à coup ?... J'ai tout employé pour qu'il me conservât les sentiments que j'avais été heureuse de lui inspirer. Serait-ce parce que je ne suis pas encore grosse ? Mais pourrait-il m'en faire un crime ?... D'ailleurs en se séparant de moi, ce n'est pas un moyen de me rendre mère. Je crois bien que je dois ce malheur à celui dont vous m'avez parlé — le duc de Chartres —.... Ils sont liés plus que jamais.... Ce n'est pas que ce personnage n'affecte en ma présence et celle de mon beau-père une extrême réserve.... Il vante le bonheur d'être uni à une femme charmante et vertueuse. Son indifférence — du prince de Lamballe — me tue. Cependant personne n'est informé ; il a toujours à l'extérieur les mêmes égards, et j'ai cru quelquefois surprendre dans ses yeux le regret de ne pas me prouver sa tendresse.... Qui pourrait donc l'en empêcher ? Mais une chose qui m'afflige plus sensiblement encore, c'est que je ne puis douter que la vie qu'il mène altère sa santé. Il tousse fréquemment, je crains que sa poitrine ne s'affecte. Mon Dieu ! si jeune... Mille pressentiments douloureux m'accablent. Ô ma mère ! daignez prendre part à mes chagrins et je les sentirai moins vivement.**

La princesse de Carignan lui répond avec tout son amour maternel et un grand bon sens aussi, le 27 mai suivant : ... Cette intimité avec le duc de C... est bien dangereuse. Vous eussiez dit profiter, comme je vous l'avais dit, du temps où vous aviez un empire qui est le seul que les hommes nous laissent prendre, pour lui dire votre avis. À présent, vu le froid qui règne, ce serait inutile, imprudent. Sa santé est aussi un point bien important ; c'était ce que je craignais. Sa mère est morte de la poitrine ; il faut de grands ménagements ; il est très possible que son médecin lui en ait conseillé, qui causent son changement apparent avec vous. Vous avez bien fait, ma chère fille, de n'en parler à personne ; les hommes n'aiment point qu'on fasse de semblables confidences ; d'ailleurs, je vous dirai la

même chose qu'un des plus grands poètes français met dans la bouche de la confidente d'Agrippine :

Et n'avertissez pas la cour de vous quitter.

Ce moment de froid ne durera pas, si vous n'y opposez que de la tendresse et une conduite irréprochable. Si vous aviez lu les lettres de Bussy, vous y auriez vu une plaisanterie à sa cousine Sévigné qui répondrait assez bien à vos alarmes ; mais il ne serait pas de la gravité maternelle de la citer. Prenez courage, ma chère fille, votre mari vous reviendra plus tendre et plus empressé, et ce sera peut-être un moyen pour me donner un petit-fils que je chérirai comme j'aime sa mère.

Ces exhortations, citées par M. Bertin, lui arrivent alors que de plus en plus s'éloigne d'elle son mari. Le chagrin et la déception déterminent un état nerveux, coupé de vapeurs. Bachaumont écrit... Elle n'a pu voir sans un excès de jalousie marquée son éloignement et ses écarts ; elle a conçu de l'aversion contre les objets les plus méprisables que le prince honorait de son regard : elle en a contracté une mélancolie profonde et des vapeurs combinées. Les médecins à la mode sont consultés par elle. Devant son mal, ils demeurent muets ; ils le déclarent plus moral que physique. Alors, elle a recours à Pittara, un charlatan qui établit sa réputation à coups d'affiches : L'Emplâtre du Sieur Pittara... continue à opérer de très bons effets dans les vapeurs hystériques et les convulsions qui affectent le genre nerveux.... Il ne cause aucune douleur, ni même aucune marque sur la peau.... On l'envoie dans une lettre par la poste.... Il faut affranchir le port des lettres.... Coût du traitement : six livres, franc de port. Plusieurs dames de la Cour en ont essayé et en ont été satisfaites.

Les souffrances qu'il inflige à sa femme n'atténuent pas le cynisme du prince. Quatre mois après son mariage, il est de nouveau la proie lamentable de ses vices. Il débute par une noce basse pour continuer et finir honteusement avec des maîtresses successives. C'est La Chassigne, d'abord, médiocre comédienne du Théâtre-Français. Au moment de son aventure avec le prince de Lamballe, elle a vingt ans. Elle est la fille d'une certaine Marianne-Hélène de Motte, dite Mademoiselle de La Motte, ou encore Belles-Jambes, née à Colmar en 1704. Elle avait elle-même débuté au Théâtre-Français, sous le nom de Mlle Dufresne, le 1er octobre 1722, avait été reçue sociétaire le 21 novembre 1723, pris sa retraite le 1er avril 1759 pour mourir le 30 novembre 1769. La Chassigne était une enfant de la balle chez laquelle le goût vulgaire de la fête l'emportait de beaucoup sur l'amour de l'art. Fidèlement, elle suit l'exemple maternel. Née le 16 janvier 1747 à Saint-Valéry-sur-Somme, elle est sociétaire le 15 mars 1769. Ses préférences pour les voyages la conduisent en Russie, où elle sème des rejetons de boyards sur son passage. Le comte Strogonoff lui sert une rente de 6.000 roubles qu'elle continue de toucher après sa mort. Sous la Révolution, elle jouera au théâtre Feydeau, puis rentrera à la Comédie-Française en 1799, prendra sa retraite le 23 septembre 1804 et mourra, honorée et riche, à Saint-Mandé, le 23 juin 1820. Lors de sa liaison avec le prince de Lamballe — elle n'en est pas à ses débuts, — elle n'hésite pas à annoncer au duc de Penthièvre qu'elle est enceinte. Elle sait que le duc est religieux, dévot même. Elle devine aisément les scrupules que devait éveiller dans son âme un tel événement. Aussi prend-il des informations à bonne source pour constater la vérité et la légitimité du fait. Il octroie à l'actrice sa protection, achète son silence et assure le sort de l'enfant.

Dans la vie du prince, c'est là un simple intermède. Il s'affiche au cabaret avec des filles, les promène en cabriolet, soupe avec Mlle Gendry, de l'Opéra, avec les

demoiselles Rogette et David, avec cent autres. En compagnie du duc de Chartres, de Fronsac, de Jumillac, de Marigny, du comte de Chabot, du vieux comte de Bintheim, du [petit Sabran](#). Alors, éclate le grand scandale qui révélera à la princesse la déchéance de son mari. Il a pour maîtresse la fille La Forest. C'est une créature avide qui déjà compte à son actif de fâcheuses et de nombreuses aventures. Emporté par sa passion, funeste encore que fugitive, le prince en arrive à voler à sa propre femme ses bijoux et à les porter chez sa maîtresse. La police, lancée à ses trousses, va découvrir le larcin et l'arrêter comme recéleuse. Elle court chez le duc de Penthièvre et le supplie de lui accorder son pardon. Afin de ne pas donner suite à l'accusation, il la paye en argent, de la valeur des bijoux qu'il a fait estimer, et la chasse. Le prince de Lamballe est désespéré de sa fuite et cherche à la rejoindre. En cours de route, il courtise Mlle Dubois, du Théâtre-Français, et il mène joyeuse vie avec elle. Il ne rentre plus régulièrement chez lui. Un soir, on le découvre dans un hôtel meublé : il est atteint d'un mal inguérissable à cette époque et que lui a probablement communiqué La Forest. Son état se trouve aggravé par l'absorption des remèdes qu'il a pris. Le duc de Penthièvre, par ignorance ou par une sublime candeur, voit dans le dépérissement de son fils la suite de ses fatigues et de ses excès. Lorsque la Faculté l'édifie sur l'origine du mal, il s'en désole, mais il espère que c'est là un avertissement de la Providence et que cet avertissement contribuera à guérir l'âme de son fils. Bachaumont cependant note que le prince de Lamballe aurait contaminé la princesse et que cette admirable femme aurait oublié sa propre douleur pour songer uniquement à consoler le duc de Penthièvre.

En dépit de la bonté que lui témoigne son père et de la magnifique abnégation de la princesse, le malade, un mois avant sa mort, s'échappe de l'hôtel de Toulouse pour rejoindre la fille La Cour, surnommée La Rousse ou Palais d'Or. À la suite d'une opération qu'elle avait subie à la bouche, elle avait [par l'abus du plaisir perdu plusieurs de ses agréments](#), et en particulier on avait ouvert son palais qui [s'est séparé de sa mâchoire par filtration](#). Elle avait inspiré cette épigramme :

De Keyser craignons les secrets.
De leurs déplorables effets
La Cour, hélas ! est un exemple :
Voulant purifier son temple
Elle a démoli son palais.

Keyser était un spécialiste de certaines maladies, dont le prince de Lamballe également suivait le traitement. Nous devons aux patientes recherches de Paul Robiquet la connaissance de certains traits qu'il a relevés dans une lettre du commissaire Marais au lieutenant de police Sartine. Cette fille est une habituée de Saint-Lazare et elle loge dans une chambre sordide, rue Baillette, où le malheureux prince — car désormais il faut le plaindre plutôt que le condamner — va la rejoindre. À la suite d'une chute de cheval, il fut porté, chaussée d'Antin, chez M. de Vargemont, qui servait dans la légion de Soubise et qui était un ami du blessé. C'est là que, dans un état de décrépitude effrayant, le ramasse le duc de Penthièvre. Le prince s'obstinait à ne pas quitter sa maîtresse ; ayant reçu une forte somme, elle consentit à s'enfuir, ce pendant que son amant, dans un état grave, était transporté à l'hôtel de Toulouse.

Il y fut opéré ; sa situation était presque désespérée. Mourant, il est transféré au Château de Luciennes. Ce château avait été construit par Arnold de Ville, près de la Machine de Marly. La comtesse de Toulouse, à la suite de diverses négociations, l'avait obtenu en viager, en échange du château de Bue. Depuis

vingt-cinq ans, le duc de Penthièvre y séjournait quelques semaines par an. Par l'achat de vignes, il avait agrandi la propriété et avait fait couper les châtaigneraies pour installer un potager. Il menait là une existence de simple gentilhomme. Maintenant, il y soignait son fils. [Il est de fait, écrit la Gazette de France, le 25 avril 1768, que, par les mémoires d'apothicaire, on lui a administré sept livres de mercure, sans compter les dragées de Keyser et autres ingrédients de charlatans auxquels S. A. S. s'était livré d'abord.](#)

Le prince y arriva en avril 1768. On le coucha dans la chambre principale. Le Père Imbert, qui assiste à cette agonie en prêtre accoutumé au spectacle de toutes les misères humaines, s'est installé dans l'appartement voisin. La princesse de Lamballe habite le boudoir du rez-de-chaussée. L'épreuve l'a maigrie. Ses traits se sont affinés. Elle est plus belle, plus femme qu'avant d'avoir souffert. Son âme s'épure. Elle est pleine de pitié et elle veut soigner elle-même son mari. Les médecins inclinent vers une opération radicale et définitive, mais le duc de Penthièvre qui a conservé l'espoir, contre toute évidence, de guérir son fils, et qui souhaite avoir des héritiers, s'oppose à cette décision. La faiblesse du malade s'accroît. Le prince manifeste des terreurs : il aimait la vie et il a horreur de la quitter. Lorsqu'il parle, il ne témoigne d'aucun regret pour ses erreurs. Lui aussi croit sans doute encore à un retour de santé. Mais peu à peu, il comprend la réalité de son destin. Sommé de dénoncer ses corrupteurs, il en cite plusieurs : il tait le nom du duc de Chartres que le duc de Penthièvre ne voudra pas accuser. Le duc a besoin d'être soutenu et la comtesse de La Marche, la princesse de Conti, Mlle de Penthièvre s'empresent autour de lui. Il entend les cris de douleur, les appels angoissés de son fils, auxquels succèdent de longues syncopes. Toute illusion devient impossible.

Le 21 avril, l'agonisant réclame les sacrements que lui administre l'abbé Fourmentin. Le prince exprime en quelques paroles son repentir et le Père Imbert lui donne l'absolution. Maintenant ce sont d'interminables journées et des nuits sans fin qui se succèdent. Ce sont les cruelles variations entre l'abandon de toute espérance et la reprise d'une pensée qui se cramponne à la vie.

Le vendredi 6 mai, par un beau soir, le prince de Lamballe rendit le dernier soupir, expiant ses écarts, s'en allant de ce bas monde avec courage et non sans noblesse. [On ne peut trop louer les sentiments de piété et de résignation que ce prince a montrés... jusqu'aux derniers moments, relate la Gazette de France du 9 mai 1768. La Cour prendra le deuil pour dix jours à l'occasion de sa mort.](#)

Le dimanche 8, dans la nuit, la dépouille du prince fut conduite à Rambouillet. Le cortège — une centaine de pauvres et de valets munis de torches — profila son ombre funèbre sur l'écran des arbres et des champs bordant la route. Des deux carrosses qui escortent le duc, l'un est occupé par l'abbé Fourmentin et son vicaire, et l'autre par le marquis de Basseville. Le marquis de Castellane, premier écuyer, à qui avait été confiée la couronne ducale, était accompagné de gentilshommes montés, d'un page et d'un piqueur. Le lundi 9, à six heures du matin, le convoi arrivait au château de Rambouillet. Le curé, entouré par un nombreux personnel domestique, y recevait le cortège. Le duc de Penthièvre, non plus que les princes du sang n'étaient présents à la cérémonie qui garda un caractère d'une austère et impressionnante simplicité.

Le duc de Penthièvre offrit à Louis XV, qui en fit cadeau à la Du Barry, le château de Luciennes. Le souvenir de la courtisane y supplanta celui du prince de Lamballe.

CHAPITRE III

LA JEUNE VEUVE

L'ABBAYE DE SAINT-ANTOINE DES CHAMPS — SOLITUDE DU DUC DE PENTHIÈVRE — RETOUR À RAMBOUILLET — MARIAGE DE Mlle DE PENTHIÈVRE AVEC LE DUC DE CHARTRES — MARIAGE DU DAUPHIN — PREMIÈRES RENCONTRES AVEC MARIE-ANTOINETTE

L'ABBAYE de Saint-Antoine des Champs était — selon une belle expression de M. Paul Bourget sur les couvents — un *hôpital pour les âmes malades*. De vastes terrains cultivés, qui s'étendaient du faubourg Saint-Antoine à la plaine de Reuilly, l'isolaient de la ville. La construction datait de la fin du XIIe siècle. Entre une double rangée d'arbres, les mains enfoncées dans les larges manches de leur robe immaculée sur laquelle se détachait le scapulaire noir, la théorie des religieuses fidèles à la règle de Cîteaux, venait, aux heures de récréation, y respirer l'air du dehors. Elles se consacraient à l'adoration, dans le chœur de l'église qu'avaient inaugurée saint Louis et Blanche de Castille. Leurs chants se confondaient et montaient en une mystique symphonie pour se briser contre la voûte ogivale et emplir la nef. Cette magnifique maison s'ouvrait à certaines femmes, converties à la dévotion. Elle abritait une vingtaine de cisterciennes qui les recevaient, cependant que les converses, vêtues de bure, veillaient aux travaux matériels.

C'est là que Marie-Thérèse de Lamballe demanda asile à l'abbesse Gabrielle-Charlotte de Beauvau. Après avoir fréquenté le monde profane, celle-ci avait pris le voile. Familiarisée avec l'épreuve humaine, elle fut pitoyable à la jeune veuve de dix-huit ans.

Le printemps faisait s'épanouir les fleurs et s'étaler les feuillages. Les buis taillés, tout luisants, se reflétaient dans l'eau des bassins ; du verger s'exhalait une senteur de fruits, et au potager on avait l'impression de respirer les sucs des racines. À ces splendeurs naturelles, sans doute, elle préférait l'ombre de la chapelle, les vitraux que rendait incandescents le soleil couchant, l'austérité de l'office grégorien dont l'harmonie achevait le rythme architectural, les longues méditations entre les stalles, les tableaux, et les lentes, les silencieuses oraisons, tandis que ses pas, sonnait le creux sur les tombeaux qui jonchaient le sol de leurs dalles, elle songeait à la fragilité du bonheur terrestre.

Les premiers jours qui succèdent à un deuil révoltent tout l'être et même, à l'âge qui était le sien, le cœur s'abîme par un retour sur le passé qu'en vain il cherche à retenir. Les yeux des autres ne la regardaient pas ici : il lui était permis de pleurer toutes ses larmes, ses déceptions, de regretter son pays natal vers lequel l'attirait une cruelle nostalgie, de désirer sa lumière. Ici, la clarté du jour la blessait et l'abîmait. Sur ses lèvres, elle retrouvait le goût du fiel qu'y avaient

laissé des baisers menteurs, et puis, se repliant sur elle-même, se courbant sous l'humilité, elle implorait pour le salut éternel du perfide qui l'avait trahie et qui avait brisé sa destinée. Quel crime avait-elle donc commis pour endurer ce châtement ? Elle avait subi toutes les humiliations ; elle allait les traîner avec elle le long du chemin. Elle restait vivante pourtant et la vie était la plus forte. Elle l'appelait hors de la sépulture dans laquelle elle eût souhaité murer sa jeunesse.

Le duc de Penthièvre s'est retiré à Rambouillet ou sur quelque autre de ses terres. Sa piété inébranlable, retrempee par les épreuves, une fois encore le soutient et il y puise, avec de nouvelles forces, un besoin d'action, le besoin de donner aux moins privilégiés que lui les fruits de sa douleur. Il est de ces êtres rares qui ont de tous temps vécu comme plongés dans la dévotion, qui ne se révoltent jamais contre les duretés du sort et ne l'accusent point d'injustice : il s'en remet à la Providence et, peut-être, avec un inconscient orgueil, croit-il que son fils goûte maintenant un bonheur céleste que lui valent les mérites de son père. Un tel sentiment n'est pas pour ralentir son zèle : il décuple au contraire sa charité. Quels que soient les maux dont il est accablé, il se redresse sous leur fardeau et comprend, par sentiment chrétien, que parmi ses semblables il en est d'aussi cruellement, voire de plus cruellement frappés que lui. Ainsi, par sa souffrance même, il sert encore son prochain.

Bien qu'il eût pris pour page l'exquis et spirituel Florian, qui le secondait par ses jeunes aspirations dans toutes ses œuvres, et bien qu'il eût auprès de lui Mlle de Penthièvre, sa fille, la pensée du duc rejoignait sans cesse la princesse de Lamballe. Auprès d'elle, mieux qu'auprès de personne, il retrouvait la figure de son fils. Elle l'évoquait pour lui, comme épurée, à l'ombre de son visage penché sur l'agonisant. Le prince avait eu une conduite que le duc ne pouvait que réprouver et condamner aussi longtemps qu'il avait été vivant. La mort avait dû effacer les traces de ses fautes et le jugement des humains n'était pas autorisé à se prononcer sur ses errements. Le prince de Lamballe relevait maintenant de la justice divine. Les scrupules du chrétien n'en tourmentaient pas moins la conscience délicate du duc de Penthièvre. Il avait besoin de sentir auprès de lui des vestiges spirituels pour ressusciter l'enfant arraché à sa tendresse. En dépit d'une existence mathématiquement réglée, et en dépit des prévenances dont l'entourait sa fille, la princesse lui manquait dans ses châteaux, dont aucun n'était capable de lui offrir une diversion à ses pensées. Les œuvres d'art qu'ils contenaient et auxquelles sa vue était accoutumée lui semblaient peut-être un défi à son affliction. Elles perpétuaient le souvenir de ses aînés : elles ne lui rendaient pas moins amère l'obsession de l'absent. Alors il se décida à rappeler auprès de lui sa belle-fille.

Avant d'entrer à l'abbaye de Saint-Antoine des Champs, elle avait rencontré l'abbesse dans la vie mondaine. Il est fort probable que celle-ci s'employait à consoler la malheureuse et qu'elle s'ingéniait à la distraire par ses entretiens. Probablement parlèrent-elles des années révolues, des années insouciantes et, pour la jeune femme, lourdes de beaux espoirs. La princesse retrouva un dernier soulagement à s'épancher auprès d'une âme compatissante. Elle avait été rudement meurtrie par la destinée, mais elle avait dix-huit ans.... Peu à peu lui revint le sentiment de ses charmes. Il renaissait avec l'évocation de son enfance choyée, des gâteries que lui prodiguaient ses parents, de Turin sous les caresses du soleil blond ; peut-être songea-t-elle aux fêtes de son mariage, à la traversée des Alpes et au page de Nangis.... Et puis, si elle était germanique par sa mère, encline à subir l'influence de sa mélancolie, son atavisme italien la sauvait du désastre et l'empêchait de sombrer dans le désespoir. Elle était douée de

séductions, elle était toujours capable de plaire, et il n'est point de femme, à l'âge qui était le sien, que ne dût ranimer par un instinct de coquetterie naturelle l'attrait de la vie extérieure. Elle quitta la sévère retraite, non pour se jeter dans les plaisirs, mais pour répondre à l'appel de son beau-père et lui apporter son sourire qui, pour rester pâle encore, n'en répandait pas moins un reflet de sa lumière intérieure. Mlle de Penthièvre se promit d'ouvrir ses bras à la convalescente. Le duc dut refermer les siens sur elle. Florian, qui achevait son poème de *Ruth*, écrit dans la dédicace à son maître :

Pieux comme Booz, austère avec douceur,
Vous aimez les humains et craignez le Seigneur.
Hélas ! un seul soutien manque à votre famille.
Vous n'épousez pas Ruth, mais vous l'avez pour fille.

Et lorsque Marie-Thérèse lui arriva, le duc de Penthièvre conçut l'espoir qu'elle ne le quitterait plus.

Le 13 octobre 1768, elle figura au mariage de son frère Victor de Carignan avec Joséphine de Lorraine et elle y reçut quelques demoiselles du couvent, grâce auxquelles il lui fut loisible de continuer à se montrer bonne dans la vie.

Cet événement lui facilita la transition entre la retraite et la reprise de l'existence mondaine. Heureusement pour elle, la mélancolie n'avait pas encore rongé son âme. Son naturel gai triompha de ses dépressions et lui permit de reprendre des forces. Auprès du duc de Penthièvre à Rambouillet, l'occasion lui est offerte d'apprendre l'art de faire la charité. Il s'appuie sur elle ; elle devient sa fidèle élève. Ensemble ils parcourent les environs, distribuent aux indigents des secours ; Mlle de Penthièvre et sa belle-sœur ajoutent à leurs bienfaits matériels les trésors de leur délicatesse morale. Elles ne se contentent pas de distribuer les aumônes : elles prodiguent les trésors de leurs vertus. Elles savent que la véritable bonté doit s'essayer à se faire pardonner ses actions. Elles se font aimer. On nomme le duc de Penthièvre [Le Roi des Pauvres](#) et sa belle-fille [Le Bon Ange de M. de Penthièvre](#). Cependant, Mlle de Penthièvre a tout juste 15 ans. Elle s'épanouit après sa sortie du couvent de Montmartre. Elle rencontre avec la princesse de Lamballe une compagne, de quatre années plus âgée qu'elle, mais qui a conservé dans son cœur le goût d'amusements ingénus. Elles folâtraient dans le parc ; ce sont rires joyeux et divertissements innocents qui se succèdent. Parfois les surprenant, le duc de Penthièvre s'arrête bienveillant devant le groupe qu'elles forment et considérant les traits de sa belle-fille, réchauffés par la gaieté, il lui demande, en souriant : [Marie, la folle, combien avez-vous aujourd'hui dansé de contredanses ?](#) Ce serait erreur d'attribuer à la légèreté d'un caractère sans mémoire cet attrait naïf pour des distractions enfantines. C'est la vie qui reprend ses droits : une réaction spontanée qui s'opère, c'est peut-être la recherche d'un refuge contre elle-même, contre les idées sombres et morbides qui l'assaillent, c'est aussi un présage du charme dont elle jouira plus tard, en partageant les plaisirs champêtres de la Reine à Trianon. Au surplus, la jeunesse de deux belles-sœurs a des prédilections pour les occupations sérieuses. Si elles se promènent volontiers dans le bourg, qui à cette époque compte 1.500 habitants, si elles gravissent les flancs de la butte du Moulin, c'est pour se rendre dans les mesures minées par la misère ; elles y sont vénérées par les habitants. En elles, tout est pureté. Le dimanche, par le souterrain qui à la paroisse Saint-Lubin relie le château, elles gagnent l'église et elles assistent à l'office. Le duc interrompant sa pieuse journée sur les neuf heures du soir, pour

la recommencer ensuite jusqu'à deux heures du matin, elles soupent en sa compagnie et se couchent après avoir fait ensemble une dernière partie de jeux.

La Cour ne sollicitait guère la princesse de Lamballe durant les premiers mois de son veuvage. Au surplus, la Cour était en deuil. La Reine était morte le 25 juin 1768. Plus tard, au cours de cette même année, la princesse revint fréquemment faire des séjours chez son beau-père, et cette habitude se perpétua jusqu'en 1769.

Mlle de Penthièvre avait voué à sa belle-sœur une affection aussi profonde que si elle avait été unie à elle par le sang. La triste expérience qu'avait faite du mariage Mme de Lamballe n'empêcha point sa compagne de la renouveler pour son propre compte. Ni leurs entretiens, ni les confidences échangées, ni les cruautés du sort n'avertirent le duc : il conclut pour sa fille une union qui devait, pour d'autres raisons, n'être pas plus heureuse que celle de sa belle-fille. Mlle de Penthièvre avait été présentée à la Cour le 7 décembre 1768. Elle était l'unique héritière des enfants de la main gauche descendant de Louis XIV. La maison d'Orléans y gagnerait 3.000.000 de rentes. Enfin le Roi donna son consentement et le mariage de Philippe-Joseph, duc de Chartres, avec Mlle de Penthièvre fut déclaré le 1er janvier 1769. Le duc de Chartres — on louait unanimement ses avantages physiques — passait, sous ses apparences de prodigue pour avare. Il ambitionnait le titre de Grand Amiral qui était celui de son futur beau-père. Il était réputé peu courageux et des quolibets circulaient sur son compte. Plus tard, on dira de lui : *C'est un prince qui revient de la campagne, non de faire campagne*. Ce qui n'empêcha pas le Roi de créer pour lui, le moment venu, la charge très honorifique de colonel général de hussards. Le duc connaissait fort peu sa fiancée. Il l'avait rencontrée une seule fois et lui avait tout juste *donné la main pour la mener à son carrosse*. Quant à ses mœurs, elles auraient mieux convenu à un célibataire invétéré qu'à un homme qui se proposait de fonder une famille. Mais, après la mort du duc de Penthièvre, sa fille serait — le prince de Lamballe étant mort — seule héritière, et cet argument valait son prix. Mlle de Penthièvre était douée d'une aine toute pure que reflétait son visage. Elle était douce. Elle était fraîche. Comme sa belle-sœur au prince de Lamballe, elle apportait au duc de Chartres un cœur prêt à se donner entièrement, et en une seule fois. Il lui offrait en échange son passé, alourdi par les vices, son esprit volage et son cynisme.

Le Roi désirait que Mlle de Penthièvre choisît en toute liberté son mari. Lorsque le duc, son père, lui fit part de la démarche qu'avait faite auprès de lui le duc d'Orléans en faveur du duc de Chartres, elle répondit : *Oh ! papa, tous les princes ont des maîtresses, mais pourvu que M. le duc de Chartres me préfère à toutes les femmes qui l'aimeront, je me trouverai heureuse*. Elle était pleine de bon sens, cette jeune fille. Le mariage fut célébré le 5 avril 1769. Joyeusement, le duc de Chartres enterra sa vie de garçon, conformément au cérémonial, adopté en pareille occurrence par le comte de Fitz-James. Un *souper des Veuves* rassembla les maîtresses du fiancé, ainsi que divers seigneurs à la veille de contracter des engagements semblables. Entre les murs, tendus de noir, les femmes parurent en costumes de deuil, ainsi que leurs comparses. L'usage voulait que, la veille de leurs noces, les hommes se fissent épiler. Le duc de Chartres fut le dernier à se conformer à cet usage. Il y eut de grandes réjouissances, naturellement. Le prince de Conti en particulier tint à commémorer cette solennité. Il était hautain et disert, portait beau et se plaisait, à l'écart de la Cour, en dépit de la sympathie que lui témoignait le Roi, à s'entourer, au Temple, d'artistes et d'écrivains. Intrigant, il savait être aimable et

il réussit à se mériter le surnom de **dernier des Princes**. Cette fête eut lieu dans le parc d'Issy et, à en croire Bachaumont, ce fut une fête délicieuse, point de tumulte, presque en famille. Après le mariage, la duchesse de Chartres se prit de passion pour le théâtre. On l'y vit fréquemment, en compagnie de Mlle d'Orléans, sa belle-sœur.

Les ennemis de la princesse de Lamballe, qui lui ont reproché ses faiblesses, ont négligé de noter chez elle un trait de caractère qui témoigne à la fois de la possession qu'elle était capable d'exercer sur elle-même et de la générosité de son cœur. Le duc de Chartres avait été accusé d'avoir, en l'entraînant dans le désordre, hâté la mort du prince de Lamballe. La jeune veuve ne pouvait pas l'aimer. Son aspect seul suffisait à lui rappeler que, par sa faute, elle avait perdu l'amour de son mari, ce qui peut-être, pour elle, était plus douloureux que de l'avoir perdu lui-même. Néanmoins, surmontant sa répulsion, bravement, elle assista au mariage de Mlle de Penthièvre par tendresse pour celle-ci.

Lorsqu'elle revint à Rambouillet, le duc de Penthièvre l'y accueillit avec une profonde émotion. **Ma fille suivant sa destinée a passé dans une autre maison et m'a quitté, disait-il, mais ma pauvre belle-fille est venue la remplacer dans la maison paternelle en épousant mon fils ; elle l'a perdu ; c'est moi maintenant qui doit lui tenir lieu de tout.** En dépit de ces épanchements, l'existence reprend sur le même rythme, entre le parc, les pauvres, le château, avec pour seul compagnon cet homme de bien dont la dévotion redouble, qui accuse son austérité et son naturel craintif autant que minutieux. Il est infiniment prévenant pour la princesse, il est vrai, mais elle doit se sentir intérieurement loin de lui ; il a des timidités qui la glacent ; il est replié sur lui-même et l'écarte instinctivement de la confiance qu'il s'ingénie à lui inspirer. Elle a secrètement peur de ses jugements ; surtout elle a dix-neuf ans, elle a besoin de jeunesse et, dans ce splendide domaine, elle a froid au cœur, toute seule. Elle cherche sa belle-sœur dans les allées, le long des chemins qu'elles ont parcourus ensemble, en bavardant librement. C'est la perfide tentation de son cœur déçu qui menace de la cloîtrer dans la prison du passé. Peut-être rêva-t-elle un instant de retourner à Turin. Qu'y trouverait-elle ? Sans doute l'amour de ses parents, mais avec la sourde pensée d'être pour eux une gêne. Comment le prince de Carignan lui assurerait-il une situation digne de son rang ? Le duc de Penthièvre lui avait voué toute sa tendresse ; cette tendresse ne lui suffisait pas ; s'imaginait-elle qu'en se remariant elle découvrirait cette stabilité à la poursuite de laquelle elle s'était, dans l'inconscience de ses dix-sept ans, si imprudemment lancée ? Elle était autorisée à épouser seulement un prince du sang et, alors, ce serait à recommencer. Ah ! si certain projet avait abouti....

Ce sont là pures suppositions. On ne trouve point trace de ses rêveries au lendemain d'une intrigue qui s'était nouée autour d'elle. À la Cour, elle avait su plaire. Sa sensibilité y avait paru touchante. Dès 1767, elle s'était penchée sur l'agonie de la Dauphine, attirée vers elle par sa souffrance, comme si sa propre douleur avait besoin de cette atmosphère cruelle pour ne point l'étouffer. Elle lui avait rendu fréquemment visite et, chez elle, elle rencontrait la Reine. Elle fréquenta plus assidûment l'entourage des souverains, si bien qu'après la mort de Marie Leczinska, elle allait être l'objet d'une proposition émanant des proches du Roi et qui, à défaut de l'émuouvoir profondément, pouvait éveiller en elle certaine espérance d'amour-propre, capable de supplanter son désir d'aimer.

Les négociations pour le mariage de Mlle de Penthièvre l'obligèrent à retourner plus souvent à Versailles. Elle fut frôlée, mais non éclaboussée par la corruption

qui l'environnait. Il y avait — paraît-il — des toiles d'araignée au château et des carreaux cassés qui étaient réparés au moyen d'un emplâtre en papier. Ce désordre n'empêchait pas rivalités et intrigues de se disputer les faveurs du souverain. Déjà Choiseul n'était plus tout-puissant auprès de lui. Ses partisans s'ingéniaient à le défendre contre la menace d'une chute. En face de lui se lèvent les premiers rayons qui annoncent l'aurore de Maupeou. Il devait paraître en 1771, et les présents événements se déroulent entre 1768 et 1769. Le Roi se désintéresse de ces querelles dans lesquelles n'est pas engagé l'intérêt supérieur de l'État. Au surplus, l'heure n'est pas aux futilités : le deuil de la Dauphine, de Mme de Pompadour, de la Reine enfin ont troublé sa sérénité ; il y a en lui de l'amertume. De courtes liaisons, auxquelles il n'attache pas d'importance, se sont égrenées le long de son existence, pour n'en pas perdre l'habitude. Ses journées sont rythmées par ses visites chez ses filles : Madame Adélaïde, qui atteint sa trente-huitième année, nourrie de préjugés qu'elle défend avec son caractère despotique, aigrie par de mesquines rancunes, bizarre avec cela, capricieuse ; Madame Sophie, qui ne montre pas beaucoup d'esprit, se tient sur la réserve, dépourvue de beauté ; Madame Louise — Madame Dernière, comme l'appelait Louis XV — qui déjà se prépare à entrer au Carmel. Tant de dévotion était excessif pour retenir un roi, ami des femmes, dans ce que l'on nommait la bonne voie.

Aussi, depuis 1768 a-t-il une nouvelle maîtresse, la Du Barry, de son vrai nom Jeanne Vaubernier ou la Vaubernier. Son amant, Jean Du Barry, dit Le Roué, avait fait d'elle la femme de son frère, puis l'avait vendue à Louis XV qui lui avait conféré le titre de comtesse. Peu à peu, utilisant le prestige de sa beauté, par lequel elle exerçait sur le Roi une fascination qu'elle savait être toute-puissante, par des manœuvres successives, elle avait réussi à ce que le souverain annonçât sa présentation à Versailles. Ce scandale épouvanta Mesdames Royales : il fallait à tout prix l'éviter et opposer à cette femme une rivale, qui, unie à Louis XV par les sacrements, triomphât peut-être d'elle. On songea à un mariage avec l'archiduchesse Elisabeth. Le Roi répondit évasivement : il verrait ; à son âge, il ne lui seyait point de contracter une nouvelle union. Surtout, il voulait que sa femme lui plût par ses charmes. Il eut l'air d'encourager ses filles, mais il les oubliait auprès de sa maîtresse. Il continua à descendre chez Mesdames, et un jour il y distingua la princesse de Lamballe. Quelle grâce est la sienne avec la blancheur de sa carnation et son ravissant visage. Manifestement, Louis XV paraît être séduit par elle. Elle ne ressemble à personne : elle a un air qui n'appartient qu'à elle. Elle s'est montrée, lors des fêtes à l'hôtel de Toulouse, en l'honneur du roi de Danemark, le 18 novembre 1768, belle sous un masque de douleur ; elle est apparue également le 25 novembre, au Palais-Royal, mais elle a des scrupules à jouer les coquettes ; elle n'y a pas l'esprit et ne songe point à séduire. Aux soupers intimes, Madame Adélaïde s'essaye à attirer sur la princesse l'attention de son père ; par ailleurs, Choiseul et Mme de Grammont, sa sœur, sont froissés de n'avoir pas eu assez de part à ce projet : c'est la prédominance des Noailles à la Cour ; c'est la menace d'avoir une reine que Louis XV ne saurait congédier comme une maîtresse et qui régnerait sur lui.

Au surplus, la question fut abandonnée. Cousine du Roi par la main gauche, la princesse de Lamballe ne peut prétendre à un mariage déclaré. Ce serait pour l'archiduchesse Élisabeth un affront que l'Autriche ne pardonnerait pas. Louis XV hésita pourtant. Finalement, devant ces complications, il se décida : il exigea que Mme de Béarn présentât à la Cour la Du Barry, et la princesse de Lamballe retourna auprès de son beau-père. Si elle n'en garda point de rancune et si toute

amertume s'effaçait de sa mémoire, sa mélancolie s'en accrût : elle se voyait condamnée à ne donner à personne un cœur qui ne demandait qu'à aimer. Elle assista au bout de l'an de la Reine, à Saint-Denis, puis elle se cabra devant l'idée de retourner à la Cour. Elle s'y sentait l'objet de la malveillance. Sa santé elle-même y était objet de risée. Mme de Genlis s'en allait, répétant que *la vue d'un bouquet la faisait s'évanouir, ainsi que l'aspect d'une écrevisse ou d'un homard, même en peinture...* Enfin, elle se refusait à s'incliner devant la Du Barry et préféra passer l'hiver à Vernon plutôt que de consentir à cette platitude. Elle revint pour les noces du duc de Bourbon avec Mademoiselle, le 24 août 1770. Le duc avait quatorze ans. On disait qu'il jouait *L'amoureux de quinze ans*. La même année, se produisit l'événement qui allait déterminer le sens de sa destinée : le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, dont on attendait l'arrivée.

On la mariait pour sceller l'alliance ; elle eut contre elle tous les ennemis de l'Autriche : les tantes de Louis XVI, son frère le comte de Provence, ses deux belles-sœurs qui étaient de Savoie, toute la cabale montée contre Choiseul et la Lorraine. Elle forma sa cour avec la coterie autrichienne et rompit, sans réflexion comme sans mesure, avec les ennemis de sa maison. Il aurait fallu au Dauphin une compagne douée de sens politique et qui orientât ses vues sur le péril grandissant qui menaçait la royauté française. Marie-Antoinette, poursuit Albert Sorel, n'avait rien de la femme d'État. Elle était femme, tout simplement. Ce fut son charme et son malheur. Nulle trace en elle du génie tout viril de sa mère, Marie-Thérèse ; nul trait qui rappelle, même de loin, ces têtes carrées à l'allemande, ces tailles un peu épaisses, hommages et lourdes, manifestation cambrées et disposées pour l'armure, comme celle de Catherine II.... Elle était une pure Autrichienne, une princesse toute viennoise. Enjouée, avec une pointe de sensibilité ; trop fière de son rang et de sa naissance, trop dédaigneuse des opinions du monde pour y sacrifier même une étourderie, frivole, au fond, et ne tenant dans les occasions à paraître grave que par un jeu de coquetterie féminine ou par un caprice passager de l'orgueil lorrain ; médiocrement instruite, ne lisant guère, indocile aux conseils, impatiente des propos sérieux et des discours suivis, elle plaçait toute la politique dans les personnes et jugeait les personnes d'après les coteries. Elle n'entendait pas le calcul des affaires. Elle possédait le courage, il lui manquait le jugement. Sa vaillance se dissipait dans la colère et dans les larmes. Mais son cœur était noble, son âme haute : elle avait la passion de l'honneur. Telle elle se révéla, lorsqu'elle devint reine. Ses épreuves, conclut l'auteur de *L'Europe et la Révolution française*, commencèrent avec son mariage. La devise des jours prospères de sa maison, le *Felix Austria nube*, se traduit pour elle en une sanglante ironie. Marie-Thérèse était bonne mère, indulgente et tendre à ses filles adolescentes ; mais sitôt qu'elle les estimait nubiles, elle ne les aimait plus qu'avec un cœur d'impératrice. Marie-Antoinette n'avait que quinze ans quand elle quitta Vienne. Elle ne revit jamais l'Autriche, ni sa mère. La naissance l'avait dotée d'un admirable physique qui s'épanouissait lors de son arrivée en France. Les épaules tombantes, elle était grande, d'une ligne harmonieuse, à laquelle ne nuisait point certaine minceur de sa personne ; les traits de son visage frappaient par leur régularité, le nez aquilin et une sorte d'arrogance royale dans le profil. Le dédain se dessinait sur sa bouche. Elle devait à la pureté de son teint l'éclat de sa beauté. Elle parlait fort incorrectement le français, mais elle rachetait ce défaut par la dignité de son allure et par la majesté souple de sa démarche : *incessu patuit dea*.

Le Dauphin, son fiancé, présente tout l'opposé de son caractère. Il est menacé par l'embonpoint, car il est gros mangeur et il a besoin de sommeil. Son tempérament réclame des exercices physiques, la chasse ou bien le métier de forgeron amateur. Il ne s'occupe pas des choses de l'amour : son âme pieuse s'en détournerait volontiers. Il aurait besoin d'être opéré. On ne lui connaît guère de passions, en dehors de celle qu'il professe pour l'entraînement physique. Il est timide en présence des femmes surtout ; à leur société il préfère la réclusion dans son cabinet de travail où il s'enferme pour l'étude ou pour s'amuser à des travaux d'horlogerie.

Le 16 avril 1770, le comte de Lorges, ambassadeur de France à Vienne, reçut la mission de demander en mariage pour le petit-fils de Louis XV la fille de Marie-Thérèse. La cérémonie religieuse y fut célébrée le 19 avril ; le 24, Marie-Antoinette quittait la Cour. Tout le long de la route, ce fut l'enthousiasme : elle fut fêtée de ville en ville. Accompagné du Dauphin et de Mesdames, Louis XV s'était rendu au-devant de Marie-Antoinette Joséphe de Lorraine-Autriche ; il était parti de Versailles le 13 mai. En costume d'apparat, la famille royale l'attendait. Le 14, le Roi l'avait devancée pour l'accueillir à Compiègne, au pont de Berne. Elle tomba à ses pieds ; il lui sourit, l'embrassa. Seul, le Dauphin ne partageait pas l'enchantement qu'elle éveillait. **La seule curiosité**, remarque Mme Guénard, **lui faisait désirer la première nuit de noces**. C'est dans la pompe royale, splendide, mais froide, que la future Reine de France marche à l'accomplissement de son destin. Une nouvelle cérémonie religieuse l'appela à s'agenouiller entre les murs de marbre blanc, dans la chapelle du château de Versailles. Le soir, on se promena et joua dans le salon d'Hercule et les réjouissances entraînèrent les invités au salon de la Guerre. On soupa, puis Louis XV escorta les jeunes mariés jusqu'à leur appartement. L'archevêque de Reims bénit la couche nuptiale ; Sa Majesté tendit au Dauphin sa chemise de nuit ; la duchesse de Parme remit la sienne à Marie-Antoinette. Ni cette nuit-là, ni les suivantes, le Dauphin ne se montra empressé auprès de sa femme.

Les fêtes, par contre, succèdent aux fêtes. On les prépare à Paris. Le 30 mai, comme la Cour sort, à Versailles, d'une représentation de *Castor et Pollux*, se répand une nouvelle qui terrifie Marie-Antoinette. Sur la place Neuve, à Paris, un bastion, dans lequel se trouvait le bouquet pour le feu d'artifice, s'est enflammé. La foule s'est affolée. L'incendie, qui s'étend aux échafaudages, menace d'encercler les spectateurs ; pris de panique, ils s'écrasent pour fuir le danger. Des hommes, l'épée à la main, se sont frayé un passage : ce fut une véritable boucherie. Des misérables en ont profité pour piller. Un fossé, qui n'avait pas été comblé, s'est empli de cadavres. Il y a 132 morts. Le mariage blanc débute par une journée qui semble déjà prendre des allures révolutionnaires. Vingt-quatre heures de deuil interrompent les réjouissances nuptiales.

Les derniers lampions éteints, voici que s'ouvre pour Marie-Antoinette une ère qui pèsera péniblement sur ses jeunes années. Il faut achever son éducation, comme une écolière. L'abbé Vermond lui est imposé en qualité de précepteur et de mentor. Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche en France, la prend sous sa tutelle. Marie-Thérèse lui prodigue dans ses lettres des conseils et ne lui manifeste aucune sollicitude maternelle ; il faut, pour avoir des enfants, que Marie-Antoinette renonce à monter à cheval. Quelle ironie ! Elle lui reproche ses moindres travers, ses ongles mal tenus, et sa fille n'a le droit de lui répondre que par des lettres dûment contrôlées et en style protocolaire. Elle a pour dame d'honneur Mme de Noailles qui, sans cesse, la rappelle à ses devoirs. Elle est prisonnière entre ces murs, et sa pensée va à sa chère cité de Vienne. Vient-on

la chercher pour une promenade, c'est avec un livre à la main. Aucun visage jeune ne l'entoure : Mme de Villars, sa dame d'atour, a passé l'âge canonique et elle est de santé fragile. L'influence de la Du Barry la révolte, et elle n'a personne à qui se confier. Elle réclame un cœur à qui ouvrir le sien. Il y a Mesdames Adélaïde et Sophie.... Près d'elles, ne rencontrera-t-elle pas de la sympathie ? Elle descend chez elles pour y passer ses soirées. Mesdames prétendent la séquestrer moralement. Madame Adélaïde, avec son caractère fantasque, joue un double jeu : tour à tour, elle s'emporte contre la Du Barry et la ménage. Marie-Antoinette n'entend rien à ces procédés. Elle est simple, elle est naïve, et elle se compromet par ses propos. Il n'en faut pas plus pour qu'elle soit au ban de Mesdames. Lorsque Mme Campan sollicite les ordres de Madame Adélaïde au sujet de la Dauphine, elle répond : **Si j'avais des ordres à donner, ce ne serait pas pour envoyer chercher cette Autrichienne.** Dès son entrée à la Cour, ce sont ses propres belles-sœurs qui l'affublent de ce sobriquet. Il lui restera. Au surplus, ce sera en général de la Cour que partiront les pamphlets qui insulteront à ses plus rares qualités.

Afin de la distraire, Louis XV décide qu'il y aura bal chez elle le lundi. Les femmes y paraissent en dominos blancs, **à plis derrière comme les robes de ville** ; elles sont à petits paniers, à manches flottantes. Marie-Antoinette se sent captive d'un réseau d'intrigues. Pour retrouver le sentiment de sa jeunesse, il lui reste la fréquentation des dames du palais. Elles sont ses contemporaines. Ses deux beaux-frères, le galant comte de Provence et le léger comte d'Artois, encouragent ses relations, et ensemble, ils raillent avec elle ses compagnes, **les vieilles dames de la Cour.** Un peu de gaieté lui revient. Insouciant, elle ne surveille pas assez son langage. Elle ne se défie pas suffisamment de la Du Barry qui a trouvé moyen d'assister à toutes les fêtes en l'honneur du mariage et qui risque de compromettre Marie-Antoinette. Marie-Thérèse, se méfiant du caractère primesautier de sa fille, l'engage à écouter en toutes circonstances Mercy-Argenteau et d'adresser au moins une fois la parole à Mme Du Barry. Mais la Dauphine ne saurait se résoudre à cet abaissement qu'elle juge contraire à sa dignité. Mesdames se mêlent de lui prodiguer leurs avis et l'irritent par leurs susceptibilités. À qui se fier ? À quoi s'accrocher ? De quelque côté qu'elle se tourne, elle se voit épiée ; sa première erreur est guettée et on ne la lui pardonnera point.

On se la représente en contemplation devant le parc ou avançant en silence le long des allées qu'envahissent les ombres vespérales. Elles effacent les contours des arbres, elles épaississent les taillis. Un dernier cri d'oiseau s'échappe des feuilles ; les senteurs du soir avivent sa nostalgie. Elle rêve, elle rêve d'un amour qui l'isolait, loin de ses ennemis ; elle rêve de Vienne et de ses divertissements, de sa musique. Les brises chantent les mélodies qui ont bercé ses premiers émois ; elle songe au maître qui l'a initiée à l'art du clavecin et qui lui a révélé la sérénité céleste des âmes heureuses. Si, un jour, elle pouvait appeler auprès d'elle l'enchanteur, Gluck !

La princesse de Lamballe avait participé, dans la suite du Roi, à l'arrivée de la Dauphine, à Compiègne. Le souverain lui-même l'avait présentée à Marie-Antoinette. Lentement, reculant dans une longue révérence, la princesse s'était inclinée devant elle, paupières et tête baissées. Lorsqu'elle se releva, ses yeux se portèrent sur le noble visage, sur l'expression d'orgueil qu'il trahissait en cet instant, sur l'expression de fierté joyeuse aussi qui se dessinait sur ses traits. Durant cette seconde, eut-elle le pressentiment de l'amitié dévote qui allait,

vingt-deux ans plus tard, aboutir à son sacrifice pour la cause de la Reine ? On ne peut se défendre de croire qu'elle opéra un retour sur elle-même.

Ainsi que l'archiduchesse d'Autriche, elle aussi avait été mariée par procuration. À Vienne, Marie-Antoinette avait entrevu dans un éblouissement cette Cour de France, sur laquelle elle pensait régner par ses charmes. Elle avait connu les mêmes craintes que la princesse de Lamballe, le même frisson l'avait parcourue à l'instant de se séparer de sa mère, puis elle avait traversé, en carrosse, des pays qui la rapprochaient de son royaume, progressant dans une marche triomphale, pour être reçue par Louis XV et par son royal fiancé. Avait-elle eu, elle aussi, l'adorable surprise de voir un page accourir au-devant d'elle, les bras chargés de fleurs, et avait-elle appris, avec ravissement, que ce page était le mari qui lui était destiné ? Ah ! que le sort l'épargne du moins ; qu'elle ignore, après la troublante illusion, la déception qui avait brisé la princesse de Lamballe, que ce règne à venir s'écoule dans le calme de la puissance, dans la beauté de la paix intérieure, dans la sympathie des âmes. Et l'image entr'aperçue la poursuivait sans doute et elle se sentit pour la princesse autrichienne un attrait instinctif : le sang allemand coulait dans leurs veines et un même sentimentalisme, sous le masque de la coquetterie, les rapprochait déjà mystérieusement l'une de l'autre. Une sorte de prédestination les vouait à l'amitié mutuelle. Plus tard, Mme de Lamballe apprendra comment fut brisé l'élan de Marie-Antoinette, entraînée vers son fiancé impassible.

La princesse de Lamballe avait traversé, souriante, quelques heures illusoire de bonheur ; avant de devenir la victime de son mari, elle avait été apprivoisée par ses prévenances ; elle l'avait vu épris d'elle : elle lui devait de savoir aimer et de savoir ce qu'est d'être aimée, si fugitivement que ce soit. Plus tard, il l'avait torturée par la jalousie qu'il lui inspirait, par les humiliations, par le cynisme, mais elle était, grâce à sa souffrance même, grâce au dévouement qu'elle lui avait prodigué dans la maladie, une femme sensible comme un instrument à cordes.

Constamment, au cours de ces journées de fête, elle a rencontré la Dauphine. Elle a figuré à Saint-Denis dans le cortège et participé au souper de la Muette avec la famille royale. Le lendemain, elle est à la bénédiction nuptiale par Mgr de La Roche-Aymon. Elle a été témoin du coucher de Marie-Antoinette. Puis, le 17, elle a assisté à la représentation de *Persée*, et, le 19, au bal de la Cour. Le 30 mai, M. Raoul Arnaud signale sa présence sur la place Louis XV : ayant été invitée dans une loge avec le duc de Chartres et Mme de La Marche, elle a failli être victime de la catastrophe. Sous des auspices de joie et de malheur se formait l'affection de ces deux femmes, appelées à devenir confidentes l'une de l'autre, et qui devait s'achever sur la plus pathétique et sanglante tragédie.

CHAPITRE IV

L'ESPÉRANCE RENAÎT

RETOUR CHEZ LE DUC DE PENTHIÈVRE ET LA DUCHESSE DE CHARTRES —
FÊTES À LA COUR — VISITE DU ROI DE SUÈDE — PREMIERS LIENS AVEC
MARIE-ANTOINETTE — INTRIGUES — MORT DE LOUIS XV

MAI 1768-mai 1770 : deux années ont coulé sur la mort du prince de Lamballe. De nouveau, les bourgeons ont commencé d'éclorre sur les branches ; les parfums légers saturent l'espace, portés par les brises ; les ramages se répondent dans les charmilles. La jeune veuve a souffert par la nostalgie du printemps, prisonnière de l'abbaye de Saint-Antoine des Champs. Levait-elle les yeux, ils rencontraient le mur qui encerclait les jardins. Ses souvenirs, réalité d'hier, l'étouffaient. Pourquoi, se demandait-elle, tant de beautés ? La vie extérieure l'effrayait ; elle reculait devant les larges espaces qui donnaient le vertige à son âme accoutumée au silence des hommes, des choses, de sa propre pensée. Et puis, elle a été tirée de sa torpeur. Elle est sortie du couvent, elle a connu la joie de répandre la bonté, elle a approché les cœurs les plus délicats pour son épreuve, a été détournée de son mal par l'exercice des vertus chrétiennes, peut-être trop élevées et trop sévères pour elle. Cela a duré des mois et des mois : elle n'a pas mesuré le temps ; du lendemain, elle n'attendait rien. Monotone glissait son existence ; elle a joué avec sa belle-sœur, comme une pensionnaire en vacances, mais ses charitables occupations, non plus que ses innocents divertissements n'ont suffi pour créer une diversion à ses réflexions. Et voilà que, obéissant à la volonté du duc de Penthièvre, elle a pris rang dans le cortège de la Dauphine et elle a été le témoin ému de son mariage. Elle a revécu les heures qu'elle croyait à jamais défunt. Le doux soleil répandait sa lumière qu'il mêlait aux lueurs des cierges. Il y avait dans ces solennités une grâce, une harmonie que seule procure l'art achevant l'œuvre de la nature. Les yeux de la triste princesse ont rencontré les prunelles bleues, translucides. Elle a recouvré, avec un sentiment de renaissance, l'effet d'une grâce qui la rend à sa figure première. Dans le cloître, elle avait eu la sensation de n'être pas encore disparue ; ses cendres avaient été réchauffées dans la terre attiédie et elle avait ressuscité par l'instinct le plus fort : maintenant, elle était reprise par la curiosité du lendemain, par une espérance imprécise encore, mais déjà enveloppante et séductrice ; un goût de miel effaçait la saveur d'amertume sur ses lèvres, simplement parce qu'entre elle et une archiduchesse d'Autriche, de son âge à peu près, seule autant qu'elle-même, égarée parmi les intrigues et les flatteries, s'était créé le lien mystérieux de la sympathie spontanée.

L'attention, si discrète qu'elle eût été, dont l'avait honorée Marie-Antoinette, avait suffi pour susciter les jalousies. Aussi bien, les dernières clartés éteintes, la princesse de Lamballe s'engagea de nouveau, d'un pas plus lent peut-être, mais

non moins courageux, sur le chemin de la piété qui la ramenait auprès du père de son mari. Les rumeurs soulevées par les prévenances dont elle avait été l'objet percèrent-elles les murs de l'hôtel de Toulouse ? Elle y resta peu. Après un séjour bref à Versailles, où les convenances l'avaient rappelée, elle partit pour Rambouillet, pour Vernon, pour la campagne aux horizons sans mensonges. Elle était toujours languissante ; les plus légères fatigues épuisaient ses faibles forces. Les visions des jours révolus transfiguraient le monde pour elle et l'obsédaient sans lui peser, comme les mélodies d'un orchestre en sourdine. Inquiété par son état précaire, le duc de Penthièvre décida de l'emmener à la mer, au Havre de Grâce, avec la duchesse de Chartres — le duc, son mari, ayant promis de les rejoindre — et avec la comtesse de La Marche. Le voyage fut différé par une indisposition de M. de Penthièvre.

Est-ce au cours de ces mois que se place une anecdote relatée par Mme Guénard ? Si elle n'est vraie, elle paraît être vraisemblable. Les deux belles-sœurs s'étaient encore rapprochées depuis le mariage de Mlle de Penthièvre. Vêtues de mousseline, coiffées d'un large chapeau, elles parcouraient les environs, à pied. Apercevaient-elles dans un hameau une misérable cabane, elles poussaient la porte et elles y pénétraient. Certain jour, elles s'arrêtent, pareilles à des apparitions surnaturelles, sur le seuil de l'une d'elles : devant un lit qu'elles devinent à travers l'obscurité, trois enfants sont accroupis sur le sol ; l'aîné donne la becquée aux plus jeunes. Elles approchent. Sur un grabat gît un vieillard. Elles l'interrogent, sans lui révéler leur identité. L'homme leur avoue que la paralysie, depuis vingt-sept ans, l'a cloué sur ce matelas, qui ne lui appartient même pas, car, pour payer à la Saint-Martin la rente et la taille de ce qu'il nomme sa maison, il lui faudra le vendre et se contenter de paille. Il a servi trente-quatre ans dans le régiment du duc de Chartres ; il ne sait pas écrire et n'a pu dépasser le grade de caporal. Il a demandé à être transporté aux Invalides, mais un pauvre diable n'a pas la voix assez puissante pour toucher les oreilles des grands ! L'un de ses fils est mort ; les deux autres, chargés de famille, sont incapables de le secourir ; alors il a bien fallu recueillir les trois enfants du disparu, puisqu'ils n'ont plus ni père, ni mère. Peu à peu, il s'est résigné à vendre tout ce qui lui restait : il n'a pas le droit, n'est-ce pas ? de laisser les petiots s'en aller d'inanition. Le cœur serré, les deux jeunes femmes déposent sur ses draps leur bourse et, comme il proteste contre tant de générosité, elles se font connaître à lui. Alors le vieillard les supplie de porter l'une de ces bourses à une voisine qui ne possède pas plus que lui. À travers les larmes qui embuent leurs yeux, elles lui promettent de ne pas l'abandonner. En effet, elles rapportèrent la détresse de ce malheureux au duc de Penthièvre qui, plein d'admiration pour un si grand désintéressement, se chargea de lui et assura sa destinée.

De telles aventures soutenaient le moral de la princesse de Lamballe, mais elle était jeune et, obéissant aux suggestions de son entourage, elle consentit à retourner dans le monde et à la Cour. Lorsque la Du Barry parut, elle s'empressa de partir pour Vernon, afin de n'avoir pas à s'humilier devant la courtisane. Là, elle vécut tranquille, parmi les paysans normands qu'elle aimait et pour qui elle était un objet de quasi-dévotion.

En 1771, le roi de Suède voyage en France et sa venue est l'occasion de fêtes qui se succèdent. Le 9 février, il soupe chez le Roi ; le 12, il assiste à un bal chez la Dauphine ; le 18, on le voit au spectacle qui lui est offert dans le château. Il se rendra également à l'hôtel de Toulouse. Puis ce furent les réjouissances du carnaval ; les lundis, on dansait chez la comtesse de Noailles, qui, en qualité de

dame d'honneur, recevait pour égayer la Dauphine. Elle invitait seulement les personnes que désignaient comme dignes de cette marque leur naissance ou les charges qu'elles remplissaient : le Dauphin, Monsieur, le comte d'Artois, les princes et les princesses du sang. [L'appartement de la comtesse à Versailles était petit et resserré](#), raconte la correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marche.... [Le Dauphin et Monsieur dansaient avec gaucherie](#), tandis que M. le comte d'Artois, élégant de taille et de manière, dansait très bien. Aussi plaisait-il par là à la Dauphine qui était très sensible à la grâce. En général, la tournure chez les hommes, la figure chez les femmes ne lui étaient pas indifférentes ; elle riait et se moquait de tout ce qui était laid et maussade. Il ne faut pas oublier qu'elle était encore bien jeune alors. Aussi longtemps que ces bals durèrent, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Louis XV, il n'y eut que Mme la princesse de Lamballe qui parût avoir part à l'amitié de la Reine. C'est là, en particulier, qu'elles apprirent à sympathiser par les similitudes de leurs destinées.

L'hiver était froid. Il neigeait et la neige durcie formait des pistes excellentes pour les traîneaux. À la Dauphine s'offrirent de nouvelles réjouissances, qui se renouvelèrent en 1776 et qui prirent durant cette saison-là leur grande vogue. En 1771, ces courses donnèrent [aux spectateurs émerveillés comme une vision des mœurs et des poésies du Nord](#), dit joliment Lescure. Elles entraînaient les promeneuses — chaque seigneur étant chargé de diriger un traîneau — dans les forêts environnantes et jusque dans Paris. Attelés en poste, les traîneaux glissaient avec à peine un léger sifflement. Sur leur passage, se formaient des attroupements, étonnés par l'apparition des dames sous leurs fourrures, parfois masquées, et entourées d'une brillante escorte d'écuyers, de pages. La Dauphine y prenait un plaisir extrême. L'air vif rehaussait l'éclat de son visage mieux que les fards et, ayant auprès d'elle sa chère Lamballe, elle riait, ses lèvres rouges découvrant ses dents, la tête renversée en arrière, présentant avec sa compagne l'image de la jeunesse dans son royal épanouissement. Rentrée au palais, elle retenait à sa table les dames qui avaient participé à la randonnée, ce pendant que les hommes prenaient à part leur repas.

La princesse de Lamballe devint vite la préférée d'entre les amies de Marie-Antoinette. [Mme de Lamballe](#), dit finement M. Albert Flament, [plaît à Marie-Antoinette, parce qu'elle retrouve l'image de son sort dans le sien, et puis, pour ces premières phrases échangées en italien, un regard bleu très doux, un grand air de faiblesse....](#) La Dauphine avait, avant de la connaître apprécié pour leur esprit la duchesse de Perquigny, Mme de Saint-Mégrin et Mme de Cossé : elle trouva plus de joie à goûter la tendresse de sa nouvelle compagne. Cette intimité ne plaît qu'à moitié à Mercy-Argenteau. Il dénonce la princesse de Lamballe à Marie-Thérèse comme trop disposée à flatter les caprices et les fantaisies de la Dauphine, qui la reçoit fréquemment seule. Il n'y voit, de prime abord, rien à redire du point de vue politique : sans doute, la princesse de Lamballe est piémontaise, mais elle ne semble pas spécialement liée avec Madame, non plus qu'avec Madame d'Artois. L'habile ambassadeur n'en ferme pas les yeux pour cela. Il continue à surveiller de près ce qu'il nomme [une affection toute particulière pour Marie-Antoinette](#) et renseigne Marie-Thérèse qui voulait être tenue au courant. En attendant, la princesse de Lamballe, bien qu'habitant l'hôtel de Toulouse, franchit quotidiennement la distance qui la sépare de Versailles et, de son côté, la Dauphine se rend constamment à Paris. Ensemble, elles parcourent les foires, les salons de peinture ou encore elles se promènent dans les jardins du maréchal Biron. On les voit, pour la cérémonie du Jeudi saint, dans

la chapelle de Versailles. Elles se rencontrent également à Fontainebleau, partout où quelque motif attire la future reine de France, sa suivante est sur ses traces.

La Dauphine occupe sa pensée. C'est que jusqu'alors, et depuis son mariage, aucune affection n'avait gagné son cœur par des affinités correspondant à son âge et à ses goûts. Celle-ci lui procure l'occasion de s'y consacrer. Il y a ainsi, chez certains êtres privilégiés, un besoin de dévouement qui s'impose à eux et qui seul leur donne les joies complètes auxquelles ils aspirent. Sans doute, la princesse de Lamballe avait trouvé le duc de Penthièvre à qui elle s'était sacrifiée d'ailleurs. Mais en même temps qu'un second père, le noble seigneur était un exemple pour elle. Il était peut-être trop haut pour cette nature dont toutes les actions, bien plus que du devoir, s'inspiraient de la tendresse. Elle n'était pas une héroïne de Corneille, marchant à la mort pour une grande cause à laquelle elle eût offert son sang : elle était un personnage de Racine, tout d'impulsion, qui ne compte pas avec la vie, quand ses passions sont en cause. Elle avait connu, d'autre part, l'amitié de sa belle-sœur qui jamais ne la quitta. Le mariage avec le duc de Chartres ne les éloigna pas l'une de l'autre : il les rapprocha même, mais par la douleur plus que par le bonheur d'une mutuelle intelligence. Malgré elle, la princesse de Lamballe devait éprouver de l'aversion contre le duc de Chartres et il devait lui souvenir de ce qu'il avait causé, hâté du moins la mort de son mari. Elle ne pouvait pas, devant sa femme, s'exprimer sur lui en toute liberté, ne serait-ce que par crainte de la détourner de lui. Ces sortes de représailles n'étaient pas dans son caractère. Enfin, une manière de contrainte pesait sur elle dans sa famille. De quel côté qu'elle se tournât, elle y était plus ou moins prisonnière de principes ou de lois morales. La fantaisie bridée ne pouvait pas s'épancher dans ces palais et châteaux. Tandis qu'auprès de la Dauphine, c'était une manière d'affranchissement, des gamineries pour rompre avec l'étiquette, des fuites pour échapper au contrôle de la Cour, un jeu de cache-cache avec les guetteurs et observateurs des moindres faits et gestes, de charmantes confidences qu'elles murmuraient, parfois en effaçant du bout de l'ongle une larme qui brillait au bord de leurs cils. Aussi bien, la campagne de pamphlets qui, quelques années plus tard, devait s'acharner contre elles et essayer de les salir, n'est pas fondée sur des faits nettement établis : dans ces sortes de procès, le doute profite à l'accusée. Le passé plaide en faveur des deux princesses ; leurs révoltes contre ces accusations, leurs attitudes et la franchise de leurs sentiments leur méritent la sympathie.

La princesse de Lamballe était innocente. Toujours elle avait eu à redouter les contrecoups de l'existence, que ce fût avec les trahisons de son mari ou avec la vertu du duc de Penthièvre ; elle avait à craindre un retour sur elle-même qui la rejetterait au bord du gouffre. Avec Marie-Antoinette, c'était l'enchantement de partager ses émois et ses divertissements de princesse. La Dauphine lui confiait-elle ses secrètes tristesses, la déception que lui causait l'attitude du Dauphin, les désenchantements de ses espérances ? Elle se plaignait, assure-t-on, à Madame Adélaïde d'être encore la fiancée intangible de celui qui aurait dû être son mari. La princesse de Lamballe peut-être la devinait-elle et, avec son intuition de femme, la comprenait : le sort de la Dauphine était l'opposé de celui que la destinée lui avait réservé à elle-même. Elle avait eu un mari empressé à lui prouver l'attrait qu'il subissait, avant de la délaisser. Marie-Antoinette voyait le Dauphin indifférent à ses charmes et, par son indifférence même, d'une déconcertante fidélité. Et tout en plaignant la jeune veuve, elle enviait son sort. **Quoique cela soit terrible, mande-t-elle à Marie-Thérèse, je voudrais pourtant en être là, mais il n'y a encore aucune apparence.** Certainement, elles parlaient de

l'amour, en femmes qui, sans qu'elles y prissent garde, ont l'esprit plein de ses hantises. La princesse de Lamballe a une expérience, la cruelle expérience qui l'a portée de la volupté au dégoût. Marie-Antoinette, anxieuse et coquette, sait qu'elle peut plaire, ne demandant qu'à conquérir un cœur, en effeuillant les pétales de quelque fleur d'Allemagne.... Et la vie continue avec ses fêtes, les échos de ses orchestres, alternances de nostalgies et de gaietés folles.

Avant de quitter Turin, la princesse de Lamballe avait promis au roi de Sardaigne de s'employer au mariage de ses petites-filles avec des princes français. Elle vanta leurs mérites à la Dauphine qui intervint auprès du Roi et collabora de la sorte au mariage de Joséphine-Elisabeth de Savoie avec le comte de Provence, et, plus tard, à celui de Marie-Thérèse de Savoie avec le comte d'Artois. Mme de Lamballe fut émue de voir une princesse de sa race prendre rang à la Cour de France, mais nulle intimité ne se forma entre elles. Louis XV présenta en personne la princesse de Lamballe à la future comtesse de Provence et elle assista au souper. En juin 1771, elle suivit la procession du Saint Sacrement.

Cependant approchait la naissance de l'enfant attendu par la duchesse de Chartres, pour le plus doux bonheur du duc de Penthièvre. Enfin il aurait à chérir un héritier de son sang et qui rendrait à sa fille un semblant de joie qu'elle avait perdu. Le 10 octobre, l'enfant vint au monde : il était mort.

La princesse de Lamballe avait pris l'habitude du chagrin ; elle avait acquis également la manière de le surmonter ; et puis elle se devait à la Dauphine. Le 31 décembre 1771, elle était retenue à souper chez elle et, en l'accompagnant, elles éblouirent Versailles et Paris par leur beauté.

De son côté, le Dauphin estimait toute naturelle cette intimité croissante. Il jugeait l'amie de la Dauphine simple, franche et ne s'opposait nullement à ce que Marie-Antoinette songeât à s'attacher la princesse dans l'avenir par quelque emploi.

Marie-Antoinette, en effet, désirait distraire sa compagne : une existence oisive était néfaste pour cette âme prédisposée à la morbidesse et encline à opérer de cruels retours sur elle-même. Un nouveau mariage peut-être la sauverait.

La comtesse de Brionne, amie de Choiseul et rattachée à la Cour d'Autriche en qualité d'alliée, souhaitait ardemment que fussent reconnus ses enfants et elle songeait à marier dans ce dessein son fils, le prince de Lambesc, grand écuyer de France. Il était bien fait de sa personne, il était beau et, de plus, apparenté aux Rohan, il était frère de la princesse Victor de Carignan. Toutefois, en épousant le prince de Lambesc, la princesse de Lamballe cesserait d'être princesse du sang, et jamais le duc de Penthièvre n'aurait **accepté** cette déchéance pour sa belle-fille. L'idée du mariage fut abandonnée.

En 1772, la princesse s'éclipse de la Cour. Peut-être suivit-elle la duchesse de Chartres à Forges-les-Eaux. En 1773, elle reprend sa place. C'est le mariage du comte d'Artois avec la princesse Marie-Thérèse de Savoie qui consacre le double rapprochement entre les deux Cours. La comtesse est douce, timide ; elle se lie avec la Dauphine et se plaît en compagnie de Mme de Lamballe qu'elle reçoit et qui passe l'hiver à Paris, un brillant hiver où elle fréquente les spectacles. Cependant la duchesse de Chartres donne le jour au duc de Valois. Florian, le 29 octobre 1773, annonce la nouvelle au duc de Penthièvre par une lettre signée **Polichinelle**.

C'est la période la plus heureuse de la vie de la princesse. Elle se meut dans l'ombre de Marie-Antoinette. Elle est l'élue d'entre les élues. Elle ne la quitte plus. Enfin, elle a un cœur à qui se confier, une créature humaine à chérir de tout son être désintéressé et elle se sent prête à se sacrifier pour elle. Elles se promènent en traîneau ; elles soupent ensemble. Des rires fusent, pour des riens. En avril 1774, elles sont l'une près de l'autre pour entendre l'*Iphigénie* de Gluck qu'enfin Marie-Antoinette réussit à imposer, et pour elle, c'est une victoire.

Mais voici que dans cette féerie se dessine le premier nuage précurseur du cataclysme qui, dix-huit ans plus tard, va engloutir le trône de France. Louis XV avait assisté à la première représentation de l'opéra de Gluck et s'était rendu ensuite à Trianon. Quelques jours plus tard se manifestèrent les symptômes de la petite vérole. Le 28 avril, on le ramena à Versailles, et, au cours de la nuit du 30, la maladie se déclara. La Cour fut éloignée de sa chambre. La Dauphine n'a pas le droit de pénétrer chez lui. Seules, Mesdames, dédaignant la contagion, en franchissent le seuil. Le 4 mai, le Roi, écartant Mme Du Barry, appelle à son chevet le cardinal de La Roche-Aymon. Il lutte contre la mort et cherche à se réconcilier avec Dieu. L'abbé Mandoux reçoit sa confession et lui administre les sacrements. Le 9 mai, les médecins espèrent le sauver, et le 10, il rend le dernier soupir. Mesdames ont pris le mal, mais elles sont épargnées.

La duchesse de Chartres fut si affectée par cette mort, que sa belle-sœur dut l'emmener chez le duc de Penthièvre.

Marie-Antoinette allait être Reine ! Ce dut être la première pensée de la princesse de Lamballe. Elle songeait seulement à ce qui pouvait donner de la joie à son amie et ne s'imaginait pas qu'il en pût résulter du malheur pour elle.

CHAPITRE V

LA JOIE DE VIVRE

FAIBLESSE DU ROI POUR LA REINE — PREMIÈRE SÉPARATION DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE D'AVEC LA REINE — EN BRETAGNE — VISITE DU PRINCE DE CARIGNAN À LA COUR DE FRANCE — SURINTENDANTE DE LA MAISON DE LA REINE

EN 1774, moins que quiconque, la princesse de Lamballe se soucie de la politique. Elle est à la jeune Reine de tout son cœur. Elle n'oublie pas les malheureux, elle entend les servir, en intervenant en leur faveur auprès de la souveraine. Marie-Antoinette parfois a l'air de lui opposer une certaine résistance, mais c'est pour se donner le plaisir de céder : elle est sous le charme et elle aime [cette éloquence persuasive qui la rendait si intéressante](#). Et puis elle a toujours peur que le duc de Penthièvre la lui enlève et elle veut la retenir à Versailles.

Cependant les calomnies n'épargnent pas la Reine ; dès 1774, on lui prête des amants. On prétend que le Roi la néglige et qu'il tolère ses fantaisies. On prétend, sous le manteau, qu'elle a tiré de son expérience conjugale un désir de s'éloigner des hommes et de s'abandonner à ses sympathies pour ses amies.

Dès le 31 mai 1774, le Roi lui a donné Trianon. L'affection de Marie-Antoinette pour la princesse de Lamballe s'y accuse. Elle se costume en fermière ; elle s'entoure de sa cour particulière. Elle-même conduit le cabriolet qui la mène au hameau avec sa fidèle suivante. Bachaumont décrit complaisamment, le 8 juin 1774, la galanterie du Roi envers sa femme. [Elle acceptait le Petit Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité](#). D'autre part, Mercy-Argenteau se plaint à l'Impératrice Marie-Thérèse de ce que l'installation du Petit Trianon absorbe complètement la pensée de la Reine. L'Impératrice — c'est M. Bertin qui le relate — répond par cette boutade : [Je suis de plus en plus convaincue de ne pas m'être trompée sur le caractère emporté pour les dissipations que je supposais depuis longtemps à ma fille](#). L'amitié que porte Marie-Antoinette à la favorite aussi la préoccupe, et son correspondant lui fournit à cet égard des détails. Les deux jeunes femmes sont inséparables. Au surplus, la princesse de Lamballe affecte un [caractère fort honnête, éloigné des intrigues et de tout inconvénient](#). Elle est douce et elle est agréable. Enfin — et surtout — encore qu'elle soit piémontaise, elle n'est [aucunement liée avec Madame d'Artois](#). Après cela, il n'appuie guère sur [certains abus](#) et se contente de les signaler.

Bien que la princesse de Lamballe ne quitte pour ainsi dire pas la Reine, elle ne figure pas, le II juin 1775, aux cérémonies du sacre, à Reims. Sans doute était-elle retenue auprès de la duchesse de Chartres, à la veille de mettre au monde le

duc de Montpensier. Après cette naissance, elle rejoignit le duc de Penthièvre à Anet. Bientôt elle allait rentrer en scène.

Les Parlements mettaient obstacle à l'exercice de l'autorité royale et s'agitaient. Ils avaient fort irrité l'humeur de Louis XV. Maupeou s'était servi d'eux pour machiner la disgrâce de Choiseul. En 1774, Louis XVI, redoutant la répercussion de ces troubles sur la Bretagne, demanda au duc de Penthièvre de présider les États de cette province. C'était un heureux choix. Le duc accepta et il décida, pour le seconder, d'emmener sa belle-fille. Avant de quitter Paris — ce qui fut un crève-cœur pour elle, — elle assista au mariage de Madame Clotilde, sœur de Louis XVI, avec le prince Emmanuel de Savoie, beau-frère de ses sœurs. Madame Clotilde a-t-elle deviné la qualité des sentiments que saura lui témoigner la princesse de Lamballe ? Elle lui confie ses secrètes angoisses à l'instant de quitter son pays natal, et la jeune veuve, mûrie par la plus cruelle des expériences, lui répond en laissant parler son cœur intuitif qui désire ne pas l'attrister, et qui pourtant, sous une ombre discrète d'amertume, lui laisse voir les illusions détruites sur le charme des princes français qu'elle a subi jusqu'au martyre : Je sais que le préjugé est en faveur de votre nation, et ce fut ce qui me fit quitter mon pays avec moins de regret, mais les qualités agréables ne sont pas les seules nécessaires pour un mari. L'hymen est une société pour la vie ; l'estime est ce qui la rend heureuse, et je vous assure que vous ne pourrez refuser la vôtre au prince de Piémont. Jamais, peut-être, ne déclara-t-elle avec plus de sincérité la souffrance latente qu'elle traînait dans sa destinée. Ces mots trahissent tous ses rêves de jeune fille, à peine sortie de l'adolescence, ses anxiétés au moment de s'arracher au foyer de ses parents, ce qu'elle demandait au mariage, un bonheur calme, un bonheur bourgeois, dirions-nous aujourd'hui, un bonheur tel que sa mère, avec son atavisme germanique, le lui avait décrit et qui cherchait à s'établir sur un grand amour mutuel. Elle exprime aussi cette idée, hélas ! si contraire à celle de son époque, l'idée que l'amour ne saurait être disjoint d'une estime qui l'ennoblit et, à défaut de passion, le désir de se respecter entre époux. Elle en est arrivée à cette conclusion, la malheureuse femme, à cette conclusion raisonnable, à cette conception si tranquille, à cette réduction de l'idéal et elle la préconise par résignation. Il perce aussi sous ses encouragements on ne sait quel doux orgueil. Il doit y avoir quelque chose, non de malicieux, mais de tendrement fier pour ceux de sa race : les Français, a-t-elle l'air d'insinuer, ont pour eux la séduction qui justifie leur renommée dans l'univers. Mais ils sont inconstants et il faut les chérir jusqu'à vouloir souffrir par et pour eux.

Les princes du Piémont, sans doute, sont doués de moins d'attraits. Toutefois, la sœur même du Roi de France peut rencontrer auprès de l'un d'eux la sécurité du foyer. C'est quelque chose dont elle a été privée, et elle l'envie. Que Madame Clotilde soit heureuse par un seul homme qui sera un mari à sa dévotion.

Le 27 août, depuis l'appartement du Roi elle assiste, comme du haut d'un promontoire, au départ de Madame Clotilde. Elle doit évoquer les régions que traversera la fiancée pour rejoindre Turin, l'entrée dans la cité, le peuple en délire, l'accueil du roi ; le prince et la princesse de Carignan seront témoins de ces fêtes, et à travers la distance ils essayeront de se représenter quelle est la vie de leur fille. Ce qu'elle a enduré est pire, plus lourd, plus impitoyable qu'ils ne peuvent se le figurer. À certaines heures, elle se sent seule, désespérément seule....

Pourtant, à la Cour de France, elle est aussi heureuse qu'elle peut l'être, et ce bonheur il va falloir l'interrompre pendant des jours interminables, parce que son beau-père a reçu la mission de partir pour l'austère Bretagne et qu'elle-même a été priée par lui — ce qui est plus impérieux qu'un ordre — de l'accompagner. Elle n'est pas une femme **de devoir**, elle n'est pas l'esclave des principes : elle se plie exclusivement aux injonctions de ses affinités sentimentales. Pour elle, tout sacrifice sera d'autant plus élevé qu'il sera un sacrifice d'amour, fait à l'amour.

Que savons-nous, d'après les documents précis, de cette crise liminaire ? L'histoire est sobre de détails. Les adieux d'avec Marie-Antoinette furent douloureux. Il y a dans l'excès même de leurs sentiments quelque chose, au fond, de très naturel. La plupart des femmes sont enclines à exagérer dans un sens ou dans un autre leurs impressions. Chez des impulsives, telles que Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe, ces débordements s'expliquent aisément. La Reine est Viennoise : **une emballée** ; elle a débarqué en France la tête pleine de rêves, et elle a été déçue. La princesse de Lamballe s'est accrochée à elle. C'est une grande nerveuse. Elle réagit péniblement contre les surprises de la vie. L'une et l'autre ont dû verser, conformément aux usages de l'époque, **des torrents de larmes**. Entre femmes, l'amitié peut être tout aussi loyale qu'entre hommes, avec, sans doute, de la coquetterie en plus qui fait apprécier la beauté et provoque l'agrément de se savoir douée de séduction et admirée. Il y a aussi, inconsciemment, l'anxiété devant les menaces de trahisons ou de perfidies, la crainte de se retrouver le lendemain adversaires aussi irréductibles qu'amies inséparables la veille. Ni Marie-Antoinette, ni la princesse n'avaient de doutes l'une sur l'autre ; déjà elles avaient pris l'habitude de vivre attachées à la même chaîne, et lorsqu'il fut question de se séparer, serait-ce pour une durée limitée, il sembla que celle qui restait, comme celle qui s'éloignait, dût être condamnée à l'exil. Il ne s'agissait pas de résister : le Roi avait parlé ; le duc de Penthièvre avait à prévenir ses volontés ; la princesse de Lamballe à se soumettre sans murmurer.

Le duc de Penthièvre avait été gouverneur de la Bretagne jusqu'en 1747. Il avait abandonné la province, en la laissant dans une situation calme et excellente. Dès 1764 et 1765 éclatèrent quelques troubles. Ils avaient leurs origines dans les querelles qui s'étaient manifestées en 1758 et aggravées en 1765, date à laquelle le Parlement de Rennes fut suspendu dans ses fonctions. Louis XV, sous l'influence de Maupeou, convoqua les Parlements. En Bretagne, M. d'Aiguillon était lieutenant général et optait pour la manière forte ; M. de La Chalotais, procureur général du Roi, son adversaire, fut fait marquis : il était susceptible et ne pardonnait pas les bons mots que l'on répandait sur son compte. La Bretagne jouissait du privilège qui était accordé à elle seule et qui remontait au mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Elle payait à titre de dons les impôts qui, dans les autres provinces, étaient simplement levés. Elle entendait ne pas y renoncer. La population indépendante se rebiffait contre les menées du duc d'Aiguillon, qui prétendait la mater, sans autre forme de procès. N'était leur haine séculaire contre l'Angleterre, les Bretons eussent appelé à leur secours les Anglais. La guerre civile était sur le point d'éclater. C'est alors que Louis XVI chargea le duc de Penthièvre de rétablir la paix et **de tenir les États de Bretagne** et lui donna pour instruction : **Faites-moi aimer**. Le programme n'était pas compliqué ; il n'en était pas moins difficile à réaliser ; Louis XVI n'étant pas personnellement connu, cependant que le duc de Penthièvre jouissait d'une grande popularité. La Reine consentit, non sans peine, à ce que la princesse de Lamballe le rejoignît quelques jours après son départ.

Le duc arriva, le 17 décembre 1774, à Rennes, incognito. Il aimait la simplicité et, selon le vœu qu'il en avait exprimé, la noblesse ne vint pas au-devant de lui. Des illuminations inévitables l'accueillirent toutefois. Le 20 décembre, la princesse de Lamballe fait son entrée à Rennes, saluée par les applaudissements, ainsi que par le marquis de Serent et l'Evêque. Elle plaît par son élégance, par sa grâce, par son affabilité. Déjà on la considère comme la personne la mieux désignée pour opérer un rapprochement entre la Bretagne et le Roi. Elle s'adapte aux coutumes locales. En compagnie de son beau-père, elle traverse à pied la ville pour visiter les différentes églises. Ils édifient la foule par leur piété. Des galas **homériques** célèbrent leur passage. Le duc de Penthièvre offre des banquets à tous les ordres de l'État. Il obtient que, sans déroger de ses privilèges, la Bretagne se plie de bonne grâce aux exigences du Roi. Il disait : **Je ne veux point d'honneur, je ne veux que des cœurs**. Et, par la voix de leur évêque, les Bretons répondaient : **Ils sont à vous**. Le lundi 9 janvier, les députations demandaient au duc d'accepter un présent de 100.000 livres, et à la princesse de Lamballe des diamants de même valeur. Ils refusent. Métra rapporte que, pour commémorer la pacification, les comédiens jouèrent une allégorie : *Le Couronnement du Roi*, dans laquelle le duc de Penthièvre trouve des allusions à Louis XV qui lui déplaisent, car il vénère sa mémoire. Il réussit à ne pas froisser, serait-ce par ses bienfaits, cette noblesse bas-bretonne, qui était particulièrement fière, jusqu'à s'en montrer ombrageuse. Mme de Lamballe ne cesse de le seconder. Elle n'était nullement douée d'esprit politique et n'avait aucun goût pour les combinaisons d'aucune sorte ; elle n'était pas réputée supérieurement intelligente ; elle était bonne et elle devait à son intuition, mieux qu'à ses autres facultés, un tact et une finesse qui ne la trompaient pas. Qu'aurait-il servi de raisonner avec cette race taciturne ? Les Bretons souffraient dans leur âpre dignité ; ils souffraient aussi par des misères matérielles : une charité qui savait s'ignorer elle-même, plus que l'habileté et la discussion, serait efficace pour atténuer les rancœurs et pour panser les plaies de la misère. Le duc de Penthièvre et sa belle-fille s'y employèrent avec autant de douceur que de dévouement. Il y avait, parmi cette petite noblesse, des pauvres, réduits à exercer la profession de porteurs de chaises pour ne pas mourir de faim. Le duc recueillit leurs enfants, la princesse de Lamballe se chargea de les placer à Saint-Cyr ou à l'École militaire. Au nombre des marmitons engagés par les officiers du duc, il y a un adolescent dont la princesse distingue le joli visage et les manières plus raffinées que celles de ses compagnons. Elle l'interroge : il s'appelle Jean. Il n'a plus ni père, ni mère. Il est seul. À son âge, il ne peut songer à travailler la terre. Il avoue que son grand-père lui a laissé une liasse de parchemins qu'il ne parvient pas à déchiffrer. Mme de Lamballe exprime le désir de les voir. Elle les examine avec le duc de Penthièvre et ils découvrent que ce jeune garçon avait eu pour aïeul Jean III, fils d'Artus III, duc de Bretagne, mort en 1341. Ce Jean III avait eu un bâtard qui ne put lui succéder aux États, et le jeune Jean descendait de lui en ligne directe. Ses protecteurs le placent au collège de Rennes et ne cessent plus de s'occuper de lui.

Quelquefois, la princesse de Lamballe ne peut se défendre de certaine malice devant l'extrême bonté du duc de Penthièvre. Un jour, dans son cabinet de travail, elle assiste à la présentation d'une femme dont la laideur lui inspire une sorte de répulsion. Elle voit le duc l'embrasser avec autant d'empressement que si elle avait été jolie. À grand-peine la princesse se contient. Elle se penche à l'oreille de sa voisine et elle murmure : **Oh ! il est bien malheureux que papa**

n'ait point quelques jolis péchés à expier, car cette embrassade lui vaudrait des indulgences....

Pendant ce temps, la Reine s'ennuie : l'étiquette l'importune ; elle se sent en prison dans son palais, et son amie est la seule avec qui elle puisse librement s'épancher. On nous dira que la princesse de Lamballe **était très attachée au cérémonial**, ce qui est probable dans les circonstances qui l'obligeaient à paraître et à se montrer à la hauteur des fonctions qui bientôt allaient lui être confiées. N'empêche qu'à d'autres heures elle savait s'affranchir des usages de la Cour et s'accorder quelque indépendance de manières et d'esprit. À Turin, elle ne vivait point asservie aux rigueurs de l'étiquette et il ne paraît point illogique qu'à Trianon elle essaya de recouvrer l'insouciance qu'elle avait connue au château de Raconigi. Sans doute, ce goût pour le grand air fut-il encore pour rapprocher les deux exilées, car elles demeurèrent, l'une et l'autre, comme hantées par les souvenirs de leurs pays d'origine. Marie-Antoinette se laissait aller aux élans de sa nature qui n'était pas dépourvue de gaminerie, plus exactement d'une gaieté viennoise, qu'elle avait emportée avec elle. Et la princesse de Lamballe, oubliant un instant ses devoirs, le respect envers sa souveraine, cédant à la nostalgie qui l'attirait vers l'Italie, ne résistait pas aux fantaisies de celle qui la considérait à l'égal de sa meilleure amie et retrouvait seulement le sentiment de la déférence lorsqu'il s'agissait de se dévouer à elle. Pour Marie-Antoinette, qui rêvait peut-être d'une fleur d'Allemagne apportée par quelque gentilhomme, cette **Casilda** représentait l'espérance et répandait autour d'elle la clarté de son sourire. Il y avait déjà une manière de romantisme dans ces deux imaginations.

Les lettres de la Reine distrayaient la princesse de Lamballe du rôle austère qu'elle assumait auprès du duc de Penthièvre. Assurément elle n'était pas soucieuse de briller, de se répandre, de se multiplier, en s'affichant à la Cour et dans les fêtes ; il lui plaisait d'occuper sa place auprès du père de son mari, de soutenir l'homme qui soulageait tant d'infortunes, et peut-être même jouissait-elle d'un sourd orgueil à sentir qu'elle remplissait une mission utile à la Cour et, partant, à la Reine, en accomplissant ce voyage en Bretagne. Néanmoins, la vue seule de l'écriture qui traçait sur ces feuillets la pensée de Marie-Antoinette, qui lui parlait de Versailles, du vide qu'y laissait son absence, la ramenait par un détour sentimental aux devoirs de la tendresse qu'elle avait vouée à sa souveraine ; cette tendresse devint absorbante. Marie-Antoinette fut d'abord charmée d'être écoutée, admirée, comprise. La princesse jouait auprès d'elle le personnage discret des confidentes dans les tragédies classiques, ces confidentes si intuitives qu'elles sollicitent l'aveu des secrets les plus reclus et qu'elles s'effacent au point de faire croire qu'elles-mêmes n'ont pas d'histoire. Celle de la princesse de Lamballe pourtant était pathétique et l'on s'imagine que la Reine lui prêtait une oreille curieuse. À cette époque de leur amitié, elle se figura que la princesse lui était indispensable pour être heureuse et elle voulut se l'attacher par des liens indissolubles. Quelle ivresse pour la princesse de Lamballe de la revoir, de la servir exclusivement, ne serait-ce que pour ramener sur son beau visage une expression de gaieté, au prix même de sa souffrance à elle.

Avec une croissante inquiétude, elle s'était soumise aux décisions qui la retenaient en Bretagne. De jour en jour, elle espérait avec plus d'angoisse l'ordre qui la rappellerait à Paris. Enfin, après deux mois interminables, arrive le message qui lui permet de rentrer à Versailles. Elle devance le départ du duc de Penthièvre de quelques jours. Aussitôt elle court chez la Reine qui la conduit au cabinet doré. Quelle est sa surprise, quel est son enchantement, lorsqu'elle aperçoit, peint sur la glace, son propre portrait que Marie-Antoinette avait voulu

garder constamment sous son regard. Elles se jurèrent de ne plus se séparer. La Reine allait lui prouver que sa pensée était sincère. Pour fêter son retour [par une coïncidence voulue](#), remarque M. Bertin, Marie-Antoinette célébrait la présence de son frère, l'archiduc Maximilien. Il y eut une fête, avec un intermède italien, suivi d'un bal dans le salon d'Hercule. Après le sommeil de l'exil, quel délicieux réveil !...

Déjà avant le voyage de la princesse de Lamballe avaient circulé certains bruits : on parlait de hautes fonctions pour elle, à la Cour. Peu à peu, ces rumeurs s'accréditèrent et prirent consistance. Encore convenait-il que le titre qui lui serait conféré ne fût pas indigne d'elle. Les charges — ce que l'on désignait sous cette appellation — étaient en somme-assez réduites. Il y avait celle de gouvernante des Enfants de France et celle de surintendante de la Maison de la Reine. Dès le couronnement de Marie-Antoinette, Mme de Lamballe était désignée pour devenir surintendante. Elle jouissait auprès de la souveraine d'un crédit illimité et elle en usait, à cette époque, avec discrétion. Toutefois, elle avait déjà obtenu en faveur de sa famille certains avantages dont on commençait à murmurer. Les comtesses de Provence et d'Artois avaient été sollicitées par le prince de Carignan — le roi de Sardaigne ne lui avait rien concédé — pour que fût accordé à son fils Eugène [un établissement à la Cour de France](#). Il se heurta au refus des ministres. Mais Mme de Lamballe professait pour son frère une tendresse profonde et ne se tint pas pour battue. Elle intervint auprès de la Reine, l'implora à son tour, s'adressa à la bonté du Roi. Il était faible ; Marie-Antoinette régnait sur lui. Il donna, sans prendre l'avis des ministres, sans s'arrêter aux noms des officiers qui aspiraient au grade de colonel, le commandement d'un régiment d'infanterie au prince de Carignan, avec une pension de trente mille livres. Cette faveur parut excessive à la Cour et provoqua son mécontentement. Les murmures en parvinrent à Marie-Thérèse. Elle vit là une ingérence prépondérante du Piémont, qui la gênait.

Elle exhorta sa fille à ne pas s'engager plus avant avec la princesse de Lamballe. Ces conseils ne troublèrent en aucune manière Marie-Antoinette qui redoubla de bonté envers son amie. Elle promit, convenant de la justesse de ses remontrances, de se montrer plus raisonnable à l'avenir, mais pour cette fois elle obéit à [un sentiment personnel](#) auquel elle ne dérogea point.

En juin 1775, le prince de Carignan se rendit avec ses deux fils à Versailles, afin de les présenter aux souverains et à la famille royale. Ils voyageaient incognito sous le nom de marquis de Marène, de comte de Salussole et de comte de Villefranche. L'ambassadeur de Sardaigne les présente à la Cour où les conduit le sieur La Live de la Biche, introducteur des ambassadeurs. La princesse de Lamballe, afin de recevoir dignement son père, alla au-devant de lui et mena sa famille à l'hôtel de Toulouse, dans les appartements qui lui étaient réservés et où les reçut le duc de Penthièvre. Le soir, le prince de Carignan soupe chez le duc avec son second fils. M. Bertin rapporte : [Il évita, lit-on dans les documents, de prendre la main sur eux ni de la leur donner et se servit à cet effet du moyen de les prier de vouloir bien servir d'écuyers à sa belle-fille](#). Le lendemain, il rendit visite à ses hôtes. Le 2 juillet, la princesse de Lamballe offre à souper : elle convie son père, sa belle-sœur et ses frères. Ses pages portent aux dames et aux privilégiés leurs invitations ; les gens de livrée remettent la convocation aux autres hommes, encore que, paraît-il, ce furent les pages [qui y ont été, mais c'est par erreur](#). De nouveau, le duc de Penthièvre évite de prendre le pas sur l'ambassadeur de Sardaigne et les princes de Carignan. Encore que la présence de sa famille à Paris et à Versailles la réclamât constamment, la princesse de

Lamballe ne relâche point son assiduité auprès de la Reine. Elles se promènent en cabriolet, s'amuse aux courses de chevaux. Elles manifestent les mêmes goûts sur les modes, et ce sont entre elles discussions futiles autour de plaisirs sans cesse renouvelés, de menus propos qui les remplissent de joie. La reine optera-t-elle [pour la simarre à la turque ou pour le déshabillé Henri IV](#) ? Se coiffera-t-elle d'un serpent ou d'une massue ? À la reprise d'*Iphigénie*, elle se montre sous un bonnet [qui doit représenter des montagnes, des prairies, un jardin anglais](#), tout un paysage qui pèse sur son front et détaillé avec un luxe qui soulève les critiques populaires. Les libellistes ne restent pas indifférents à ces jugements ironiques. Des pamphlets blâment cette singularité. D'autres dénoncent [ses promenades matinales dans le parc de Marly](#).

La princesse de Lamballe jusqu'alors est immunisée contre les attaques. Les éclats de cette boue ne l'atteignent pas encore. On envie les faveurs dont elle est l'objet ; on en parle sous le manteau, mais l'on est bien obligé de reconnaître qu'elle ne demande rien pour elle-même, qu'elle se contente de l'affection de Marie-Antoinette et qu'elle est désintéressée.

La princesse de Lamballe est absorbée par ses soucis privés : elle sait que la princesse de Carignan, sa mère, est malade. Elle attend avec angoisse des nouvelles. Justement, la duchesse de Chartres, sa belle-sœur, sous le nom de comtesse de Joinville, fait un voyage en Italie où elle est fêtée tout le long du parcours. À Turin, elle se rend chez les Carignan. La princesse se sait atteinte et soupire, en songeant que, peut-être, elle ne reverra jamais sa fille. Mais, à son retour en France, la duchesse de Chartres rassure entièrement sur sa santé la princesse de Lamballe, ainsi que le duc de Penthièvre, et, dès lors, délivrée de ce tourment, l'amie de Marie-Antoinette n'a plus qu'à suivre les suggestions de la Reine et qu'à s'y conformer.

L'administration de la Maison de la Reine était complexe. Elle exigeait de l'autorité personnelle. La moindre erreur de conduite déclenchait le mécanisme des intrigues et produisait les plus fâcheuses répercussions. La Maison de la Reine comportait en effet de 15 à 20 services, qui s'étendaient sur l'écurie et régnaient sur la cuisine, en passant par la chapelle et la chambre. Ces services comptaient environ 500 charges, qui se chiffraient par des traitements montant à 4.000.000 de livres. Là se croisaient et se heurtaient souvent les ordres qui entraînaient les contrordres et que distribuaient [de grands seigneurs et de nobles dames](#), rivalisant de zèle entre eux et par conséquent se jalousant. En particulier se considéraient d'un regard hostile, ou du moins aisément effarouchable, la dame d'honneur qui commandait à tout ce qui avait trait à la chambre de la Reine et la dame d'atour dont les pouvoirs s'étendaient sur tout ce qui concernait la garde-robe. Circonstance aggravante, la première dame avait le pas sur la seconde, qui ne lui pardonnait pas cet avantage.

En 1661, Mazarin avait nommé Olympe Mancini à la charge de surintendante.

Olympe Mancini avait épousé Maurice de Carignan, grand-oncle de la princesse de Lamballe. Cette parenté ne constituait pas un titre pour désigner à cette charge sa petite-nièce, ni surtout pour l'imposer. Mlle de Clermont en avait été la dernière titulaire. En effet, Fleury, ayant constaté que la surintendante était la cause de constantes querelles, avait résolu de la supprimer. Le poste était vacant depuis lors. Déjà dès février-mars 1775, Marie-Antoinette avait songé à le rétablir en faveur de son amie. La Cour s'en émut et les intrigues s'éveillèrent. Elles couvaient depuis juillet 1774 : Mme de Cossé, qui était dame d'atour, n'appréciait pas la despotique comtesse de Noailles, qui était dame d'honneur et

qu'elle avait surnommée **Mme l'Étiquette**. Arguant de son état de santé, Mme de Cossé résolut de se retirer et l'opinion désigna pour lui succéder la princesse de Lamballe. Aussitôt la comtesse de Noailles en prit ombrage. Mme de Cossé fut sommée de ne pas quitter sa fonction. C'est alors que l'on commença à parler du rétablissement de la charge de surintendante. Le 18 mars, Mercy-Argenteau mande à Marie-Thérèse qu'il espère que nul changement ne se produira à la Cour. Peu après il invoque contre le choix de la princesse de Lamballe, l'état de ses nerfs. Il parle de **faiblesses et de convulsions**. L'Impératrice, qui ne soupçonne pas pour son propre compte ces misères, les traite de **grimaces** et s'interpose pour retenir Mme de Cossé et pour empêcher la princesse de Lamballe de la remplacer. En 1775, Mercy informe Marie-Thérèse que Mme de Cossé a démissionné, la santé de son fils étant menacée par des faiblesses dans les jambes. Elle doit se consacrer à lui. Elle renouvelle sa demande : cette fois, Marie-Antoinette n'ose pas lui refuser la liberté. D'autre part, il n'est bruit que du départ de la comtesse de Noailles, devenue la maréchale de Mouchy, et qui accompagne son mari, nommé gouverneur de la Guyenne. Marie-Antoinette éprouvait de l'antipathie pour celle qui ne cessait de la brimer par ses incessants rappels à l'étiquette. Elle ne cherche pas à la convaincre de revenir sur sa résolution. Le 28 juillet 1774, déjà l'abbé Baudeau écrivait : **Madame sa pédante épouse — Mme de Mouchy — se retire parce que Mme la princesse de Lamballe va être surintendante**. De son côté, Mercy en informe sa souveraine avec un certain scepticisme : il ne s'inquiète pas outre mesure de cette éventualité ; il convient de mettre la princesse à l'épreuve et de voir si elle sera capable de remplir sa tâche. Il est aisé de deviner qu'il s'attend à un échec. Encore que Marie-Antoinette l'ait prié de ne rien laisser transpirer de cette nouvelle qui lui cause une joie profonde, il en disserte à loisir avec Marie-Thérèse, il la rassure : la princesse de Lamballe se brûlera et son crédit ne sera pas éternel. Tout à son bonheur, Marie-Antoinette l'exalte auprès de sa mère : le Roi lui a permis de choisir sa surintendante. **J'espère, écrit-elle, que ce que ma chère maman apprendra de la princesse de Lamballe lui persuadera qu'il n'y a certainement rien à craindre de sa liaison avec mes belles-sœurs. Elle a toujours eu une bonne réputation et n'a pas du tout le caractère italien**. De son côté, Breteuil loue la princesse de Lamballe en termes que Mercy consent à approuver **jusqu'à nouvel ordre**.

Le consentement du Roi n'avait pas été arraché sans peine. **On assure, mandait Mme Campan, que Marie Leczinska avait prononcé que cette charge avait un pouvoir trop étendu dans les maisons des Reines pour ne pas mettre souvent des entraves à leurs volontés**. D'autre part, Louis XVI est décidé à réaliser des économies. Il tergiverse, mais il finit comme toujours par céder. Aussitôt cette désignation est violemment commentée et soulève des controverses. La princesse de Lamballe débute sous le signe de la malveillance ; elle sera peu à peu prisonnière des calomnies. Elle est bien princesse du sang par son mariage, mais princesse légitimée, ce qui autorise les princesses du sang à demander pour elles-mêmes la place. Mme de La Marche, sous l'influence du prince de Conti dont elle est la belle-fille, réclame au nom de ses droits d'aînesse ; le prince de Condé rappelle que Mlle de Clermont, sa tante, avait été surintendante ; cette parenté crée des titres à sa fille. Les deux rivales, toutefois, se mettent d'accord pour ménager l'échec de Mme de Lamballe. Leurs attaques comme celles de Mercy n'ébranlent pas la volonté de Marie-Antoinette qui obtient, en date du 16 septembre, lettres patentes du Roi, nommant son amie, et que cite tel quel M. Bertin :

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut.

La Reine, notre très chère épouse et compagne, nous ayant fait connaître le désir qu'elle a que notre très chère et très aimée cousine la princesse de Lamballe soit pourvue de l'état et charge de chef du conseil et surintendante de la maison, notre tendresse pour ladite dame Reine et la connaissance que nous avons des grandes qualités de notre cousine nous ont déterminé à y defférer (*sic*), à ces causes et autres grandes considérations et à ce nous mouvant nous avons donné et octroyé et par ces présentes signées de notre main, donnons et octroyons à notre très chère et très aimée cousine Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, veuve de notre très cher et très aimé cousin le prince de Lamballe, l'Etat et charge de chef du conseil et surintendante de la Maison de la reine, pour, par notre dite cousine l'avoir, tenir et exercer, en jouir et user aux honneurs, pouvoir, fonctions, autorités, privilèges, prérogatives, prééminences qui y appartiennent aussi et de la même manière qu'en a joui ou dû jouir la feuée Delle de Clermont, et aux gages, états, pensions, hôtelages, livrées et autres droits revenus et émoluments qui seront employés dans les Etats de ladite dame Reine, bien que le tout ne soit icy plus particulièrement expliqué, et ce tant qu'il nous plaira. Mandons à notre très cher et bien-aimé cousin le sieur comte de Saulx, chevalier de nos ordres et chevalier d'honneur de ladite dame Reine, au premier maître, Mses ordinaire et de quartier en son hôtel, controlleurs (*sic*) généraux de sa maison et tous autres qu'il appartiendra qu'après que notre dite cousine aura prêté entre les mains de ladite dame Reine le serment, en tel cas requis, ils ayent à faire registrer ces présentes ès registres à papiers en son hôtel et chambre aux deniers et de leur contenu jouit (*sic*) et user notre dite dame cousine pleinement et paisiblement lui obéir et entendre de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra ces choses concernant ladite charge. Mandons en outre au trésorier général de la Maison de ladite dame Reine, que lesdits Etats, gages, pensions et autres droits il ait à lui payer, prochain au terme (*sic*) et en la manière accoutumée suivant les Etats qui en seront expédiés, sur ses simples quittances (*sic*), et rapportant ces présentes, ou copie d'icelles duement collationnées pour une fois seulement, tout ce qui lui aura été payé à cette occasion, sera passé et alloué en la dépense de ses comptes par nos mués et feaux conseillers. Les gens de nos comptes à Paris auxquels mandons ainsi le faire sans difficulté, car tel est notre plaisir en témoin de quoi nous avons fait mettre notre Scel à cesd. présentes. Donné à Versailles, le 16e jour de septembre l'an de grâce 1775.

Ce style solennel masque la galanterie du Roi envers la Reine ; sous ces formules on devine que Louis XVI cède aux seules injonctions de Marie-Antoinette et en use à son corps défendant.

La princesse de Lamballe prête serment le 18 septembre, disent certains historiens ; d'autres indiquent le 19.

Il se forma une cabale pour restreindre les pouvoirs de la surintendante. Il convenait de trouver un précédent et on le chercha. On finit par découvrir un règlement pour Mlle de Clermont qui datait de 1725. Malheureusement il avait été édicté pour élargir ses fonctions. C'était fâcheux. Mercy-Argenteau, qui travaille dans la coulisse, s'emploie à faire établir un nouveau texte. L'abbé Vermond en propose un qui a le mérite d'être clair. Il n'éprouvait guère de sympathie pour la princesse, l'abbé Vermond, et l'occasion lui fut heureuse pour l'accabler. Il prétendait, d'après son écrit, que la surintendante n'était pas qualifiée pour donner des ordres aux officiers de la Maison et qu'elle était seulement chargée de les leur transmettre ; elle ne devait pas non plus faire de nominations ni présider le conseil. C'était annihiler toute son autorité et lui enlever toute initiative. Fort de l'approbation de Malesherbes, le règlement fut remis au Roi. La Reine, à son tour, l'eut sous les yeux et, sans doute, n'en devinant pas le caractère perfide pour son amie, le signa. Invitée à y apposer son nom, celle-ci prit conseil du duc de Penthièvre qui, chatouilleux sur le point d'honneur, démasqua la manœuvre et conseilla à sa bru de renoncer à la charge sous cette forme. Finalement, la princesse de Lamballe y gagna : elle se rendit auprès de la Reine, lui ouvrit son cœur et vit rétablir à son profit le traitement qui avait été celui de Mlle de Clermont, soit 50.000 livres. À en juger sur la correspondance de Mercy, le ministre refusa son approbation, et de nouveau la Reine dut entreprendre une campagne avant d'obtenir le consentement du Roi.

La princesse de Lamballe peut s'imaginer qu'elle demeurera à jamais au sommet où l'a portée la faveur royale. Les États de Bretagne lui envoient une adresse qui atteste le souvenir qu'ils ont gardé de sa visite. Elle répond :

A Paris, 8 octobre 1775.

Je suis très sensible, Messieurs, à la marque d'attention que vous me donnez au sujet de ma nomination à la place de Surintendante de la Maison de la Reine ; recevez-en, s'il vous plaît, mes remerciements. La province de Bretagne ne me rendrait pas justice si elle doutait des sentiments que j'ai pour elle ; je désirerai toujours pouvoir lui donner les témoignages de ce qu'ils m'inspirent à son égard. Je vous prie d'être persuadés, Messieurs, de la sincère estime que j'ai pour vous.

Avec cette sorte de candeur qui la faisait vivre dans l'ombre de la Reine, peut-être se figurait-elle que les intrigues étaient terminées. L'avenir allait lui démontrer que sa tour d'ivoire n'était pas inexpugnable.

CHAPITRE VI

L'INQUIÉTUDE

**APOGÉE DU BONHEUR — INTRIGUES CONTRE LA PRINCESSE DE LAMBALLE
— RENCONTRE DE MARIE-ANTOINETTE AVEC LA COMTESSE JULES DE
POLIGNAC — RIVALITÉS ET JALOUSIES — DÉFAVEUR DE LA PRINCESSE DE
LAMBALLE**

LES trois années et demie, qui succèdent à la nomination de la princesse de Lamballe, la portent au sommet de son prestige pour la ramener ensuite au rang des autres dames de la Cour. On croirait — et on le lui a reproché — que Marie-Antoinette met une sorte de coquetterie à éprouver l'amitié de sa confidente, qu'elle joue avec elle, s'amusant à la faire rebondir de son intimité et la rattrapant au passage pour lui marquer de nouveau sa faveur. Il y a une part de futilité en elle, mais non d'ingratitude. Elle sait parfaitement à quel point la princesse lui est attachée ; elle sait qu'en vain elle chercherait autour d'elle un dévouement capable d'égaliser celui-là. Seulement à certaines heures elle a besoin d'autre chose que de la douceur, de la tristesse latente sous une fausse gaieté, d'autre chose que de sentiments profonds et de replis sur soi-même. La princesse, douée de tant de vertus, manque d'esprit et même quelquefois d'intuition.

Sous l'influence du duc de Penthièvre, elle s'attache à remplir son rôle avec toute la gravité qu'il comporte. Sa prédilection pour le cérémonial s'accuse. Marie-Antoinette eût désiré, parfois oublier qu'elle était Reine, et la surintendante ne l'oubliait pas. Bien mieux, elle estimait de son devoir de se faire auprès de sa royale amie l'écho des intrigues qui se disputaient la Cour. Ces intrigues énervent Marie-Antoinette ; sa jeunesse désire les ignorer ; son orgueil la place au-dessus de ce fourmillement de convoitises et de rivalités : elle est la Reine de France qui a le droit de se croire un objet universel d'adulations et à qui nul ne s'aviserait de reprocher ses fantaisies. Au surplus n'a-t-elle pas donné à la princesse un gage indiscutable de son affection en la choisissant pour surintendante, afin de la garder constamment auprès d'elle ? Et voilà que la princesse invoque les devoirs de sa charge pour obtenir plus et mieux. Elle occupe dans l'angle du midi un appartement au château de Versailles, composé de douze pièces et onze entresols sur la cour de Monsieur et la rue de la Surintendance. Ne va-t-elle pas se plaindre de ce que son appartement manque de convenances, qu'elle tient à ménager la petite étiquette qui permet aux princesses du sang de ne pas insister par message à venir chez elles, ne soulève-t-elle pas d'infimes détails qui accèdent sa réputation de susciter des embarras et d'augmenter les dépenses ?

Après le départ de la maréchale de Mouchy, lorsqu'il s'agit de la remplacer dans sa charge de dame d'honneur, le choix de la Reine l'inclinait vers une jeune femme de vingt ans, qui avait paru à la Cour lors du mariage du comte d'Artois, ou peu après, la comtesse Jules de Polignac. L'intervention de Mercy l'évinça comme trop jeune et insuffisamment apparentée. Ce fut la vertueuse, mais intrigante princesse de Chimay qui l'emporta. Aussitôt la princesse de Lamballe prétend avoir le privilège de faire les présentations et d'arrêter les comptes de la chambre, Mme de Chimay gagne à sa cause Mme de Mailly, dame d'atour en remplacement de la duchesse de Cossé. Elles ourdissent une manière de petit complot contre la princesse de Lamballe et présentent leurs doléances en demandant que soit fixé leur rôle respectif. Une enquête fut ouverte qui donna raison à Mine de Lamballe mais qui provoqua la démission des deux mécontentes. À grand-peine Marie-Antoinette réussit à les y faire renoncer.

Les amis de la princesse l'avertissaient du mécontentement auquel elle s'exposait de la part de la Reine. Elle persistait dans sa conduite, ne comprenant pas bien la portée de ces sages conseils. Elle était noyée dans les intrigues, avec des soubresauts de jalousie. Elle passait de la mélancolie à la gaieté par des rebondissements subits en violation de sa nature et entraînée par la force des choses. Elle avait trop souffert par l'insécurité de sa vie, dès le lendemain de son mariage, pour ne pas se réfugier dans un désir de stabilité si difficile à réaliser pour les grandes nerveuses, et qui seul leur apporte la paix momentanée. À d'autres instants, avec la rapidité des impressions qui éblouissent les hyperémotives, elle plonge au fond de la détresse et sans doute ramasse-t-elle tous les arguments pour plaider son procès et se justifier devant la Reine. Qui la retient en France ? Sans doute, le duc de Penthièvre dont la bonté est légendaire, un saint, mais qui vit dans un autre monde, au-dessus du sien. Elle tâchera de l'imiter de loin, mais elle n'est qu'une femme. Elle s'efforcera de partager avec autrui, avec ceux qui ne la connaissent pas et qui en vain chercheraient à la connaître, ce qui lui reste de jeunesse, mais ce don d'elle-même ne lui suffira pas. À son âge, c'est effrayant d'offrir en pâture aux malheureux les débris d'un cœur déchiré. Elle n'a plus aucun bonheur à attendre depuis que la Reine lui a accordé sa sympathie. En retour, la princesse de Lamballe lui a voué son affection sans compter ; pourquoi celle de Marie-Antoinette changerait-elle ? Il y a en elle un je ne sais quoi de passionné, qui fait songer à la tendresse fanatique d'une vieille fille. Elle s'est attachée avec la ténacité du lierre. Elle a été mariée, mais si peu de temps, juste assez pour être initiée à l'amour et à la douleur d'en sentir le déclin. Depuis s'est creusé un vide dans son âme, un vide dans lequel se sont engouffrées ses affinités féminines, toutes ses tendresses. Elle est devenue charitable plus par résignation que par instinct de bonté, par renoncement aux joies terrestres que seul l'attachement de Marie-Antoinette lui a rendues. Elle admire béatement les coquetteries de la Reine, ses succès l'émeuvent et elle les partage au second plan. Elle s'enorgueillit de ses jolies victoires sentimentales et flatteuses. Lorsqu'elle aperçoit sa chère souveraine s'entretenant au bal de l'Opéra avec un beau cavalier, grand, au visage noble, encore qu'impassible, au regard dont la mélancolie voile les ardeurs. et lorsqu'elle le voit reçu par Marie-Antoinette elle admire le comte de Fersen, elle se sent pour son caractère discret, pour la fermeté de son jugement une sympathie que la Reine a dit deviner et apprécier. Seulement la princesse de Lamballe voudrait la Reine tout à elle. Sa dévotion lui permet de briller au milieu de ses courtisans, elle ne lui permet pas de se dérober à leurs entretiens intimes, à leurs confidences, à leurs épanchements.

Elle écoutait les propos de Marie-Antoinette avec ferveur ; mais, en retour, que de cruels et monotones aveux lui échappaient sur l'âpreté de la vie, sur l'ingratitude de l'amour, sur les désenchantements de la destinée. Le rôle de consolatrice n'était pas fait pour la Reine. Elle n'était pas faite pour sécher les larmes, même celles qu'elle n'avait pas provoquées. Enfin il convenait que l'on se pliât à ses humeurs, mais non qu'elle se conformât à celles des autres.

Néanmoins, les liens de leurs sentiments ne se relâchent aucunement, du moins à en juger sur les apparences. Elles restent inséparables, foulant les gazons de Trianon, se promenant dans le [petit Vienne](#). Ensemble elles visitent l'appartement de la duchesse du Maine. De ces fêtes les hommes sont exclus, mais ils entendent ne point le rester. Le duc de Chartres sollicite la faveur d'y être admis et on lui oppose un refus. Alors il viole la consigne. Il revêt une peau d'ours cependant que le comte de Fitz-James se couvre de celle d'un tigre. Ils forcent les portes du château de Vanves. Leur aspect amuse les princesses. Mais bientôt les fauves s'énervent, ils poussent des rugissements et deviennent féroces. Ils brisent leurs chaînes. Terrorisées, poussant des cris, les dames prennent la fuite à travers les salons, les couloirs, les escaliers. Les bêtes les poursuivent et se tapissent quelque part, dans l'ombre. À l'heure du souper, les domestiques, consternés, préviennent que ces irritables fauves, qui ne respectent rien, ont dérobé les mets destinés au souper. Enfin, MM. de Chartres et de Fitz-James se dépouillent de leurs déguisements et l'incident s'achève sur de joyeux éclats de rire.

A ces divertissements la princesse de Lamballe préfère ceux de la campagne. II lui est doux de respirer l'air des champs et d'entendre Marie-Antoinette gazouiller parmi les verdure. Il leur arrive de monter dans une barque, comme à Choisy, par exemple, de se laisser glisser au fil de l'eau. Un jour, des bateliers s'amuserent à plonger près d'elles. Comme ils tardaient à émerger de l'eau, la Reine s'effraya, croyant qu'ils s'étaient noyés. Elle s'évanouit et, près d'elle, la voyant dans cet état, la princesse de Lamballe perdit connaissance, elle aussi. Que serait-il advenu d'elles, livrées au hasard, si on n'avait réussi à les ramener sur la berge ?

Vers cette époque, raconte M. Bertin, d'après Métra, l'auteur des *Épreuves du Sentiment* inscrivit en tête d'un exemplaire ces vers qu'il adresse à la princesse de Lamballe :

J'aurais pu dans quelque portrait
Que n'a point flatté l'imposture
Rendre sous de fidèles traits
Le sentiment et la nature ;
Si mon téméraire pinceau
S'élève à peindre la plus belle,
Oh ! sans être un second Apelle
J'ose répondre du tableau :
Je sais où prendre le modèle.

Marie-Antoinette, au cours de ces flâneries, céda à de délicieux abandons, elle oubliait sa royauté. [Le bonheur des autres](#), écrivait-elle en 1775, [fait du bien partout, mais il me semble qu'il en fait encore plus devant la simple nature et loin du bruit où nous sommes condamnés à vivre](#). Cette fraîcheur d'âme, cette philosophie sereine étaient un enchantement pour celle qui était sa dévote servante. Elle eût souhaité que cet état ne se modifiât point et l'on devine pourquoi il lui répugnait de paraître dans de grandes cérémonies qui lui

montraient son idole sous un aspect qu'elle ne voulait pas admettre. Et pourtant il fallait que la surintendante y figurât. Ainsi elle se rendit au bal paré dans la salle du théâtre, à l'occasion du mariage que contractait la sœur du Roi.

D'autres jours la Reine vient à Sceaux, chez le duc de Penthièvre ; en automne la Cour part pour Fontainebleau. Il était de règle d'y chasser ; le mauvais temps défendait-il ce plaisir, on s'enfermait au château. Des divertissements constants s'y succédaient. La princesse de Lamballe avait la consolation d'être logée près de l'appartement de la Reine, qui, après souper, lui rendait fréquemment visite.

Dès cette époque on voit que la Reine, tout en conservant dans son cœur une prédilection pour la princesse, ne cherche plus exclusivement auprès d'elle les distractions auxquelles il lui plaît de participer. Deux salons se disputent sa présence : celui de la princesse et celui de Mme de Guéménée, gouvernante des Enfants de France. Mme de Lamballe réunissait chez elle la société qui gravitait autour du duc de Chartres, le Palais Royal, comme on disait alors. Chez Mme de Guéménée les propos étaient plus libres et la Reine, elle-même, s'y laissait aller à des écarts de langage. Encore que par respect pour sa présence la tenue ne s'y relâchât point et qu'elle imposât la réserve aux discours intempérants, les bals y étaient bruyants, on y intriguait et surtout on y jouait très gros jeu. Chez la princesse de Lamballe on rencontrait des esprits libres [amateurs de goûts anglais et de philosophie](#), on discutait à bâtons rompus de Voltaire et de Montesquieu. On voyait chez elle le dangereux Lauzun qui estimait ne pas déplaire à la Reine. Chez Mme de Guéménée on coudoyait des invités de moindre qualité, mais plus empressés. C'était un salon politique : on y médissait des ministres, le baron de Besenval y faisait étinceler son esprit, et Mme de Polignac y triomphait.

Plus que l'attitude de Mercy, qui favorisait Mme de Guéménée, contrebalançant celle de la princesse de Lamballe, l'idée des faveurs dont pourrait un jour jouir Mme de Polignac tourmentait la surintendante. Elle pressentait en elle la rivale. Et pourtant, par intuition, devinant les écueils dont elle était entourée, Marie-Antoinette recevait plus volontiers son amie. Celle-ci remplissait sa charge avec conscience, mais souvent aussi avec maladresse. Elle n'avait pas de la Cour une idée exacte : il lui manquait une certaine intelligence. Sans cesse les réclamations s'élevaient ; la princesse ne parvenait pas à équilibrer les dépenses de la Reine et à satisfaire les exigences des ministres pour réaliser des économies. Elle vivait en mésentente avec les dames du palais et les officiers de la maison. Jalouse, elle tenta l'impossible pour évincer l'abbé Vermond. On ne lui pardonnait pas ses fautes et on dénonçait à la Reine ses erreurs.

On savait qu'aux soupers où elle se plaisait la Reine vivait [à l'allemande](#) et que l'étiquette se relâchait. Naturellement on intriguait pour en être. En 1775, la princesse négligea d'y inviter Lauzun qui s'en formalisa. [La Reine me dit d'y aller, rapporte-t-il. Je connaissais trop peu Mme de Lamballe pour ne pas croire que cela fût léger. Je n'y fus pas. La Reine m'y mena le lendemain et lui dit en me présentant à elle : Je vous demande d'aimer comme votre frère l'homme du monde que j'aime le mieux et à qui je dois le plus : que votre confiance en lui soit sans bornes, comme la mienne.](#) Mme de Lamballe eut le droit de regarder cette présentation comme la confiance la plus importante et de me croire infiniment plus cher à la Reine que je ne l'étais en effet. La conduite de Lauzun fut conforme à cette idée et l'on ne fut pas longtemps à s'en apercevoir. L'année suivante elle favorise la renommée que Lauzun souhaitait établir. [J'étais allé au bal, raconte-t-il avec une complaisante fatuité. Je ne savais pas que la Reine y fût. Quelques jours après gardant la chambre, malade d'un gros rhume, M.](#)

d'Esterhazy vint me voir et me dit qu'il était trop de mes amis pour ne pas m'avertir que la Reine était mécontente de ma conduite ; que mes manières avec elle étaient trop empressées, que j'avais l'air de la suivre et d'être amoureux ; que dernièrement encore, au bal de l'Opéra, on avait remarqué combien j'en étais occupé et que cela l'avait embarrassée. Je demandais à M. d'Esterhazy ce qui lui faisait croire cela. Il me répondit que Mme de Lamballe, à qui la Reine en avait parlé, le lui avait dit. Il me pria instamment de lui garder le secret. *Je ne puis vous le promettre*, lui répondis-je ; *la Reine doit à mon attachement pour elle de ne pas me faire avertir par un tiers, lorsque j'ai eu le malheur de lui déplaire*. M. d'Esterhazy me parut tout déconcerté et très effrayé de la résolution où il me voyait d'écrire à la Reine : il n'osa point insister davantage.

J'écrivis sur-le-champ à la Reine et lui rendis compte de notre conversation. Elle traita fort mal M. d'Esterhazy, me fit dire qu'elle l'avait prié très sèchement de ne pas la faire parler, et que j'avais lieu de voir que tout ce qu'il m'avait dit n'avait pas le sens commun.

A la Cour il en allait alors comme aujourd'hui à la ville. De ce que les personnages tenaient un rang élevé ils n'en étaient pas moins humains et sujets aux erreurs, communes au reste de l'humanité. Ils jetaient le discrédit sur la Reine : elle-même ; ces bruits parvenaient à l'oreille de quelque libelliste qui le traduisait par un pamphlet, poussé de l'entourage du trône jusque parmi le peuple. Ainsi, sans le vouloir, certes, pour la servir, la princesse nuisait parfois à la Reine, perdait peu à peu de sa faveur auprès d'elle, et Lauzun et M. d'Esterhazy étaient fort mécontents. C'est sur elle finalement que retombait la vengeance de tout le monde. Il est vrai que dans l'espèce, en 1776 — la suite du récit le dira Lauzun sembla ne pas avoir gardé de rancune contre elle. Mais les prétentions qu'elle ne cessait d'élever montaient contre elle le peuple. Le duc de Penthièvre estimait que sa belle-fille ne jouissait pas des prérogatives accordées à Mlle de Bourbon, surintendante de Marie Leczinska ; il demanda pour elle un traitement de 150.000 livres. Marie-Antoinette dut élever le ton pour que Maurepas se soumit à ses désirs. La Reine cependant s'aigrissait contre cette amie à laquelle elle était si attachée et jugeait qu'elle abusait de son pouvoir sur elle. Elle n'en laissait encore rien paraître et faisait les efforts nécessaires pour l'imposer. Mais elle commençait à se lasser de tant de démarches.

En novembre 1775, il fut décidé que la princesse de Lamballe ne donnerait pas de bal à la famille royale. Déjà blessée, la princesse n'a plus le courage de réagir. Les préjugés du duc de Penthièvre l'asservissent à l'étiquette dont elle est prisonnière. Mercy note : *La surintendante, par un attachement au cérémonial, a perdu des occasions précieuses de plaire à la Reine et de l'amuser. D'autres en profitent...* En 1776, la Reine est vraiment excédée, mais elle n'a confiance en personne si ce n'est en Mme de Polignac pour laquelle elle marque une préférence. Quand, en été, celle-ci partira pour la campagne, elle lui écrira fréquemment. Elle écrit également à la princesse de Lamballe qui séjourne à Plombières. Cette double correspondance prouve que Marie-Antoinette n'est point légère en amitié. Maladroitement, la princesse de Lamballe a travaillé à sa propre perte. Elle a vraiment usé l'amitié de la Reine. Pourtant celle-ci ne l'abandonne pas. La princesse tombe malade de la rougeole et aussitôt la Reine s'inquiète. Lauzun, qui devait rejoindre son régiment et passer par Plombières, s'offrit à donner des nouvelles exactes. Elle — la Reine — crut qu'on lui cachait l'état dangereux de son amie. Rien ne pouvait la rassurer : Je lui offris d'aller à Plombières avant de me rendre à mon régiment et de lui envoyer des nouvelles

plus exactes. Elle accepta avec reconnaissance, passa la journée du lendemain à écrire et à me donner un gros paquet dans lequel elle me dit qu'elle parlait beaucoup de moi. Je partis sur-le-champ et j'arrivai à Plombières où je trouvai Mme la duchesse de Gramont qui, ne doutant point que je n'eusse plus de crédit que jamais, me fit les plus fortes avances de toute espèce et fit tout ce qui était en son pouvoir pour découvrir si mon voyage n'avait pas quelque cause secrète.

Mme de Lamballe, qui se portait bien, écrivit elle-même à la Reine, à qui j'envoyai la lettre par un courrier, et je partis pour Sarreguemines.

La princesse fut-elle dupe de ce geste ? Mercy ne s'y trompa point. Il voyait s'accroître la défaveur de la princesse et croître la faveur de Mme de Polignac qu'il jugeait plus dangereuse et plus perfide. L'excès d'intimité avec Mme de Lamballe avait lassé Marie-Antoinette. Elles n'avaient plus rien à se dire. La remarque est de Lescure. On ne saurait en termes plus laconiques formuler l'impression d'un désenchantement qui n'ose pas se manifester ouvertement. C'est la flamme qui s'éteint. La Reine en avait assez des récriminations, des observations aussi pour lesquelles elle était obligée de gronder son amie. Elle ne voulait pas la peiner, encore qu'elle ne fût plus d'humeur à supporter cette amertume. Elle en avait assez des crises de sanglots qui devaient succéder à leurs explications. Émotive comme elle l'était, la malheureuse princesse était incapable de résister aux sentiments qui l'oppressaient et elle avait besoin de secours pour retrouver son souffle. Avec quelle humilité elle se jetait alors aux genoux de la souveraine, lui demandait pardon, la suppliait de ne pas l'éloigner, promettait de ne pas recommencer et retombait dans son erreur, dans son péché d'habitude plus exactement, et par excès de dévouement encore. Et la jeune et belle Marie-Antoinette caressait de sa main fine les cheveux de la pénitente, prononçait d'affectueuses paroles, cependant que son regard errait devant elle et cherchait une diversion sur les frondaisons du parc, à moins qu'elle n'attendît la venue de quelqu'une de ses autres compagnes pour se distraire. Elle regrettait déjà d'avoir rétabli la charge de surintendante.

La princesse de Lamballe voyageait pour calmer ses nerfs, plus que pour délivrer de sa personne la Reine, car elle ne concevait certainement pas que sa présence pût lui sembler importune. Elle séjourna successivement à Sceaux, Aumale et Vernon. Puis elle rejoignit la Cour, rappelée par une lettre, ou plus simplement parce que son éloignement soulevait en elle une agitation intolérable qui la contraignait à revenir, comme si une force magnétique l'attirait invinciblement.

Dans l'hiver de 1776, qui est très froid, elle a l'air, une fois encore, de goûter aux prérogatives d'une faveur particulière. Sous leur toquet slave, enveloppées de fourrures, ornées de cygne, elles se laissent promener, la Reine et elle, en traîneaux, conduites par des princes et seigneurs. Elles glissent le long des Champs-Élysées et des rues, Marie-Antoinette grisée par l'espace, et près d'elle sa compagne évoquant le passé, avec l'éclat et la fraîcheur de ses vingt ans, dira Mme Campan.

Que ne se contentait-elle du rôle qui lui assurerait la sécurité des faveurs qui lui étaient réservées. Les tracasseries recommencent. La princesse a été amenée à céder son appartement à la comtesse de Provence et s'installe au rez-de-chaussée du Pavillon d'Orléans, au-dessous de la demeure réservée au duc de Chartres. Elle a obtenu ce qu'elle désirait, une demeure qu'elle juge digne de la Surintendante. Il est toutefois bien vu d'habiter, une fois le service achevé, hors du château ; aussi la princesse a-t-elle acquis le château du Maine qu'elle a payé 70000 livres. Mais en juin on la retrouve à Plombières où l'exile sa santé. Elle a

les nerfs malades et ils sont partiellement cause de la déformation de son caractère. De fréquents évanouissements la condamnent à des cures thermales qui durent de six à huit semaines. La séparation ne l'empêche pas d'intriguer ni de demander des faveurs à la Reine. Elle obtient ainsi pour le duc de Chartres le gouvernement du Poitou, dans lequel il succède au prince de Bourbon-Conti. Ce n'est pas le moyen de reprendre sa place d'amie et de confidente. À la fin d'août elle quitte Plombières et, au cours de son voyage de retour, elle retrouve l'illusion d'être encore considérée selon sa valeur et son rang. En traversant Nancy, un détachement d'un régiment de dragons lui rend les honneurs, formant une double haie depuis le pont Saint-Nicolas jusqu'à l'hôtel du gouverneur. La Rochefoucauld est venu au-devant d'elle, le Parlement, la Chambre des Comptes, le Chapitre de la primatiale, l'Université, les corps de la ville la saluent. Après le dîner elle traverse à pied la cité. À 6 heures elle repart pour Toul. Près de Saint-Dizier, l'aumônier du prince Charles de Lorraine lui présente un exemplaire de *l'Histoire de Lorraine*. Elle songe en souriant que le 28 août elle sera à Versailles.

En décembre, les fêtes recommencent, mais elles sont peu fréquentées. On s'en plaint. Mercy, quelque peu troublé par sa liaison avec Mlle Rosalie, de l'Opéra — elle n'est pas jolie et lui coûte fort cher — a écrit, dès novembre, à Marie-Thérèse que [par ses prétentions d'étiquette, et encore plus par son peu d'usage du monde, elle](#) — la princesse de Lamballe — [attire peu de gens chez elle](#). Elle faisait faire des réparations dans son appartement : elle en arguait pour recevoir rarement. Il fallut un ordre de la Reine qui lui prescrivait de [donner à souper pour le moins les jours où il y a bal](#). Mercy ne considère point avec optimisme cette attitude.

L'entrain de la princesse de Lamballe a été brisé. Elle souffre d'un mal qui atteint le physique, à travers son âme, et qui l'envahit peu à peu. La Reine l'abandonne pour une rivale qu'elle lui préfère. Dans ses *Mémoires*, M. de Tilly a noté que, durant l'agonie de son affection pour Mme de Lamballe, [le cœur de la Reine cherchait pour ainsi dire le cœur d'une amie qui n'eût rien de commun avec l'éclat du trône ; voilà pourquoi elle sentit dès le premier moment pour Mme de Polignac cette sympathie qui est, en amour et en amitié, le précurseur d'un attachement durable](#). Marie-Antoinette tenta bien de se partager entre elles ; la princesse ne l'admit pas ; elle souffrit tacitement d'abord, jusqu'à ce que, vaincue, elle se retirât de la Cour. Elle ne se brouilla point avec la Reine, elle fut [alarmée de l'établissement de Mme la comtesse Jules à la Cour et ne fit point, comme Marie-Antoinette l'avait espéré, partie de cette société intime](#).

La Reine avait aperçu à un bal de la Cour la comtesse Yolande de Polignac, née Polastron. Celle-ci ne fréquentait guère l'entourage des souverains, où elle avait été introduite par son beau-père. À dix-sept ans elle avait épousé le comte Jules de Polignac. Sa belle-sœur, la comtesse Diane, trace d'elle ce joli portrait : [Gabrielle-Yolande-Marthe de Polastron rassemblait en elle... la grâce et la beauté. Des yeux bleus, remplis d'expression, un front élevé, un nez un peu en l'air, sans être retroussé, une bouche charmante, de jolies dents, petites, blanches et parfaitement rangées, formaient un agréable visage. Son regard avait quelque chose de céleste ; son sourire était rempli de grâce ; la douceur et la modestie étaient répandues sur ses traits. De très beaux cheveux ornaient cette figure, à la fois belle et jolie. Des épaules abattues, un cou bien détaché lui donnaient une grâce extrême et la faisaient paraître plus grande qu'elle n'était](#). En 1775 elle traversait une crise qui la mettait dans la gêne. Sa liaison avec M. de Vaudreuil n'était un secret pour personne.

Dès le premier soir, dans un bal, le hasard la rapprocha de la Reine. La chaleur y était étouffante, et Marie-Antoinette se sentant incommodée pénétra dans un cabinet où s'étaient rassemblés des hommes qui ne dansaient pas. Elle leur demanda de la laisser. L'accent autoritaire de la Reine blessa les dames qui assistèrent à la scène et refusèrent de danser, encore qu'elles en eussent reçu l'invitation. Alors une jeune femme [ayant cet air de candeur et de sensibilité touchante qu'elle](#) — Marie-Antoinette — [prêtait dans ses rêves à une amie de cœur](#) — racontent MM. Savine et Bournand — l'aborda et lui dit : [Madame, Votre Majesté, en faisant à ces dames l'honneur de les admettre à ces bals, n'a sûrement pas eu l'intention de leur donner la mortification, comme elle vient de faire, d'en chasser leurs maris et leurs frères dont la plupart sont des danseurs.](#) La Reine répliqua doucement : [Non, madame, je n'ai pas dit cela pour eux mais pour les personnes qui ne dansent pas.](#) Aussitôt elle rappela ceux qu'elle avait congédiés et, l'incident étant réglé, le bal continua. Seule avec Mine de Polignac, elle lui prit les mains. [Je n'oublierai jamais, prononça-t-elle, que vous m'avez donné une marque d'estime et d'attachement en me faisant apercevoir d'une action qui aurait pu être interprétée contrairement à mon intention. Je désire votre amitié.](#) Et elle la convia à sa table.

Sous le charme, la Reine songea à lui donner le poste de dame d'honneur avant de l'offrir à Mme de Mailly, mais Mme de Polignac refusa, sa fortune trop modeste ne lui permettant pas de mener le train qu'exigeait la vie de la Cour. Elle manifestait des goûts qui l'éloignaient du monde et laissait entrevoir les difficultés contre lesquelles elle se débattait. Était-ce adresse de sa part ? Ces aveux touchèrent Marie-Antoinette, déjà séduite par elle, et elle résolut de la retenir par ses bienfaits. À ce sujet M. de La Rochetterie relate une anecdote qui éclaire le début de cette affection. Mme de Polignac aurait écrit une lettre annonçant son départ et qui aurait provoqué une explication ; de nouveau elle argua de sa fortune modique pour justifier son éloignement ; à la suite de cette correspondance, la Reine l'attacha définitivement à la Cour.

D'abord la comtesse n'écouta que la sympathie désintéressée qui la rapprochait de la Reine. Bientôt elle fut assaillie de toutes parts par des solliciteurs qui se solidarisaient avec sa faveur. Elle se fit petite pour les écarter, mais elle ne craignit pas, en déclarant n'avoir aucune influence, de laisser supposer qu'elle jouissait d'un grand crédit. [Ce que vous me dites là, minaudait-elle, est au-dessus de ma portée.](#) Il est surprenant que, douée de ces facultés, elle ne fût pas réputée supérieurement intelligente. Le duc de Levis s'exprime assez sévèrement sur elle, déclarant [que sa conversation n'était pas brillante, mais raisonnable et enjouée.](#) Dès septembre, Mercy se renseigne sur son compte afin de démontrer à Marie-Antoinette que sa favorite ne méritait pas la confiance qu'elle lui témoignait. Regrettait-il déjà l'amitié si loyale de la princesse de Lamballe ? Le contraste entre elle et sa rivale s'accusait en traits saillants : la princesse avait la fidélité d'un bon caniche, qui vit couché aux pieds de sa maîtresse et l'importune parfois en aboyant à l'entrée d'un intrus ; la comtesse de Polignac jouait avec la Reine, cachant sous les câlineries d'une chatte les griffes silencieuses, prêtes à écharper un adversaire dont elle aurait engourdi la clairvoyance. Comment la souveraine aurait-elle choisi entre elles deux ? La question ne se posait pas avec une imminente actualité. La princesse était loin et la comtesse agissait adroitement. C'est avec elle, désormais, que Marie-Antoinette passe ses soirées. Elle l'a logée, entre la cour royale et la cour des princes, au premier étage de la vieille aile. Elle peut se rendre chez elle directement par la salle des Cent-Suisses. La comtesse recevait chez elle les

mardi, mercredi et vendredi. On jouait à [la guerre-panpan](#) et à colin-maillard. Entre deux parties alternaient les bavardages légers, sentimentaux et médisants. L'inconduite y était admise au point de triompher. La Reine se montrant assidue à ces réunions compromettait sa réputation. Là frayait tout ce que la Cour comptait d'intrigants qui, sous le couvert de futilités ou d'esprit, se disputaient les premiers rangs ou les attentions de la souveraine. Lauzun y était assidu et quelques étrangers de marque aussi, tels que le prince de Ligne, homme des plus spirituels et doué d'une grâce naturelle charmante, le comte de La Marck, le comte Valentin Esterhazy et surtout le comte Axel de Fersen.

Et les faveurs commencent à se multiplier : en 1776, le comte de Polignac est nommé à [la surveillance du premier écuyer de la Reine](#), avec 60 à 80.000 livres par an, chevaux, voitures et valets de pied à son service ; logements à Versailles, Paris et Fontainebleau. Déjà il était colonel. Il avait vingt-huit ans et [montrait peu d'esprit](#).... Son père, le vicomte de Polignac, était envoyé en Suisse, avec le titre d'ambassadeur. La comtesse recevait 800.000 livres pour la dot de sa fille et elle obtenait avec le [Tabouret](#) la charge de gouvernante des Enfants de France, cependant que son mari, élevé à la dignité de duc héréditaire, était promu à la direction des postes et des haras. Rien ne coûtait à la prodigalité de la Reine, qui entendait son amie protester contre les prétentions de la princesse de Lamballe.

Mercy s'alarma de ces dépenses et s'ingénia à combattre l'influence de Mme de Polignac, répétant que la comtesse d'Andlau, perdue de réputation, la dirigeait à son gré. Mme de Polignac méprisait [ce que les esprits faibles et corrompus appellent préjugés](#), et il ajoutait : [On a vu la jeune personne en question afficher un amant, ou pour le moins en soutenir l'apparence, sans égard pour les marques en public. Sa conduite en matière de dogme n'est pas moins équivoque, et le premier médecin Lasselme, qui la connaît, dit un jour à l'abbé Vermond qu'il craignait que la liaison dont il s'agit ne portât atteinte à la piété de la Reine. Il faut croire qu'il exagérait un peu et qu'il accordait au prêtre un prestige dont il ne jouissait pas.](#) L'abbé Vermond avait, après une intervention de Mme de Polignac, abandonné sa charge. Marie-Thérèse, qui tenait à ce qu'il y demeurât, insista auprès de lui et réussit à le faire revenir sur sa décision. Elle jugeait bien sa fille, en mère, et en femme politique aussi, et elle n'avait pas trop d'illusions sur son caractère, non plus que sur l'autorité que pouvait exercer sur elle l'abbé Vermond. En effet, elle ajoute, avec scepticisme, dans sa correspondance : [Je ne crois pas que l'abbé Vermond ait beaucoup d'influence sur l'esprit de Marie-Antoinette.](#) Elle n'ignorait pas que sur une âme de vingt ans les influences s'établissent et se désagrègent selon un caprice et que ce caprice on le provoque avec un peu d'adresse. Marie-Antoinette n'aimait pas s'ennuyer. Ce trait, au fond extrêmement humain, explique ses apparentes inconséquences. Elle fuyait dans l'amitié, à la sécurité de laquelle elle voulait croire, les intrigues cachées sous le manteau de trompeuses sympathies. Que l'on songe à son isolement au milieu de ses femmes et des courtisans qui l'enveloppaient comme un essaim de méchants insectes, que l'on songe aux instincts qui naturellement la ramenaient à son atavisme et aux premières impressions de sa jeunesse, que l'on songe enfin à la déception éprouvée par la froideur du Roi qui, à la longue, avait déçu en elle jusqu'à la curiosité amoureuse, et l'on s'expliquera son vagabondage sentimental à la recherche de l'intelligence d'un cœur, ses lassitudes momentanées de la princesse de Lamballe qui la rejetait sur les disputes intestines de la Cour, son désir de griserie et d'oubli dans une retraite où elle

percevait assourdies les harmonies enchanteresses qui berçaient les voluptés des autres....

Trop fine pour ne pas se rendre compte où trouver des affections durables sur lesquelles s'appuyer, elle n'en sentait pas actuellement le besoin : n'était-elle pas souveraine et n'était-elle pas bien fondée d'admettre que sa puissance demeurerait pour tous incontestable et incontestée ? D'un coup d'éventail elle chassait dans l'exil les imprudents qui lui déplaisaient ; on l'abordait incliné jusqu'à terre, avec des paroles serviles, quand il le fallait, et toujours charmeuses pour son orgueil. Entre les méchants, qui étaient prêts à la convoiter et à la perdre, et les fervents, dont un pli de sa robe accrochait les regards, quelle différence voyait-elle ? C'était une moisson d'hommes courbés devant elle par le souffle de la soumission. Eût-elle souhaité distinguer parmi eux une figure qui l'eût séduite, comment eût-elle réussi, étroitement surveillée ainsi qu'elle l'était, à se rapprocher d'elle ? Tant de difficultés d'ordre matériel la séparaient de l'intimité qui lui aurait permis de choisir un amant. Seule, cette intimité était réalisable avec des femmes, dont les unes l'importunaient ou l'asservissaient à l'étiquette, et les autres lui pesaient par la mélancolie émanant de leurs plaintes. Mme de Polignac représentait la vie, la vie avec un semblant de fantaisie et de liberté. Marie-Antoinette était bonne. Elle goûtait une joie évidente à combler de ses bienfaits les élues de sa tendresse. Mais elle n'entendait pas léser celle qui la servait avec une fidélité quasi religieuse, et que sa santé éloignait momentanément d'elle. Peut-être avait-elle poussé un soupir de soulagement quand Mme de Lamballe était partie pour Plombières et avait-elle trouvé son absence moins longue que lors du départ pour la Bretagne, et peut-être aussi eut-elle une manière d'oppression en apprenant son retour qui interrompait plus ou moins son intimité avec la comtesse de Polignac. Évidemment, la princesse de Lamballe l'avait parée de vertus immuables et qui exigeaient qu'elle adoptât une attitude invariable ; dès lors le rôle de témoin que la princesse allait jouer se transforma très vite en rôle d'arbitre et d'arbitre sévère. La Reine se vit jugée, contrôlée par elle, et cette constante observation de ses faits et gestes l'horripila. Elle tenait à son indépendance, l'un des très rares privilèges qui lui restaient interdits : elle était Reine de France et ce titre ne lui permettait pas de déroger aux règles et aux principes de sa souveraineté. Aussi Mme de Polignac, résolue à ne pas perdre une parcelle de son influence, défendit-elle pied à pied le terrain conquis. Elle réalisa, entre elle et Mme de Guéménée, une entente qui opposerait un barrage à toute ingérence étrangère. Il est vrai que Mercy en profita pour jeter le discrédit sur la Cour et pour en démasquer les ridicules sous le manteau de la gaieté que manifestait cette jeunesse, et cette jeunesse saisit l'occasion pour déprécier définitivement la princesse de Lamballe : raillant ses malaises nerveux, les uns en rirent, les autres dénoncèrent ses crises de haut mal et parlèrent d'épilepsie. Par tous les moyens on cherchait à la séparer de la Reine et à la compromettre auprès d'elle. Marie-Antoinette s'efforça de maintenir l'équilibre entre ses deux amies : la tâche qu'elle s'était imposée lui en révéla les difficultés inextricables.

En novembre 1775, déjà Mercy avait remarqué la jalousie réciproque qui les rendait odieuses l'une à l'autre. Elles se plaignaient à la Reine de leurs menées respectives, la comtesse de Polignac s'appuyant pour étayer sa situation sur le baron de Besenval et sur Mme de Guéménée ; la princesse de Lamballe défendue par le comte d'Artois et le duc de Chartres.

Le temps accusa le conflit, et la duchesse de Polignac, forte des faveurs qui lui étaient prodiguées, avec la bonne humeur qu'accuse la certitude de la victoire

finale, redoublait de gaieté et de séductions. La princesse de Lamballe perdait la confiance de la Reine par son air triste et par la contraction invariablement amère qui plissait ses traits. Mercy eût estimé dangereuse la prédominance de la duchesse si elle n'avait été encore combattue par le crédit, quoique déclinant, de la princesse de Lamballe. Comment la surintendante se fût-elle senti de caractère à égayer la Reine ? Sa désolation l'intoxiquait. Parler c'était aggraver sa situation ; se taire c'était reconnaître sa défaite.

Brouillée avec presque toute la Cour, attirant sur elle les représailles de ses ennemis, elle n'a plus le sens exact de ce qui convient pour tenir dignement sa charge. En 1777, Marie-Antoinette, avant de se rendre à un bal au Palais Royal, vient souper à l'hôtel de Toulouse. Afin de ne pas déroger aux lois de l'étiquette, la belle-fille du duc de Penthièvre invite seulement des femmes et elle estime bien agir en le faisant. La Reine s'en irrite : cet assemblage l'importune. Elle est indulgente, elle pardonne bien des erreurs : elle ne pardonne pas qu'on l'ennuie. À peine le repas achevé, elle quitte l'hôtel de Toulouse, et avec quelle indifférence pour son amie !

Le bonheur de la princesse de Lamballe s'effondre : il n'a pas duré longtemps. Adieu les clairs matins de printemps quand elle ouvrait ses fenêtres sur le ciel léger de Versailles et qu'elle se hâtait de rejoindre la Reine ; les promenades à Trianon dans le cabriolet et les fêtes champêtres, les fugues en traîneaux durant l'hiver glacé, et les retours, le visage hâlé, devant les grands feux de bois.... Une autre la remplace, une autre est l'objet des attentions délicieuses, des confidences, une autre voit le sourire, respire le parfum qui s'envole de la robe et des cheveux. Elle est négligée, oubliée, rejetée. Elle est veuve et seule.

Quelquefois son nom est encore prononcé. Il arrive à la Reine d'interroger l'abbé Vermond sur sa réputation, et l'abbé Vermond ne pousse pas la charité évangélique jusqu'à oublier l'offense des injures. Il répond : [Cette réputation](#) — elle ne devait donc pas être complètement mauvaise — [ne durera pas, et celle de bêtise durera et ira en augmentant.](#)

En 1778 sa défaveur sera consommée.

CHAPITRE VII

EXILÉE DE LA COUR

PAMPHLETS — CALOMNIES — MORT DE LA PRINCESSE DE CARIGNAN —
COUCHES DE MARIE-ANTOINETTE ET SA ROUGEOLE — NAISSANCE DU
DAUPHIN — MARIAGE D'EUGÈNE DE CARIGNAN — LA PRINCESSE DE
LAMBALLE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

PUISQUE la Reine l'exile de son cœur, elle lui prouvera qu'elle sait la servir sans murmures. Elle remplira les fonctions de sa charge jusqu'au bout. Quotidiennement, elle supportera, s'il le faut, la vue de sa rivale triomphante. Sa fierté lui donnera le courage de surmonter ses défaillances. L'atavisme italien l'emporte. Elle composera son visage pour masquer la pâleur et la crispation de ses traits ; cachera la douleur de la jalousie qui la griffe, mord, qui la ronge ; taira l'amertume qui l'empoisonne ; dissimulera ses larmes. D'un pas mal assuré, dont nul ne soupçonnera les trébuchements, elle gravira son calvaire, sourira à la Reine et sourira aussi à celle qui usurpe près d'elle sa place. La hait-elle ? Elle devrait la haïr, mais elle a de l'espérance en réserve : elle est de ces créatures qui, faibles, conçoivent seulement des passions violentes dans l'amour et pour le sacrifice. La maladie la mine, la rend parfois languissante : le duc de Penthièvre lui communique des forces ; il lui crée une seconde nature pour accepter les épreuves, s'y habituer, comme à la vie au couvent. Il y a des heures de révolte, avec d'inévitables retours sur elle-même ; il lui faut agir, attirer sur elle l'attention, commettre au besoin quelque maladresse pour affirmer devant elle-même qu'elle n'est pas morte et pour le prouver aux autres. Et quand le supplice deviendra si cruel qu'elle ne sera plus maîtresse d'étouffer les soupirs que lui arrache sa torture, elle s'en ira, elle disparaîtra, se forgera des devoirs pour s'éloigner : sa tendresse pour la Reine a de ces pudeurs qui l'obligent à s'effacer devant ses propres regards.

Et Marie-Antoinette le sait bien. Comment expliquer son attitude, si ce n'est pas la sécurité que lui impose cette affection ? La souveraine traverse ses dernières années de bonheur. Elle n'a pas le pressentiment de la catastrophe qui la menace ; elle veut être heureuse et tout le monde se doit de l'être avec elle. En 1778, elle sera mère. Les railleries dont on l'accablait à cause de sa prétendue stérilité vont cesser. Pour braver la malignité elle ne réclame plus la passive confidente qui, silencieusement, écoutait ses doléances. Tout cela c'est le passé : l'avenir la sollicite et elle aime ce qui l'attire vers le lendemain. Une fluctuation de journées insouciantes la doit porter de joies en délices. Être Reine, n'est-ce pas égrener un chapelet d'illusions ? Qui mieux que Mme de Polignac s'entendrait à flatter ses caprices. Mme de Lamballe se les représente : elles parlent, penchées l'une vers l'autre derrière l'éventail, non pas des intrigues qui se disputent les faveurs, mais de celles qui en reposent, des intrigues amoureuses

qui colorent la vie d'une aurore perpétuelle et ravissante. Mme de Polignac connaît toutes les nuances de ce langage. Marie-Antoinette doit l'apprécier d'autant plus qu'elle est séparée de ces plaisirs et ne saurait s'en rapprocher. Quelle différence avec autrefois ! Le nom de la princesse de Lamballe est-il jeté dans leurs entretiens, aussitôt reparaît la sensation d'ennui qui l'accompagne et dont la voix de la charmeuse nouvelle excelle à évoquer l'atmosphère. Dans le silence, Marie-Antoinette se rappelle cependant l'exilée, elle sait qu'il suffira d'un signe pour la ramener auprès d'elle. Ce sera pour plus tard....

En attendant, tout lui devient une bonne raison pour retarder cet appel. Même — on peut le supposer — elle formule pour elle-même de sourds griefs contre la malheureuse et lui impute des fautes qu'elle n'a pas commises. Les calomnies dont est l'objet la fille de Marie-Thérèse rejaillissent sur la princesse de Lamballe peut-être. Dès 1776, *Le Portefeuille d'un Talon rouge* avait dénoncé le charme que lui inspiraient les favorites dont elle s'entourait. La princesse, dans les libelles de ce genre, était certainement nommée **naïve**. Les *Mémoires* de Bachaumont signalent un livre dédié à **la naïve princesse de Lamballe**. Tant d'ingénuité n'est-elle pas voisine de la sottise et n'a-t-elle pas provoqué des imprudences ? Le marquis de Clermont publiera plus tard *La Matière préférée à l'Esprit*, qui n'épargnera pas la bru du duc de Penthièvre. Il est vrai, dédié à la maréchale de Luxembourg, paraîtra un pamphlet intitulé, en raison de sa dévotion, *Les Effets de l'Eau bénite* et agrémenté d'un commentaire grossier du titre. N'était-ce pas la princesse de Lamballe qui aurait suggéré ces méchantes œuvres à leurs auteurs ? N'écrivait-on pas qu'elle s'occupait à **varier les plaisirs de la Reine** et que **rien n'y était épargné** ? Elle ménagerait à sa souveraine des rendez-vous avec Lauzun, enfin — et dans ce détail on distinguait son empreinte — lorsque la préférence pour Mme de Polignac fut avérée, on disait que la princesse de Lamballe n'était plus de la première jeunesse — elle atteignait ses trente ans ! — qu'elle prenait de l'embonpoint, tandis que sa rivale, du même âge qu'elle, conservait intacts sa grâce et sa fraîcheur. Auprès de Marie-Antoinette elle trouvait des défenseurs qui faisaient valoir ses qualités. Dans les *Mémoires* de Mme Guénard on lit : **Oh ! il suffisait de voir l'expression touchante de la physionomie de Mme de Lamballe, sa naïve gaieté, pour juger toute la pureté de son âme. Le vice est sombre et farouche, et le remords qui le suit éloigne les grâces modestes qui furent, jusqu'au dernier moment, les compagnes de cette adorable princesse.** Ce nom qui ne s'effaçait jamais, qui reparaissait constamment devant la mémoire de la Reine, poussait aux extrêmes sa sensibilité tendue. Il lui devenait odieux. Pourtant elle ne parvenait pas à l'écarter de son souvenir : il y rentrait spontanément. Il convient néanmoins que, sans laisser rien paraître de son humeur, la Reine tolère auprès d'elle la princesse imposée par l'étiquette. La surintendante l'assiste, au début du printemps de 1777, aux cérémonies du carême. Puis c'est la visite — après celle, en janvier 1777, du duc et de la duchesse des Deux-Ponts, sous le nom de comte et de comtesse de Sonnheim — de Joseph II, frère de Marie-Antoinette. Le 18 avril, Louis XVI est invité à chasser ; cette fois les averses et la tempête contrarient le programme : **Tous les chapeaux à la Henri IV et les plumes ont été gâtés**.... Cette déconvenue suscite le rire de la Reine. La fête se continue par les réceptions de Joseph II à Sceaux, chez le duc de Penthièvre. On signale que la princesse de Lamballe ne suivit pas la promenade. Sans doute la marche la fatiguait-elle. Marie-Antoinette cependant — encore qu'à en croire Mercy elle regrettait de s'être attaché la princesse — a l'air de vouloir maintenir l'entente entre ses favorites. Après le départ de son frère, le 31 mai, elle prend une crise

de nerfs et va passer à Trianon la journée dans la seule compagnie de Mme de Polignac et de la princesse auxquelles se joint une dame du Palais.

Peut-être, en surmontant son émotivité, la princesse de Lamballe eût-elle reconquis sa place privilégiée. À défaut de maîtrise d'elle-même, elle s'absente, elle séjourne à Plombières et, de retour, elle a le bonheur de se voir accueillir avec bonté par la Reine qui, en septembre, l'emmène à Fontainebleau. Elle l'y escorte au spectacle, mais elle constate que de plus en plus rarement elle est reçue et — circonstance plus cruelle — que Mme de Polignac loge au château, à côté de Marie-Antoinette. Elle donne des fêtes, on joue chez elle, un peu plus que de raison ; on sollicite encore l'intervention de Mme de Lamballe ; on lui présente des œuvres inédites et parfois libertines, telles ces *Quatre heures de toilette des dames*, dont M. de Fabre lui offre la primeur. Néanmoins, les conciliations tentées pour adoucir les angles dans ses relations avec Mme de Polignac sentent l'effort. Le ressort est brisé.

Ce malaise ira croissant. Les incidents se multiplient en 1778 ; la défaveur s'accroît et les maladroites ne se relâchent pas. Fin août, profitant peut-être de ce que Mme de Polignac est malade et dans sa famille, Mme de Lamballe se figure avoir recouvré les faveurs de la Reine et elle demande pour elle [une partie du domaine de Lorraine](#), ce qui lui vaudra une rente annuelle de 60.000 livres. Est-ce bien vrai et Mercy n'a-t-il pas imaginé le fait, dans son antipathie pour la princesse ? Rien n'aura donc réussi à atténuer [le dégoût et l'ennui](#) qu'elle inspire, ni son dévouement dont la gaucherie même est une preuve de sa sincérité, ni les voyages qu'elle s'inflige, presque à l'égal d'un châtiment. Ainsi elle visite la Hollande, en compagnie de la duchesse de Chartres. Elle est écœurée ; elle est ulcérée.

Et les accusations contre elle se font plus sévères, plus âpres. Un nommé Mizet répand contre elle des calomnies, relate le désordre de ses comptes personnels, d'où il est aisé de conclure à celui des comptes généraux. Elle réplique, elle en appelle à la Reine qu'elle supplie constamment de contrôler sa gestion financière. Les choses s'aggravent. Elle sort de son rôle en prétendant arrêter les comptes de Marie-Antoinette avec le Trésorier général. Les événements tournent contre elle. Bientôt, ajoute Métra, alors qu'elle n'est plus que [tolérée](#), et presque toujours [avec ennui](#), elle s'en prend à l'abbé Vermond : il a commis l'incorrection de remettre à la Reine des mémoires, en négligeant de les faire approuver par la surintendante. Elle menace de démissionner ; qu'on choisisse entre elle et l'abbé Vermond. La correspondance secrète a relaté, non sans acrimonie, l'incident avec l'abbé : [Grande nouvelle de Cour ! L'abbé Vermond, lecteur de la Reine, honoré de ses faveurs depuis longtemps et en dépit de bien des gens, vient d'être exilé à son abbaye....](#) L'abbé était chez la Reine, lorsque Mme la princesse de Lamballe, surintendante, la seule qui pouvait entrer, l'appela pour lui signifier l'ordre du Roi. Il entra en fureur ; la Reine vint et fut aussi alarmée que surprise et fâchée ; mais elle conseilla à l'abbé d'obéir, en lui promettant que ce ne serait pas pour longtemps. Depuis que l'abbé avait remis directement ses mémoires à la Reine, elle lui gardait rancune et c'est avec empressement qu'elle — la princesse de Lamballe — lui transmet l'ordre verbal du Roi. Elle l'emportait pour [cette fois](#). Elle est maintenue dans sa charge, mais elle accroît l'inimitié de l'abbé. Cependant grandit la faveur de Mme de Polignac : la princesse de Lamballe est si malheureuse qu'elle se demande si elle suivra la Cour à Marly. Les temps sont changés : l'ère des économies est commencée : plus de chasse, plus de spectacles. La princesse cède aux instances du duc de Penthièvre : il l'a condamnée à vivre de longues journées creuses et d'interminables veillées. Elle

est exclue de l'intimité de la Reine qui passe son temps avec Mme de Polignac. Pourtant elle résiste : elle s'acharne à briller encore. On joue gros jeu chez elle. Le duc de Chartres y perd de l'argent, 800 louis, certain soir. La princesse de Lamballe a organisé ces parties pour plaire à la Reine et elle ne reçoit que son blâme. La Cour rentre à Versailles. Mme de Polignac est malade de la rougeole et elle a une pénible convalescence. Deux fois par semaine, Marie-Antoinette se rend chez elle. La princesse ne paraît plus : que ferait-elle à la Cour ? Elle s'y heurterait à un accueil glacial.

Au milieu des intrigues, voici enfin une cause de chagrin, l'une de celles qui touchent l'âme dans ses replis profonds et qui devrait laver toutes ces misères. La princesse de Carignan meurt le 31 août 1778. *Un jour*, raconte Mme Guénard, le duc de Penthièvre entre chez sa belle-fille à l'heure consacrée à ses oraisons. Gravement il l'embrasse en silence, s'assied près d'elle, lui prend les mains. Elle devine qu'un grave événement est survenu. Lequel ? La duchesse de Chartres.... Elle pense d'abord à son beau-père, mais peut-être n'est-ce point là le véritable souci qui l'obsède, car aussitôt qu'il l'a rassurée, elle s'écrie : *Serait-ce ma disgrâce déclarée par la Reine ! Il y a longtemps que je m'y attends !* Le duc sourit : pour lui, ce serait relativement de moindre importance et ne compterait guère auprès de l'annonce qu'il s'apprête à lui faire. Il la prépare, l'engage à Méditer sur son devoir, sur les siens, sur *le rôle de Ruth, qui l'a conduite en France*. — *Quoi, soupirez-elle, mon père serait-il malade ?* — *Non, il est en assez bonne santé mais en proie à la plus vive douleur.* — *Mon Dieu !* gémit-elle, *ma mère est morte !* Elle tombe dans une insensibilité si profonde que le duc en est effrayé. Les larmes la détendent. Mme de Chartres se joint à son père pour lui prodiguer leurs tendresses. Que servent les mots ! Elle a perdu son amie la plus fidèle.

La Cour prend le deuil pour onze jours. La princesse de Lamballe s'était retirée chez le duc de Penthièvre et la Reine vint l'y voir. *On remarque*, dit la correspondance secrète, *que l'abbé Vermond a évité de faire un compliment de bouche à Mme de Lamballe et s'est borné à se faire écrire (sic) chez le Suisse de l'appartement. On en conclut que le lecteur conserve toute sa rancune contre la jeune surintendante.*

La date des couches de la Reine approchait. La princesse avait repris son service auprès d'elle. De nouveau le deuil allait la frapper, alors que sa charge exigeait d'elle un redoublement d'attention. Elle eut le courage de ne pas interrompre ses fonctions. Elle se remettait de son premier choc, soutenue par son action et par son devoir à remplir. Elle apprend que son père se meurt de chagrin. Aussitôt, impulsivement, elle déclare qu'elle va partir pour Turin. Trop tard : le prince a succombé le 6 décembre. Le 22, elle a le courage de se rendre à Versailles pour y recevoir les compliments du Roi et de la famille royale. Elle se plie au cérémonial traditionnel : en pareille circonstance une princesse du sang se retirait dans son appartement du château et s'étendait sur un lit de parade, au milieu de sa famille. Elle était censée malade puisqu'elle était couchée. Une heure après avoir reçu les souverains et les Enfants de France, elle revêtait le *grand habit* et rendait leur visite aux souverains. À ce sujet Mme Guénard relate une anecdote qui se passa sous le règne de Louis XV. Lors de la mort de la princesse de Conti, la duchesse d'Orléans attendait la Cour sur son lit de parade. Mme de Pompadour, qui avait oublié l'étiquette, traversa la chambre *en petite robe* et, se cachant la figure entre les mains, pressa le pas en s'excusant : *Qu'on ne me voye pas, qu'on ne me voye pas !* La duchesse lui répondit avec sang-froid, fort à propos : *Soyez tranquille, je ne vois jamais ce qui est loin de moi.*

La mort du prince de Carignan fit prendre le deuil à la Cour pour une nouvelle période de onze jours.

Peu après cet événement, le 20 décembre 1778, la Reine donna le jour à une fille. Depuis que l'annonce d'une maternité prochaine s'était répandue, la France, dans une attente anxieuse, était entrée en prières. De toutes parts on célébrait des messes solennelles pour l'heureuse délivrance de la Reine. Enfin, dans la nuit du 19 au 20, l'événement s'annonça comme tout proche vers minuit et demi — ce sont les Goncourt qui le relatent, d'après le récit de Mme Campan — la Reine qui s'était couchée la veille à onze heures, sans rien souffrir, ressentit les premières douleurs. À une heure et demie elle sonnait. On était allé chercher Mme de Lamballe et les honneurs. À trois heures, Mme de Chimay avertissait le Roi. Le Roi trouvait la Reine encore dans son grand lit. Une demi-heure après, elle passait sur son lit de travail. La surintendante envoyait chercher la famille royale, les princes et les princesses qui se trouvaient à Versailles et dépêchait des pages à Saint-Cloud au duc d'Orléans, à la duchesse de Bourbon et à la princesse de Conti. Monsieur, Madame, le comte d'Artois, la comtesse d'Artois, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie entraient chez la Reine dont les douleurs se ralentissaient et qui se promenait dans la chambre, jusqu'après huit heures. Le Garde des Sceaux, tous les ministres et secrétaires d'État attendaient dans le grand cabinet avec la Maison du Roi, la Maison de la Reine et les grandes entrées ; le reste de la Cour remplissait le salon de jeu et la galerie.

Tout à coup, une voix domine le chuchotement immense : *La Reine va accoucher !* crie l'accoucheur.

La Cour se précipite, pêle-mêle avec la foule, car l'étiquette de France veut que tout le monde entre à ce moment, que nul ne soit refusé et que le spectacle soit public d'une Reine qui va donner un héritier à la couronne, ou seulement un enfant au Roi. Le peuple entre, si tumultueusement que les paravents de tapisserie entourant le lit de la Reine auraient été renversés sur elle, s'ils n'avaient été attachés avec des cordes. La place publique est dans la chambre ; des Savoyards grimpent sur des meubles pour mieux voir. La Reine étouffe. Il est 11 h. 35 : la chaleur, le bruit, la presse, le geste convenu avec Mme de Lamballe qui dit à la Reine : *Ce n'est qu'une fille !* tout amène une révolution chez la Reine. Le sang se porte à la tête, sa bouche se tourne : De l'air, commande le médecin, de l'eau chaude, il faut une saignée au pied. La princesse de Lamballe perd connaissance ; on l'emporte. Le Roi s'est jeté sur les fenêtres calfeutrées et les ouvre avec la force d'un furieux. Les huissiers, les valets de chambre repoussent les curieux. L'eau chaude n'arrivant pas, le premier chirurgien pique à sec le pied de la Reine ; le sang jaillit. Au bout de trois quarts d'heure... la Reine ouvre les yeux : elle est sauvée.

Encore que cette étrange cérémonie se déroulât suivant les lois de la tradition, il y eut pourtant quelque désordre. Visages penchés sur la Reine, remous brutaux bousculant gentilshommes et dames, pour voir de plus près la souveraine, la face contractée par la douleur, propos vulgaires prononcés qui effleurèrent ses oreilles.... Peut-être ne se sentira-t-elle plus désormais entre ces murs en aussi parfaite sécurité... 20 juin, les Tuileries envahies ; 10 août, la foule hurlante l'accueillant à l'Assemblée.... Il y a de ces pressentiments....

La princesse de Lamballe a eu le temps de comprendre que Marie-Antoinette était en danger, et le geste fait : *Ce n'est qu'une fille*, son devoir rempli, elle a cédé à ses nerfs. Plus tard, il sera exigé de ses forces plus de résistance et elle en trouvera dans un inlassable dévouement. Le 22 décembre, le Roi lui exprima

ses condoléances pour son deuil et — rapporte *La Gazette* — à la même date, elle [retourna faire ses révérences au Roi et à la famille royale](#). La Reine rétablie, la famille royale assista en grande pompe à la messe de Notre-Dame. La princesse enfin se crut autorisée à interrompre son service et à se réfugier auprès du duc de Penthièvre.

Lorsqu'elle reparaisait à intervalles réguliers à Versailles, elle y sentait s'accroître la froideur de la Reine et grandir le prestige de Mme de Polignac. Elle habitait le plus souvent le château d'Eu, rue des Bons-Enfants et Petite-Place, qu'elle avait acheté en 1775 au duc de Penthièvre. Là, elle se plaisait à caresser son chien, son fidèle ami. L'hôtel était enrichi de tapisseries, de tableaux et muni de tables à jeux. Elle y avait groupé ses souvenirs de Turin, de Trianon, de tout son passé. Les crises nerveuses se succédaient plus rapprochées.

Mme de Polignac a communiqué la rougeole à la Reine, et la princesse de Lamballe va la soigner, avec la comtesse d'Artois. Ce dévouement l'épuise. Elle est condamnée à se rendre à Bourbon, cependant que Mme de Polignac achève sa convalescence à Spa. La Reine demeure seule. Elle est guérie pour le retour de la duchesse. Marie-Antoinette néglige pour elle ses autres amies. La duchesse attend un enfant. La Reine s'inquiète pour elle de l'état précaire où elle la voit. Le Roi fréquente chez elle. Elle est comblée de bienfaits ; sa famille également et aussi le comte de Vaudreuil. S'étant installée à Passy pour y accoucher, la Reine imagine de séjourner à la Muette, afin d'habiter à côté d'elle. La Cour se transporte à Marly. [On s'y ennue beaucoup, quoiqu'il y ait trois spectacles par semaine.... La Reine ne soupe point, elle prend du lait avec Mme de Polignac....](#) De ces petites imprudences naît un sentiment plein d'hostilité contre Marie-Antoinette. Ses faits et gestes sont puérils ; on en jase pourtant. La Reine ne quitte plus son amie. Dès dix heures du matin, on la sait chez elle. Elle y dîne, elle y passe ses soirées. Le Roi témoigne d'une haute faveur à cette maison. Rentrée à Versailles, la Reine y retourne deux fois par semaine ; elle retrouve quotidiennement la duchesse à Trianon où l'on joue la comédie devant le Roi, les princes et les princesses.

Et ce sont autant de vexations cruelles pour la malheureuse princesse de Lamballe. Elle est exclue de ces fêtes ; l'accès de Trianon, où sa charge lui donne le droit d'entrée, lui est refusé. Elle est humiliée, mortifiée. Marie-Antoinette n'est pas responsable de cet abandon. Elle est bonne. Malgré tout, elle se sent toujours de l'attachement pour la délaissée, mais Mme de Polignac travaille contre elle et s'arrange pour la dénigrer. Cependant, attendrie par le chagrin de la princesse, Marie-Antoinette lui consacre, de-ci de-là, quelques instants, et lorsque le 29 novembre succombe Marie-Thérèse et qu'elle se replie sur sa douleur, elle lui demande de se joindre à la duchesse de Polignac pour l'escorter à la messe, la seule sortie qu'elle se permette. Est-ce un retour à l'intimité ? La princesse de Lamballe l'espère, mais elle en use maladroitement ; elle a besoin d'argent et les sollicitations qu'elle adresse nuisent à sa situation.

Cependant qu'elle déçoit, il se produit de petits scandales dont les échos amusent la Cour entre deux représentations libertines. Le comte d'Artois, assure-t-on, courtise la duchesse de Guiches qui n'est pas encore nubile. Elle est mariée pourtant, bien qu'elle n'ait pas [habité avec son mari](#). Les mauvaises langues prétendent que [les prémices](#) de la fille de la duchesse de Polignac [sont réservées à Monseigneur](#). On raconte aussi qu'après avoir quitté le château de Clayes, séjour de sa favorite, la Reine a été victime à Sèvres d'un accident de voiture ; une roue de son carrosse s'est détachée, elle a été contrainte de rentrer à pied.

La Cour, Mesdames tantes, les premières, commencent à murmurer de cet excès d'attentions accordées à Mme de Polignac.

La princesse de Lamballe est tombée dans l'oubli. Les calomnies l'en sortent. La nouvelle se répand qu'elle est enceinte. Elle l'apprend et, fièrement, elle s'acharne à donner un éclatant démenti : elle se promène à cheval et s'expose en tous lieux à la vue de la foule. Elle n'attendait pas d'enfant, en effet. Toutefois, déclarent MM. Savine et Bournand, s'il en faut croire les éclaircissements et remarques publiés par son médecin Saiffert, veuve, et les préjugés lui interdisant de se remarier avec quelqu'un qui ne fût pas prince du sang, elle avait contracté une liaison dont, disait-elle à ce confident, on ne saurait lui faire grief. Les aveux qu'elle fera à Saiffert confirmeront le récit de celui-ci. Il en sera question au moment où elle consultera ce savant allemand. Les historiens ont en vain fouillé les correspondances et les mémoires pour découvrir le nom de cet élu privilégié. Il faut reconnaître que, s'il y eut secret, il a été remarquablement gardé, trop remarquablement pour ne pas classer cette rumeur au chapitre de la légende.

Le 22 octobre 1781, sa fonction allait la rappeler auprès de la Reine pour l'accouchement du Dauphin. Louis XVI est en général discret sur ses sentiments. Ici, comme malgré lui, ils transparissent. Il écrit dans son journal : La Reine avait bien passé la nuit du 21 au 22 octobre. Elle sentit quelques petites douleurs en s'éveillant qui ne l'empêchèrent pas de se baigner ; les douleurs continuèrent à être médiocres. Je ne donnai aucun ordre pour le tiré que je devais faire à Saclé, qu'à midi. Entre midi et midi et demi, les douleurs augmentèrent ; elle se mit sur son lit de travail, et à une heure un quart, juste à ma montre, elle est accouchée très heureusement d'un garçon. Pendant le travail il n'y avait dans la chambre que Mme de Lamballe, le comte d'Artois, mes tantes, Mme de Chimay, Mme de Mailly, Mme de Tavanne et Mine de Guéménée qui allaient alternativement dans le salon de la Paix qu'on avait laissé vide. Dans le grand cabinet, il y avait ma maison, celle de la Reine et les grandes entrées, et les sous-gouvernantes qui entrèrent au moment des grandes douleurs et se tinrent dans le fond de la chambre, sans intercepter l'air.

De tous les princes que Mme de Lamballe envoya avertir à midi, il n'y avait que M. le duc d'Orléans qui arriva avant les dernières douleurs. Il se tint dans la chambre ou le salon de la Paix. M. le prince de Condé, M. de Penthièvre, le duc de Chartres, Mme la duchesse de Chartres, Mme la princesse de Conti et Mlle de Condé arrivèrent que la Reine était accouchée, M. le duc de Bourbon le soir, M. le prince de Conti le lendemain. La Reine a vu tous ces princes le lendemain, les uns après les autres.

Après que la Reine a été accouchée, on a porté mon fils dans le grand cabinet où je suis allé le voir habiller, et je l'ai remis entre les mains de Mme de Guéménée, gouvernante. Après que la Reine a été délivrée, je lui ai annoncé que c'était un garçon et on le lui a apporté sur son lit.

La nouvelle, rapidement répandue dans le public, souleva une allégresse unanime. Les dames de la Halle vinrent en corps complimenter Leurs Majestés.

Mais la princesse de Lamballe a l'âme obscurcie par de graves chagrins d'ordre intime. Son frère Eugène, prince de Carignan, est pour elle l'objet d'une tendresse qui peut faire croire à une prédilection. Lors du sacre de Louis XVI, elle avait obtenu pour lui le grade de colonel et il commandait depuis cette époque le Savoie-Carignan avec une pension de 30.000 livres. En garnison à Saint-Malo, il

rencontre une demoiselle Magon de Lalande de Boisgarin, nièce des Magon, [renommés dans le commerce et la finance](#). Elle est de très petite noblesse. Encore qu'elle ne soit pas jolie, elle possède de l'esprit. Le prince de Carignan, qui manque de clairvoyance et qui n'est pas supérieurement intelligent, est-il joué par elle, ou, plus simplement, la passion qu'elle lui inspire l'aveugle-t-il ? Il est loyal ; le jeune couple se montre réciproquement fort épris, si bien que l'évêque de Saint-Malo consent à le marier et à lui accorder des dispenses pour la publication des bans à Turin. De bonne foi, Eugène de Carignan se figure que son mariage sera accepté sans difficulté par le roi de Sardaigne. Le mariage est donc béni et consommé. Durant quelques mois c'est la félicité parfaite. Mais la Cour est saisie de la nouvelle ; l'intrigue travaille à faire casser cette mésalliance. On prétend que le roi de Sardaigne a rappelé le prince à Turin, qu'il est parti et que, selon toute probabilité, il ne sera pas reçu à la Cour. Le souverain de Sardaigne à son tour demande l'annulation qu'en effet prononcera bientôt le Parlement : en dépit de la défense soutenue par l'avocat, les vices de forme l'emportèrent. Aussitôt, revirement dans l'opinion qui se montre favorable à la malheureuse princesse de Carignan. Après cette procédure civile, la femme d'Eugène de Carignan se considère comme toujours liée à son mari par un sacrement indissoluble. La princesse de Lamballe la soutient dans son infortune. La jeune femme se retire au château de Domart, en Picardie, et Eugène de Carignan, qui luttait de toutes ses forces pour obtenir l'annulation de la décision du Parlement, — il paraît même qu'il l'épousa de nouveau en 1781 — la rejoignit dans sa solitude. Il devait, en 1785, mourir entre ses bras. Sa veuve fit célébrer un service funèbre à Arras. La princesse de Lamballe y assista.

Ces épreuves contribuent à aggraver l'état de sa santé. Elle a des crises nerveuses plus fréquentes auxquelles succèdent des langueurs et des malaises insolites. Vers cette époque elle séjourne fréquemment à Sceaux chez le duc de Penthièvre avec sa dame d'honneur, Mme de Las Cases ; le chevalier Florian s'ingénie à la distraire par la lecture de ses pastorales et de ses fables.

Les distractions qui délivrent de leurs tourments les âmes agacées par les écorchures de l'existence irritent les grandes douleurs et en ulcèrent les blessures. Il y a dans la destinée de la princesse de Lamballe un manque d'équilibre entre sa vie profane et sa vie intérieure. Peut-être se fût-elle confinée dans la seconde si le duc de Penthièvre ne l'avait constamment rappelée à ses devoirs, qui la tiraient en quelque sorte hors d'elle-même. Elle avait un désir de sérieux, un élan spontané [vers la paix, la fraternité et la charité](#) qui l'incitèrent à suivre son goût pour le recueillement, sans réussir pourtant à la priver totalement des plaisirs extérieurs. Est-ce à ces mobiles qu'il convient d'attribuer la séduction qu'ont pour elle les rites de la Franc-Maçonnerie, puis son adhésion à l'ordre ?

Au surplus, à la cour même de Louis XVI se manifestaient des opinions assez libres, dont on souriait alors ; coquetteries avec les écrivains audacieux que l'on discutait, en se croyant à l'abri de toutes les violences du sort. [Les hardiesses de la philosophie](#), écrit Imbert de Saint-Amand... [n'étaient alors que des stimulants pour la pensée. Voltaire... excitait ses disciples de cour à mêler aux discussions littéraires l'examen de l'état social de l'époque.](#) On jouait des églogues et des pastorales, et Marie-Antoinette figurait parfois, le dimanche, escortée d'une noblesse insouciant, dans les bals populaires, coiffée d'un chapeau de paysanne. Le même auteur reprend : [Les jeunes seigneurs applaudissaient les tirades républicaines de la tragédie de Brutus, mais tout en frondant le passé, en se moquant de l'étiquette, en se déclarant champions enthousiastes des](#)

nouveaux principes, sont bien heureux de jouir encore de leurs privilèges et d'avoir à la Cour l'éclat d'une grande situation. Ces attraits pour la démocratie manquent de fondements. Ceux qui les subissent n'y sacrifient rien de leurs habitudes, de leur **snobisme**, dirions-nous aujourd'hui. Le matin ils endossent à l'anglaise le frac, et le soir, en **habit de velours brodé d'or**, ils vont à travers les bals et les fêtes, préconisant leurs idées libérales, avec des airs doctes, qui se perdent dans le rire, et, sans qu'ils s'en doutent, en les provoquant, appellent sur eux les foudres de la Révolution. La Cour a l'air tranquille. Mais sous le flot étalé s'accomplit un travail obscur. Le duc de Chartres en est l'un des artisans. Il encourage l'inimitié de l'Angleterre contre la France et pousse à introduire dans son pays les mœurs britanniques. Il se produit des mouvements indéterminés qui échappent aux observateurs superficiels et que provoquent les idées semées par les philosophes. Tout est dissimulé sous un faux luxe, le désordre des esprits et celui des finances, masqué par les emprunts et par les impôts. Le Roi se montre aussi économe pour lui que prodigue pour les autres : il ne sait pas dire non. Afin de prouver sa sincérité, il diminue sa maison militaire, mais il dépense par ailleurs des sommes énormes qui ne servent pas à rehausser l'éclat du Trône. En vain les ministres s'employaient à limiter les visées de la Cour. Entendait-il des plaintes, le Roi s'attristait puis se fâchait et menaçait de congédier ses conseillers. On lui promettait des temps plus heureux et ses illusions entretenaient ses espérances fallacieuses.

Égarés, sans direction, les esprits qui auraient pu s'adresser à la religion préféraient se tourner du côté de la solidarité humaine, par désir de trouver, en conservant leur indépendance, des règles de vie établies sur la bonté et la justice universelle. Ils trouvèrent ainsi dans la doctrine de la Franc-Maçonnerie un dogme qu'ils éprouvaient une satisfaction intime à découvrir, par la nouveauté qu'il présentait.

La Franc-Maçonnerie remontait à un temps immémorial. N'en a-t-on pas fixé les origines au règne du roi Salomon qui en aurait été le chef ? Elle vécut, elle végéta plutôt, à l'ombre, des siècles durant, puis reparut en Allemagne et en Angleterre. Elle alarmait les souverains. Avec une extrême prudence, elle recrutait ses adeptes qu'elle soumettait à des épreuves, dont, a-t-il été raconté, quelques-uns mouraient. Longtemps la formation des loges fut interdite en France. Elles étaient austères, n'admettaient pas les femmes, et le libertinage en était exclu. Elles n'avaient pas grandes chances de réussir chez nous. Un petit nombre de loges se forma au début du XVIIIe siècle. La séduction du mystère n'y était pas étrangère. Il y avait un grand charme à pouvoir s'expliquer librement et sans danger, sous le sceau du secret, et à rencontrer en pays étranger un frère, que l'on reconnaissait à certains signes. On se témoignait aux réunions une bienveillance mutuelle, en faisant la charité, en prodiguant des secours aux indigents. Certains initiés y apportaient une note spirituelle et proposaient de fonder **la Loge de Table**, ce qui donna l'occasion de composer des vers et des couplets. Bientôt les femmes manifestèrent le désir de participer à ces rites. L'entrée de la Loge leur fut d'abord refusée ; on redoutait les indiscretions. En 1770, elles remportèrent enfin la victoire et ainsi s'ouvrit à elles une loge particulière. Avant d'y être admises elles prêtaient serment de se taire.

En 1725, les premières séances se tiennent chez Hure, traiteur rue des Boucheries-Saint-Germain. En 1735, lord Derwentwater laisse vacante — il avait été rappelé à Londres — la Grande Maîtrise de France. Tout invite à croire que l'institution fut apportée d'Angleterre. L'Assemblée est convoquée pour le remplacer. Le Roi fait savoir que tout Français qui serait élu sera interné à la

Bastille. Pourtant, en 1738, le duc d'Antin fut élu Grand Maître et resta libre. Ses successeurs étaient tous Français. En 1773, le duc de Chartres présida une réorganisation de l'ordre et fut institué Grand Maître. Ce furent dès lors des réunions mondaines avec [un brin de mystère](#). En 1777, nous voyons à la Loge La Candeur la duchesse de Bourbon Grande Maîtresse et, parmi les personnes présentes, la marquise de Courtebonne, la duchesse de Polignac et la princesse de Lamballe sur le point d'y entrer.

Depuis on s'assembla à l'hôtel de Bullion, rue du Coq-Héron en face du 5 ou du 7 de la rue du Louvre. Construit par Le Vau entre 1630 et 1634, il fut divisé vers la moitié du XVIIIe siècle. Une partie sur la rue Jean-Jacques-Rousseau (alors rue Plâtrière) devint l'hôtel des ventes publiques. L'autre fut consacrée à des logements. Le dentiste Talma, père du tragédien, y habita. Le reste de l'hôtel était réservé aux séances de la Franc-Maçonnerie. La galerie basse en était décorée de douze toiles allégoriques par Blanchard, figurant les mois ; la galerie haute, par Simon Vouet, de fresques mythologiques représentant les travaux d'Ulysse. En 1779, la Mère Loge, du rite écossais, acheta l'hôtel et le consacra aux adeptes de la loge qui s'appelait alors Loge du Contrat Social. Ces détails ont été relatés dans un article non signé du *Petit Bleu* en date du 14 février 1903.

La Franc-Maçonnerie s'étendit très rapidement en France. Bientôt elle compta 1.200 loges et 700 ateliers. Voltaire s'y affilia en 1778 et ne contribua pas médiocrement à son accroissement. Sous son influence et sous celle de Jean-Jacques Rousseau la noblesse grossissait le nombre des adhérents. Les poèmes d'amour y alternaient avec ceux sur le devoir envers l'humanité. On mangeait, on buvait, pour célébrer [la régénération de l'espèce, l'abolition de la misère, le retour à la nature, la simplicité primitive de l'âge d'or](#). Les mots [liberté et égalité](#) se mêlent aux galanteries de [l'amour maçon](#). Lors de l'accouchement de la Reine, le 22 octobre 1781, les loges associent les pauvres à l'événement. [La Mère Loge Écossaise délivre des prisonniers, libère des débiteurs honnêtes, dote des jeunes filles, place en apprentissage des enfants perdus](#). Ainsi la Reine, au nom de l'humanité, est associée à ces fêtes.

Les plus grands noms de France y figurent, comme adeptes de la Loge de la Candeur et de la Fidélité. Cagliostro et sa femme, la belle Lorenza en font partie. Sollicitée par la duchesse de Bourbon, séduite par ce que sa naïveté sent de mysticisme dans cette initiation, la princesse de Lamballe est prête à suivre l'impulsion de son cœur. Avant d'y céder toutefois, elle consulte discrètement la Reine. Marie-Antoinette n'est pas antipathique au mouvement. Avec son amie elle serait entrée dans la loge si ce n'est que le Roi lui opposa un refus catégorique. À ce sujet, Marie-Antoinette écrit le 26 février à sa sœur Marie-Christine une lettre, citée par Lescure. Elle traitait avec insouciance la Franc-Maçonnerie, elle la considérait comme nullement dangereuse en France où toutes ses manifestations étaient étroitement surveillées et se bornaient à des banquets et des fêtes sans conséquences. Au surplus, il en résultait beaucoup de bien et il convenait de laisser à chacun sa manière de servir l'humanité. La Reine ignorait ou voulait ignorer que le duc de Chartres, son ennemi mortel, jouissait dans l'association d'un prestige qui aurait dû éveiller sa méfiance.

La princesse, suppose M. Bertin, lui avait décrit les réunions sous un jour pittoresque, le costume des Sœurs, robe de ville blanche, tablier de peau et gants de même couleur, cordon bleu moiré en sautoir [avec un enflammé contenant une pomme](#) — pour les dignitaires une truelle remplaçant le cœur — autour du bras gauche la jarrettière, en satin blanc doublé de bleu, avec

l'inscription : *Silence et Vertu*, elle lui avait parlé de l'association comme étant purement charitable, et de certains articles relatifs aux femmes, qui indiquaient un souci extrême de décence. *Nulle femme enceinte ne pourra être admise à la réception.* — *La décence est particulièrement recommandée.* Elle lui avait dépeint la table ornée, selon le rite, de cinq lignes de faveurs aux couleurs différentes, au milieu les bougies ou *les étoiles*, les plats rangés sur une deuxième ligne, sur la troisième les bouteilles et les carafes, sur la quatrième les verres et les assiettes, et sur la cinquième le bout de table ; les femmes assurant le service, âgées de trente ans, par crainte de leurs bavardages, étaient choisies après un minutieux examen sur la présentation d'une sœur responsable. Mais avaient-elles au préalable prononcé la formule du serment : *Écouter, obéir, travailler et se taire* ?

Déjà la princesse de Lamballe avait été admise en même temps que la duchesse de Chartres, et elle avait signé des procès-verbaux de son nom : *Marie-Thérèse-Louise de Savoie*, avant son installation de Grande Maîtresse de la Mère Loge Écossaise, qui fut célébrée le 20 février 1781. Tout porte à croire qu'elle y entra et accepta d'en être dignitaire par pur esprit de charité. La cérémonie rassembla plusieurs personnes de haut rang. Il y eut un banquet, au cours duquel le secrétaire de la Loge, Robineau de Beauvoir, chanta des couplets d'un ton galant anodin. Si elle se plut à les écouter, c'est que vraiment elle était bien *naïve*.

I

Amour, ne cherche plus ta Mère
Aux champs de Cnide et de Paphos.
Vénus abandonne Cythère
Pour présider à nos travaux.
Dans le temple de la Sagesse
Elle vient moissonner des fleurs.
On est toujours *Grande Maîtresse*
Quand on règne sur tous les cœurs.

II

Quittez le séjour du tourment
Pour venir embellir ces lieux.
Il est un plaisir sur la terre
Que l'orgueil exila des cieux.
Ce plaisir est pur et tranquille,
Il fait notre félicité ;
Il règne dans ce doux asile
Sous le nom de l'Égalité.

III

Douce Vertu, toi qui préside
À nos plaisirs, à nos travaux,
Retiens du Temps la faux perfide,
Qu'il respecte des jours si beaux.
L'Amour enchaîné sur vos traces
Reconnaît un *maillet* vainqueur.
Qui peut mieux que la main des Grâces
Tenir le sceptre du bonheur ?

Le terme *maillet* du troisième couplet appartient au langage maçonnique. Sinon, chacune des strophes pourrait être chantée dans toute société qui fête sa

présidente. Également innocente, cette strophe adressée à [toutes les Sœurs de la Loge](#) et qui expose en vers ingénus le dogme auquel s'est ralliée la princesse :

Dans nos temples paisibles
Venez, charmantes sœurs,
Partager les douceurs
Des cœurs purs et sensibles.
L'Égalité,
L'Humanité,
Voilà nos lois suprêmes.
Ici, pour soumettre les cœurs,
La Vertu se couvre de fleurs ;
Quand on a goûté ses douceurs
On s'égalé aux dieux mêmes.

Cette poétique paraissait être, et elle était innocente ; pour un esprit avisé peut-être y avait-il quelque chose de suspect dans cette insistance sur [l'Égalité](#) qui menaçait directement le régime. Mais la princesse de Lamballe n'y regardait pas de si près. Est-ce que la religion de la charité, professée par le duc de Penthièvre, ne parlait pas, elle aussi, de la fraternité humaine et n'égalait-elle pas les créatures entre elles ?

Il serait oiseux de citer la série de couplets chantés successivement en l'honneur de la Grande Maîtresse et des Sœurs nouvellement initiées par celles qui les recevaient. Après les principes célébrés, ce fut le tour des sentiments exaltés et enfin la *Ronde de Table* sur l'air *Sans un petit brin d'amour* d'où sont extraits les vers suivants :

... L'amour n'est rien sans l'ombre du mystère ;
L'amour est tout s'il est discret.
C'est peu d'aimer, il faut être sincère ;
Des vrais maçons c'est le secret.
... L'amour maçon est fils de la Sagesse,
Elle forma des nœuds si doux ;
Des vrais plaisirs goûtons la pure ivresse
Aimons nos sœurs et taisons-nous.
... À leur santé, buvons, mes frères,
Vénus ordonne, il faut céder.
Quand la Beauté daigne remplir nos verres
C'est à l'Amour à les vider.

Le ton est emphatique, [pompié](#), eût-on écrit plus tard. Néanmoins, sur ces réunions passe un souffle de sincérité, le désir que tout le monde jouisse du bonheur et qu'il soit égal pour chacun. Il y a aussi, à la Mère Loge Écossaise, de touchantes démonstrations qui vont au cœur de la Reine : des actes de générosité, de bonté signalent la venue du Dauphin, auxquels, par ailleurs, s'associe la France entière.

CHAPITRE VIII

LA MALADIE

MADAME LAGE DE VOLUDE — FÊTES À LA COUR — VENTE DE
RAMBOUILLET — MONTGOLFIER — INCENDIE DE L'HÔTEL DE TOULOUSE
— MALADIE DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE — SAIFFERT — EN
ANGLETERRE — RENOUVEAU D'AMITIÉ AVEC MARIE-ANTOINETTE

DANS son désarroi, alors qu'elle se croyait abandonnée du ciel et de la terre, la princesse de Lamballe rencontra une amie. En 1779, lui avait été présentée une charmante jeune fille, presque une enfant encore : elle se nommait Béatrice-Étiennette d'Amblimont ; elle avait à cette époque quinze ans. Elle avait pour parrain Choiseul et Mme de Gramont pour marraine. Sa mère, sous le règne précédent, soutenue par Mme de Pompadour, avait été reçue dans les petits appartements et même recherchée, sans chance de succès, par Louis XV. Par son père elle appartenait à une race de glorieux soldats. Amblimont était marin et les événements secondèrent sa carrière. En 1776, lorsque Louis XVI reconnut la nouvelle république des États-Unis, il commandait la division du Vengeur, de la Belle-Poule et de la Sensible.

Dès le premier regard qu'elle jeta sur Étiennette, la princesse de Lamballe éprouva pour elle une sympathie qui bien vite devint réciproque. La princesse l'aimait d'une tendresse maternelle. Elle allait bientôt le lui prouver. Les lettres qu'elle lui adresse témoignent de son affection débordante : *Je n'ai pas pu vous écrire, ma chère enfant, vous savez que je ne le peux pas toutes les fois que je le voudrais.... Je vous écris... pour... vous dire que votre petit billet m'a charmée. Cependant je vous défends d'écrire. Il faut bien ménager vos yeux. Je ne veux pas que ma chère enfant perde ses jolis yeux ; je veux qu'elle soit tranquille. Point d'impatience, ce qui nuirait au rétablissement de sa santé.... J'irai sûrement vous voir dans les premiers jours. Adieu, chère petite, vous m'avez donné bien de l'inquiétude, mais je ne vous en aime pas moins de tout mon cœur.... Je me borne à vous demander de bien vous soigner si vous m'aimez un peu. Assurément son attachement était spontané. Il s'y mêlait encore un autre sentiment. Il devait paraître infiniment doux à cette créature délaissée par l'amie à laquelle elle s'était vouée entièrement de découvrir un jeune cœur, tout pur, qui l'écoutait avec compassion gémir sur ses misères. Elle était consciente de l'influence qu'elle pouvait exercer sur Étiennette ; il lui était permis de rêver pour elle un avenir souriant, de réaliser pour cette enfant un bonheur qui l'avait fuie elle-même. Elle y songe au cours des voyages qu'elles font ensemble chez le duc de Penthièvre, à Eu, à Vernon, à Sceaux, à Crécy, à Anet et à Rambouillet. Mlle d'Amblimont est devenue Sa compagne inséparable. Aussi — car elle n'est nullement égoïste dans ses affections — la princesse la voudrait-elle pleinement heureuse, et elle choisit elle-même un mari pour*

Étiennette. Il s'agit du comte Lage de Volude, jeune enseigne de vaisseau, d'excellente famille, riche et d'une parfaite distinction. La princesse l'a fait sauter sur ses genoux lorsqu'il était petit et l'a toujours suivi de près. La demande qu'elle fait à M. et Mme d'Amblimont se heurta pourtant à un refus : le père prétendait à d'autres visées, la mère voulait désigner elle-même son futur gendre. Heureusement pour leur fille, les époux ne s'entendaient guère entre eux. Il suffit à M. d'Amblimont d'apprendre le refus opposé par sa femme pour acquiescer immédiatement à la démarche. Aussitôt cet acte accompli, il repart. Le contrat signé par Leurs Majestés et la famille royale, ainsi que par le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe, le 13 janvier 1782, le mariage fut célébré le 16 du même mois. La mariée avait dix-neuf ans. Le 20 janvier, la princesse de Lamballe présente Mme Lage de Volude à la Cour en qualité de sa dame pour accompagner, et seule la Révolution les séparera.

Le jeune mari s'absentait fréquemment pour remplir son devoir de marin. Sa femme était alors livrée à elle-même. Mais la princesse veillait jalousement sur elle. Le duc de Lévis avait remarqué ses attraits et en subissait le charme. Mme de Lamballe connaissait le caractère de sa dame pour accompagner. Elle raillait le duc et le nommait [l'abcès de Mme de Volude](#). En mai 1782 Mme de Volude changea d'appartement à l'hôtel de Toulouse. La princesse, ce jour-là vint chez elle. Elle manifesta le désir de se rendre à la Comédie et obligea Mme de Volude à y aller avec elle. Celle-ci obéit contre son gré. En rentrant, elle s'était proposé de souper et de se coucher à onze heures. Elles reviennent à l'hôtel ; elle conduit la princesse à sa chambre et s'apprête à prendre congé d'elle quand une de ses femmes lui demande une adresse. Cependant qu'elle la cherche la princesse s'éclipse et pénètre chez Mme de Ginestous, puis se hâte de devancer Mme de Volude dans son appartement. Bientôt celle-ci, à son tour, se dirige de ce côté. Tout y est éclairé. Que signifie ce luminaire ? Antoine, le valet de chambre, feint de l'ignorer. Comment le saurait-il ? N'était-il pas à la Comédie d'où il l'a ramenée ? Elle monte chez elle. Toutes les portes sont ouvertes. Personne dans l'antichambre. Personne dans le salon, mais des fleurs partout, des fleurs à profusion. Elle arrive dans sa chambre et demeure étonnée de son isolement. Tout à coup un rire perce le silence. Elle se retourne : la princesse est là qui marche au-devant d'elle. Bientôt apparaissent Mmes de Polastron, de Poulpy, de Bremoy, le chevalier de Durfort, M. de Clermont, le comte de Sorente et son frère, M. de Guiches, [le bon Menou, qui avait été amené pour la partie de la princesse](#), M. de La Vaupalière, l'abbé de Damas.... Deux tables de quinze couverts sont servies : des fleurs et des cadeaux les encomrent. Mme de Volude reste là comme éblouie. Elle est anxieuse aussi : comment offrir à souper aux hôtes qui la visitent ? Elle a tout juste un pauvre poulet.... La princesse gaiement s'écrie : [Allons souper ! — Mais, mon Dieu, madame, il n'y a rien. — Allons toujours.](#) — Et elle passa en disant : [J'ai pensé que mon enfant me permettrait d'apporter chez elle mon souper. J'avais d'abord eu l'idée de vous emmener tous chez moi après avoir tout vu, mais j'ai pensé qu'il valait mieux rester dans ce joli appartement.](#) Et la soirée s'acheva en jouant aux quinze.

De quelles exquises fantaisies n'eût-elle pas été capable si elle n'avait été constamment contrainte à imposer silence à ses sentiments ? On l'accusait d'être sévère, d'être asservie au cérémonial, alors que sans doute son instinct l'invitait à suivre spontanément le caprice de sa nature. Avec Mine de Volude elle se révélait très douce. De temps à autre elle formulait des remontrances affectueuses, [pour ne pas en perdre l'habitude](#) ; elle [l'invitait à réfléchir avant](#)

d'agir et à n'être pas si vive et passionnée, en bien ou en mal, pour ou contre tout.

Et puis le tourbillon des fêtes et des réceptions l'enveloppe et l'entraîne de nouveau. Le 21 janvier, la Reine quitte la Muette de bonne heure. Auprès d'elle, dans son carrosse, prennent place Madame Élisabeth, Madame Adélaïde, la princesse de Bourbon-Condé, la princesse de Lamballe et la princesse de Chimay. Elles se rendent à Notre-Dame, puis à l'Hôtel de Ville pour assister au banquet en l'honneur de la naissance du Dauphin. Le Roi y rejoignit Marie-Antoinette et le cortège retourna le soir à la Muette.

La princesse de Lamballe habitait-elle dans son hôtel de Passy à cette époque ? Un parc descendait jusqu'à la Seine avec son pigeonnier, son orangerie, son labyrinthe. L'hôtel comportait un seul étage et il était orné selon le goût le plus choisi. La princesse de Lamballe l'avait acheté cette année-là au duc de Luynes.

Le 23, grand souper au Temple, puis bal à l'Hôtel de Ville. La Reine est entourée par la foule et sur le point d'étouffer. [À coups de coudes](#), le Roi est obligé de lui frayer un passage. Les Grandes Loges, le 30, offrent un bal paré dans la salle de l'Opéra de Versailles. La duchesse de Chartres avait la rougeole, et seule de sa famille y assista la princesse de Lamballe.

Vers cette époque le grand-duc et la grande-duchesse de Russie, qui voyageaient sous le nom de comte et comtesse du Nord, vinrent en France. Le duc de Penthièvre les accueillit à Sceaux, entouré de sa fille et de sa belle-fille. Le 3 juin, ils furent les hôtes du prince de Condé, à Chantilly. La duchesse de Chartres et la princesse de Lamballe y parurent en batelières de l'île d'Amour. Il y eut une succession de [spectacles tour à tour pastoraux et chevaleresques](#). Enfin, le 8 juin, ils se rendirent au bal en leur honneur, à Versailles. Mme d'Oberkirch relate à ce sujet une anecdote.

La Reine dansait avec le grand-duc ; il est impossible de déployer plus de grâce et de noblesse que notre auguste souveraine. Elle a une taille et un port merveilleux. Je me trouvai un instant derrière elle et derrière la grande-duchesse.

— Madame d'Oberkirch, me dit la Reine, parlez-moi donc un peu allemand, que je sache si je m'en souviens ; je ne sais plus que la langue de ma nouvelle patrie.

Je lui dis quelques mots allemands ; elle resta quelques secondes rêveuse et sans répondre.

— Ah ! reprit-elle, je suis pourtant charmée d'entendre ce vieux tudesque. Vous parlez comme une Saxonne, madame, sans accent alsacien, ce qui m'étonne. C'est une belle langue que l'allemand, mais le français ! Il me semble, dans la bouche de mes enfants, l'idiome le plus doux de l'univers.

Pourquoi de tels propos, susceptibles d'attirer la sympathie à Marie-Antoinette, n'étaient-ils pas répandus ?

Si éclatantes que fussent ces fêtes, elles n'offraient pas le charme qui se dégageait des réunions intimes de la princesse de Lamballe. La faveur semblait lui revenir ; était-ce une illusion ? Elle recevait un nombre restreint d'invités,

pour plaire à la famille royale. Le Roi assiste au souper et tout le temps de sa présence règne une certaine gêne. Aussitôt qu'il disparaît, c'est la détente. On joue au loto, puis la Reine ouvre le bal qui s'achève vers quatre heures du matin. Il arrive à la princesse d'accueillir des écrivains de qualité. L'abbé Delille fréquentait volontiers chez elle. La maîtresse de maison avait une belle voix et chantait. Plus tard, Marie-Joseph Chénier raconta à la comtesse de Chastenay qu'il avait lu, ayant vingt ans, son drame sur Charles IX à la princesse.

Dans cette série de fêtes dont la nomenclature détaillée serait oiseuse, il y avait des intermèdes privés. Messire Louis-Samuel de Tascher, aumônier du duc de Penthièvre, mourut et mit en deuil la maison. À cette tristesse fit diversion le succès de Florian qui remporta le prix de poésie à l'Académie française, où il sera nommé le 25 août. D'Alembert était chargé de lire son poème. Mme de Lamballe, qui probablement était aux eaux, n'assistait pas à la séance. Elle revint en septembre à Passy, où elle [se fit inoculer](#). Le 8 décembre elle présente à la cour Mme de Las-Cases, sa dame d'honneur.

En 1783, le duc de Penthièvre sacrifia une terre, à laquelle l'attachait sa piété, à l'agrément du Roi. Louis XV déjà ambitionnait de posséder le domaine de Rambouillet ; son petit-fils réalisa ce vœu. Le comte d'Eu étant mort, le duc de Penthièvre hérita de lui. Néglige-t-il Rambouillet pour le bien qu'il tenait du comte ? Le Roi voulut le croire et obtint l'acquisition du château et du parc, avec la forêt attenante. Après quelques résistances, le duc de Penthièvre s'écria : [Eh bien ! Rambouillet n'est plus à moi, prenez-le, Sire](#). Il lui demanda seulement l'autorisation d'emporter les dépouilles de ses morts. Ils étaient au nombre de neuf qui reposaient dans les caveaux de l'église. Ils furent transférés à Dreux.

Cependant la princesse de Lamballe, qui villégiaturait à Eu, rentra en mai, après quinze jours d'absence.

Parmi les événements qui marquèrent sur son esprit, il faut citer les expériences de Montgolfier. En septembre il se livra devant la Cour à une démonstration de sa découverte. Il faisait beau. Dans la nacelle avaient été placés un agneau, un coq et un canard, et en moins de vingt minutes le ballon, gonflé et bariolé, s'éleva de la première cour du château de Versailles à plus de 400 toises, avant de disparaître. On apportait des rosiers à l'instant où la cage qui contenait les animaux fut brusquement détachée et tomba dans les bois de Vaucresson. Le Roi ordonna de veiller sur ces trois bêtes [qui avaient démontré la possibilité d'exister au-dessus de la zone nébuleuse](#). Mme de Lamballe descendait de la terrasse du château pour se promener, quand elle rencontra un ouvrier qui avait travaillé à la construction de la montgolfière. En pleurant il lui raconta : [J'avais dit à M. de Montgolfier : laissez-moi monter dans cette galerie que vous faites au-dessous de la machine ; il n'a jamais voulu et a prétendu qu'il ne risquerait pas la vie d'un homme. Il y a mis trois animaux, et voilà à présent qu'ils vont vivre à l'aise sans que rien ne leur manque ; si le Roi a tant de bonté pour les bêtes, que n'aurait-il pas fait pour un pauvre artisan comme moi ! ma fortune serait faite.... Je ne m'en consolerais jamais](#). Il fallut, pour apaiser son chagrin, que Mme de Lamballe lui donnât quelques louis. La fureur du ballon ne fit que s'accroître. Le bruit courut que le duc de Chartres et la princesse de Lamballe allaient monter en ballon avec les frères Robert pour partir de Saint-Cloud et dîner à Villers-Cotterêts. Le duc de Chartres, en effet, ayant échoué dans la marine, fit construire un aérostat et s'y embarqua avec les frères Robert. S'étant à peine élevé au-dessus du sol, l'appareil se prit à descendre avec une rapidité

vertigineuse : le duc en avait lui-même déchiré l'enveloppe. Des couplets, sur l'air du vaudeville des Jumeaux, célébrèrent à cœur joie cet épisode.

En 1784, la Loge La Candeur décerne une couronne à Montgolfier et la Grande Maîtresse, entourée de ses sœurs, [récita l'éloge qu'il avait reçu de Son Altesse à Versailles](#). Le 28 juin de la même année, la princesse de Lamballe assiste encore avec toute la Cour à l'ascension de la montgolfière [Marie-Antoinette](#) qui, après quarante minutes, à treize lieues de Versailles, atterrit dans la forêt de Chantilly.

Encore qu'elle vécût, la plupart du temps, loin de la Cour, les pamphlets continuent à circuler et visent l'innocente princesse. En décembre 1783, paraît la *Bibliothèque des Dames de la Cour*, avec de nouvelles observations, et bientôt le marquis de Clermont, corrigé par La Vaupalière, fait circuler *La Matière préférable à l'Esprit*, La sérénité que goûtait la princesse dans son exil fut interrompue à Pâques, son service l'ayant rappelée à la Cour.

Elle avait été affectée par la nomination de Mme de Polignac comme gouvernante des Enfants de France : en apprenant la nouvelle elle avait écrit à la Reine, qui se trouvait chez Madame Royale. La Reine avait répondu que, ne pouvant aller chez la princesse, elle se proposait de lui écrire et lui faire porter un message par Cléry. [J'y courus, note-t-il. Elle était au bain ; on me fit entrer. Ayant lu le message, il lui était tombé des mains et elle s'était trouvée mal. Je n'eus que le temps de la retenir par son peignoir et d'appeler au secours les femmes de chambre qui s'étaient retirées.](#) Et voilà bien un des réflexes de Marie-Antoinette qui témoignent de sa bonté et de la persistance de sa sympathie pour la princesse : La Reine se rend chez elle et y demeure trois quarts d'heure. [Quand elle sortit de chez la princesse, observe Cléry, je pus lire sur son visage combien elle était contente de sa démarche.](#) Ainsi, dans la nuit où elle se croit perdue, la triste amie découvre, de-ci de-là quelque étoile pour s'orienter. Mais cette incessante oscillation de sentiments nuit à sa santé. Les calomnies répandues sur elle l'écoeurent et elle recouvre seulement un peu de sérénité en participant à certaines cérémonies intimes dont le récit nous permet de sentir la pureté de son cœur. Tel, le 7 janvier 1783, le baptême de la fille de Mme Lage de Volude ; elle est la marraine ; le duc de Penthièvre a accepté le rôle de parrain. Ces douces impressions ne durent guère : dans la retraite même elle est comme hantée par une idée fixe ; prisonnière de sa névrose, en vain elle voudrait s'en évader. L'idée de la disgrâce dont elle est l'objet de la part de Marie-Antoinette l'obsède : elle se juge indispensable ; elle ne tient plus en place. Faible, trébuchant à chaque pas, minée par un mal perfide qui la prive de sa lucidité, elle s'acharne à remplir son service à la Cour. Elle a presque l'air parfois de fuir cet hôtel de Toulouse, trop vaste, trop silencieux lorsque le déserte le duc de Penthièvre. Mais dès qu'il reparaît, elle reporte sur lui, sur [le cher Papa](#), toutes ses tendresses filiales. Près de lui elle est à l'abri des menaces, protégée contre le froid qui s'insinue dans ses veines. Aussi se décide-t-elle parfois à le rejoindre dans son château d'Eu, d'Aumale ou d'Amboise. Elle y entretient une correspondance suivie avec ses relations.... [J'ai fait tout mon possible, ma chère petite, écrit-elle à une amie, dans une lettre citée par M. Bertin, pour lire la lettre de votre sœur ; je n'ai pu en venir à bout, attendu qu'elle a une écriture qui ne ressemble pas du tout à ses jolis doigts....](#) Je m'ennuierais beaucoup ici si je n'étais avec M. de Penthièvre qui me traite avec une sensibilité toujours croissante.... Je dévore lettres et livres, toute la petite bibliothèque y a passé. [Les contes de Marmontel m'ont paru bien fades.](#) Il n'y a point dans ces messages de ces envolées qui révèlent une intelligence supérieure. Il y a un désir de calme, une aimable critique, une impatience contre ceux qui restent indifférents à

certaines sujets de réflexions, une aversion contre ce qui lui paraît être fade. C'est Florian qui choisit pour elle les ouvrages susceptibles de lui plaire. Elle est difficile à contenter : les ouvrages libertins lui rappellent trop la Cour pour qu'elle ne les évite pas ; les ouvrages de piété doivent, à la longue lui peser, car elle n'a pas encore l'âge où l'on se résigne complètement à l'oubli du monde ; les ouvrages d'une naïveté romanesque n'absorbent pas les curiosités de son imagination sentimentale. Et puis, surtout, elle ne sait à quoi se rattacher et elle n'a jamais le temps de s'accorder à elle-même assez de crédit.

Le 5 avril 1784, la Reine communie à Notre-Dame et la surintendante tient la nappe ; le Jeudi saint elle l'accompagne dans ses premières visites ; le 8, au sermon de l'abbé Duvancel. Enfin, c'est la visite du roi de Suède sous le nom de comte de Haga, qui plusieurs fois vient voir la princesse de Lamballe. Et ce sont les questions d'étiquette, les susceptibilités de préséance qui reprennent. Il faut respecter l'incognito du roi et en même temps lui rendre les hommages qui lui sont dus, observer les détails indiqués par le souverain sans manquer aux lois de la tradition en pareille occurrence. Le 14, la princesse assiste à une représentation à l'Opéra, en l'honneur du roi de Suède, dans une loge à côté de celle de la duchesse de Bourbon, chacune étant placée selon son rang. Le 18, bal à la cour, et la série continue jusqu'au départ du duc de Penthièvre pour Châteaувilain, le 31 avril. En août, le prince Henri de Prusse, sous le nom de comte d'Oels, voyage en France et visite le duc de Penthièvre au château d'Anet. Jamais elle ne peut goûter quelques mois de repos consécutifs. Il y a aussi pour inquiéter son esprit les événements de famille, tels que la mort du duc d'Orléans, le 8 novembre, qui laisse à son fils, le duc de Chartres, l'héritage de son titre et de son nom.

Ce serait une erreur de croire que la fragile princesse — sa santé continue à la torturer — ne restât point maîtresse d'elle-même dans des circonstances ou d'autres, moins gravement atteintes qu'elle l'était, auraient pu perdre leur sang-froid. À ces sortes de patientes il faut un événement extérieur pour les obliger à ne pas rester enfermées dans leur moi. Elles voient le monde et leurs semblables comme à travers une boule de verre, qui les grossit et les déforme, en les empêchant de communiquer avec l'extérieur. Quand la princesse est placée en présence d'un danger immédiat, elle brise l'enveloppe et se retrouve dans la vie, courageuse et prête à affronter les menaces du sort : c'est la fille d'une race de soldats qui reparaît.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 1785, vers une heure du matin, un incendie se déclara à l'hôtel de Toulouse. Il enflamma les combles, au-dessus de l'antichambre de la princesse. Grâce au zèle des sauveteurs, le feu fut maîtrisé à 3 heures et demie. Il y eut d'assez sérieux dégâts. La cause du sinistre fut attribuée à la malveillance, à un certain Poulaillet, brigand assez tristement renommé qui avait déjà embrasé les forêts du duc de Penthièvre et assassiné deux de ses gardes. Durant l'incendie, pas un instant la princesse de Lamballe ne fit mine de s'évanouir. Elle s'exposa, au contraire, pour sauver des existences et des objets précieux, et le même jour on la vit auprès du duc à Saint-Eustache.

La réputation de manquer de résistance que les malveillants avaient accréditée n'était pas plus fondée que celle de sottise qui s'attachait à son nom. Elle était douée d'infiniment de charme, de ce charme qui supplée à l'esprit aigu et qui, pour la plupart des femmes, est préférable à une intelligence supérieure. Florian, sur ce point, rend pleinement justice à la princesse : il lui dédie ses Nouvelles, que précède une épître qui s'achève sur ces vers

Princesse, pardonnez en lisant cet ouvrage,
Si vous y retrouvez, crayonnés par ma main,
Les traits charmants de votre image :
J'ai voulu de mon livre assurer le destin.
Pour embellir mes héroïnes,
A l'une j'ai donné votre aimable candeur,
Ces grâces à la fois et naïves et fines.
Ainsi, partageant vos attraits
Entre ma Célestine, Elvire et Félicie,
Il a suffi d'un de vos traits
Pour que chacune fût jolie.

Vers la même époque, semble-t-il, se dessine une recrudescence dans l'amitié de la Reine pour la princesse. Faut-il l'attribuer à la mort de Choiseul, qui la prive d'un appui et lui fait rechercher une affection qu'elle sait à l'abri de toute défaillance ? Elle se rapproche d'elle, et la princesse a l'air de reprendre goût à la vie. Elle achète, rue de Richelieu, l'hôtel Louvois pour y installer ses écuries. Son service la ramène auprès de sa souveraine qui, ayant eu trois enfants, met au monde — avec le même cérémonial — le duc de Normandie, en date du 27 mars 1785. Elle fut accouchée par Lassonne, premier médecin de la Cour. La princesse de Lamballe participe aux fêtes en l'honneur du nouveau-né : elle est aux côtés de la Reine à Notre-Dame. Marie-Antoinette soupe avec elle et assiste à la Comédie italienne.

Et voici qu'un nouveau deuil frappe la princesse avec son frère Eugène de Carignan qui succombe, près d'Amiens, au château où il a rejoint sa femme. La Reine, qui n'ignorait pas l'état du prince, s'était ingéniée à le dissimuler à son amie. Avec infiniment de tendresse, elle engage Mme Lage de Volude à la ménager. C'est qu'elle ne pouvait pas ne pas connaître la maladie dont est atteinte la princesse de Lamballe.

Cette maladie se manifestait sous différents aspects et ne contribuait pas médiocrement à influencer sur le caractère de la patiente. Elle était bonne. Elle demandait beaucoup de faveurs, mais moins pour elle que pour les autres. Pieuse elle était tolérante. Elle ne voyait pas le mal. Elle se montrait bienfaitante. Mme d'Oberkirch la décrit comme étant gaie, naïve, incapable de méchanceté. Lorsque son mari le prince de Lamballe l'abandonnait, elle ne lui en voulait pas. Mme de Genlis ne lui pardonnait pas d'être jolie et l'accusait d'inintelligence. Au physique même, elle la jugeait avec rigueur, se moquait de sa taille **sans aucune élégance**, de ses mains disproportionnées avec le reste de sa personne, de son visage **sans aucune régularité**. Elle avait, ajoutait la méchante langue, une âme enfantine, égale, mais totalement dénuée d'esprit. Elle avait horreur de la discussion ; sans idée personnelle, elle se rangeait à l'avis de l'interlocuteur le plus spirituel et manifestait de l'étonnement quand on lui faisait remarquer qu'elle avait répété les mêmes propos à plusieurs reprises. Et la malignité s'acharnait plus âprement encore contre ses malaises. N'allait-on pas jusqu'à lui reprocher ses spasmes nerveux, jusqu'à insinuer qu'elle affectait de tomber en syncope et de succomber à ses vapeurs : la preuve ? elle fermait les yeux mais elle ne changeait pas de couleur et se contentait de demeurer immobile.

Ces propos lui parvenaient grossis et aigrissaient son humeur. Elle, qui, selon l'expression de la princesse de Ligne, **était aussi bonne que jolie**, ne cacha point son mécontentement à Mme de Volude lorsqu'elle lui demanda de s'absenter quelque temps pour se rendre auprès de sa mère qui était malade. Il y avait

chez elle un mélange de tendresse, de besoin de se sacrifier, d'humilité, joint à une peur instinctive de la mort. Elle souffrait constamment.

Son état ayant enfin été reconnu comme morbide, elle soigna ses misères qui primitivement, au dire de la Faculté, devaient s'atténuer avec l'âge et qui n'avaient fait que croître. Elle alla aux eaux, à Plombières, à Bourbonne. Son mal étant inconnu pour eux, les médecins la condamnèrent. Ils lui imposèrent des traitements. Le duc d'Orléans l'envoya à Tronchin, qui était attaché à sa personne et dont le diagnostic ne fut pas plus exact que celui de ses confrères. De guerre lasse, elle en appela à un charlatan, à Mesmer. C'était, à cette époque de névrose, le guérisseur qu'il fallait à quelques pas de la Révolution, écrit spirituellement M. Albert Flament, le médecin engendré par les circonstances mêmes, attendu par les femmes qui avaient, à heure fixe, leurs crises et leurs vapeurs.... Il prétendait guérir les maux de l'hystérie c'était sa grande idée — par le magnétisme, et l'on se pressait autour de son baquet, lequel, ajoute le même auteur dans sa description pittoresque, était recouvert d'une planche et qui contenait de la limaille de fer et du verre pilé, autour de bouteilles épaisses remplies d'eau magnétisée. Des tiges de métal sortaient du plancher couvrant le baquet. Les malades pouvaient s'emparer de l'une d'elles, l'approcher de la partie malade. En outre, Mesmer leur faisait faire la chaîne pour laisser le fluide librement courir entre eux. Toutes les classes de la société se retrouvaient auprès de ces baquets. Cette médication ne produisit guère d'effet sur la princesse de Lamballe, mais comme elle était très généreuse, elle insista auprès de Maurepas pour que Mesmer obtînt une pension et une subvention pour son loyer.

Alors — enfin ! — elle trouva le praticien qui devait, sinon la débarrasser de ses maux, du moins les atténuer et l'aider à vivre. Il se nommait Saiffert et, depuis la mort de Tronchin, remplissait la charge de médecin-chef auprès du duc d'Orléans. Saxon d'origine, Geoffroy Saiffert s'entendait à soigner les nerfs. Il avait — nous raconte, dans un article des plus documenté, du Temps, M. Raoul Arnaud auquel nous empruntons les détails sur cette période de la vie de la princesse et sur son médecin — quitté le village de Chaumont, en Gâtinais, où après être sorti d'Allemagne et avoir parcouru l'Europe, il traitait en 1775, gratis depuis cinq ans, les malades indigents. Il finit après différentes pérégrinations, sur l'ordre du comte de Lusace, par s'installer rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris, dans la maison du dentiste Bourdet. On le prétendait affilié à une société secrète, ce qui ne l'empêcha point — bien qu'ayant chanté tous les jours les principes républicains avec énergie — d'être arrêté le 18 brumaire, an II, et d'être enfermé huit mois au Luxembourg. Il mourut à Paris en 1809.

C'est à son journal, analysé par M. Raoul Arnaud, que nous sommes redevables d'être éclairés sur la maladie de la princesse de Lamballe.

Au début de 1782 s'accusent les défaillances et les convulsions de la princesse. Elle raconte à Saiffert : Deux jours l'un, l'après-midi, exactement après qu'a sonné une heure, je tombe dans un état de torpeur qui s'accroît graduellement. Bientôt je n'ai plus conscience de moi-même, je m'assoupis et je reviens à moi neuf heures après. Je me réveille alors comme courbaturée (*sic*) de tous mes membres. Elle absorbait des narcotiques et des médicaments que lui prescrivait la Faculté avec un changement tous les six mois. Les praticiens n'entendaient rien à son cas. Lorsque Saiffert s'approcha d'elle, il lui inspira confiance et il joua auprès d'elle le rôle d'un véritable confesseur, obtenant de sa cliente les aveux les plus complets et les plus sincères : Demandez, demandez, lui répétait-elle, et

rien ne vous sera caché de ma part. Il ne découvrit aucune maladie héréditaire, aucune maladie d'enfance : quelques invasions de poux, tout au plus, qu'elle combat avec de la poudre rouge. Elle poursuit ses aveux et l'on voit qu'elle ne lui cèle aucun détail : Je sais que l'on a calomnié mon amitié avec la Reine... rien n'est vrai de tout ce qu'on a dit. Vous savez que je suis veuve et que les préjugés nobiliaires empêchent que je me remarie, si ce n'est avec un prince du sang, occasion qui se rencontre rarement ; on ne saurait m'en vouloir si j'ai un amant, mais quelque chère que soit notre intimité, il me sera tout de même facile de m'en passer rigoureusement si vous pensez qu'elle puisse être un obstacle à ma guérison.

Cette dernière proposition éveilla la curiosité, naturellement. Dans *l'Intermédiaire des Chercheurs*, un lecteur a posé la question de savoir si l'on connaissait le nom de cet heureux mortel, et il n'a pas obtenu de réponse.

Saiffert revient à l'hôtel de Toulouse le lendemain de sa première visite. D'ores et déjà à l'exception de Las-sonne, les médecins ont renoncé à guérir la princesse de Lamballe. Il l'observe : c'est une blonde pâle, de trente-six ans. À une heure cinq — il est arrivé à une heure — elle devient blême ; à une heure quinze ses paupières battent trois fois et elle les clôt. Le corps est secoué, les lèvres se serrent. Dans la région du duodénum il remarque une induration de la grosseur d'un œuf. Il en conclut que la glande biliaire arrête les sucs et que le mal vient de là. Elle sommeille après quelques mouvements convulsifs et tombe dans un état léthargique qui dure sept heures vingt. Au réveil l'induration a perdu un quart de sa grosseur. Un sifflement guttural, un clignement des paupières, et la voilà revenue à la réalité, restant encore comme dans une sorte d'ivresse. Les jours suivants il apprend que les paroxysmes se sont prolongés de quinze minutes. Cette fois il donne un diagnostic : maladie non épileptique mais léthargique et à forme chronique. Il affirme, contrairement à ses collègues, qu'elle guérira ; il fixe la date, dans onze mois, pour peu qu'elle suive strictement son régime et les ordonnances qu'il prescrit. Pour l'y décider il use de suggestion. La princesse de Lamballe promet de lui obéir s'il consent à devenir son médecin du corps, mais il refuse.

Etonné par le traitement prescrit, alarmé même, le duc de Penthièvre provoque un entretien avec Saiffert et qui vaut — toujours puisé à la même source — d'être relaté. Saiffert, écrit M. Raoul Arnaud, le juge bienfaisant mais imbu de tous les préjugés de son sang et adonné aux prêtres. Le dialogue nous édifie sur la pensée pleine de sollicitude qui est celle du duc : Monsieur, ce que vous avez entrepris auprès de ma bru me terrifie. Vous ne tenez aucun compte des conseils de nos célèbres médecins. Considérez-vous bien que ma bru est princesse du sang ? Vous êtes étranger et vous professez une autre religion que la nôtre. Alors qui me garantit que vous ne tentez pas une expérience, dont aussi bien vous ne supporterez pas la responsabilité ? Des hommes expérimentés dans leur science assurent que si la maladie de ma fille est inguérissable elle n'est pas mortelle. Vous, Monsieur, avez la témérité d'y voir plus loin que tous ces hommes. Encore une fois, votre médication peut abrégé les jours de ma fille ! Le devoir paternel m'oblige à m'opposer à cette entreprise ; je vous le répète, cela est téméraire, cela me terrifie !

Saiffert, qui a du mal à ne pas le considérer comme entaché de ridicule, répond : Monseigneur, je dois avoir l'ambition de soutenir le nom que je me suis fait en France, quoique étranger. Cette ambition peut vous servir de garantie, me semble-t-il. Pour ce qui est de votre objection que je ne suis pas de votre

religion, je vous répondrai que le médecin honnête traite chaque malade selon sa conscience. Vous semblez parler avec plus de justice, j'en conviens, lorsque vous me reprochez de ne pas vouloir admettre les conseils de mes collègues médecins, mais, Monseigneur, ces médecins, moi, leur confrère, j'ai la conviction qu'ils se méprennent sur la cause du mal et par conséquent sur les moyens qu'il faut employer pour le combattre. Ils ne sauraient donc que me barrer le chemin dans l'application d'une médication qu'ils ignorent. Le sang de l'auguste malade ne fait pas davantage question. Dans ma patiente le médecin n'envisage qu'une patiente.... Vous-même et non pas moi me paraissez être téméraire.... Croyez-vous donc tenir de votre naissance les connaissances médicales suffisantes pour vous ériger en juge dans la matière ? Non, soyez-en certain, cet amour paternel qui vous pousse à vouloir vous opposer à mon traitement deviendra bientôt pour vous la cause des plus douloureux reproches de votre conscience et vous seriez, vous-même, celui qui aurait contribué à abrégé les jours de votre bru par une inintelligente intervention. À présent, Monseigneur, j'ai fait mon devoir avec ma franchise accoutumée. Votre belle-fille a demandé mon conseil et mon aide, sans que je l'y aie contrainte ; le moyen de sauver sa vie, elle le possède entre ses mains grâce à l'ordonnance que je lui ai donnée. Adviene que pourra, je m'en lave les mains, comme Pilate ! Seulement, je tiens à déclarer que c'est à vous seul et à vos *célèbres médecins* que sera imputable le deuil inévitable et proche qui va vous frapper. C'est ma conviction.

— Vous me paraissez, remarqua le duc, un homme consciencieux disant la vérité, mais très décidé et de propos un peu trop libres. Vous n'avez ménagé en moi ni le prince ni le père, et, comme vous le désiriez, vous m'avez remué vivement la conscience. Les menaces que j'ai dû entendre de vous m'obligent, au vrai, à me comporter, en cette affaire, comme le spectateur tremblant et interdit d'une entreprise qui ne laisse pas de me paraître toujours trop téméraire. Je ne le cache point.

— Votre crainte, affirma Saiffert, se changera, Monseigneur, dans quelques semaines en espoir, confiance et avant-goût de joie, et vous me remercirez alors d'avoir pris une décision qui vous paraît de la témérité à cette heure.

— Dieu le veuille ! s'écria le duc.

Et nous nous quittâmes, conclut Saiffert.

Il a contre lui tous les médecins, à l'exception de Las-sonne. La princesse de Lamballe n'écoute pas ses détracteurs. Elle le supplie d'excuser le duc de Penthièvre, aveuglé par sa tendresse, elle n'ajoute pas par son orgueil princier et d'homme qui se croit infailible, encore que fort touché par ce que nous nommerions aujourd'hui le *snobisme* de la Cour. Mais l'effort a été trop rude pour elle : immédiatement s'annonce le paroxysme qui dure quinze minutes de plus que les précédents. Les intrigues de cour ne sont pas les seules à l'encercler, les intrigues gagnent aussi la Faculté. Le médecin du corps qui est chargé d'appliquer le traitement en médit. La princesse, qui s'accroche désespérément à Saiffert, le veut seul auprès d'elle et elle congédie son confrère.

Cependant les crises se succédaient. Elle en eut à Crécy chez le duc de Penthièvre, elle en eut à Paris. Deux fois la semaine, aux mêmes jours et aux mêmes heures, pendant toute une année se renouvelèrent ces symptômes. Il est vrai qu'à cette époque les crises de nerfs étaient fort à la mode et que l'on y attachait une importance relative. Saiffert, toutefois, entra chez la princesse aux instants prévus et, après lui avoir frotté les tempes et les mains d'une

liqueur spiritueuse, l'obligeait à se mettre au lit. L'évanouissement se prolongeait deux heures. Pendant ce temps, note Mme de Genlis, ses amis intimes... faisaient un cercle autour de son lit et causaient tranquillement jusqu'à ce que la princesse sortît de sa léthargie.

Les calomnies pourtant circulaient plus âprement que jamais, sous forme de pamphlets. La Cour répétait à la Reine que la surintendante était une ignorante qui ne pouvait pas tenir sa charge, qu'elle était épileptique et que la souveraine, qui était enceinte, ferait bien de l'éloigner d'elle. On déclarait ouvertement que Mademoiselle de Condé, — elle avait vingt-cinq ans, était douée de grâce, regrettait amèrement de ne pas avoir épousé le comte d'Artois, entretenait une correspondance ardente avec un carabinier, — allait être très prochainement appelée à remplacer la princesse.

La Reine fut impressionnée par ces rumeurs. Elle le prit de haut avec Saiffert, le grand pilulier de France, et lui demanda, l'ayant rencontré chez la princesse, s'il était vrai qu'il fût également le médecin de Beaumarchais. Il ne le dissimula point. Alors elle s'écria : Vous avez beau le purger, vous ne lui ôterez pas toutes ses vilénies. Bientôt, sous l'influence de Lassonne, elle éprouva moins d'humeur à son endroit. Enfin, quand Saiffert préconisa qu'après le quarante-deuxième paroxysme ce serait la fin de la maladie, elle se rallia à sa cause. L'ayant trouvée chez la princesse, il la pria de ne point imiter l'amour-propre de ses adversaires. Elle répliqua avec une spontanéité imprudente : Eh ! nous autres Allemands, ma foi, avons tous le défaut de céder beaucoup trop à ces damnés de Français.... À les entendre, nous autres Allemands sommes faits pour manger du foin et rien de mieux.... Les hâbleurs savent bien qu'il coule du sang allemand dans mes veines. Plus d'une fois ils l'ont fait bouillir et non seulement à l'occasion de choses médicales, mais dans d'autres cas très nombreux. Presque tous sont de sacrés individus. Cet entretien — relate M. Raoul Arnaud — eut lieu en langue allemande. Marie-Antoinette s'en excuse auprès de la princesse. Elle n'en avait pas moins abusé de son parler maternel.

Les attaques se dessinèrent contre Saiffert. Un message de la Cour le somme de témoigner que la princesse est inguérissable et que si elle attendait un enfant elle en mourrait. La Reine est obligée de soumettre à Saiffert un questionnaire auquel il répond sans détour : La maladie de la princesse de Lamballe peut-elle se communiquer à un enfant dont elle deviendrait grosse pendant une crise ? — Non. — Les crises peuvent-elles revenir d'une façon soudaine en dehors des époques ordinaires où elles se produisent ? — Non, jamais. — Est-ce bien sûr que la malade pourra être guérie ? — Très sûr. Et les menaces se font jour. Saiffert se contente de hausser les épaules. Il reçoit des lettres anonymes ; on le somme d'abandonner sa cure. Par un sentiment d'humanité je te donne le conseil d'abandonner ton entreprise, si tu veux avoir la vie sauve... tous les médecins ont juré de se venger de toi. Enfin, le 29 août 1786, les vitres de son carrosse sont brisées à coups de pierres ; le 30, il est attaqué en sortant de chez la princesse par trois solides gaillards. Il leur échappe. Le 1er septembre et les jours suivants, les attentats contre son carrosse se renouvellent. Décidément, il faut se débarrasser de cet homme gênant. Le 17 septembre, il se rend chez la comtesse de M.... Il y boit de la bière. Rentré chez lui il est tordu par des douleurs. Après vingt-six heures de spasmes son malaise s'atténue. Il n'en souffle mot à personne et reprend ses visites dès le 1er octobre. Alors se produit un nouvel attentat plus significatif encore que les précédents. Comme on vient le chercher pour aller au chevet d'un malade, la vitre de son cabinet de travail vole en éclats. Le lendemain, son domestique arrache des lambris une balle. Elle avait

passé à deux pouces au-dessus de la tête de Saiffert. Cependant qu'il visite ses patients, les agents de police dressent procès-verbal : le coup était parti d'un entresol en face de sa maison. Désormais Saiffert se fit protéger par les policiers. Le duc de Penthièvre offrit 150 louis à qui découvrirait le coupable. On ne le trouva jamais.

Toutefois la santé de la princesse de Lamballe s'améliorait ; l'irritation contre elle et contre Saiffert s'en accrut. On s'est acharné à l'éloigner de la Reine qui attend la princesse Hélène-Béatrix-Sophie. Elle naquit le 9 juillet 1786 et mourut peu de jours après. Aucune des intrigues — elles avaient été soulevées en faveur de Mademoiselle de Condé qui s'employait pour obtenir la charge de surintendante — n'ayant pas plus réussi que les attentats contre Saiffert, les coups se tournèrent contre la princesse de Lamballe et l'on s'ingénia à supprimer la malheureuse. Elle avait ignoré les attaques contre son médecin : elle allait subir celles qui prétendaient la vaincre. Un soir après le souper, elle fut prise de spasmes et de vomissements, suivis de syncopes. Saiffert s'enquit de son menu : potage, deux ailes de poulet bouilli, un morceau de perche, une petite tranche de veau rôti, une omelette avec [une couple de truffes piémontaises](#), enfin une grappe de raisins. Puis elle avait absorbé sa potion et du café. Encore qu'elle fût sortie de son régime en mangeant des truffes, cette infraction ne pouvait déterminer une crise aussi grave. Saiffert lui administra de l'alcali et de l'huile d'amandes. Elle s'assoupit. Elle eut une nuit fort agitée et le lendemain les malaises se renouvelèrent. Cette fois le diagnostic du médecin conclut à un empoisonnement. Son attention se porte sur les truffes. D'où les fient-elle ? sa belle-sœur les lui a envoyées de Turin et leur origine n'est nullement suspecte. Saiffert néanmoins en emporte deux qui restaient. D'autre part, ne serait-ce pas les casseroles de cuivre qui auraient déterminé l'intoxication ? Le duc de Penthièvre le croit et les fait remplacer par une batterie de cuisine en fer-blanc. Saiffert, plus méfiant, tente une expérience et mêle les deux truffes à la pâtée d'un chien qui est destiné à être abattu. L'animal les dévore. Une heure après il crève dans d'horribles convulsions. En analysant les derniers débris des truffes, Saiffert en extrait une liqueur verdâtre. Un chat en absorbe et il a le même sort que le chien. À l'autopsie des deux bêtes le praticien constata que des taches [d'un vert brunâtre](#) recouvraient leur estomac. Il dissimula devant la princesse le résultat de ses analyses. Une enquête auprès de la princesse de Carignan lui révéla qu'elle n'avait jamais fait à sa belle-sœur cadeau de truffes. Saiffert fut édifié, et prudemment il mit la malade sur ses gardes. La Reine n'eut pas de doutes : la même main avait dirigé ses coups contre la princesse et contre Saiffert. On ne retrouva jamais l'auteur de l'attentat.

Pendant sept semaines — précise M. Raoul Arnaud il fut impossible de traiter la maladie nerveuse de la princesse. Tous les deux jours, comme par le passé, se renouvelaient les crises. Enfin elles diminuèrent d'intensité. Un jour, le dernier, elles se manifestèrent uniquement par un bâillement quatre fois répété. [Ce fut le jour le plus joyeux de ma vie](#), déclara Saiffert. Dès lors la princesse fut sollicitée de reprendre son ancien médecin, mais elle s'y refusa. Elle restait fragile. Saiffert en attribua la cause à [une sorte de furfura refoulé](#) indiqué par [des taches impétigineuses](#) fréquentes. Il n'y voyait qu'un remède : une saison de bains à Brighton. À cette époque les stations balnéaires n'étaient guère en usage en France. On n'y envoyait que les gens suspects d'être atteints de la rage. La princesse craignait le ridicule : elle attachait, quoi qu'elle en eût, un prix particulier au [qu'en dira-t-on](#) et elle opposa à l'idée de son départ une résistance

qui, au premier abord, parut devoir être invincible. Enfin, elle se soumit aux ordres de son médecin.

Le journal de Saiffert nous apprend qu'il écrivit à un médecin anglais pour le prévenir que les premiers bains provoqueraient probablement des accès de fièvre et des **évaporations** cutanées. La princesse eut connaissance de cette lettre et elle s'en alarma ; de plus, elle s'opposa catégoriquement à s'embarquer si son médecin ne l'accompagnait pas. Elle demanda au duc de Chartres — qui depuis la mort de son père avait pris le titre de duc d'Orléans — d'intervenir auprès de lui. Comment Saiffert pourrait-il abandonner sa fonction de médecin du corps auprès de la famille d'Orléans ? Il ne songe point à céder aux instances de la malade. Le duc répond qu'il le remplacerait durant son absence, et la princesse offre à Saiffert 20.000 livres en compensation des préjudices qu'elle lui causerait. Ce n'est pas une question d'argent qui l'arrête, c'est une question de conscience. Le duc plaide la cause de sa belle-sœur : il invoque les faiblesses qui l'attendent, mais son médecin s'obstine à ne pas changer d'avis.

Il se croit désormais à l'abri de nouvelles tentatives quand, le lendemain, la femme de chambre accourt et lui annonce que sa maîtresse a gémi toute la nuit. Il se rend auprès d'elle, la rassure, lui affirme qu'elle trouvera auprès de son confrère anglais les secours dont elle a besoin : elle s'obstine, elle est butée ; elle demeurera donc en France, elle supportera son mal, puisqu'il ne veut pas la soigner. En présence de ce désespoir il se soumet. Il la rejoint à Calais où elle l'avait précédé.

Aussitôt, la nouvelle s'étant répandue, on murmure à la Cour qu'elle a été chargée de mission auprès du souverain de la Grande-Bretagne. En réalité il n'en était rien. Le duc de Queenburg, qui séjournait à Brighton, lui offrit à souper. Le prince de Galles ne put même pas la recevoir, il était parti pour Windsor au-devant du duc d'York.

La **vie de plage** était déjà de mode à Brighton. La princesse se lève à six heures pour **ses douches de vagues**, se promène ensuite, puis ce sont les réceptions et les réunions du soir. Elle mande à Mme Lage de Volude qu'elle a entendu la lecture de *Nina* par certaine Mme Olnet qui, comme Mme de Mazarin, habitait en Angleterre **toujours dans les bras du ridicule**. Et elle ajoute : **Elle se donnait tant de peine pour la déclamation qu'elle était en nage. La sensibilité, au lieu de porter à l'âme, portait à rire.** Ici du moins elle vit à l'abri des intrigues et ce silence lui est salutaire. Après six semaines elle se promène une heure durant. Mais Saiffert, par contre, recueille les rumeurs calomnieuses. Le bruit circule que la princesse vit maritalement avec lui et qu'elle attire ainsi le discrédit sur la Cour. La nouvelle en fut rapportée à Louis XVI, **le seul homme**, dit Saiffert, **qui fit encore cas des bonnes mœurs dans cette Cour corrompue**. Cependant la princesse, poursuit M. Arnaud, reçoit de Marie-Antoinette une lettre : **Je ne doute... aucunement que vous ne permettiez qu'il — Saiffert — reprenne le chemin de Paris... au plus le Roi a résolu de le rappeler par un ordre spécial. J'ai fait en sorte qu'il ajourne sa résolution, en lui promettant que je vous écrirais et j'espère, pour des raisons particulières, que le retour de votre médecin sera votre réponse.** Ainsi jamais de trêves dans ces misérables et mensongères attaques. Elle en est brisée : la Reine elle-même la soupçonne. La réaction se produit et détermine sa colère, elle ne sera point lâche devant ses adversaires et sa nature combative reprend le dessus : **Je vois bien qu'on voudrait faire de moi une ingrate amie**, s'écrie-t-elle en s'adressant à Saiffert. **Mais non ! Ces langues de vipères vont être surprises. À qui, dans le monde entier, pourrais-je devoir**

plus d'estime publique et plus d'amitié qu'à celui qui, avec tant de soin et d'une façon merveilleuse, m'a arrachée à mon horrible maladie et sauvée du tombeau ? Aucune calomnie ne pourra affaiblir en moi ce sentiment du devoir.... J'ai été tant de fois calomniée ! Une calomnie de plus peut m'être indifférente et ne mérite que mon mépris ! Restez comme vous avez toujours été mon médecin et mon ami.... Jusqu'ici vous n'avez connu que mes faiblesses et mes infirmités corporelles : j'espère vous montrer dorénavant, avec la force d'âme la plus ferme, mon cœur reconnaissant.

Ces mots trahissent, en révélant un grand courage pour braver l'opinion dès que ses sentiments sincères sont en jeu, la volonté aussi de lutter contre son mal. Elle s'analyse en toute clairvoyance, une clairvoyance aiguë, comme en manifestent les nerveux ; elle raisonne juste. Elle ne se trompe pas sur elle-même : **Aucune calomnie ne pourra affaiblir en moi ce sentiment du devoir**, déclare-t-elle, et ces mots la définissent tout

entière. Elle ne faillit à son devoir, ni en soignant le prince de Lamballe, ni en remplissant sa charge auprès de la Reine contre les intrigues : elle n'y faillira pas non plus à l'heure du sacrifice.

Saiffert rend justice à ses belles qualités. À la médisance il oppose le mépris et il ne craint pas de le laisser percer devant elle. Toutefois il est prudent. Sa malade ayant résolu de rentrer en France, il restera en Angleterre et permettra au temps d'accomplir son œuvre. La princesse adressa à la Reine une lettre de révolte contre les infamies dont on l'accablait, et la Reine, de son côté, lui répondit par un affectueux message auquel le Roi ajoute ces lignes : **Pardonnez-moi, ma chère cousine, j'ai été trompé. Sur des représentations très plausibles, on m'a fait croire à une calomnie, mais, soyez tranquille, ces calomniateurs insidieux ne m'induiront pas en erreur. Votre médecin a eu raison de s'être senti offensé. Dites à cet homme que je regrette la résolution qu'il a prise de rester en Angleterre....** Avant de quitter l'île, en octobre, elle visita Oxford et Bath et fit un rapide séjour à Londres. Les paroles du Roi, cependant, ont produit leur effet. Saiffert l'accompagne en France.

Elle trouve auprès des souverains un accueil fait de sympathie, mais elle demande à être remplacée à la Cour par Mme d'Ossun, fille de la comtesse de Gramont, dame d'atour de Marie-Antoinette. Elle semble aussi lassée de la lutte ; elle sent qu'il lui faut du calme pour rétablir sa santé et elle songe à acquérir des biens **en économisant sur son douaire et sur ses honoraires**. Le duc de Penthièvre lui a donné l'exemple de la bonté ; elle ne conçoit point une existence égoïste : **Alors, dit-elle à son médecin, je pourrai finir mes jours dans le même bonheur que vous, en soignant les malades et les pauvres**. Saiffert lui consent une avance de 24.000 livres, qu'elle lui devait pour ses frais de route ; elle acquiert deux terres qui seront payées peu de temps avant sa mort, Saiffert devant être remboursé en août 1792. En attendant elle le seconde de son mieux, en l'aidant pour la distribution des médicaments gratuits aux indigents. Malheureusement, quoi qu'ait prétendu à ce sujet Saiffert, elle n'est pas guérie. De nouvelles crises se produiront, provoquées par les émeutes.

Depuis 1785, il semblait que se fût ranimée l'amitié de la Reine pour la princesse de Lamballe. Marie-Antoinette avait, avec Choiseul, perdu son conseiller le plus sûr et, se voyant menacée de toutes parts, se détourna des plaisirs futiles pour retrouver le dévouement de sa plus fidèle amie. Elle n'avait pas besoin d'explications pour resserrer les liens que les circonstances avaient relâchés. Peut-être compara-t-elle secrètement tant de nobles vertus au charme qu'elle

goûtait aux relations de Mme de Polignac et préféra-t-elle cette gravité aux agréments souriants. Peu après, la princesse voyagea, et ce fut au cours d'une de ses absences qu'éclata l'affaire du collier (1786). De retour, la princesse de Lamballe, mue par un sentiment de pitié, se présenta à la Salpêtrière et tenta d'y approcher Mme de Lamotte. La Supérieure, qui se méprit sur les mobiles de sa pieuse démarche, lui aurait barré la route : [Madame, cette malheureuse n'a pas été condamnée à vous voir](#), et la princesse aurait été obligée de se retirer.

La Reine, dont l'impopularité allait croissant, eut à subir les plus cruels outrages, qui déjà présageaient l'avenir auquel sa destinée était réservée. En août 1787, on redouta des manifestations devant son portrait. Il la représentait entourée de la Dauphine, du Dauphin, dont la pâleur reflétait déjà l'approche de la mort, et du duc de Normandie assis sur ses genoux. On n'osa pas exposer au Salon la toile de Mme Vigée-Lebrun.

De nouveau la princesse va s'éloigner de la Cour pour rejoindre sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans. Le duc est en violente opposition avec le Roi. Il a été exilé à Villers-Cotterêts. Mme de Lamballe s'y rendit, après avoir, en vain, imploré le pardon de la Reine. Au cours de son séjour elle fit une chute et sa tête porta contre la racine d'un arbre. Elle fut menacée de l'opération du trépan, à laquelle, heureusement, elle échappa. Cette circonstance lui valut d'être acclamée à la réception de Florian — elle y avait ardemment travaillé — qui fut admis à l'Académie française le 14 mai 1788.

Ce fut — succédant à la visite de l'archiduc Ferdinand, à Sceaux — l'une des dernières belles journées de la princesse et de la Cour. Par dégoût des intrigues, la princesse habitait le plus souvent, avec ses dames pour accompagner, Mmes Lage de Volude et de Ginestous, une maison sise 1, rue de Seine, ou bien sa maison de Passy. Puis elle voyagea beaucoup et visita l'ouest de la France avec Mme Lage de Volude. Elles s'arrêtèrent à Fontevault, chez l'abbesse, Mme de Pardaillan d'Antin. Sur le chemin du retour, désireuse de passer [incognito](#) et pressée de rejoindre les siens, elle ordonna de brûler Tours. Comment la population avait-elle été prévenue de son passage ? La foule se pressa au-devant d'elle. La princesse en fut importunée : [La honte de nos petites robes de percale, note Mme Lage de Volude, et de nos chapeaux de paille au milieu de ces belles dames toutes couvertes de diamants et de perles... Pendant le chemin, vite, vite nous nous mettions du rouge et nous tâchions de nous rebouiser un peu, et faisant un miroir de la glace de devant du siège, voyant venir tous ces régiments, ces corps de ville, qui dans ce brouhaha nous conduisaient jusqu'à l'archevêché](#). Et elles riaient.

La princesse revit Paris avec joie. Elle ne devinait pas l'agitation causée par la disette. Elle songeait au bonheur d'avoir recouvré l'amitié de la Reine, à ses acquisitions de terres, qui lui permettraient de vivre dans la paix. Et elle se moquait, en 1788, des idées sombres de Saiffert sur l'avenir.

CHAPITRE IX

LA SÉPARATION

CALOMNIES CONTRE MARIE-ANTOINETTE — OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
DES NOTABLES — INTRIGUES DU DUC D'ORLÉANS — OUVERTURE DES
ÉTATS GÉNÉRAUX — EXODE DE PARIS — LES 5 ET 6 OCTOBRE — LA FUITE
DE VARENNES — AIX-LA-CHAPELLE

LE mal ronge par la base le trône de France. Lorsque s'en aperçoit la Cour, les souverains entrent en agonie et avec eux les fidèles qui veulent partager leur destin. La princesse de Lamballe occupe parmi eux le premier rang et prend la place d'honneur qui lui revient.

Marie-Antoinette, de son côté, affecte un superbe dédain pour les médisances qui l'accablent. Elle brave l'injure et elle supporte avec hauteur l'outrage dont elle refuse de sentir les éclaboussures. En 1778, la correspondance secrète relate un entretien qu'elle a avec son entourage et qui témoigne de l'état de son esprit : *La Reine disait un de ces soirs, en conversation particulière avec les princesses de Lamballe, de Chimay et Mme de Polignac, au sujet de quelque nouvelle méchanceté contre sa conduite : Il faut avouer que je suis bien malheureuse d'être traitée si durement. Revenant à sa gaieté ordinaire, Sa Majesté ajouta : Mais s'il est méchant de la part des autres de me supposer des amants, il est bien singulier de la mienne que j'en aie tant à ma charge et que je me passe de tous.* Aux calomniateurs pourtant elle oppose son arrogance, et peut-être, avec la suprême illusion des grands qui s'imaginent conduire les événements et qui considèrent à l'égard d'une déchéance d'en être la victime, se figure-t-elle par son mépris réduire au silence les voix qui l'insultent. Elle croit à la vertu de l'attitude, ou plutôt cette attitude, dans laquelle elle a grandi, est devenue une seconde nature. Il semble que rien ne soit changé, que toujours les futilités soient en bataille, et rien de plus. Léonard, le coiffeur de la Cour, lance quelques modes qui défrayent les bavardages : gros bouquet de myrte sur le côté de la tête ou bien *coiffure à l'espoir*, ce qui prend une importance primordiale.

On commente le retour de la princesse de Lamballe. Il n'est bruit que de la mission dont elle aurait été chargée auprès de Calonne, pour l'empêcher de publier certains mémoires secrets. Cette rumeur ne répond à aucune réalité : Calonne séjournait à cette époque en Hollande.

D'autre part, Mme de Polignac est revenue, elle aussi, d'Angleterre et elle s'est installée à Versailles. Elle y occupe un appartement dans une aile ancienne du château. Les mardis, mercredis et jeudis, elle ouvre largement son salon qui reçoit toujours de nombreux invités et se prolonge par une serre chaude, dans laquelle on joue au billard. On se demande si *elle couchera avec le Dauphin*. Et on conclut à la légère : *Non, elle couchera avec qui elle voudra.* Son logement

est situé du côté de l'étage principal et l'on ne manque pas de souligner que, pour se rendre chez la Reine, il lui faut traverser la Salle des Cent-Suisses et la Grande Salle des Gardes. Sur ce thème s'égaient les épigrammes : il paraît que Mme de Polignac a offert sa démission à la Reine, qui s'est installée pour un mois à Trianon avec Madame Elisabeth. La Cour voyage et passe l'automne à Fontainebleau. Les seuls événements marquants de ce séjour monotone sont les soupers et les réceptions trois fois par semaine chez Mme de Polignac, trois fois chez la princesse de Lamballe, une fois dans [les cabinets](#). Durant la soirée on joue au billard, amusement fort à la mode, au [quinze](#) ou au trictrac. À minuit, après avoir salué la Reine, les invités se séparent.

Par ailleurs, sous l'influence croissante des philosophes, couvent les idées, qui, fomentées par les factions hostiles au Roi, préparent sa chute. La secte des économistes commence à sortir de l'ombre et à s'emparer de l'opinion. Mirabeau publie un livre, qui invite à faire [des expériences d'agriculture](#) chez la noblesse. Necker s'emploie à libérer de la tutelle gouvernementale la Compagnie des Indes et à la placer entre les mains des particuliers. Ce sont les premiers symptômes qui bientôt vont s'accuser. En mars 1787 s'ouvre une assemblée de notables composée de personnalités qui jouissent d'une estime particulière, telle que La Fayette, par exemple, de nobles, réputés philanthropes ou de tels hommes qui débutent dans les secrétariats, comme Mirabeau et Talleyrand.

Cette assemblée révèle, en province, la répercussion des intrigues de cour et les désordres financiers. Calonne propose la subvention territoriale, qui rendrait la répartition des impôts proportionnée aux régions. Il espérait tirer des ressources de l'édit du timbre. Le Parlement s'y oppose. Seule il appartient à la nature de s'imposer elle-même. Sournoisement, le duc d'Orléans travaille à aigrir la querelle, et le Parlement finit par fléchir, enregistre un deuxième vingtième avant d'en avoir le pouvoir. Calonne est renvoyé et remplacé par le cardinal Loménie de Brienne, qui propose de nouveaux impôts. Ils ne sont pas enregistrés. Au surplus, ces impôts ne suffisaient pas : un emprunt lui parut nécessaire, mais le Parlement refusa d'enregistrer l'édit de création. On négocia. L'opinion parla d'une séance royale. Elle réclama la convocation des Etats Généraux. Le Roi n'y était pas hostile ; il hésitait. Avec les jours, la nécessité de récupérer de l'argent devenait de plus en plus urgente. Plusieurs membres du Parlement préconisaient l'enregistrement de l'édit par ordre : Louis XVI les écouta, et le Parlement ayant publié des remontrances fut convoqué en séance royale pour le 19 novembre. Le duc d'Orléans avait répandu des pamphlets et agi dans l'ombre.

Le Garde des Sceaux, à la séance, proclama que le souverain tenait son pouvoir de Dieu et était responsable de sa conduite devant lui seul. Ainsi fut enregistré un édit d'emprunt graduel pour 1788 et les années suivantes. D'Esprémesnil protesta contre cet abus d'autorité avec la dernière énergie : le duc d'Orléans se leva, témoignant d'une audace qui ne lui était point familière, et déclara illégal cet enregistrement. Le lendemain, le Roi répondait à sa protestation en l'exilant à Villers-Cotterêts.

La princesse de Lamballe intercède en sa faveur auprès de la Reine. Elle invoque le sentiment public qui le plaint. Elle en appelle à l'affection de Marie-Antoinette, mais celle-ci reste sourde à ses prières, et la princesse, prenant fait et cause pour son beau-frère, le rejoint dans son exil. Ce n'est pas lui, c'est la duchesse d'Orléans qui lui inspire une profonde pitié. La plus vertueuse des femmes, elle subit un véritable martyre. Elle souffre par les forfaits de son mari, par ses violences ; elle a peur de lui et n'ose lui adresser [la moindre demande](#). Après

1792, elle en sera réduite à se réfugier à Vernon auprès du duc de Penthièvre, et le duc de Penthièvre, peu avant sa mort, engagera sa fille à se séparer de son mari. Elle obtiendra justice sans difficulté, mais, la mort l'ayant débarrassé de son beau-père, le duc d'Orléans se précipitera à Vernon, s'emparera de tout l'argent et de tous les bijoux et recommencera sa vie de débauche jusqu'à épuisement de ses ressources.

Cependant, il ne pardonne pas l'offense qui lui est faite. Il commence par entrer dans une violente colère, qu'il dompte pour ourdir un plan d'intrigues, et prend le chemin de Villers-Cotterêts. Le duc de Penthièvre se montre vraiment surhumain dans la circonstance. Il sait que sa fille est torturée jusque dans ses enfants, dont l'éducation a été confiée contre son gré à Mme de Genlis. Il devrait haïr son gendre et l'éviter. Son amour paternel s'émeut-il au point qu'il ne peut se résigner à ne pas soutenir la duchesse d'Orléans ? Espère-t-il par sa présence obtenir du duc qu'il revienne à de meilleurs sentiments ? Quoi qu'il en soit, il la rejoint à Villers-Cotterêts.

L'exil ne se prolonge pas longtemps. Très vite, trop vite, le Roi rappelle le duc d'Orléans à Paris où il s'ingénie à fomenter l'insurrection. Le Parlement, [par son obstination](#), et Loménie, [par sa maladresse](#), livrent l'Etat à la faction Orleanique qui [prenait chaque jour de nouvelles forces](#), écrit Mme Guénard. Des manifestations éclatent place Dauphine. Le duc d'Orléans se plaît à traverser en voiture le Pont-Neuf et, sur l'injonction de la foule, descend devant la statue de ses ancêtres pour crier : [Vive Henri IV !](#)

Mais le pli est pris et l'existence coule, insouciant en apparence, sur les remous qui soulèvent déjà le fond du lit de la rivière. Le 29 février 1788 a lieu la première représentation d'une tragédie en cinq actes et en vers de Florian. Le public réclame l'auteur que présente la princesse de Lamballe. Elle dépose sur le front du poète un baiser maternel. La pièce pourtant ne remporta pas de succès et Florian la retira après la première. Le 29 mars, nous voyons la princesse de Lamballe qui accompagne la Reine à Notre-Dame ; six semaines plus tard, elle assiste aux [baptêmes](#) de ses neveux, âgés de dix-huit et treize ans, dont le Roi et la Reine sont parrain et marraine. Puis la princesse de Lamballe voyage. Au début de 1789 qu'est-elle devenue ? En janvier et février, elle séjourne probablement à Vernon. Le 14 avril, elle accompagne la Reine au sermon ; le 17, elle assiste au baptême de sa nièce dans la chapelle du château.

Ce sont de légers intermèdes dans la tragédie qui déjà est nouée. Les péripéties qui s'accroissent avec la crise et qui ruinent le régime royal ressemblent à cet ouragan qui, le 14 juillet 1788, s'abat sur Rambouillet, dévaste le pays et n'empêche pas la Cour — un an avant son écroulement — de s'agiter sur ce qui demain ne sera plus que désastre : bals, spectacles, jeux, badinages se succèdent tout comme si le pays jouissait d'un calme parfait. Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, la princesse de Lamballe se retrouvent à Versailles, à Trianon, aux Tuileries, à l'hôtel de Toulouse où les rejoignent Mmes de Polastron, de Luynes, de Guiches, des Deux-Ponts, de Ginestous.... L'esprit de Mme de Boufflers étincelle ; on donne la comédie chez Mme de Montesson ; on discute politique chez Mme de Gramont ; on cause familièrement chez Mmes d'Angiviller et de La Vaupalière. Les jeunes gens fréquentent chez lady Kerry où l'on joue au creps et au cavagnole, où l'on joue aussi aux jeux de l'amour, dans lesquels triomphent les Lauzun, les Bernardin, les Lévis. [La Reine, qui n'avait pas couché à Paris depuis deux ans](#), relève la *Correspondance secrète* le 17 mars 1789, y est

enfin revenue à l'occasion d'un souper chez la princesse de Lamballe, avant lequel elle a honoré de sa présence le spectacle des Bouffons.

Pour la princesse de Lamballe un seul événement compte : sa rentrée en grâce auprès de la Reine. Elle peut enfin exhaler sa plainte contre la préférence marquée pour Mine de Polignac, confesser les raisons qui l'ont éloignée de la Cour et justifier les motifs qui l'ont fait la réintégrer. Sa dignité l'a écartée. Son devoir l'y ramène. Elle veut sauver la Reine des menaces sourdes du duc d'Orléans. Marie-Antoinette l'avait accueillie avec quelque froideur ; elle l'écoute attentivement. Elle lui ouvre les bras. La Reine [est loin de partager la sécurité du Roi](#). Elle redoute les conséquences de la convocation des États Généraux. Et la princesse de Lamballe lui découvre d'autres dangers : il y a des hommes éloquents et [doués de génie](#) ; il y a Mirabeau, qui prétend s'emparer du duc d'Orléans et préparer de grands malheurs. La princesse de Lamballe a un plan : elle est accourue d'accord avec le duc de Penthièvre et sa belle-sœur pour avertir Marie-Antoinette. Elle a des moyens d'action ; d'abord la duchesse d'Orléans, à laquelle son mari donnait encore [des témoignages apparents d'attachement](#), et puis.... Et puis, il semble qu'on l'entende, d'une voix haletante, développer ses idées, entrecoupées d'incidentes et de phrases inachevées : il faut à tout prix réduire au silence le duc d'Orléans, lui fermer la bouche définitivement et ne pas reculer devant les grands moyens. Un double mariage entre le duc d'Angoulême et la fille du Roi, d'une part, d'autre part entre l'infante de Naples et le duc de Chartres attacherait le duc d'Orléans à la Cour et inspirerait de la méfiance à ses amis. La duchesse en parlerait à son mari comme d'une idée à elle, comme si, avant de tenter une démarche, elle avait désiré connaître son opinion. Et la Reine — n'a-t-elle pas les larmes aux yeux ? — cède à ce plaidoyer désespéré. Assurée de son approbation, la princesse retourne auprès de son beau-père et de sa belle-sœur. Ils sont pleins d'espoir, ils s'imaginent que leurs succès conjureront la révolution. Et le duc d'Orléans, songeant au profit à retirer de cette combinaison, accepte de s'y prêter. Il redoute toutefois l'hostilité de la Reine : la duchesse répond qu'elle saura la gagner à leur cause. Ce sont des conciliabules chuchotés à voix basse, des froufrous de robes effleurant le parquet, qui craque sous le passage des petits souliers de satin, lorsque se rejoignent, furtivement, pour comploter les deux belles-sœurs.

La princesse court à Versailles. Le Roi hésite à se prononcer. Néanmoins il aperçoit le moyen de séparer le duc d'Orléans du Tiers Etat. Il fut stipulé qu'il accorderait la main de sa fille — elle avait douze ans — au duc d'Angoulême, qu'elle aurait pour dot [400.000 livres de rentes dont elle jouirait aussi longtemps qu'elle resterait à Bellechasse](#), c'est-à-dire jusqu'à quinze ans. Mais soit que le Roi eût contre le duc de légitimes préventions, soit que le duc préférât à ces arrangements l'ambition de la couronne, le projet échoua et l'hostilité du duc contre la famille royale s'en accrut.

Fragiles illusions d'une Reine qui se sent dépouillée de son prestige, comme à moitié dévêtue devant le peuple qu'elle gouverne et d'une princesse dont un souffle suffirait à éteindre la vie, cette construction de deux femmes est renversée ; elle n'est pas plus solide qu'une simple intrigue de Cour.

Le peuple a faim ; fermiers et bourgeois, petits rentiers entendent que leur soient payés les arrérages de leurs rentes. Partout la misère se fait sentir, et les yeux des affamés, dont le regard est habilement orienté sur la Cour, cherchent à percer les murs afin de constater pour quel luxe et quelle débauche les infortunés sont obligés de travailler. La question financière prime les débats de

l'assemblée de notables et elle est à l'origine de la convocation des Etats Généraux. Le Roi rappelle Necker. Le peuple fonde sur lui ses espoirs. Il paye de sa personne ; il avance de sa poche deux millions au Trésor. Mais il est avant tout un technicien ; il envisage seulement les désastres du point de vue de son département et, pour concentrer sur ce point son attention, il se met des œillères qui, réduisant son champ d'observation, restreignent en même temps son sens politique. Certes la question est primordiale, mais derrière l'écran sur lequel se profileront les débats prêts à s'ouvrir se cache déjà l'idée qui domine le Tiers Etat et qui bientôt va gagner le clergé : constituer une assemblée nationale et voter une constitution qui fera basculer tout l'ancien Régime.

La Cour comprend-elle ? Il semble qu'elle aussi manque de clairvoyance.

Le Roi, pour les gentilshommes qui l'entourent, représente la puissance établie par Droit Divin. La Reine est la grâce, le charme. On a beau la nommer l'Autrichienne et la calomnier, elle reste, malgré tout, la souveraine. Entre le peuple et Leurs Majestés il y a une citadelle humaine qui empêche les approches menaçantes et les attouchements vulgaires. Ceux qui sont résolus à les défendre prennent confiance en eux-mêmes, parce que du trône rayonne une lumière magique et qui les protège eux-mêmes. Des discussions politiques violentes s'élèvent parfois et deviennent acerbes quand les femmes s'en mêlent : ce ne sont jamais que des discussions. Il est possible que se produisent des troubles, qu'il y ait même des batailles dans les rues, mais on ne s'imagine pas la plèbe envahissant le château, insultant à la royauté, on ne peut concevoir — sauf quelques esprits avertis très rares — que la Révolution commence.

Ah ! écrit Mme Lage de Volude, *une belle et bonne guerre serait tellement notre salut !... Adieu les Etats, adieu M. Necker ! Nous ne parlerions plus que de combats et de gloire : il y aurait là de l'honneur, et de quoi se distinguer pour tout ce que nous connaissons et — ajoute-t-elle, ses yeux se dessillant une seconde — comme disait le bon chevalier de Durfort : si on ne se dépêche pas de tirer l'épée, la France se battra à coups de poings.*

N'empêche qu'elle n'a pas peur et qu'elle assiste, ainsi qu'elle le ferait à la comédie, à certaine réunion du Tiers État, le 21 avril. Le prince Georges de Hesse, qui traverse Paris, les a invitées, la princesse de Lamballe et elle, aux Petits-Carmes, à contempler la scène du haut d'une tribune qui leur est réservée. Ainsi, se figurent-elles peut-être, elles assisteraient, du haut d'une fenêtre, bien gardées, à l'abri des coups, à un mouvement de la foule hostile auquel elles resteraient étrangères et que la troupe se chargerait de réduire à l'obéissance. Elle écrit à sa mère : *Nous avons tiré les rideaux, car les vilains étaient bien capables de nous chasser.... Nous y sommes restées trois heures, mais nous sommes parties parce qu'ils faisaient un tapage infernal.* Et Mme de Lamballe était à côté d'elle. Aujourd'hui spectatrice curieuse, demain victime d'une horde déchaînée, toute l'horreur de sa destinée apparaît dans ce contraste.

Le duc d'Orléans a été nommé député aux États Généraux par de nombreux bailliages. Il va trouver un malin plaisir à exercer sa popularité. La convocation de l'assemblée, d'abord fixée au 28 avril, avait été renvoyée au 5 mai.

La faction va s'entraîner au massacre. Deux honnêtes citoyens, Réveillon et Henriot, ont refusé de suivre le duc d'Orléans et de le soutenir dans le soulèvement du faubourg Saint-Antoine. Des hommes ont été choisis et payés pour les assassiner. Le 27 avril, ils pendent, place de Grève, un mannequin représentant Réveillon. Celui-ci demande du secours qui lui est envoyé. La

troupe barricade la rue de Montreuil, qu'il habite, et repousse les agresseurs qui veulent se ruer à l'assaut de sa maison. Le même jour, le duc d'Orléans s'est rendu à Vincennes. Au retour, il donne l'ordre à son cocher de passer par la rue de Montreuil. Les gardiens lui en ouvrent le passage : devant le carrosse, la foule s'engouffre et assaille la demeure de Réveillon. Tout y est brisé. La troupe accourt. Pacifiquement elle s'ingénie à rétablir l'ordre. On lui lance des projectiles. Elle riposte en tirant. Quelques morts s'écroulent parmi les blessés sur les pavés et le trottoir. Puis c'est un grand silence dont profitent les soldats pour attaquer les occupants de l'immeuble. C'est un combat acharné qui se livre entre eux. Enfin on s'empare des bandits et à grand-peine la victoire reste à la troupe. Une scène analogue se reproduit chez Henriot. Il est impossible de découvrir l'instigateur de cette affaire. Le duc d'Orléans jura qu'il n'y était pour rien.

Les États Généraux s'ouvrirent le 4 mai par une procession qui, le long de la rue Dauphine, la place d'Armes, la rue de Satory, déboucha devant l'église Saint-Louis, à dix heures. La foule était venue de Paris emplir les voies de Versailles. Des grappes humaines s'accrochaient aux arbres et aux toits. En tête marchait le Tiers en noir, avec le mantelet ; puis la Noblesse en habits à parements d'or, [le chapeau relevé à la Henri IV](#) ; les cardinaux, en rochet et camail, vêtus de la robe rouge ou violette, escortaient le Saint Sacrement. Le Roi porte un habit couvert de pierreries ; seul, il avance un cierge à la main. Dans un carrosse avaient pris place, avec Marie-Antoinette, la princesse de Lamballe et les princesses du sang.

[Comme la Reine était belle à ce grand jour !](#) a écrit Mme Lage de Volude, [son air triste ajoutait encore à son maintien si noble et si digne](#). Et le 5, ayant assisté à la séance avec les dames du Palais, elle s'écrie : [La Reine était mise à merveille : un seul bandeau de diamants, avec sa belle plume de héron, l'habit violet et la jupe blanche pailletée d'argent. Le Roi portait le Régent à son chapeau. Nos petits princes étaient charmants avec l'habit de chevaliers français. Celui à qui il va dans la perfection est M. le comte d'Artois, mais il y en avait pour qui c'était une caricature. Le duc de Villequier, assis sur un carreau aux pieds du Roi, en posture de magot, en avait tout à fait l'air.](#)

Cette procession solennelle du 4 mai, en dépit de son cérémonial, ressemblait à un cortège de masques ; déjà avec la mélancolie de la Reine, se découvrent les vrais visages. Elle est orgueilleuse et elle va subir un affront mortel. Le Tiers est acclamé. Quelques cris de [Vive le Roi !](#) et sur son passage, à elle, rien, rien que le silence hostile. Elle chancela et Mme de Lamballe dut la soutenir quand elle entendit que le duc d'Orléans était acclamé. Lescure rapporte que les amis de celui-ci avaient disposé des poissardes le long du trajet pour le saluer.

Maintenant des écluses sont ouvertes et le flot qui va rouler la royauté jusqu'à sa perte se déverse sur la Cour. Et au milieu des événements publics, entre la séance du 5 mai et celle du Jeu de Paume, le 20 juin, le deuil ravage la famille royale : le Dauphin meurt le 4 juin. Il avait sept ans ; il dépérissait d'une maladie de langueur.

On eût dit qu'il luttait désespérément contre son destin, que l'esprit le plus fort voulait triompher de sa chair défaillante. Le 8 avril, Mme de Lamballe lui rend visite, et de cette suprême entrevue Mme de Volude a retracé l'émouvant souvenir :

Il — le Dauphin — est déchirant, d'une souffrance, d'une raison, d'une patience qui va au cœur. Quand nous sommes arrivées on lui faisait la lecture. Il avait eu la fantaisie de se faire coucher sur un billard ; on y avait étendu des matelas. Nous nous regardâmes, ma princesse et moi, avec la même idée que cela ressemblait au triste lit de parade après la mort. Mme de Lamballe lui demanda ce qu'il lisait : **Un moment fort intéressant de notre histoire ; le règne de Charles VII ; il y a là bien des héros.** Je me permis de demander si Monseigneur lisait de suite ou les morceaux les plus frappants. **De suite, Madame, je n'en sais pas assez long pour choisir, et tout m'intéresse.** Ce sont ses propres termes. Ses beaux yeux mourants se tournèrent vers moi en disant cela. Il me reconnut, il dit à moitié bas au duc d'Harcourt — son gouverneur — qu'on avait été avertir de l'arrivée de la princesse et qui venait d'entrer : **C'est, je crois, la dame qui aime tant ma mappemonde.** Alors il me dit : **Cela vous amusera peut-être un instant.** Il ordonna à un valet de chambre de la tourner ; mais je vous avoue que quoique j'eusse été enchantée de cette curieuse machine, de sa perfection, quand je la vis chez lui au jour de l'an, aujourd'hui j'étais bien plus occupée à écouter ce cher et malheureux enfant que nous voyions dépérir tous les jours.

Le mois suivant, le 17 mai, elle écrit : **Il fend le cœur de la Reine, il est d'une tendresse extrême. L'autre jour il la supplia de dîner dans sa chambre. Hélas ! elle avalait plus de larmes que de pain.**

Une dernière vision reste à Mme de Volude, lorsque, le 4 juin, elle approche avec Mme de Lamballe de sa dépouille funèbre : **Monseigneur le Dauphin a été exposé dans son cercueil. J'ai été à Meudon avec la princesse lui donner de l'eau bénite. Tout était en blanc et en argent partout, et dans la pièce où il était il y avait un tel éclat de lumière que je n'avais encore rien vu de pareil, il y avait sa couronne, son épée, ses ordres sur le petit cercueil recouvert d'un drap d'argent, et deux rangées de moines de chaque côté, priant continuellement, jour et nuit.** Comme la douleur et la compassion qu'elles inspirent simplifient les choses et jusqu'au style qui dépeint l'appareil de la mort. Ce n'est pas à la souveraine que va cette sympathie, c'est à Marie-Antoinette, à une femme humaine, qui sanglote et qui prie, comme si elle était née du peuple et comme si **son petit** lui avait été arraché.

Les intrigues semblent se centraliser au Palais Royal. Certain Pinel, banquier, homme lige du duc d'Orléans, est réputé pour être **l'agent des accapareurs.** La princesse, qui ne recule pas devant les difficultés, lui propose une entrevue à Marly. Elle en a averti la Reine et elle a obtenu son approbation. Pinel se rend à la convocation. Il est assassiné dans les bois du Vésinet. Près de lui se trouve son portefeuille vide. La princesse de Lamballe n'a pas de chance. Elle se sent visée elle-même à travers cet agent douteux, et désormais elle est désarmée.

Peu à peu le prestige royal, déjà miné, s'écroule. Le 4 mai, Louis XVI fait encore figure de souverain à la séance des États Généraux ; du haut de son trône il tient un discours qui lui vaut d'être acclamé. Près de lui, la Reine a recouvré sa belle arrogance, Mme de Lamballe est à son poste. Faut-il espérer ? L'illusion sera de

courte durée : le serment du Jeu de Paume porte un coup redoutable au prestige royal et bientôt se manifestent les troubles qui présagent le tumulte final.

Necker, après avoir été rappelé, est renvoyé : le lendemain de son départ, le peuple se soulève. Il s'exalte, et déjà se manifeste le goût d'une certaine pompe, qui n'a aucun rapport avec celle chère au XVII^e siècle : elle s'est vulgarisée. Il se produit des manifestations grandiloquentes et turbulentes. Le bruit court que le duc d'Orléans va être proclamé Roi. Un orateur propose de le nommer lieutenant général du royaume, et le tocsin sonne, répandant déjà l'effroi. Le 13 juillet, Saint-Lazare est pillé.

Le 14, la Bastille est prise. C'est le commencement de cette ère au cours de laquelle on va promener des têtes au bout des piques. Celle de Launay, gouverneur de la prison, et celle de Flesselles inaugurent ces mises en scène. À en croire certains récits, la Reine aurait tenté de fuir Versailles, de réunir une armée de 100.000 hommes et de fomenter la guerre civile. Elle était pour la manière forte.

Il répugnait à Louis XVI de provoquer des massacres. Le peuple réclame le rappel de Necker, le peuple entend voir le Roi, et Bailly, maire de Paris, informe Louis XVI qu'il est réclamé à l'Hôtel de Ville. Le Roi se rend à cette injonction. Il désire mettre sa conscience en repos ; il communique. Il désigne pour la lieutenance du royaume son frère, et il se présente au peuple, à Paris. Lorsqu'il revient, l'arrogance de Marie-Antoinette a cédé. Elle ne songe plus à parader. Un geste spontané la jette dans ses bras. Momentanément elle est vaincue. Peut-être se débat-elle aussi contre le souvenir du Dauphin, dont la mort est si proche encore ; peut-être l'appelle-t-elle comme un protecteur supraterrrestre ; peut-être se produit-il dans le cœur de cette Reine orgueilleuse un reflux de foi et de sentiment qui l'émeuvent et l'attendrissent. Elle cherche son amie, elle cherche la princesse de Lamballe, qui n'est pas là

Saiffert avait promis à la princesse de la guérir ; il l'avait assurée qu'elle ne serait plus victime de ses crises qui l'abattaient, impuissante, et la voilà qui grelotte de fièvre et de terreur, couchée dans son lit, à l'hôtel de Toulouse. Ses femmes l'entourent et elle se glace, car les cris qui s'élèvent du Palais Royal frappent durement, impitoyablement ses oreilles. Saiffert, trois jours et trois nuits durant, s'installe à son chevet. Amère déception pour lui, cruel découragement pour elle. Avec du calme, de la patience, dans la retraite **vous vous rétablirez**, assure le médecin. Il n'est pas maître de mater les passions d'un peuple. La princesse de Lamballe est roulée dans la tourmente. Elle se ressaisira plus tard. Elle aura du courage, elle trouvera l'énergie de vouloir, quand elle comprendra qu'elle marche au supplice. Elle ne peut pas encore concevoir que les temps des intrigues de Cour sont révolus, que maintenant les événements la dépassent, qu'il ne s'agit plus de savoir si elle jouit ou non des faveurs de la Reine, mais si la Reine et elle vivront et si le monde ne va pas être saccagé. Elle éprouve la torture de l'instabilité, comme au lendemain d'un tremblement de terre qui a ébranlé le foyer. Il n'y a plus pour elle de sérénité nulle part. Les cris de **Vive le duc d'Orléans** martèlent sa pauvre pensée qui s'agite. Rien ne parvient à la rassurer. Ses dames constituent un fragile rideau facile à déchirer. Les murs ne résisteraient pas à la pression de la masse se ruant contre eux. La princesse sera d'une heure à l'autre engloutie sous les décombres.... Ses mains s'accrochent à Saiffert silencieux : lui aussi voit s'effondrer son œuvre. Elle se raidit dans un spasme : tout est à recommencer !

Le soir du 14 juillet, le duc d'Orléans se présente chez elle. Il apprend qu'elle est malade et que sa porte lui est fermée. Il a sans doute besoin de lui parler, car sans cesse il vient et revient aux nouvelles ; on le cherche : il finit par forcer la porte de sa belle-sœur et il y reste jusqu'à onze heures du soir.

La liste de ceux destinés aux massacres est prête. Ils se dispersent en Angleterre, en Italie, en Savoie, en Belgique. Les ministres laissent tomber leur portefeuille qui les embarrasserait et gênerait la liberté de leurs mouvements. Ils abandonnent la France. La municipalité de Paris distribue deux cents passeports.

Dans cet exode désordonné, voici la note tragi-comique :

La duchesse de Polignac donne sa démission de gouvernante des Enfants du Roi. Hâtivement elle part pour la Suisse, en compagnie de son mari, de la duchesse de Guiches, de la comtesse Diane, de l'abbé de Balivière. Elle est costumée en femme de chambre et fuit sur Bâle. Le vent souffle, le fouet claque. Près de la frontière, on s'arrête dans une auberge, et la duchesse de Polignac — elle est femme et elle est coquette — se retire pour procéder, comme elle peut, aux soins de sa toilette. Un père capucin qui mendie, se trompant de porte, pénètre dans sa chambre. Elle ne l'a pas entendu et elle s'imagine que le courant d'air a poussé le battant. Elle aperçoit le moine. Elle ne songe pas à faire la charité, moins encore au respect de la robe qu'il porte : elle le fait chasser tout simplement. Dans le même village, un maître de poste faillit la perdre. Il s'enquiert de ce qui se passe à Paris : [Que dit l'Autrichienne ? Et cette g... de Mme de Polignac, elle doit être b... vexée !](#) L'abbé de Balivière ne lui laisse pas le temps de se trahir. Avec une remarquable présence d'esprit, il intervient, couvre d'injures la Reine et la duchesse et déjoue si bien les soupçons que le voyage peut être continué sans encombres.

Tous ils fuient, ministres, courtisans comblés, favorite choyée. Timide, malade, la princesse de Lamballe demeure. Certes, corps et âme elle est dévouée à la Reine, mais ses illusions aussi la retiennent. Elle se croit aimée du peuple. Rendant responsable de la situation le comte d'Artois et la société, elle se figure que tout s'arrangera. Pauvre femme légère comme un fétu de paille dans la tempête ! Elle est sensible aux idées humanitaires — mais dans une révolution l'humanité s'arrête aux souverains et aux nobles, c'est-à-dire aux privilégiés. L'effort a été trop tendu pour elle ; sous le fardeau elle fléchit et elle est condamnée à se réfugier auprès du duc de Penthièvre dans son château d'Eu. La marquise de Tourzel accepte de la suppléer dans sa charge.

C'est de loin, que, témoin bâillonné, elle se représentera, sans en mesurer la portée, les événements qui se bousculent. Elle savait en partant que La Fayette faisait partie des États Généraux, qu'il avait présenté la Déclaration de Droits de l'Homme et du Citoyen, qu'il avait été peu après élu chef de la garde nationale et qu'il avait félicité les électeurs pour la prise de la Bastille. Elle apprit que, le 26, il avait prédit que la cocarde tricolore [ferait le tour du monde](#). Elle apprit le vote de la nuit du 4 août ; cette mêlée d'hommes et d'actions bruissait durant ses insomnies et agitait la torpeur qui l'engourdissait. Le mot veto, que personne ne connaissait, se détache parfois des murmures et l'on commente le décret pris par l'Assemblée Nationale sur l'inviolabilité du Roi. Tout cela est de la politique, tout cela est confus pour elle.

Enfin, le 7 octobre, des nouvelles de la Reine ! Un courrier lui apporte un message, un message de Marie-Antoinette, de l'amie ; elle ne l'examine pas : impulsivement elle déchire l'enveloppe et ses yeux égarés parcourent la lettre :

Le 6 octobre, la Reine a été éveillée par les clameurs de femmes qui, sous la pluie, avaient campé dans la boue de la place d'Armes. Elles ont forcé la grille de la cour, envahi le château après avoir refoulé les gardes du corps, et elles hurlaient qu'elles voulaient **tordre le cou à l'Autrichienne**. Le Roi a été faible. La famille royale hésitait à fuir. **Le boulanger, la boulangère et le petit mitron** ont été ramenés à Paris par une foule débraillée et enfermés aux Tuileries, en prison....

On a raconté depuis — les précisions qu'on a montrent que l'affirmation est inexacte — que, durant la nuit du 5 au 6 octobre, Fersen se trouvait dans le boudoir de la chambre à coucher de la Reine et que Mme Campan lui procura un déguisement sous lequel il réussit à s'échapper.

Cette affreuse nouvelle, relate Fortaire, **les plonge** — le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe — **dans la plus cruelle consternation**. *Mme la princesse de Lamballe dit : Oh ! mon papa, quel horrible événement. Il faut que je parte sur-le-champ !* Le duc approuva sa résolution et l'assura — ce qu'il fit — qu'il la rejoindrait le lendemain, par Aumale. La princesse, accompagnée d'une seule femme de chambre et de M. de Chambonay, gentilhomme du duc, monta dans son carrosse à minuit. Il faisait un temps affreux. Elle roula par une nuit noire, en passant par Abbeville, et elle arriva le lendemain, fort tard, à Paris.

Elle trouve le palais des Tuileries dans toute sa froideur, il respire l'humidité automnale qui suinte le long des murs. Il est inhospitalier.

A en croire Mme Guénard, elle aurait débarqué cependant que les souverains, entraînés à l'Hôtel de Ville, écoutaient un discours de Bailly. Elle eut le loisir, transie de froid, de méditer sur la misère de son Roi, en voyant dans ce palais abandonné l'envers de l'histoire. La famille royale rentra : ce n'était plus, en dépit de l'attitude qui la raidissait, qu'une pauvre famille, pillée, à la dérive. Dès que les témoins eurent fui, effarés, Mme de Lamballe put s'apitoyer sur le Dauphin, endormi dans les bras de Mme de Tourzel, tandis que la Reine, l'arrachant à ce spectacle, la serrait contre elle et cédait aux plus sombres pressentiments. Madame s'efforçait de cacher ses alarmes.

La princesse n'est pas malheureuse, si ce n'est du malheur de Marie-Antoinette, mais il lui est permis de le partager. Voici la grande récompense, si longtemps ambitionnée : elle est la seule amie de la Reine. Il n'y a plus, lorsqu'elle pénètre dans une pièce, de ces arrêts significatifs de conversations, de ces propos chuchotés derrière l'éventail, la tête contre celle de la favorite, de ces petits exils quotidiens. L'affection rapproche ces deux femmes dans une détresse qui leur est commune et la confiance qu'elle inspire réchauffe le cœur de l'amie fidèle. Maintenant elle va vivre de la vie de sa souveraine.

Elle participe à leurs sombres repas. Ses regards se posent autour d'elle, il n'y a plus de glaces où mirer les visages tirés par l'angoisse et la fatigue. Il n'y a même pas de lits. Il faut camper sur des fauteuils, dans des pièces qui ne ferment pas : les courants d'air glissent sur les épaules, les glacent ; il semble que les portes vont s'ouvrir et montrer quoi ? quelque spectacle à faire reculer les derniers défenseurs du trône jusque dans l'angle le plus obscur où les ténèbres les protégeront, peut-être, contre l'attaque de l'hallucination. L'existence est hachée : sans cesse les provocations du dehors obligent Leurs Majestés à paraître aux fenêtres, devant la foule qui a envahi le jardin. Entre deux délégations quelques confidences échangées parmi le tumulte révèlent à la

princesse les faits et les accusations portées contre le duc d'Orléans, auteur de l'insurrection.

En dépit des humiliations subies, ce qui demeure de la Cour ne se départit point de son étiquette : cette fierté — l'orgueil peut-être — sont un ferment de courage. Le Roi occupe trois pièces. La Reine loge non loin de lui. Mesdames s'installent au pavillon de Marsan, et l'appartement de la princesse de Lamballe, au pavillon de Flore, ouvre sur les jardins. Elle appelle cette demeure **son donjon**. Les traditions se renouent, les jeux reprennent deux fois par semaine.

Mme de Lamballe essaye de donner quelques soirées, pour y accueillir des hauts fonctionnaires. M. Bailly, maire de Paris, et Mme Bailly vont chez elle. La Reine s'y rend. Bientôt elle s'y sent trop diminuée et refuse d'y paraître. Le Roi souffre par l'impossibilité de chasser. Parfois la Reine sort avec le Dauphin, Madame Élisabeth et Madame Royale, en carrosse attelé de six chevaux. Il n'y a qu'un changement et qui s'impose au premier regard : les gardes du corps sont remplacés par les gardes nationaux, petits bourgeois qui ne savent pas se plier à l'étiquette et qui manquent d'usage.

Un certain optimisme dissimule à la princesse les dangers immédiats. Cet optimisme décroît en novembre : **Nous sommes dans la narchie (sic) la plus affreuse**, mande-t-elle à sa cousine ; **quelque plaisir que j'aie à vous voir, je ne vous conseille pas de venir cet hiver. Paris n'est plus qu'une affreuse habitation. Le peuple m'aime, — ajoute-t-elle, avec une illusion tenace, — il m'a rendu justice en me distinguant des personnes qu'il soupçonnait de lui être contraires. D'ailleurs ma conduite a bien prouvé que je ne me mêlais de rien, ni ne voulais entrer dans aucune intrigue. Quoique ma position soit des plus critiques, j'ai été assez heureuse pour m'en tirer sans me brouiller avec personne.** Nous devons cette citation au docteur Cabanès. Elle parlait avec sa spontanéité coutumière, car bientôt dans cette atmosphère trouble allait se produire entre la Reine et elle un pénible incident.

Une fois de plus, son attitude révèle la fermeté de son caractère, lorsque ses sentiments sont en cause. Marie-Antoinette détestait le duc d'Orléans. Elle l'accusait d'avoir fomenté la révolte des journées d'octobre. Elle s'en plaignit à la princesse et même elle lui interdit de fréquenter chez son beau-frère. Mme de Lamballe chérissait sa belle-sœur. Elle fut cruellement disputée entre son attachement pour la Reine et celui pour sa parente. Et pourtant elle refusa d'obéir. La Reine prétendit l'obliger à écrire au duc d'Orléans une lettre désobligeante. Elle résista à cette injonction. Elle s'adressa à Saiffert — dit l'article du *Temps*, cité plus haut — qui lui conseilla de demander à la retraite l'apaisement de ses alarmes. **Ce sont aussi mes idées**, acquiesça-t-elle. **Seulement mon beau-père, dont dépend toute ma destinée, ne veut pas entendre un mot de tout cela et s'oppose à mon départ.** Elle prit conseil de lui et il lui répondit : **Non, ma chère bru, mon cœur ne saurait justifier, ni accepter le dessein que vous me confiez. La Reine est accablée en ce moment de soucis et de chagrins ; quelque fâchée que vous puissiez être avec elle, ce n'est pas le moment de la quitter. Votre démarche serait interprétée, non seulement comme condamnable, mais aussi comme cruelle et elle remplirait de fiel le peu de jours que le ciel m'accordera encore à vivre. Donc, vous n'écoutez pas l'ordre que je vous donne, mais plutôt mes prières paternelles. Vous écrirez la lettre que la Reine exige de vous. Cette lettre ne peut être opposée à toute justice, mais elle est pardonnable dans la situation où nous nous trouvons, et n'implique pour vous aucun dommage....** Elle tergiverse. Ses scrupules s'opposent à ce qu'elle suive

cette conduite ; elle ne peut agir contrairement à sa conscience. Le duc insiste : **En ce cas, je prierai Dieu qu'il pardonne à moi, à la Reine et à vous ce péché bien pardonnable à la faible humanité.**

Est-ce bien cet argument qui la fait fléchir ? N'est-ce pas plutôt l'attitude de la Reine en lui rappelant les jours révolus ? Marie-Antoinette s'enferme avec Mme d'Ossun, se consacre à ses enfants, fait de la tapisserie et éloigne la princesse. C'est trop. Par un intermédiaire, elle avertit le duc d'Orléans qu'elle cède à la contrainte et lui envoie la lettre qui ulcère son beau-frère. Elle est découragée et songe à rentrer dans la vie privée. Dans le fond, soutient le docteur Cabanès, elle prenait parti pour son beau-frère.

Afin d'éloigner le duc, le Roi lui confia une pseudo-mission à Londres. Mirabeau insista pour l'empêcher de partir ; La Fayette de son côté intervint pour le sommer de quitter la Cour. On entendit les deux interlocuteurs jusque dans l'antichambre. Mirabeau s'écriait : **Le lâche a la convoitise du crime, mais il n'en a pas la puissance.** Quant à La Fayette, il leva presque la main sur le duc et l'obligea à s'éloigner **du foyer de conspiration.**

Le duc d'Orléans était soi-disant chargé d'éclairer le gouvernement de Londres sur le désir de paix qui dominait en France. Cependant M. de la Luzerne avait reçu des instructions pour le surveiller de très près et pour expliquer à la Cour de Londres le caractère de sa mission.

Au sujet de Mirabeau, il est intéressant de noter les bruits qui coururent, et qu'il accrédita, sur un prétendu penchant qu'aurait manifesté à son égard la princesse de Lamballe. C'est là un **racontar** qui ne repose sur aucune donnée précise. La princesse de Lamballe ne devait pas même avoir d'amitié pour lui, sinon elle fat intervenue pour empêcher, en 1777, son internement à Vincennes. Dans *L'Intermédiaire des Chercheurs*, en 1912, M. Ch. de Loménie déclare que Mirabeau s'était vanté lui-même d'avoir inspiré à Mme de Lamballe une passion qui jamais n'exista en réalité.

La princesse a l'air de prendre fait et cause pour le duc d'Orléans plus par générosité que par sympathie politique. **Non ! non !** s'écrie-t-elle devant Saiffert, **il m'est impossible de supporter avec calme qu'on se moque aussi radicalement du père de mon neveu....** La Reine le raille tous les jours en ma présence, elle l'appelle un don Quichotte politique. Je n'ai malheureusement personne à qui **confier sans danger un rapport détaillé de tous les faits.** Ainsi s'exprimait-elle, cependant qu'il terminait sa **mission** en Angleterre.

Avant octobre 1789, s'est répandue la rumeur que, par suite de la mauvaise gestion des finances, les réserves du Trésor étaient épuisées. L'Assemblée Nationale en appelle aux **dons patriotiques.** Le duc de Penthièvre adresse à la Monnaie sa vaisselle d'argent. La princesse de Lamballe, avant d'offrir la sienne, en discute avec M. Toscan, son trésorier. **Vous ne donnerez ma vaisselle, mande-t-elle, qu'autant que celle de mon beau-père sera donnée.** En attendant vous la ferez serrer pour qu'il n'en paraisse point chez moi. Il va sans dire que les couverts ni les cuillers à ragote et deux ou trois casseroles d'argent que j'ai fait faire dernièrement pour la cuisine, lorsque j'ai été empoisonnée, n'entrent point dans la vaisselle que je porte à la Monnaie.... Plus je suis pauvre et plus il est nécessaire de marquer dans la circonstance présente quelle est ma position ; d'ailleurs ce sacrifice ne me sera pas le plus pénible de tous ceux que je serai dans le cas de faire, si ma fortune diminue comme je m'y attends. Lorsque j'irai à Paris je verrai pour me pourvoir d'un service en terre anglaise. Il est à

remarquer qu'elle conserve tout son sang-froid pour distribuer à ce sujet ses instructions. Elle sait administrer avec précision son bien. Sa vaisselle d'argent valait 625 marcs 3 onces, 11 deniers, 12 grammes. Elle prendra quelques jours pour évaluer le montant de sa fortune, contremander l'ordre pour sa vaisselle et promettre, en manière de contribution, la somme de 72.900 livres, qui représente le quart de son revenu. Ses projets sont de réduire son train de vie, [malheureusement pour mes gens](#), ajoute-t-elle, elle louera sa maison de Passy. Cependant, elle relève quelques erreurs dans les comptes qui lui sont envoyés, notamment en ce qui concerne les honoraires des médecins. En même temps — elle concilie la bonté avec ses dons de femme d'affaires — elle prescrit d'envoyer dix louis à Turin, pour la pension de sa nourrice ; elle demande un abonnement [pour M. Gorsas, non pour le *Courrier français*](#). Dans un autre message elle songe à supprimer peu à peu la livrée de ses gens. Les journalistes démagogues — Marat, Fréron, Royou — l'épargnent, du moins ils ne l'attaquent pas. Elle partage sa vie entre les Tuileries, sa maison rue de Seine et à Passy. Mme Campan raconte que chacun reprend ses coutumes, aux Tuileries : le Roi montre une haute sérénité ; il chasse ; il écrit son journal. La Reine est si bouleversée qu'elle ne travaille même pas à sa tapisserie.

La princesse de Lamballe rend aussi visite au duc de Penthièvre à Châteauneuf-sur-Loire, où elle retrouve la duchesse d'Orléans. Quelle solitude, aussitôt qu'elle n'est plus sous les yeux malveillants qui observent ses moindres faits et gestes.

En avril, la princesse est auprès d'elle. Le 28, elle doit rejoindre les souverains à Saint-Cloud : le Roi a projeté de s'y rendre avec sa famille. Les jeunes princes et princesses en éprouvent une joie enfantine. La Reine est enchantée à l'idée de respirer l'air libre. À peine le carrosse a-t-il quitté le palais qu'une bande d'individus — parmi lesquels, assure Mme Guénard, des gardes nationaux — se jettent à la tête des chevaux et somment Louis XVI de faire demi-tour. La Fayette accourt. Le Roi refuse de l'écouter. Il ne veut pas que le sang coule et il rentre aux Tuileries, où il retrouve le peu d'amis qui l'attendent.

La princesse a désormais son point d'attache auprès de la Reine. Elle s'absente pourtant encore de temps à autre. Tandis que la Cour séjourne à Saint-Cloud, elle s'en va chez le duc de Penthièvre à Amboise. Elle accompagnera son beau-père, avec la duchesse d'Orléans, à Châteauneuf-du-Port, après une visite chez M. de Clermont, dans le Maine. Elle rentre à Paris à la fin de novembre, charmée par les sites qu'elle a parcourus.

Une odieuse campagne de pamphlets s'est déchaînée contre elle. Le duc d'Orléans est suspect d'avoir répandu l'un d'eux. Il se venge de sa belle-sœur qu'il présente sous les traits de Balzaïs.

Balzaïs, y est-il écrit, eut le bonheur d'intéresser presque avant d'être connue. Veuve d'un prince qui n'avait pas été son mari, sa beauté, sa douceur, sa soumission aux événements lui donnaient pour partisans tous ceux qui ne pardonnent pas l'irrégularité des mœurs. Le compagnon de sa destinée avait tant soit peu abusé de son rang et de sa fortune. Balzaïs se couvrit de crêpe et, plus belle encore qu'affligée, elle se trouva portée dans le pays des consolations.

Chaque jour fut marqué par des conquêtes, dont une d'un genre tout nouveau pour elle, gêna ses penchants et

embarrassa son amour-propre. Mais bientôt se familiarisant avec des faveurs inconnues, elle apprit que plus d'une route menait au bonheur, et que dans tous les états une grande fortune devait être achetée par quelques sacrifices.

Elle imagina que pour plaire constamment il suffisait d'être toujours fidèle....

... Pendant l'orage des révolutions, Balzaïs a doublé la sévérité de sa retraite, sans regretter l'ancien Régime et rien redouter du nouveau. Elle croit à la vérité que nous semons pour nos neveux. Quand il en serait ainsi, il faudrait encore faire le bien, et d'ailleurs on peut espérer de voir l'aurore d'un si beau jour.

Une qualité à laquelle nous nous empressons de rendre hommage c'est la bienfaisance ; quiconque la sollicite chez Balzaïs s'en retourne consolé.

... J'ignore quel prix Balzaïs donne à une autre espèce de sensibilité. Quand on est généreuse et bonne, il est encore plus difficile de croire qu'un homme peut être à la fois aimable et sincère ; de cette double persuasion naît la confiance, et presque toujours la confiance mène au bonheur.

Quand on habite le temple de la vertu, ou du moins qu'on le visite constamment, on s'attache bientôt à son culte ; et quand on s'affranchirait pour un moment de ses préceptes les plus austères, on demeure toujours invisiblement lié aux principes, et la raison, en imposant aux faiblesses, finit par rendre à la vertu ceux que l'amour du plaisir lui avait enlevés pour quelques instants.

Les épigrammes, qui l'avaient à peu près épargnée jusqu'à cette époque, redoublent de perfidie. Le *Journal de la Cour et de la Ville* imprime par ailleurs, à propos du duel de Charles de Lameth et du duc de Castries, que la princesse de Lamballe et plusieurs dames [de la démocratie](#) trouvaient que la Révolution avait coûté [bien peu de sang](#). Ses amis firent insérer une rectification déclarant qu'elle [ne se mêle de rien que de faire des vœux pour le bonheur du Roi et la tranquillité publique](#).

Ces calomnies datent de 1790. Elles l'accusent tour à tour de jouer un rôle hypocrite auprès de la Reine et de se montrer favorable à la cause du duc d'Orléans. La duchesse d'Orléans ayant rétabli les soupers du Palais Royal la princesse de Lamballe s'y rend souvent. [La méchanceté](#), qui ne croit jamais aux conversions, relate la Correspondance secrète, n'explique point à l'avantage de la princesse le rapprochement des deux belles-sœurs, dont les mœurs ont été jusqu'ici totalement opposées.

Le duc d'Orléans avait adressé au Roi une demande pour rentrer en France et reprendre sa place dans l'Assemblée. N'ayant pas reçu de réponse, il débarque le 7 juillet 1790. Il prétexte devant l'Assemblée de son loyalisme à l'égard de la Constitution et ne tarde pas à se faire recevoir, ainsi que son jeune fils, le duc de Chartres, membre du club des Jacobins. Le 14, il figure dans le cortège de la fête

de la Fédération où Leurs Majestés écoutèrent, au Champ-de-Mars, Talleyrand dire la messe. Le duc d'Orléans n'a pas été dupe de la manœuvre qui l'a envoyé en Angleterre. Il reste le cœur gonflé de fiel.

Il s'affiche cyniquement avec Mme de Buffon, femme divorcée du fils de l'illustre savant. À Londres, elle présidait sa table et régnait sur son salon. Les uns la décrivaient *jolie, tendre, point jalouse, mais elle avait peu d'esprit* ; les autres déclaraient *qu'elle n'était pas descendue au dernier degré du vice. Ses habitudes étaient simples. Une certaine candeur se remarquait dans ses désordres. Elle suivait sa destinée comme un être faible qui a débuté dans le crime et n'a pas assez de puissance pour l'arrêter.* La duchesse d'Orléans fermait les yeux sur cette liaison ; elle était dans les meilleurs termes avec sa rivale. Comme le duc de Penthièvre, son père, elle vivait le front dans le ciel.

Marie-Antoinette opposait aux attaques que dirigeaient contre elle ses ennemis une superbe hauteur. Un jour, elle dit à la comtesse Diane — de Polignac — : *Est-il vrai que le bruit court que j'ai des amants ? — On tient bien d'autres propos sur Votre Majesté,* répondit la comtesse. — *Quels sont-ils ? — On dit que le beau Fersen est le père du Dauphin, M. de Coigny de Madame Royale, le comte d'Artois de Monsieur de Normandie. — Et la fausse couche ?* reprit vivement la Reine.

Autour de Leurs Majestés c'est la panique : Mirabeau est mort. Plus vides se font les galeries du Palais.

La princesse de Lamballe est demeurée près de la Reine. Encore que les circonstances resserrent entre elles les liens de l'affection, Marie-Antoinette a besoin de conseils, d'un appui politique et moral. Son amie ne lui offre aucune ressource à cet égard. Elle a une manière de frivolité qui souligne son optimisme et qui exagère les inquiétudes de la Reine. Comment consulter cette créature charmante qui ne se rend pas compte de la gravité de l'heure, qui s'en remet à la fatalité ?

Après une absence, la marquise de Lage de Volude est revenue et la princesse songe uniquement, dirait-on, à confectionner une robe pour la réception de Lady Kerry qui affirme avec désinvolture que *Paris n'est pas si effrayant, ni si terrible qu'elle se l'imaginait dans sa Saintonge.* Mme de Lamballe fait aussi de fréquentes absences chez le duc de Penthièvre que sa santé éloigne de la capitale.

Le 16 octobre, la duchesse d'Orléans les rejoint. Toutes deux accompagnent le duc à Vernon, puis à Sceaux. Marie-Antoinette écrit fréquemment à la princesse.

Au début de décembre, le duc de Penthièvre vint à Paris. Il alla saluer Leurs Majestés. Ce fut leur dernière entrevue. Il partit pour Eu, où le retrouva, le 10 février 1791, la duchesse d'Orléans, pour ne plus le quitter. Ainsi la princesse de Lamballe, libérée de ses devoirs envers son beau-père, pouvait reprendre sa charge à la Cour. Elle voyagea encore, mais de plus en plus rarement.

Depuis quelque temps déjà on parlait sourdement d'une fuite possible de la famille royale. Saiffert, qui était fort au courant de la politique, en avertit Mme de Lamballe. Elle lui répondit : *Si le Roi s'en va, il me l'a confié, c'est pour se préparer à la communion.... Si je ne savais cette chose que par la Reine, je pourrais entretenir des doutes, mais le Roi, lui, n'est pas faux, il ne voudrait pas me laisser en danger.* Et elle s'installe dans sa maison de Passy. Par ailleurs, Mme Guénard affirme qu'elle fut tenue au courant du projet des souverains. Pour

ne pas donner des soupçons, il fut convenu que la princesse se rendrait à Aumale chez le duc de Penthièvre.... Il paraît en effet assez naturel que Marie-Antoinette, qui s'était confiée à Mme Campan, ne se cachât pas de ses intentions à celle qui la considérait comme sa meilleure amie. Les documents sur lesquels s'appuie M. Arnaud infirment cette thèse.

La Reine connaissait le caractère de la princesse et se méfiait de son intimité avec les d'Orléans. Mme de Lamballe, sans qu'elle y prît garde, aurait pu, au cours d'un entretien, pressée de questions, laisser innocemment entrevoir le secret qui lui aurait été confié. Trop de gens — ceux qu'il fallait emmener — en étaient déjà instruits pour ne pas redoubler de prudence. Le départ aurait été retardé à cause d'une femme de chambre qui entretenait, supposait-on, des relations avec La Fayette. Le 19, Mme de Lamballe avait, en compagnie de Mme de Lage, participé au jeu de la Reine, qui ne paraissait nullement troublée. À l'instant de se séparer de la princesse, Marie-Antoinette prononça un *Adieu*, sur un ton plus ému que de coutume.

Le 20, la princesse se propose d'emmener Mmes de Lage et de Ginestous chez lady Kerry et elle attend Léonard, le coiffeur. Il tarde à se présenter. Elle envoie un domestique aux Tuileries ; celui-ci rapporte que Marie-Antoinette, retour de Tivoli, a été coiffée par lui et que, depuis, il est introuvable ; c'est, confirme la rumeur, qu'il aurait été enlevé par ordre du Roi. La princesse de Lamballe hausse ses belles épaules, va chez lady Kerry. Elle y perd au jeu, ainsi que Mme de Lage. Elles rentrent à trois heures du matin et rient de leur ruine. À cinq heures, la princesse est éveillée en sursaut : un message de la Reine lui est remis. À pareille heure ? Les yeux embués par le sommeil, probablement encore tout étourdie par cette nuit abrégée, à la lueur d'une chandelle, les volets étant clos, elle parcourt la lettre et, peu à peu, prend conscience de ce qu'elle contient : *Mon cœur, nous serons déjà bien éloignés de la détestable ville de Paris quand vous parviendront ces lignes. Il était nécessaire que nous gardions le secret sur notre départ ; tâchez de vous sauver le plus vite possible, car un massacre pourrait bien être la conséquence de cette démarche longtemps préméditée et qui doit avoir pour résultat le rétablissement du pouvoir royal.* D'un bond, la princesse saute hors de son lit. Elle frappe chez Mme de Lage, lui lit la lettre, — d'après le journal de Saiffert mêle aux ordres qu'elle distribue ses récriminations contre la Reine : elle a manqué à l'amitié, elle lui devait de l'avertir. Comment fuir ? Elles n'ont pas d'argent, rien, rien ! Qu'on attelle, que l'on se hâte ! Et cet argent !... Elle en emprunte à Mme de Guidon, la femme de chambre, et Mine de Lage s'en fait avancer par la sienne, Mme Le Roy, et Mme de Ginestous par la gouvernante de sa fille. Et les passeports ? Elles n'en ont pas.... La voiture est conduite par un valet de chambre de confiance : Mmes de Lamballe, de Lage et de Ginestous, avec sa fille qui a cinq ans, y prennent place ; deux gentilshommes, à tour de rôle, montent sur le siège. Le lendemain devaient les rejoindre à Aumale, avec les passeports réguliers, la femme de chambre et deux valets de chambre.

Ils roulent. Ils fuient devant le jour, plus rapide encore que leur course et qui éclaire les faubourgs de Paris. Ils sont ballottés par les cahots. Ils pensent à la famille royale. Le silence accroît la panique qui creuse des vides dans leur âme.... Ils sont perdus... non ! Ils reprennent confiance, les chevaux galopent. Les voilà hors Paris. Un arrêt. Saint-Denis. Le maître de poste approche. Ils n'ont pas de passeports.... L'homme s'incline. La princesse balbutie des explications confuses : le duc de Penthièvre est gravement malade.... Elle est partie en toute hâte.... Et dans les yeux qu'emplit l'anxiété l'homme lit la supplique qu'elle ne

formule pas. La piété, la reconnaissance peut-être qu'il a vouée au duc sont les plus fortes. **Princesse**, déclare-t-il pour l'assurer de son entier dévouement, **je vous réponds des postillons, car j'en serai un et vous pouvez compter que du moins rien ne pourra vous arrêter à cette poste-ci**. Le fouet claque, et la fuite reprend. De temps à autre l'un des voyageurs se penche hors de la voiture : en arrière pas une ombre, en avant l'interminable route qui se déroule. Ils franchissent vingt-deux relais, sans encombres. Après douze heures, épuisés, mourant de faim, couverts de poussière, ils atteignent Aumale. Fortaire prévient le duc de leur arrivée. Le duc est affaibli. Il faut le ménager. Il avance au-devant de la princesse, appuyé au bras de sa fille. Tous trois s'embrassent sans prononcer un mot. Quel repos dans cette demeure ! Des odeurs familières flottent entre les murs. La princesse s'assied sur le bord d'une chaise et prend la nourriture qui lui manque depuis le matin. Les mots se bousculent sur ses lèvres pour raconter les événements. Pendant que l'on prépare précipitamment un peu de linge, chemises, mouchoirs, bas, et que l'on fait un paquet de provisions, le duc s'écarte avec sa bru. Il la raisonne, se demande si elle ne devrait pas rester près de la Reine. Elle le considère de ses yeux effarés. Non, il n'a pas le droit de s'opposer à son départ.

Je vous en prie, s'écrie Mme de Lamballe en rentrant dans la salle à manger, **doublez les morceaux s'il est possible, il faut que dans un quart d'heure nous soyons en voiture**. Fortaire nous la décrit par ailleurs montant avec une parfaite tranquillité dans la chaise de poste qui stationne devant la porte, comme si elle allait participer à quelque fête des environs.

Le crépuscule tombe. La nuit s'épaissit. Le 22, ils atteignent Boulogne. Le duc a envoyé à la suite de sa belle-fille un messenger porteur d'une lettre adressée au lieutenant de l'Amirauté, par laquelle il le prie de procurer à la princesse **le passage le plus convenable pour l'Angleterre**. D'après le récit de Fortaire, qui ne fut pas témoin de la scène, les voyageurs seraient montés immédiatement à bord. Ayant à peine quitté la côte, Mme de Lamballe **pressant la manœuvre, mangeant et écrivant tout à la fois**, un coup de canon aurait ébranlé l'espace, et la princesse aurait dit : **Voilà sûrement la nouvelle arrivée à Boulogne**. Au lieu de piquer sur l'Angleterre l'embarcation aurait mis le cap sur Ostende. M. Arnaud retrace les derniers épisodes de la traversée sous un jour plus pathétique. Le 23 juin, à 3 heures du matin, le froid les aurait surpris à Abbeville. Ils auraient acheté chez un fripier une redingote pour le piqueur. Mme de Lamballe, grelottante de froid et de terreur à l'idée d'être reconnue, se serait blottie au fond de la voiture. À Boulogne, ils se seraient accordé une nuit de repos et y auraient frété un bateau avec dix hommes d'équipage. Au dernier moment, le capitaine refusant de prendre le commandement, l'un des gentilshommes, tenant l'équipage sous la menace de ses pistolets, se serait emparé du gouvernail. Alors ils auraient entendu tonner le canon. Ils auraient traversé les flots gris de la Manche, et le 23, à l'ombre des falaises de Douvres, ils auraient débarqué. On a prétendu que la princesse était chargée d'une mission auprès de la reine d'Angleterre. Tout prête à croire que c'est là une pure légende. Elle ne se sentait pas en sécurité en Angleterre. Elle voulait **aller plus loin**.

De la somme que lui avait remise le duc de Penthièvre il ne restait plus trace : les dépenses diverses, les pourboires aux postillons l'avaient absorbée. La princesse en fut réduite à emprunter de l'argent à l'aubergiste de Douvres pour faire voile vers Ostende. La nouvelle de l'arrestation de la famille royale avait décuplé son inquiétude. De loin elle aperçut les côtes de France. Elle s'en

détourna. Elle avait bien songé à rejoindre Marie-Antoinette, mais elle n'en pouvait plus. Il lui fallait d'abord se ressaisir et ne plus avoir peur.

Elle accepte l'exil. Son âme est malade. Sa tendresse pour la Reine la dispute à l'instinct de conservation. Elle est incapable d'égoïsme. Il est des jours où elle s'efforce d'oublier le désastre de la royauté, d'autres où sa pensée tendue la ramène à l'agonie du trône, comme une sœur de charité qui n'a d'autre mission que celle d'étancher la sueur ruisselant sur le front des mourants. Elle part pour Bruxelles, elle y séjourne vingt-quatre heures et, ayant traversé Liège, s'installe, le 11 juillet, à Aix-la-Chapelle. À Bruxelles, elle dîne avec Fersen. Il note le 6 juillet : *Dîner et soirée chez Sullivan, conversation avec Mme de Lamballe, des bêtises, des commérages*. Elle devait parler de ce qui lui passait par la tête, se griser de mots.

Apprit-elle le pathétique retour de la famille royale ? Sut-elle que, soupçonnée de négocier avec l'Angleterre, elle fut invectivée par Marat ? Que Gorsas, Fréron l'attaquaient ? Que contre elle se tramaient de lâches et cruelles menées ?

A Aix-la-Chapelle la princesse de Lamballe se fait appeler comtesse d'Amboise. La ville est remplie de Français. Elle est obligée de frayer avec eux. Elle a trouvé de l'argent, des vêtements expédiés par le duc de Penthièvre. Elle habite une maison près de la place de Comphaussbad, non loin de la Redoute et du plus bel établissement de bains. Elle occupe le premier étage, tandis que MM. de Clermont-Gallerande et de La Vaupalière logent au rez-de-chaussée, ainsi que Mme de Las-Cases et sa famille. Madame de Lage en écrit à sa mère, elle appelle la princesse *ma sœur* et, à l'occasion, la Reine *ma belle-sœur*. Elle dit, le 24 septembre 1791 : *Nous avons un très grand salon, tout long et tout étroit. J'ai la chambre à coucher qui donne dans ce salon, parce que ma sœur a mieux aimé prendre celle du fond, quoiqu'elle soit laide et qu'on ne puisse y aller que par un vilain et sale corridor ; mais elle a des cabinets et de quoi loger ses femmes autour d'elle, au lieu que la comtesse et moi nous avons nos chambres sans rien à côté : tout ce qui nous est nécessaire, et nos femmes sont au bout du corridor.... On nous a mis des lits neufs et des rideaux d'une blancheur éclatante, un bon canapé dans chaque chambre, et après nous être emparées de toutes les tables, nous sommes fort bien.... Peu à peu, par habitude — elle savait étouffer ses sanglots au milieu des fêtes — elle réunit autour d'elle les débris de Versailles, un semblant d'existence mondaine recommence. Le salon, mande Mme de Lage, se vide à 11 heures. Presque tout le monde se lève de bonne heure pour les eaux et les bains. D'ailleurs on commence si matin à être en société, on se voit tellement toute la journée et pour dire toujours la même chose, qu'on en a assez.... Chez ma sœur on ne joue pas à perdre un écu ; mais la Redoute est bien près, nous nous y glissons de temps en temps, aux heures où nous espérons ne pas rencontrer de gens qui viendraient le redire à ma sœur. Ainsi la princesse participe aux faits extérieurs dans la mesure qui lui est imposée par les circonstances, mais rien de plus. Elle parcourt les environs. Elle visite les bains de Charlemagne. La légende veut que l'Empereur ait été attiré en ces lieux par Turpin et qu'il y ait fondé les bains à la place où l'archevêque jeta son anneau. L'ouverture de la source fut exceptionnellement pratiquée devant la princesse de Lamballe, qui, se penchant sur l'orifice, aperçut un petit morceau de soufre. Capricieuse — peut-être guidée par une secrète superstition — elle désira l'emporter. Mme de Lage l'accompagnait. Cette âme charmante garde dans la tempête une délicieuse jeunesse qui ne l'empêche pas de s'unir à l'anxiété de l'amie de la Reine.*

Autour d'elle, alors que le recueillement paraît l'isoler du reste de la terre, c'est l'émigration joyeuse, écrit un conteur, c'est la vie de château avec bals, concerts, jeux loin de la Cour qui s'effrite, et loin de la France qui se déchire. Mme de Polastron pressa la princesse de la rejoindre à Coblenze. Elle ne souhaitait pas y rencontrer ses anciens ennemis et alourdir sa nostalgie par les souvenirs. Mme de Lage fut autorisée à s'y rendre.

La princesse s'installa pour quelques jours à Spa, hôtel du Lion Noir. On y oubliait la Révolution. Les émigrés parcouraient les rues pavées ; ils étaient tout occupés d'eux-mêmes. Le roi Gustave III de Suède rend visite à Mme de Lamballe. Elle écrit — ce billet est cité par M. Raoul Arnaud — à la princesse de Hesse : Je me flatte que les puissances vont prendre fait et cause pour le Roi, pour empêcher qu'il leur en arrive autant, car l'exemple de détrôner les Rois pourrait bien gagner chez eux comme chez nous. Elle rentre à Aix-la-Chapelle en septembre. Le 29 août, elle adresse une lettre au souverain de Suède : Sire, voulez-vous bien recevoir les hommages de ma reconnaissance. M. le baron de Staël, d'après vos ordres, m'a envoyé mes diamants, grâce à vos bontés. Je suis hors de toute inquiétude, ils sont arrivés à très bon port. Votre Majesté m'a permis de lui en mander la réception. Cette circonstance est trop heureuse pour moi puisqu'elle me met à position de lui dire combien les bontés qu'elle a bien voulu me témoigner... seront à jamais marquées dans mon cœur.... Je suis, avec mon profond respect, Sire, la très humble et très obéissante servante de Votre Majesté.

Ame ombrageuse, elle est jalouse de Mme de Lage, sa seule vraie amie dans l'exil. Elle doute d'elle.

J'ai été reçue froidement, raconte Mme de Lage après son retour de Coblenze. Elle (la princesse) m'a dit qu'elle m'avait attendue pour aller à Spa, mais que la saison s'avance trop pour retarder encore. Je ne crois pas qu'elle m'ait attendue ; elle en arrive. Quelques jours plus tard, le 8 octobre, Mme de Lage commet une erreur et elle note le revirement qui se dessine dans l'affection de la princesse. La scène se déroule après un dîner avec la duchesse de Cumberland. La princesse parle du voyage à Coblenze qu'y a fait Mme de Lage qui l'écoute d'assez méchante humeur. Comme on servait le café, Madame de Lage se rend sur le balcon et joue à l'émigrette, revenue de nos jours à la mode sous le nom de yoyo. Sur la balustrade, un bras se pose près du sien. C'est, croit-elle, Mme de Ginestous qui l'a rejointe. Elle s'écrie innocemment : Comme notre princesse est ridicule ! Et une voix l'interroge : Pourquoi ? — Ce pourquoi, raconte-t-elle, retentit dans tout mon être ; c'était sa voix ! c'était elle ! — Vous étouffez, je crois. — Pour moi je suis restée immobile, il ne m'est plus venu une parole. Elle m'a quittée. Je ne comptais plus rentrer dans le salon ; il n'y avait pas de raison pour que je sortisse de là. M. de Clermont est arrivé en me disant : — Êtes-vous folle ? Mais vous ne regardez donc et ne réfléchissez donc jamais avant de parler ? — Oh ! mon cher, ce n'est pas le moment des sermons, lui ai-je dit, mais comment savez-vous cela ? — C'est elle qui vient de me conter ce qui s'est passé ; elle m'a dit : — Allez sur le balcon, vous y trouverez Mme de Lage que j'ai laissée un peu embarrassée ; et elle m'a conté votre méprise. — Il m'a assuré qu'elle n'avait pas l'air trop irrité, seulement fâchée de voir que quelqu'un qu'elle aime parlât d'elle comme cela. Il m'a fait rentrer, d'abord le froid venait : on allait fermer la fenêtre ; il fallait bien prendre un parti. Je me suis mise à faire les honneurs et à être aimable pour tout le monde d'une manière charmante.... Je redoutais le moment où nous nous trouverions en petit comité. Elle a été parfaite. Le soir elle m'a appelée pour me prier de raccommo-der un ouvrage où

elle s'était trompée de nuance. Jugez si je l'ai raccommodé de grand cœur ! Là assise sur un canapé à côté d'elle, en travaillant, je sentais les larmes me gagner ; j'aurais voulu lui sauter au cou, si nous avions été seules je n'y aurais pas résisté, mais il y avait encore trois ou quatre personnes. Elle a été se coucher de bonne heure ; elle nous a laissées dans le salon, de manière que je n'ai pas eu l'embarras du bonsoir. Vous sentirez vivement... toute ma souffrance de mon étourderie. Ne me grondez pas, je l'ai bien payée.... Je n'ai pas le courage de passer chez elle comme à l'ordinaire. Le lendemain, note Mme de Lage : Elle a été avec moi absolument comme à son ordinaire. Je suis si pénétrée de cette marque de bon caractère et d'une belle âme que s'il y avait moyen de m'excuser en m'abandonnant, je le ferais.

La princesse de Lamballe est à la torture. Ira-t-elle à Turin, partira-t-elle pour Paris ? MM. de Clermont-Gallerande et de La Vaupalière insistent pour le retour en France ; beaucoup d'émigrés souhaitent qu'elle les précède pour les y faire appeler. On croit que tout danger est écarté. Mme d'Amblimont le mande à Mme de Lage, sa fille. M. de Penthièvre écrit à sa bru que sa place est auprès de la Reine ; mais Saiffert, qui est bien renseigné, lui conseille de demeurer en Belgique, dût-elle invoquer le bienfait qu'elle retire de sa cure. L'autre jour, rapporte Mme de Lage, je la pressais pour Turin ; elle me dit : *Vous conseillez bien à votre aise, vous n'y viendriez pas ! — Moi ! Madame, c'est affreux ce que vous me dites, plus ce séjour sera triste et isolé, plus je tiens à y être avec vous.* Elle m'a embrassée ; elle a vu qu'elle m'avait outragée.

De plus en plus la princesse est sollicitée par Paris, sa tendresse plus que son devoir l'y attire invinciblement. Elle s'avance puis recule un peu, dit Mme de Lage ; ce qui lui donne un tort si elle le fait.... Au reste pour moi mon sort est fixé : tant qu'elle sera en danger et malheureuse, je ne m'en séparerai jamais. Elle me perce le cœur depuis hier. Elle écrit par ailleurs à sa mère : Ma sœur reste où elle est, et quoi que vous disiez c'est le seul parti qu'elle ait à prendre. Plaise à Dieu que l'on ne l'en fasse pas changer. J'ai laissé auprès d'elle, à Aix, des gens qui ont bien envie de la faire retourner pour qu'elle trouve le moyen de les faire revenir sans trop de honte ! Et ces deux lignes qui prouvent que Mme de Lage la juge bien : Pour elle, la pauvre chérie, ce ne serait que du dévouement pour sa *belle-sœur* (la Reine).

II est vrai, la princesse de Lamballe hésite : elle a peur de ce retour, elle a moins peur pour Marie-Antoinette que pour elle-même. Elle a le sentiment que la Reine lui survivra. Dans son testament elle parlera d'elle. Une phobie, une succession de paniques brisent son élan.

D'après Las-Cases, Marie-Antoinette aurait décidé la princesse à partir. Saiffert la conjure de ne pas bouger. Elle qui dans l'angoisse n'avait pas oublié *la trahison de l'amitié*, lors de la fuite de Varennes, est maintenant livrée sans défense à son idée fixe : rejoindre la Reine.

Elle est consciente de son acte : elle sait qu'elle marche à la mort. Elle aime pourtant encore le monde puisqu'elle a une créature à y servir. Elle écrit son testament, de longues pages dans lesquelles elle entend n'oublier personne. Son légataire universel sera le prince de Savoie-Carignan, son neveu ; elle désigne pour exécuteurs testamentaires MM. de La Vaupalière et de Clermont-Gallerande. Je supplie la Reine de recevoir une marque de reconnaissance de celle à qui elle avait donné le titre de son amie, titre précieux qui a fait le bonheur de ma vie et dont je n'ai jamais abusé que pour lui donner des témoignages d'attachement et des preuves de mon sentiment pour sa personne

que j'ai toujours aimée et chérie jusqu'à mon dernier soupir. Elle la prie d'accepter sa montre à réveil, pour lui rappeler l'heure de notre séparation, celles que nous avons passées ensemble. Elle donne au duc de Penthièvre le portrait de Marie-Antoinette et celui de Louis XVI avec une bague qu'elle lui demande de porter souvent pour lui rappeler son union dans sa famille et sa tendresse filiale. Après divers autres legs, elle pense à ses gens de service, et elle pense aussi à Saiffert en lui laissant 30.000 francs pour l'Hôtel-Dieu. Elle songe à ses petits chiens, et en faveur des soins à leur prodiguer elle dispose de 150 livres. Elle a des terreurs devant la mort, des terreurs malades, des épouvantes qu'elle formule indirectement : Je veux être enterrée dans la plus grande simplicité et point par des prêtres assermentés. Je veux être gardée trois jours et que mon médecin ou chirurgien m'examine pendant ces trois jours. Cette pièce est datée du 15 octobre. Le 29, elle s'en va, emmenant Mme de Ginestous qui, étant génoise, n'est pas supposée en danger.

Elle fait un voyage sans incident. Elle rencontre des gens qui fuient en sens contraire, à pied et en voiture. Le 4 novembre, les journaux annoncent son retour à Paris. Elle court chez la Reine. Elle la retrouve orgueilleuse, tendre, mais son beau sourire s'est effacé. Elle loge au pavillon de Flore, séparée de la Reine par le palier de l'escalier. Pour quelques jours elle se rend chez le duc de Penthièvre à Anet, du 14 au 18 novembre. Le duc l'approuve : Je loue fort l'attachement de ma belle-fille pour la Reine, dit-il en présence de Fortaire ; elle a fait un bien grand sacrifice de revenir auprès d'elle. Je tremble qu'elle n'en soit victime.

Sa conduite fut d'abord jugée généreuse par les émigrés. Mais encore que M. d'Allonville eût rapporté un propos d'elle : La Reine me désire, je dois vivre et mourir pour elle, la malveillance l'accusa de chercher son intérêt, de ménager sa situation pour n'être pas destituée de sa fonction après la Révolution. Elle rejetait loin d'elle ces calomnies. On l'a voulu, s'écrie-t-elle, vous verrez, par mon testament que j'ai fait là-bas, la destinée que j'ai prévue. Mais j'ai dû obéir, malgré toutes mes préférences, et je sais que je viens me précipiter à ma perte avec une Cour que je déteste.

CHAPITRE X

LA COURSE À L'ABÎME

RETOUR EN FRANCE — LA COUR PRISONNIÈRE — LE 20 JUIN — LE 10 AOÛT — AUX FEUILLANTS — LA NUIT DU 19 AOÛT — DU TEMPLE À LA FORCE — LE MASSACRE DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE — SES RESTES DISPERSÉS

Sous les beaux ciels de Paris, en automne, par les matins légers, se groupent sur le firmament des nuages que la brise gonfle et pousse au-dessus de la cité. Bleus de France, les après-midi font se refléter la lumière dans les eaux du fleuve et, durant ces heures-là, il semble qu'un souffle d'espérance glisse sur la ville. Mais, avec les crépuscules fauves qui ensanglantent le couchant en déchirant le ciel et qui hâtent la tombée des nuits épaisses, commence le règne des ténèbres et celui de l'angoisse. Le lendemain ce sont des averses ; elles décollent le long des murs les proclamations, obligent les passants à s'abriter sous le porche des maisons, les mains dans les poches, le dos voûté, maugréant contre le mauvais sort, pestant contre la disette. Parfois un rayon doré de soleil s'infiltré à travers l'espace mouillé, se brise sur les pavés, s'y déforme, et ils luisent. La vie de nouveau circule dans les artères de la capitale. Les crieurs de journaux parcourent les rues ; une génération de marchands ambulants surgit du sol. Il y a des gouailleurs pour se moquer de la misère du prochain et pour rire de la leur : elle n'épargne personne, ni commerçants, ni nobles. Partout on parle d'un changement de régime qui exalte les uns et apeure les autres. Dès que s'étalent les ombres les retardataires sont appréhendés ; les crimes se multiplient. La police laisse faire ; elle est absorbée par les corvées politiques.

Aux Tuileries, la surveillance redouble d'activité : les sentinelles veillent. Constamment deux gardes nationaux observent les faits et gestes de Marie-Antoinette. Quelques-unes de ses femmes l'entourent encore. M. de Cambis, aumônier de la Reine, s'apprête à partir. La Cour est allée servir la cause du Roi à l'étranger.

La princesse de Lamballe avait quitté un souverain absolu. Elle a retrouvé, selon l'expression d'Albert Malet, [le délégué héréditaire de la nation à l'exécutif](#). Il lui reste une arme : le droit de veto suspensif qui lui permet de retarder l'application des lois. Hommes et choses ont l'air épuisé, comme usés par la tristesse latente. Seule subsiste une manière d'étiquette qui cédera à la première pesée et, en s'écroulant, découvrira les assises vermoulues du trône.

Certaine humeur audacieuse et factice s'essaye encore à s'opposer à la pression des événements ; elle sauve la façade. La princesse de Lamballe veut prouver qu'elle n'est pas effrayée. Le sentiment du devoir qui s'est coulé en elle ravive le dévouement de ses tendresses pour la Reine et stimule son orgueil.

Malgré ses malaises elle rassemble chez elle les épaves de la Cour autour de sa table ou bien durant la soirée, et l'on joue. Le 28 novembre, elle reçoit M. d'Amblimont qui portera à Mme Lage de Volude, sa fille, des nouvelles, et, au nom de Mme de Lamballe, lui défendra de rentrer en France.

La princesse affecte des allures frivoles. Comprend-elle la situation ou se refuse-t-elle à vouloir la comprendre ? Elle se consacre toute au service de la souveraine, elle s'ingénie à lui cacher l'étendue de l'émigration, elle emploie son énergie à remplir sa charge.

Les souverains aussi connaissent la misère et la méfiance que leur inspirent leurs serviteurs. Ils ont peur d'être empoisonnés. La princesse de Lamballe partage leurs angoisses. Elle les supporte d'une âme retremée par l'épreuve. L'idée de se sacrifier la galvanise : elle est une néophyte ; elle attend l'heure de son supplice.

Dans cette Cour démantelée elle feint d'être pleine d'espoir, elle forme des projets. Elle loue un appartement à Versailles dans l'hôtel du Maine, présente à Leurs Majestés ses souhaits pour la nouvelle année. Même elle songe à ses propres intérêts. Au mois de mai elle passe six jours près du duc de Penthièvre et de la duchesse d'Orléans qui pleure sur les infortunes de la France. La princesse n'a pas besoin des encouragements de son beau-père pour retourner aux Tuileries. Ce sera sa dernière visite chez lui.

Les projets et les combinaisons du Roi aboutissent à faire révoquer de ses fonctions de maire Bailly et à faire évincer La Fayette. Pétion est nommé maire de Paris. Il a pour adjoint Danton qui représente le club des Cordeliers.

Cependant la princesse facilite des entrevues à Marie-Antoinette avec ceux que la Reine appelle [les enragés](#). Danton, Robespierre, Pétion sont invités au Pavillon de Flore. Elle songe à constituer un ministère. Le duc de La Rochefoucauld, rapporte le docteur Cabanes, doit également en faire partie. Mais, après s'être entretenu avec la princesse, il refuse. Manuel, procureur de la Commune, au contraire, aurait accepté l'offre.

Pétion n'apprécie pas ces réceptions. Il en fait part à la Reine et elles sont suspendues. Désormais Marie-Antoinette doit se cacher pour aller chez son amie. La princesse devient suspecte à son tour. Bargy, marchand d'estampes, rue du Coq-Saint-Honoré, enlève de son enseigne les mots [Fournisseur de S. A. S. Mme la princesse de Lamballe](#).

D'après Harmand de la Meuse, le docteur Cabanès signale qu'il aurait été question de choisir Robespierre pour [gouverneur du jeune Dauphin](#). La princesse fut chargée de le présenter à la Cour. [Vous n'y pensez pas !](#) s'écria Louis XVI. Mme de Lamballe le pressa de consentir : Robespierre se contenterait du titre, sans exercer la fonction. Il faudrait un journal pour défendre [les intérêts de la Cour](#), enfin Robespierre cesserait d'être accusateur public. Marie-Antoinette aurait réussi à obtenir le consentement du Roi, mais finalement il se serait refusé à cette humiliation.

L'impopularité de la Reine grandissait. D'odieux pamphlets circulaient contre elle.

Abandonné de tous, Louis XVI s'adresse à ceux qu'il considère comme ses alliés naturels, et tout d'abord à l'empereur germanique. On découvre le [Comité Autrichien](#), dirigé par la Reine et siégeant chez la princesse de Lamballe. Les émigrés déjà rassemblent une petite armée et tentent d'établir une liaison avec les ennemis de la France. Louis XVI est suspect, la Reine accusée de trahison.

Encore qu'on la sût corps et âme dévouée à la Reine, la princesse échappait aux représailles. Belle-fille du duc de Penthièvre, belle-sœur du duc d'Orléans, affiliée à la Franc-Maçonnerie, ses sentiments étaient réputés favorables au peuple. Ce qui n'empêche pas les Girondins de l'attaquer. Ils sont impatients. Ils imposent un ministère dont ils sont les chefs. La guerre est déclarée.

Les hostilités débutent par des échecs sur la frontière de Belgique. Immédiatement les souverains sont accusés d'avoir livré à l'Autriche les plans de la campagne. Des troubles religieux éclatent dans l'Ouest et dans le Midi. L'Assemblée ordonne autour de Paris la formation d'un camp de 20.000 fédérés et décrète que seront déportés dans une colonie les prêtres insermentés. Le Roi s'y oppose.

Le 19 juin, il notifie son veto à l'Assemblée. L'émeute est décidée pour le lendemain. L'Assemblée était prévenue de l'arrivée des pétitionnaires ; devant la foule menaçante qui a envahi les couloirs, elle autorise le défilé. Armés de piques, burlesques, en sortant de la salle du Manège, ils se dirigent vers les Tuileries dont l'entrée n'est pas même gardée. Louis XVI a ordonné d'ouvrir les portes. La famille royale se serre autour de lui : il s'en sépare et va au-devant des manifestants. On l'injurie, on le bouscule : il n'a pas peur. Afin de donner de son patriotisme une preuve intégrale, il enlève de la tête d'un homme le bonnet rouge et il s'en coiffe. Il vide d'un trait un verre de vin qu'on lui tend. On crie : **Le Roi boit !** Il sourit, ruisselant de sueur sous le bonnet de travers sur sa perruque. Il a l'air d'une caricature ; c'est pourtant la figure d'un martyr.

La Reine a voulu se lancer à sa suite. Mme de Lamballe l'a retenue : **Votre place est auprès de vos enfants.** Elle est demeurée seule à les protéger. Le souvenir des 5 et 6 octobre 1789 doit la hanter, quand à 4 heures et demie, elle entend l'immense clameur approcher et emplir les alentours de la chambre du Roi. Les enfants pleurent. La Reine efface furtivement ses propres larmes. Une à une fléchissent et s'écroulent les portes éventrées, et voici qu'apparaissent des figures hagardes et terrifiantes, excitées par la rapine. Les cris de mort se répercutent dans l'écho des galeries ; leurs bouffées emplissent les oreilles de la Reine. Quelques gardes nationaux, fidèles au poste, la forcent avec ses enfants et sa suite à battre en retraite, à reculer de pièce en pièce. Ils les refoulent dans la salle du Conseil, dans l'embrasement d'une fenêtre, poussant devant le groupe sans défense la lourde table qui les séparera des agresseurs. Un lugubre craquement : la brèche vomit la horde qui se précipite sur la Reine, debout, le Dauphin accroché à sa robe, Madame se blottissant contre elle. Les dames de la Cour se sont placées autour des royales épaves. Des hommes se penchent bestialement sur Marie-Antoinette, lui présentant, qui une guillotine, qui une potence à laquelle est pendue une poupée, qui, enfin, un morceau de viande découpé en forme de cœur, qu'il lance saignant sur le plancher.

La Reine s'est à demi écroulée sur un fauteuil, son fils, coiffé d'un bonnet rouge, sur les genoux. Il pleure, le pauvre petit. Plusieurs fois elle s'est retournée vers ses femmes et a murmuré : **C'est trop fort à la fin, cela va au-delà de toute patience humaine !** Debout, la fragile princesse de Lamballe ne pense qu'à la Reine et elle s'apprête à lui faire de son corps un bouclier.

A 8 heures, enfin, l'ordre est donné d'évacuer la salle. La Reine a caché son épuisement, mais elle n'a plus de forces. L'horrible défilé a duré près de quatre heures. À 10 heures et demie, les parquets souillés rappelaient seuls le passage de la populace. La royauté a été violée, mais le Roi ne s'est pas désavoué. La journée est manquée. Il faudra la recommencer.

Maintenant, aussitôt que l'on aperçoit Marie-Antoinette dans le parc, elle est outragée. Elle a peur d'être assassinée, et pour se défendre contre le crime — voilà bien le symbole de sa faiblesse — elle garde dans sa chambre un petit chien qui se cacherait sous son lit à la première attaque. Les événements se succèdent comme des images hallucinantes devant la pensée de la princesse de Lamballe. Elle n'est pas une femme politique : elle a un cœur qui s'est donné une fois pour toutes à sa royale amie et qui n'a pas besoin de comprendre pour se sacrifier tout simplement.

Silencieuse, souriante peut-être avec ses enfants, l'oreille au guet, accrochant sa main à celle de la princesse, la Reine écoute : ne va-t-elle pas entendre le bruit cadencé des bottes de l'armée alliée sur le pavé ? Fersen travaille pour elle.... Axel de Fersen.... Il les sauvera. Il lui conseille de quitter Paris, de s'enfuir : elle reste avec ses enfants au pied du trône en ruines.... Il y a des matins d'été par lesquels le soleil absorbe les anxiétés. Elle [s'attachait ainsi à suivre des fantômes qui l'entraînaient vers l'abîme](#). Il y a aussi les soirs de panique et d'agonie par lesquels elle adresse à Fersen des billets déchirants : [Notre position est affreuse, mais ne vous inquiétez pas trop ; je me sens du courage et j'ai en moi quelque chose qui me dit que nous serons bientôt sauvés](#). Mme de Lamballe entretient sa foi et avec elle s'épuise à espérer.

Il aurait fallu pour sauver la royauté le gouvernement d'un homme d'Etat. Louis XVI n'était même pas un homme politique. Il cédait. Sur un point, pourtant, il reste intransigeant : il n'admet pas de transaction avec sa conscience sur la question religieuse. Dévotement, il maintient contre les lois qui frappent les prêtres réfractaires son veto : l'Église est royale autant que catholique. Il tient de Dieu seul son pouvoir. Il refuse de [prévariquer contre l'Eglise](#). Cette attitude grandit le chrétien et l'élève. Et la princesse de Lamballe l'admire.

Le manifeste de Brunswick tombe sur Paris et crible de ses éclats les murs des Tuileries. Qu'est pour elle ce manifeste ? Le témoignage de l'intervention de Fersen, et Fersen est l'ami de la Reine. Les partis s'entre-déchirent à l'Assemblée : ils n'empêcheront pas la Providence d'accomplir son œuvre de justice. La Patrie est déclarée en danger et la France vole aux frontières : la patrie c'est la Cour, c'est la famille royale. Les mots clubs, sections signifient pour elle : groupements hostiles à la Royauté.

Lorsque le Roi proteste de sa loyauté, le peuple interprète ses paroles comme un aveu de trahison. S'emparer de sa personne, c'est tenir un otage contre l'étranger. Le manteau royal glisse des épaules du souverain ; le sceptre s'échappe de ses mains ; la princesse est éblouie par l'auréole du martyr qui rayonne autour de son front. La populace, [interlope et flottante](#), nomade, indigente, composée de chômeurs affamés, s'arrêtera aveuglée devant ce rayonnement. Mme de Lamballe n'entend pas la nation qui refuse de devenir l'esclave de l'étranger. Du regard elle interroge Marie-Antoinette. Dans la tragédie qui se noue, le masque hautain demeure impassible. La Reine laisse couler ses larmes sur ses malheurs privés, lorsqu'il n'y a plus d'autre témoin que son amie.

Un jour, la princesse apprend que l'Assemblée veut envoyer à la frontière les bataillons de Suisses, casernés dans la banlieue. La famille royale resterait sans défense. Mais trois cours encerclent la prison dans laquelle elle est enfermée : jamais, avec les armements dont elles disposent, les sections ne franchiront cette triple enceinte. Et puis les sections ne sont pas aussi redoutables qu'on le

prétend. Elles sont recrutées parmi des petits bourgeois, maîtres de pension, publicistes sans débouchés, avocats sans causes....

Le 28 juillet, les Marseillais débarquent à Paris. Mme Lage de Volude passe par la capitale pour rejoindre sa mère malade. Avertie de son arrivée, Mme de Ginestous court chez elle. Mme de Lamballe l'a priée de lui interdire l'entrée des Tuileries ; venant de Coblenze, le prétexte serait excellent pour l'accuser de servir d'agent de liaison entre ceux du dehors et la Reine. La princesse la prie même de ne pas l'aller voir à l'hôtel de Toulouse, tant elle est peu sûre de ses gens. Et pourtant — remarque M. Bertin — le 7 décembre, Girard, son piqueur, avait été condamné à 5 livres d'amende pour injures à un commissaire de la section. Mme de Ginestous ajoute : **Elle me charge de vous dire que, si l'on vous savait arrivée, nous risquerions non seulement notre vie, mais que vous la compromettriez beaucoup, ainsi que la Reine.** Le 31, Mme de Volude réussit à revoir la princesse. Elle pensait que l'intention du Roi était de prévenir les attaques et de permettre que les menaces fussent combattues par les armes. Elle espérait beaucoup de cette résolution. Mme de Volude lui répond que depuis deux mois on les flatte de cette espérance ; que le Roi craint de se montrer armé devant le peuple et de sacrifier ses amis. La princesse n'avait pas d'illusions sur la bonté du Roi, cause de bien des maux. Elle répliqua qu'il connaissait à présent combien avaient raison ceux qui lui avaient représenté le danger d'accepter la Constitution telle qu'elle était et l'impossibilité de la faire exécuter de bonne foi. **Il savait que les sacrifices consentis n'avaient servi qu'à enhardir le crime,** et la princesse était sûre qu'il ressaisirait le gouvernement. Madame de Ginestous — ajoute Mme Lage de Volude dans ses souvenirs ne partageait pas ses belles illusions.

Le 3 août, on parle de l'insurrection qui aurait été différée. En attendant, elle n'a pas éclaté. Mais la Reine perd de son assurance. La piété confiante de Madame Elisabeth, qui épouvante presque Marie-Antoinette, reconforte la princesse.

Un proche avenir devait définitivement la désabuser.

La soirée du 9 août est étouffante, raconte La Rochefoucauld. Les gardes nationaux discutent politique autour des faisceaux ; il y a, cour Marsan, une barrière pour obstruer le passage. Autour du château, c'est le silence et l'obscurité. Le Roi s'est retiré chez lui. La Reine chez le Dauphin. Le coucher du Roi qui avait eu lieu, même le 20 juin, est suspendu. Pourquoi ? Quelle impression de catastrophe se répand sur le palais ?... Des rumeurs parcourent les galeries, émues par cette carence de l'étiquette. Sur Paris se lève un vent chaud d'orage.

Tandis que Mme de Lamballe reçoit chez elle et que l'on joue au trictrac, nous apprend M. Raoul Arnaud, vers 9 heures du soir se fait annoncer le général comte de Wittgenstein. Saiffert a obtenu de lui cette démarche. Par ses relations avec certains Jacobins, le docteur, qui déjà avait prévenu sa cliente à l'hôtel de Toulouse, a été instruit du mouvement qui se prépare ; il sait que l'attaque des Tuileries est pour cette nuit. Il a rencontré chez Mme de Balby le général et l'a supplié de courir au pavillon de Flore, de sauver la princesse.... Aux sages avis qui lui sont prodigués, elle répond, par-dessus ses belles épaules, que ces alarmes n'ont pas de fondement.

Minuit. Tout semble dormir. Un bourdonnement confus s'élève peu à peu des rues de Paris. Bientôt les cloches sonnent et puis gagnent de proche en proche, de clocher en clocher. Célèbrent-elles quelque solennité ? Non. C'est la voix du

tocsin qui creuse lugubrement les ténèbres. En hâte Mme de Lamballe se lève ; accompagnée de Mmes de Tarente et de Tourzel, à la lueur vacillante d'une chandelle, elles longent les interminables couloirs. La Reine est chez le Roi ; près d'eux se trouvent Madame Élisabeth, Pétion — qui bientôt s'éclipsera — et Mandat, commandant de la garde nationale. Enfiévrés, accourent les porteurs de nouvelles, esquissant de grands saluts désuets devant Leurs Majestés. Les gentilshommes présents arrachent des panoplies couteaux de chasse, épées, pistolets, s'en arment et, **sous cet accoutrement faisant une figure grotesque**, envahissent et emplissent la chambre du Roi. Mandat déclare qu'il ne peut répondre de ses troupes ; il va appeler les Suisses de Rueil et les gendarmes de Courbevoie. Solennel, refoulant de droite et de gauche ceux qui ont envahi la pièce, avance Røederer qui va s'accouder à la cheminée.

Dans la confusion de la migraine, des nerfs qu'il faut mater, muette, la princesse assiste au spectacle qui se déroule ; elle comprend une seule chose : la Reine est en danger et sa place est auprès d'elle. Elle voit Mandat s'en aller pour répondre à l'ordre de la Commune qui le convoque. Elle voit, derrière les vitres, la nuit qui se fait moins épaisse. Elle voit Røederer penché sur la Reine, la persécutant de questions. Les spectres alternent devant ses yeux : La Reine, Røederer.... Røederer, la Reine.... Cela devient vertigineux. Autour d'elle, couchés, avachis sur les sièges, les consoles, les tables, par terre, pêle-mêle, hommes et femmes ressemblent à des masques affalés après le bal.

La Reine, de groupe en groupe, distribue les encouragements ; elle prévoit un siège des Tuileries et donne des ordres aux officiers de bouche. Elle a une allure belliqueuse. La fille de Marie-Thérèse crâne sur les marches chancelantes du trône de France.

Tout à coup la panique : la tête de Mandat, plantée au bout d'une pique, circule à travers Paris ; Santerre, un brasseur qui sait l'art de gaver le peuple, le remplace dans son commandement. Røederer, plus insinuant, revient à la charge. Que la famille royale consente à le suivre à l'Assemblée, elle y trouvera un refuge. Jamais ! C'est la Reine qui lui oppose un refus hautain. Le jour naissant blêmit les visages. Six heures. Le Roi passe en revue ses troupes. Sur le grand escalier sont alignés les Suisses. L'antichambre est occupée par la garde nationale. Dans la galerie, le dos au mur, par pelotons de 15 hommes, chacun sous les ordres d'un officier général, sont disposés les gentilshommes, comme pour un menuet funèbre. La Reine leur parle à tous. Son discours les galvanise. Devant la mort qui les guette, ils saluent le Roi et se jettent dans les bras les uns des autres. Mais dehors défilent interminablement les piques des sans-culottes, cependant que la clarté naissante se reflète parmi les ors et les marbres.

Tendue, se raidissant contre l'angoisse, la princesse médite sur un balcon auprès de Mme de Ginestous qui a repris confiance et s'entretient avec M. de Clermont-Gallerande. La princesse se tourne de leur côté : **Ma chère, ma chère**, soupire-t-elle, **rien ne nous sauvera ; je crois que nous sommes perdus**.

Røederer guette sa proie ; il la fascine. La Reine reste inflexible ; le Roi est bon, il ne veut pas de massacre. Røederer le tient. Il spéculé sur la bonté de ce cœur débonnaire. Il se fait pressant. Il faut dire la vérité : la famille royale est perdue. Et l'on murmure : **Tout est perdu ; nous serons tous tués**. Des femmes, avec des froufrous de soie, se rapprochent ; elles ont la face terreuse, décomposée par l'effroi. Røederer brusque l'attaque. Il enlève la résolution flottante. **Il n'y a plus rien à faire ici**, conclut Louis XVI. **Je veux que sans tarder on nous conduise à l'Assemblée Législative**. La Reine a-t-elle esquissé un mouvement ? Il répète sur

un ton qui n'admet pas de réplique : **Je le veux !** Et Marie-Antoinette, encore arrogante, déclare à ses femmes : **Nous reviendrons bientôt au château.**

Maintenant c'est dans une sorte de léthargie qui l'isole loin du monde extérieur que la princesse de Lamballe subit les événements.

Il est 8 heures et demie. Le Roi exige qu'elle suive la Reine ainsi que Mme de Tourzel, et Rœderer est obligé de souscrire à cette volonté. Le cortège funèbre se met en marche. Il descend, solennellement encore, par le grand escalier de la chapelle, entre les Suisses qui forment la haie. Le parc leur envoie quelques bouffées d'air frais. Le Roi marche d'un pas assuré. La Reine tient par la main le Dauphin ; Madame Royale s'appuie sur Madame Elisabeth ; près de Mme de Tourzel, qu'entourent les personnages officiels, Mme de Lamballe avance et chancelle. Elle est à bout ou elle croit l'être. La Rochefoucauld lui offre le bras. Elle l'accepte, pour se rappeler peut-être qu'il y a encore sur terre des créatures pitoyables. La Reine étanche les larmes qui altèrent son **air radieux**. La Reine tremble misérablement. Le Dauphin n'a pas peur. La princesse de Lamballe soupire : **Nous ne retournerons jamais au château.** Elle dit adieu à tout le passé. La populace, échelonnée sur la terrasse des Feuillants, dégringole l'escalier et emplit le passage souterrain. Les injures éclaboussent le Roi. Une forêt de piques surgit : des huées immobilisent le cortège. Après dix minutes il peut s'engouffrer dans le boyau obscur. Rœderer a parlementé. Avant de pénétrer dans la salle, nouvel arrêt. La Rochefoucauld soutient la princesse de Lamballe ; Madame Elisabeth gravit avec peine les marches.

Un homme braille pour annoncer l'arrivée de Leurs Majestés. Des cris s'élèvent à la vue de l'escorte des souverains. **Pas de soldats ! Pas d'armes !** Le Roi entre dans l'Assemblée : les vociférations redoublent : **À bas le Veto ! Nous ne voulons pas de femmes ici !** Le vacarme les étourdit ; voilà le refuge que leur ont ménagé Rœderer et ses amis. Comme un fantôme, Mme de Lamballe voit Louis XVI s'installer à côté du président Vergniaud ; dans le silence qui se fait subitement, ils échangent des paroles dont elle perçoit vaguement le sens. Elle voit le Dauphin arraché des bras de sa mère et transporté auprès de son père. Des bras gesticulent ; des yeux exorbités la regardent ; des bouches démesurément ouvertes hurlent ; hors des tribunes se tendent des poings, se penchent des femmes dépoitraillées, des têtes effrayantes. C'est une hallucination infernale.

Le règlement de l'Assemblée exige que l'on ne discute pas en présence du Roi. On l'enferme avec sa suite derrière le président, dans la loge du logographe — autrement dit sténographe — qu'un grillage sépare du public. Du fond de cette cage la princesse de Lamballe assiste à l'écroulement de la Monarchie. Le premier rang est occupé par Leurs Majestés et par le Dauphin qui s'est endormi, la tête sur les genoux de sa mère ; de temps à autre elle essuie avec son mouchoir trempé son visage baigné de sueur et de larmes. Louis XVI est impassible et observe **froidement** avec sa lunette les bourreaux qui déjà jettent les fondements de l'échafaud. La chaleur est torride, une chaleur d'étuve. La famille royale a soif. Les heures se succèdent, prolongeant le supplice. Passive, la princesse est une loque. Mais il faut tenir, tenir. Elle répète le mot tenacement, avec une sorte d'acharnement. Soudain, clameurs, coups de fusils qui éclatent au-dehors, tout devient confus. L'Assemblée vacille devant elle. La nuit et le silence lourd l'entraînent ; elle tombe évanouie de la banquette.

Lorsqu'elle lève les paupières — elle n'est donc pas morte ? — une uniforme blancheur s'étale au-dessus d'elle, la blancheur de la chaux qui recouvre les murs. Elle est dans une cellule de moine. Ses mains en s'appuyant par terre

rencontrent la fraîcheur des carreaux de briques. Elle soulève la tête, martelée par le vacarme plus lointain mais encore menaçant. Elle devine un long couloir sur lequel s'ouvrent des portes étroites. De quelle sépulture, hantée de quels cauchemars, sort-elle ? Où est Saiffert ? Elle apprend qu'elle a été transportée dans le couvent qui avait été celui des Feuillants et qu'elle se trouve à un étage au-dessus des bureaux de l'Assemblée, d'où provient ce tumulte. Est-ce Thierry, premier valet de chambre du Roi qui l'en informe ? Est-ce Mme de Tourzel ? La princesse reprend conscience. Elle exige qu'on la reconduise auprès de Marie-Antoinette. On l'empêche de quitter les Feuillants.

Après 14 heures d'une séance terrible..., le député Calon vint prendre le Roi et sa famille pour les conduire dans le local qu'on avait préparé en hâte depuis la promulgation du décret de déchéance, écrit M. Arnaud. C'était l'appartement où avait été déjà amenée la princesse de Lamballe. Et il nous donne sur l'installation d'intéressants détails : Thierry a fait apporter des lits, empruntés au garde-meuble. Il a aménagé une manière de dortoir : la première cellule sert d'antichambre, la seconde est réservée au Roi ; dans la troisième couchent la Reine et près d'elle la Dauphine, ainsi que Madame Royale qui se contente d'un matelas sur les dalles ; Madame Elisabeth et Mme de Tourzel partagent la quatrième et en face, dans la cinquième, la princesse de Lamballe se jette tout habillée sur sa couche. Deux heures du matin sonnent à une horloge. Personne n'a de linge. C'est tout juste si l'on finit par trouver une petite chemise pour le Dauphin. Les concierges prêtent des serviettes. La famille royale est misérable. Pourtant l'étiquette ne perd pas ses droits : l'étiquette ne mourra qu'étouffée. Quelques gentilshommes fidèles déshabillent le Roi et nouent un mouchoir autour de son front découronné. Puis ils se partagent les rôles ; les uns veillent, tandis que deux d'entre eux couchent dans la chambre du Roi.

Il y a pour veiller sur Leurs Majestés des gardes qui ne les perdent pas de vue : ils sont là, farouches, postés dans le corridor, à la lueur de chandelles, fichées dans des canons de fusils ou à l'extrémité des piques. Dès que se montre, entrouvrant sa porte, l'une des dames de la Reine, des hurlements l'accueillent, et si la Reine paraît, on chante en cadence :

Madame Veto avait promis
De faire égorger tout Paris....

Ou bien encore on crie : **Jetez-nous sa tête !** Pauvre Madame Veto ! Elle s'incline sur le lit de son fils et l'entoure de ses bras : elle n'est plus rien.

Et le cauchemar se perpétue jusqu'à ce que l'aube terne grisonne et répande une pâle lueur sur le désastre de la Cour de France.

Le lendemain, puis le surlendemain le supplice recommence. Sous les huées on traîne la famille royale des Feuillants à la loge du logographe. Le 11 août, les serviteurs reçoivent l'ordre de quitter les souverains. Les voilà donc réduits à leurs propres ressources. Ils redoublent de courage. La Reine ne défaille pas ; elle veut lutter jusqu'au bout. **Les croisées de cet appartement** — celui de la Reine —, raconte Touchard-Lafosse, s'ouvriraient sur la terrasse des Feuillants, où la foule se pressait pour apercevoir les augustes captifs. La Reine, qui se montrait assez souvent, paraissait calme et tranquille ; le sourire effleurait quelquefois ses lèvres et en général la gaieté ne paraissait pas bannie de ce séjour. On vit même la Reine et Mme la princesse de Lamballe courant l'une après l'autre dans la chambre, ou penchées sur le balcon, secouer fortement la tête pour faire tomber de leur chevelure des nuages de poudre sur les curieux.

Est-ce la jeunesse qui reprend ses droits ? Est-ce l'amitié mutuelle qui cherche à s'étourdir ?

Le 13 août, après une journée passée aux Feuillants, à 6 heures, une berline de la Cour — quelle ironie ! les enlève sans qu'ils puissent savoir où. Manuel s'installe avec eux, ayant pour vis-à-vis la princesse de Lamballe et Mme de Tourzel, que sa fille Pauline a réussi enfin à retrouver ; le municipal Callonge les surveille. Ils roulent sur les pavés, au petit trot, puis les chevaux sont bridés et ils avancent au pas. La foule entrave la marche dans cette nuit tombante et lourde. Où sont-ils ? où vont-ils ?

Au milieu du tumulte ils atteignent l'hôtel du Grand Prieur, qui est éclairé comme pour une fête. D'abord on avait songé à les incarcérer au Luxembourg, mais la Commune, trouvant cette prison peu sûre, opta pour le Temple. En apercevant le donjon qui dessine son ombre à travers l'ombre du soir, Marie-Antoinette se penche à l'oreille de Mme de Tourzel : *J'avais toujours demandé au comte d'Artois de faire abattre cette vilaine tour qui est là, soupire-t-elle, elle m'a toujours fait horreur : je suis sûre que c'est là que nous serons enfermés.* Silencieuse, la princesse de Lamballe se rappelle-t-elle que, jeune mariée, le prince, son mari, l'avait accompagnée pour assister à l'une de ces fêtes que le maître de cette demeure offrait à quelques privilégiés ? Toutes les illusions de bonheur qu'elle a connues s'effeuillent....

A en croire le récit de la duchesse d'Angoulême, les canonniers voulurent aussitôt séparer le Roi des siens, qui furent conduits à la Tour. Pétion obtint qu'il demeurât avec sa famille. Rien n'aurait été préparé et Madame Élisabeth en aurait été réduite à coucher dans une cuisine.

Depuis, M. G. Lenotre a éclairé les faits : à la lueur de torches la famille royale fut introduite dans la petite tour accolée au donjon, dans laquelle M. Barthélemy, archiviste, de l'ordre de Malte, avait amassé de précieuses collections de meubles, de livres, de gravures. À son grand désespoir, ces objets avaient été déménagés en quelques heures, sans souci de leur valeur, et les appartements avaient été organisés pour recevoir les prisonniers royaux. Louis XVI les parcourut et se déclara satisfait. Il est exact que sur les 16 lits l'un d'eux fut dressé dans la cuisine. Le Roi décrocha du mur de jolies estampes galantes, qui pouvaient offenser les regards de sa fille.

Le corps municipal offrit au souverain un souper de gala, auquel aucun des captifs ne fit honneur. Le Dauphin s'y endormit et bientôt le Roi s'en alla se reposer dans un lit *à ciel de camelot rouge et jaune, avec deux matelas, et son chaud duvet, et son couvre-pied de taffetas cramoisi.* Et l'existence peu à peu reprit son cours. Le Roi a trouvé quelques livres qui n'ont pas été enlevés de la bibliothèque. Après le dîner, on se rassemble chez la Reine et les femmes travaillent à une robe que Madame Élisabeth a offerte à Mlle de Tourzel ; non loin d'elles, Louis XVI, assis derrière un guéridon, donne bourgeoisement une leçon de géographie à son fils. Parfois, sous le regard sévère du geôlier, on se promène dans un enclos *fermé de planches.* Toute communication entre les prisonniers est impossible. On se retrouve dans la chambre de la Reine. Alors Marie-Antoinette, levant les yeux sur le père et le fils, songe aux années révolues, à celles décevantes de sa jeunesse, à celles coupées de secrètes révoltes, et voilà que ce mari, dépouillé de tout prestige extérieur, lui est révélé, 'et voilà qu'il devine, peut-être, la beauté spirituelle de sa femme. Le malheur leur découvre à tous deux la grandeur de leur sacrifice. C'est le drame intérieur

dans l'intimité et dans la vie publique : ils sont supérieurs aux événements, seulement dans l'infortune.

Cependant Mlle de Tourzel est à l'âge où l'on a besoin de distractions ; elle imagine d'apprendre au Dauphin le jeu du toton. Des parties s'organisent. C'est une occasion de se rapprocher les uns des autres, de murmurer à l'oreille une confidence qui échappe à l'impitoyable geôlier. Du dehors les prisonniers ne savent rien.

Mme de Lamballe ignore que le duc de Penthièvre séjourne à Vernon avec sa [société ordinaire](#) et qu'un soir il a été instruit des événements du 10 août. Le souper s'est achevé silencieusement, ce jour-là. Le duc ne s'est pas livré à ses lectures coutumières. Le lendemain, dira Fortaire, il est devenu un vieillard. Il recevra de la princesse un billet daté de l'Assemblée qu'elle a réussi à lui envoyer, et qui lui est arrivé comment ?

Marie-Antoinette connaît-elle les ignobles pamphlets qui circulent, tel Le Sermon à la Reine ? Cette boue ne l'atteint pas. Il y a des espions pour épier les moindres gestes des prisonniers et il y a des dénonciateurs dont les propos allaient avoir sur leur destinée une plus immédiate répercussion.

Le 18 août, un citoyen Devin, sous-officier de la compagnie ci-devant Monsieur, section du Luxembourg, faisait une déclaration des plus compromettantes. Étant de sentinelle sur l'escalier où donne la chambre de Louis XVI, il a vu, vers les 11 heures, sortir de la chambre du milieu une dame qui tenait des lettres d'une main, et de l'autre ouvrait avec précaution la chambre de droite, d'où elle sortit les mains vides, quelques instants après, pour rentrer dans la chambre du milieu. Devin ajoute qu'il a vu distinctement, pendant deux fois que cette dame avait ouvert la porte, une lettre à moitié écrite, et, nous témoignant de ses inquiétudes sur la correspondance qu'il soupçonne exister, il nous a requis de saisir toutes lettres et papiers que nous pourrions apercevoir entre les mains de toutes personnes qui approchent Louis XVI. Sur quoi nous avons arrêté d'en référer aux représentants.

A l'instant — dit encore ce même acte — est comparu J.-P. Priquet de la section de Saint-Sulpice, lequel nous a dit qu'étant en sentinelle le matin sur la galerie des deux Tourelles, il a vu par la fenêtre de la chambre du milieu une dame écrire avec beaucoup d'attention et d'inquiétude, pendant tout le temps de sa faction. Ces deux dénonciations contribuèrent à hâter une décision qui fut exécutée au cours de la nuit suivante.

On dormait au Temple. On frappe. Tout le monde s'éveille en sursaut. Le conseil général de la Commune et son procureur général font notifier à l'entourage de la Reine sa mise en état d'arrestation au donjon de la Tour : [Le conseil général arrête que Mmes de Navarre, Bazin, femme de chambre de Madame Royale, Thibault, première femme de chambre de la Reine, Saint-Brice, femme de chambre du prince Royal, Tourzel, gouvernante des Enfants du Roi, demoiselle Pauline de Tourzel, Marie-Thérèse-Louise de Savoie de Bourbon-Lamballe, M. Lorimier de Chamilly, premier valet de chambre du Roi, seront mis en état d'arrestation et enfermés séparément à l'Hôtel de la Force. La princesse de Lamballe tombe à genoux devant la Reine, elle lui baise les mains. On l'en arrache et elle entend les dernières recommandations que Marie-Antoinette adresse à Mme de Tourzel qui rapporte le propos dans ses *Mémoires* : Si nous sommes assez heureux pour nous revoir, soignez bien Mme de Lamballe ; dans](#)

toutes les occasions solennelles prenez la parole, et évitez-lui autant que possible d'avoir à répondre à des questions captieuses et embarrassantes.

Seule... la Reine est seule : au pied du lit dans lequel dort le Dauphin, elle doit sangloter. On lui enlève Mme de Tourzel. Que deviendront sans ses soins les Enfants royaux ? On lui enlève Pauline de Tourzel, et avec elle le sourire qui illuminait la prison.... On lui enlève la princesse de Lamballe. Devant qui Marie-Antoinette pourra-t-elle encore paraître pour se donner du courage, de qui pourra-t-elle remonter l'énergie pour rehausser la sienne, avec quel regard échanger le souvenir du mirage évanoui, les glissades en traîneaux, les printemps à Trianon ?

Le 24 août on peut lire dans la Correspondance secrète : Ces lamentations éveillèrent le Roi qui demanda ce qu'il y avait. Les officiers préposés à l'enlèvement des femmes lui disent qu'il pouvait rester tranquille, qu'il n'y avait rien d'important pour lui. Sur quelques observations que firent ces dames à Louis XVI, il répondit : *Que voulez-vous que je fasse, ils sont les maîtres. Oui, nous le sommes, répondit quelqu'un, depuis que vous n'avez pas su l'être.* On rapporte — ce qui n'est guère croyable — que Louis XVI se retourna de l'autre côté et se rendormit tranquillement.

Cependant, raconte Mme de Béarn, les prisonniers, à la lueur de flambeaux, traversent les souterrains du Temple pour être entassés dans un fiacre qui les traîne à l'Hôtel de Ville, sous la surveillance d'un officier de gendarmerie. Dans la grande salle où on les introduit, ils sont autorisés à s'asseoir sur des banquettes, séparées par des officiers municipaux. Leur interrogatoire commence à 3 heures du matin. La princesse de Lamballe est introduite la première ; elle monte sur une estrade face à la foule. Dans la salle, hommes et femmes débordent les tribunes, têtes coiffées du bonnet rouge ou cheveux emmêlés croulant autour de leurs épaules, à demi dénudées. Billaud-Varenne, debout, pose les questions, dont le greffier note les réponses. La princesse vient de quitter la Reine ; à son émotion succède une tension qui bride ses nerfs ; elle se souvient de ce qu'elle est, et à tant de grossière vulgarité elle oppose son arrogance d'aristocrate qui n'a pas de comptes à rendre au peuple. On lui demande des renseignements sur le 10 août, auxquels elle répond par le peu qu'elle sait. Elle en a été une victime et non pas un acteur. Le questionnaire se fait plus précis et plus insinuant : *Connaissez-vous les portes secrètes des Tuileries ? — Je ne les connais pas. N'avez-vous pas, depuis que vous êtes au Temple, écrit et reçu des lettres ? — Je n'ai jamais écrit, ni reçu de lettres qu'elles n'aient été remises à un officier municipal. — N'avez-vous pas reçu depuis peu des livres de dévotion ? — Non. — Quels sont les livres que vous aviez au Temple ? — Je n'en ai aucun — Quels sont les officiers généraux que vous avez vus aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août ? — Je n'ai point vu d'officiers généraux, je n'ai vu que M. Røederer.* Billaud-Varenne voudrait bien établir la trahison de Louis XVI et de Marie-Antoinette, lors du 10 août, et la preuve de correspondances avec le dehors. La princesse lui résiste, non par calcul ou par esprit d'intrigue : elle évoque les souvenirs que lui a laissés cette nuit d'horreur et que domine, comme un oiseau de proie, la figure de Røederer.

Après un quart d'heure, Mme de Tourzel est appelée : on lui défend d'emmener sa fille qui, convoquée de son côté, réclame très haut la liberté de sa mère. Cette demande est accueillie par les cris de oui, oui et aussi par des murmures hostiles. Enfin après avoir traversé des couloirs et encore des couloirs, elle trouve la princesse de Lamballe et Mme de Tourzel dans le cabinet de Tallien où,

peut-être par pitié, peut-être sous l'impulsion d'on ne sait quel sentiment de respect, il les a conduites. De là on les entraîne, où ? Mme de Lamballe s'en informe auprès de Manuel. C'est un homme à double face. Affable dans le privé, il se révèle dur en public. On laisse aux prisonniers le choix entre la prison de la Force et la Salpêtrière. Elles optent pour la Force.

Il y avait la Grande Force, réservée aux hommes, et la Petite Force, pour les femmes. Elle était vouée aux filles publiques. On entrait à la Grande Force par une lourde porte très basse et à un seul battant, encadrée de fenêtres grillagées. Elle donnait accès à la rue des Ballets. C'est là que s'arrêta le fiacre qui amenait les prisonnières. La formalité d'inscription chez la concierge achevée, on les enferma dans trois cachots. Bientôt Manuel leur rendit visite, flanqué de deux hommes. Il jugea le cachot de Mlle de Tourzel humide. Elle s'enhardit à solliciter la grâce d'être rapprochée de sa mère. Il répondit : **Demain je dois revenir ici, et nous verrons ; je ne vous oublierai pas.** Le 23 août, à 7 heures du matin, il se présente. **J'ai obtenu de la Commune la permission de vous réunir à votre mère ; suivez-moi.** Elles tombent dans les bras l'une de l'autre. Ce spectacle a-t-il attendri Manuel ? Lorsque Mme de Tourzel le supplie de joindre à elles la princesse de Lamballe, il hésite, puis réplique : **Je le veux bien ; je prends cela sur moi.** À 8 heures, elles sont rassemblées toutes les trois. Et dans leur existence a l'air de se faire un semblant de calme : Mlle de Tourzel se livre à la couture avec sa mère, qui conserve, en dépit de l'agitation dont témoigne la princesse, une admirable sérénité.

Une nuit, on tire le verrou. Une voix d'homme prononce : **Mlle de Tourzel, levez-vous et suivez-moi.** Mme de Tourzel hasarde quelques questions ; elle l'engage à obéir. L'homme la presse : **Dépêchez-vous !** Elle se jette contre la poitrine de sa mère, lui baise les mains et, tandis que l'homme l'entraîne, Mme de Tourzel crie encore : **Adieu, Pauline, Dieu vous bénisse et vous protège !** Les lourds battants de la porte retombent sur le silence. Quelle nuit d'horreur elle passa ! Il faut cacher son angoisse, dissimuler l'expression de ses traits. La princesse de Lamballe ne lui facilite pas sa tâche. Pourtant le régime de la prison lui a été un peu adouci par Manuel. Jamais la malade du docteur Saiffert ne s'est mieux portée. Elle n'a plus de crises de nerfs. Mais son agitation est extrême. Elle se livre à des conjectures effrayantes ; elle harcèle de questions Mme de Tourzel qui, craignant d'y perdre son sang-froid, la supplie de ne plus lui parler. Face à face, elles occupent leurs doigts à des travaux manuels, muettes, absorbées par leurs angoisses, l'âme secouée par la tempête intérieure, l'une l'esprit occupé par son enfant, l'autre les sens chavirés par les plus farouches inventions d'une imagination malade. Et cela se prolonge des heures. Vers le moment du dîner on les mène dans une petite cour, pleine de prisonniers mal famés, l'air féroce, la plupart en état d'ivresse, remarque Mme de Tourzel. L'un deux, de moins mauvaise mine que les autres, l'expression du visage moins cruelle aussi, fait plusieurs fois le tour de la cour, s'approche d'elle et prononce : **Votre fille est sauvée.** Quand elle tourne vers lui les yeux, déjà il a disparu. Le courage renaît. Les forces reviennent. Il lui semble que du dehors on veille sur elle et sur la princesse.

Saiffert entre autres travaille à sauver la princesse. Du curieux récit que, d'après ses mémoires, nous a donné M. Raoul Arnaud, il résulte que le courageux médecin tenta des démarches désespérées auprès de Pétion, de Marat et de Robespierre. Il réussit seulement — chacun se déroband et, au fond, estime Saiffert, désireux de se débarrasser du témoin de leurs concessions pour former éventuellement un ministère — à se rendre suspect à Robespierre. Il en est

averti, aussitôt après sa visite, par un domestique que jadis il a soigné. Il va chez le duc d'Orléans ; le nègre de celui-ci l'informe que son maître s'est enfermé dans sa chambre et ne reçoit personne. Saiffert griffonne quelques mots qu'il lui fait parvenir. Le duc enfin le reçoit et le médecin le met au courant du danger que court sa belle-sœur. C'est abominable, s'écrie le duc ! Mais que puis-je faire, étant moi-même prisonnier ? Indiquez-moi un moyen de sauver ma belle-sœur. — Écrivez à Danton, vous savez que le gouvernement est entre ses mains. J'irai moi-même porter votre lettre. Le duc y consent et il trace un billet pressant, par lequel il sait l'art de se couvrir, tout en le priant d'user de son crédit pour venir en aide aux dames d'honneur de l'Autrichienne et en particulier de ma bonne sœur, la princesse de Lamballe, qui n'a pas déserté son poste sur mon conseil. Saiffert se hâte de se rendre chez Danton qui lui remet sa réponse au duc : J'ai devancé votre prière.... Les femmes vont être remises en liberté. Encore que cela vous soit désagréable, ne quittez pas votre chambre. Je m'efforce d'apaiser la colère du peuple.... Le duc d'Orléans se jette dans les bras de Saiffert en répandant des pleurs. Le lendemain matin, le même domestique, qui l'avait averti une première fois, arrive très tôt chez Saiffert et lui annonce que la princesse de Lamballe doit être sacrifiée ce jour-là. Saiffert se précipite chez le duc d'Orléans. Il le somme de l'accompagner à la Municipalité, il espère émouvoir le peuple lui-même. Le duc réplique qu'il ne saurait franchir le seuil du Palais Royal sans être jeté en prison. Saiffert connaissait l'un des gardes ; il lui promet une récompense s'il laisse sortir le duc. Le garde refuse : Remerciez le ciel que je ne vous dénonce pas, mais partez sur-le-champ. Et voici Saiffert à l'Hôtel de Ville, implorant pitié pour la princesse. Il n'est pas écouté. Marat s'est insinué en qualité de secrétaire dans la municipalité, à laquelle il n'appartient pas ; il le nargue. Il ne reste plus à Saiffert qu'à essayer d'enfoncer les portes de la Force. Il y trouve des femmes et des enfants surexcités. Il les admoneste : elles n'ont pas à s'occuper des affaires de l'État, et elles applaudissent. Elles consentent à la délivrance des prisonnières. Alors des hommes l'appréhendent et le nomment l'envoyé des Tuileries. Mais les femmes le connaissent pour l'homme le meilleur de la terre, et on le laisse libre. Il s'écroule, désespéré, sur un banc près de la prison.

De son côté, le duc de Penthièvre n'était pas resté inactif. Il avait grassement payé Manuel — 150.000 livres — mais celui-ci eut peur des égorgeurs. D'après une autre version, rapportée par le docteur Cabanès, il aurait promis à Manuel la moitié de sa fortune, s'il sauvait la princesse et les dames de la Cour. D'autres émissaires du duc de Penthièvre s'étaient répandus par la ville. L'un d'eux aurait réussi à faire tenir à la princesse un billet : Pour Dieu, quoi qu'il arrive, ne quittez pas votre chambre et vous serez épargnée. Adieu. Manuel ignorait ce second plan. Il fit évader Mme de Tourzel, puis s'occupa de la princesse pour la faire sortir. Elle refusa de le suivre : ce fut sa perte. Enfin, à en croire une troisième version, deux valets de pied du duc de Penthièvre se seraient costumés en massacreurs. Déjà ils avaient découvert le réduit où Mme de Lamballe était retenue mais malheureusement ils la trouvèrent dans une attaque de nerfs... que son effroi venait de renouveler. Ils perdirent du temps. Sa faiblesse la condamna au massacre.

Le dimanche 2 septembre, le guichetier bouleversé annonce aux captives l'agitation qui se manifeste dans Paris. Ces journées se préparaient depuis le 10 août. Elles sont inspirées par la haine et par la révolte. Parmi les cadavres ramassés après la prise des Tuileries, on a reconnu des prêtres à leur linge fin et à la blancheur de leur peau. L'esprit populacier s'est exaspéré. L'Assemblée va

au-devant des massacres — ces détails ont été clairement mis au jour par le récent ouvrage de M. Gérard Walter — elle souhaite les conjurer. Dès la fin d'août elle avait autorisé l'internement des prêtres réfractaires, dans les prisons. C'était la veille des élections. La Commune entendait faire celles de Paris et elle opta pour les moyens de terreur. Le peuple commença à travailler à l'Abbaye, puis aux Carmes, avant d'en avoir obtenu l'autorisation. Quand les bourreaux y ont achevé leur besogne, ils se dirigent vers la prison de la Force sur les minuit. Le conseil général de la Commune avait décidé d'y envoyer des émissaires pour établir une sélection parmi les prisonniers qui comptaient des débiteurs insolvable et des délinquants civils. Une assemblée de douze membres, présidée par Méhée, est désignée pour siéger toute la nuit. Deux commissaires, Truchon et Duval d'Estaing, sont délégués à la Petite Force, au quartier des femmes. Ils les libèrent toutes, à l'exception de la princesse de Lamballe, de Mme de Tourzel et de Mme de Septeuil. Contrairement à ce qui s'était passé à l'Abbaye et aux Carmes, le massacre commence seulement à l'arrivée des magistrats ceints de leurs écharpes. Dans la nuit du 2 au 3, dès 2 heures du matin, le tribunal fonctionne ; il a son président avec ses insignes, son greffier, son accusateur public. Dans la loge obscure du concierge Bault, il siège autour d'une table, entouré par des fédérés marseillais, des forts de la Halle, gens à mine patibulaire. Vers 8 heures, Duval d'Estaing a été remplacé par un homme boiteux, assez grand, fluet de taille. Déjà plusieurs dames de la Reine ont été relâchées. Il reste à juger Mmes de Tourzel, de Septeuil et la princesse de Lamballe. Celle-ci est dans un état d'agitation extrême. Enfin elle s'est assoupie, à force de tourner et de retourner dans sa tête fatiguée son tourment. On lui a remis le billet mystérieux du duc de Penthièvre. Après avoir comparu devant la Commune, elle peut supposer que l'idée du complot est abandonnée ; elle n'a aucune faute à se reprocher : la France est devenue sa seconde patrie. Le Comité Autrichien se réduit à quelques réunions mondaines, deux fois par semaine.... La princesse s'est comme engourdie elle-même, lorsqu'à 10 heures deux hommes pénètrent chez elle et lui ordonnent de les suivre. Elle refuse : son sort est réglé. Ce sont d'autres hommes maintenant, d'aspect sinistre, qui viennent chercher les prisonnières pour les soumettre au jugement du peuple. Au bas de l'escalier on leur commande d'attendre. Elles ont faim. Elles ont soif. Elles se laissent aller, épuisées, sur les marches. Puis elles sont entraînées dans une cour au milieu d'une foule à l'allure effrayante. C'est alors qu'on fait appel à Mme de Tourzel pour aller soigner une femme qui se trouve mal : il s'agit de Mme de Septeuil, égarée dans une autre cour.

La princesse de Lamballe a été portée plutôt qu'entraînée dans une salle basse, avec une seule fenêtre par laquelle filtre un jour oblique et borgne, encombrée de fédérés, la face rouge de sang. Une odeur suffocante a envahi l'espace sans air. Ici l'on interroge succinctement les prévenus. Les très rares qui donnent une réponse satisfaisante sont acquittés au cri de Vive la Nation ! Les autres sont condamnés par les mots : Élargissez, ou : À l'Abbaye. Pour ceux-là s'ouvre la porte étroite ; ils sont abattus comme de la viande de boucherie. À en croire certains historiens dignes de foi, l'interrogatoire de la princesse de Lamballe n'eut pas lieu. Des jugements de septembre il ne subsisterait aucune trace de documents. Il faut donc s'en remettre à la tradition.

La princesse de Lamballe, jadis l'ornement de Trianon, comparait devant ces brutes. On la somme de répondre : Jurez donc la liberté, l'égalité, la haine du Roi, de la Reine et de la royauté. Jurer la haine de ses souverains, de la Reine ? Elle a beau ne plus entendre très bien ce qu'on lui dit, être écoeurée par la

senteur fade du sang, ne plus appartenir déjà à ce monde, elle ne peut pas, elle ne peut pas dire qu'elle hait la Reine ; elle lui a pleinement pardonné toutes les peines qu'elle lui a faites. Est-ce que cela compte seulement ? Elle est son amie, sa sœur, elle lui est fidèle, dans la vie et dans la mort.... Elle balbutie : **Je jurerais facilement les deux premiers ; je ne puis jurer le dernier, il n'est pas dans mon cœur.** Un souffle frôle son oreille : **Jurez donc, si vous ne jurez pas, vous êtes morte !** Elle comprend bien : morte.... Elle ne verra plus la Reine, ni le duc de Penthièvre, ni la duchesse d'Orléans.... Elle se couvre le visage de ses mains. On la pousse vers le guichet. Le juge prononce : **Qu'on élargisse madame.** Quelqu'un une fois encore murmure : **Criez : Vive la Nation !** À ce signal les égorgeurs **devaient faire grâce.** A-t-elle entendu ? N'a-t-elle plus de force pour proférer un son ? Ses pieds s'enfoncent dans les cadavres amoncelés, elle trébuche ; elle soupire : **Fi l'horreur !** Déjà s'élevaient des cris pour implorer sa grâce quand un misérable, qui bientôt allait l'achever, tente du bout de sa pique de lui enlever son bonnet. Il l'écorche. Le sang coule : la fureur se déchaîne ; ces hommes ne sont plus que des fauves qui se jettent sur leur proie.

L'explication de cet acharnement ? L'instinct libéré, la haine accumulée contre une créature qui fut belle, bonne, contre une princesse amie de la Reine, qui éveilla les désirs des grands seigneurs, qui fut courtisée, aimée et sur laquelle une populace sans contrôle, ayant perdu la notion de l'humanité, va enfin assouvir sa vengeance contre tout ce qui a fait le charme, la qualité, la majestueuse et auguste beauté de la Cour de France.

La princesse regarde dans le vide. Ses yeux s'éteignent. C'est le crépuscule d'une courte agonie. Un tueur lui ouvre sa robe, lui fend le ventre, lui arrache les intestins ; un autre lui coupe la tête — un boucher — et les boucles blondes collent autour du visage blême. Un misérable enfin lui porte le suprême outrage, le plus ignoble. Et la foule applaudit à ce geste immonde.

La victime a cessé de souffrir : que des brutes lavent le corps mutilé pour en faire admirer la blancheur, que l'on insulte à son noble front, elle ne sait plus rien des crimes que commettent les vivants. Jusqu'au bout elle a été fidèle : son rôle est terminé.

Le sang coulait dans les ruisseaux comme l'eau de la pluie, écrit la baronne d'Oberkirch. Le corps gît sur le dos, en attendant qu'il soit traîné le long des rues. Les égorgeurs ont soif ; ils entrent chez un marchand de vin. Autour du bras de l'un d'eux est enroulée une superbe chevelure de femme, à l'extrémité de laquelle pend une tête fraîchement coupée. Il la pose sur le comptoir, au milieu des verres, pour boire à son aise. À midi, parmi un hérissément-de piques se dresse la tête : un hurlement s'élève. Mme Lebel, la femme du peintre, qui avait connu et apprécié la princesse, essaye d'approcher pour se rendre compte de ce qui justifie ce tumulte. On lui répond : **C'est la tête de la Lamballe qu'on va promener dans Paris !** Mme Lebel se réfugie chez un perruquier, ancien valet de chambre dans une grande maison et qu'elle savait être royaliste. Les égorgeurs entrent chez lui après elle. Le perruquier la pousse dans l'arrière-boutique où elle s'évanouit, cependant que les massacreurs exigent qu'il poudre les cheveux de la morte et que l'un d'eux déclare : **Au moins maintenant Antoinette pourra la reconnaître !**

Ce n'était point assez d'avoir disséqué la princesse toute vivante, rapportent les *Anecdotes inédites de la fin du XVIIIe siècle*, les triumvirs — Robespierre, Danton, Pétion — étaient réunis dans une maison voisine de la Force. Ils soupaient : quatre de leurs agents arrivent et mettent sur la table la main droite

de la princesse. On la regarde, on la promène d'un convive à l'autre. Robespierre dit avec le sang-froid du mépris : *Elle était jolie.*

Dans la foule il y avait trois hommes du duc de Penthièvre qui se mêlèrent aux sinistres massacreurs portant le lugubre trophée et traînant les membres épars et nus de la malheureuse. Ils se rendent à l'abbaye Saint-Antoine, au paisible couvent où la veuve du prince de Lamballe était venue au printemps de 1774 cacher sa peine. Ils veulent montrer sa dépouille à l'abbesse, son amie, Mme de Beauvau. Puis ils songent à se diriger vers l'hôtel de Toulouse. Rue de Cléry, un homme aborde Charlot, qui promenait la tête, et lui demande où ils allaient. Comme il répondit qu'ils marchaient sur l'hôtel de Toulouse, l'homme l'en détourna en lui affirmant que la princesse avait son appartement au château. La bande rebroussa chemin et prit la direction du Temple.

Elle y arriva couverte de poussière, de plâtre... ayant pour généraux un vieillard et un enfant qui se démenaient comme des possédés du démon et hurlaient comme des bêtes fauves, raconte Beauchêne. Des femmes ivres, des hommes déguenillés criaient : *La Lamballe, la Lamballe...* Et l'avalanche, grossie en cours de route, envahit les cabarets. Avec un rugissement, elle s'arrête devant le ruban tricolore tendu à l'entrée du Temple. L'un des bourreaux essaye d'obtenir du cuisinier de la prison qu'il fasse cuire le cœur de la princesse ; il refuse. Un marchand de vin, plus tard, y consentira. Daujon, un municipal, prêtre de l'Oratoire, dénommé *l'Abbé six pieds*, marche au-devant du cortège : on le menace. Les municipaux ne parviennent pas à s'opposer à ce que franchissent les grilles du jardin les porteurs des dépouilles et de la tête qu'ils hissent à la hauteur de la fenêtre. Ainsi Marie-Antoinette aperçoit pour la dernière fois le visage de celle qui avait été sa plus dévouée amie ; elle tombe évanouie. Fière de son succès, la horde s'éloigne et se dirige vers le Palais Royal. Le duc d'Orléans y soupait avec Mme de Buffon, Lindsay et deux Anglais. Mme de Buffon, en voyant la tête, se couvrit le visage de ses mains, et le duc, sur le point de perdre connaissance, se serait écrié : *La malheureuse, si elle m'avait cru, elle ne serait point là.* M. Fleischmann donne de l'attitude du duc d'Orléans une tout autre version : *Lorsqu'on apporta la tête de cette malheureuse princesse devant les fenêtres du duc ; rapporte-t-il, Mme la comtesse de Buffon, qui était alors sa maîtresse, se mettant au balcon et la reconnaissant à ses beaux cheveux, s'écria : Ah ! la malheureuse, il m'en fera faire autant !* Le duc jouait au creps avec beaucoup de monde, entre autres avec un Anglais dont j'ignore le nom, lorsqu'on entendit la musique qui précédait la tête de cette malheureuse et respectée princesse. Tout le monde quitta la table pour voir ce que c'était, et le duc dit froidement : *C'est la tête de Mme de Lamballe, ils ont eu tort de l'assassiner, elle était si bête !*

Cependant les envoyés du duc de Penthièvre attendaient une occasion favorable pour recueillir les restes de la princesse. Les massacreurs, a raconté Weber, avaient repris le chemin de la Force ; ils entrent dans un cabaret, ils ont jeté le corps sur un monceau de cadavres au Châtelet. Les hommes du duc de Penthièvre font boire Charlot, cependant que son trophée est demeuré à la porte du marchand de vin. Certain Pointel en profita pour arracher de la pique la tête et la placer dans une serviette qu'il avait apportée. Il la présenta à la section Popincourt, en déclarant qu'il avait l'intention de la faire inhumer au cimetière des Quinze-Vingts. Un acte officiel, signé Desesquelle, commissaire des Quinze-Vingts, relate que : *Nous avons fait inhumer dans le cimetière des Enfants-Trouvés, voisin de notre Comité, et sur notre section, ladite tête et avons donné le présent pour lui servir de décharge....* Les restes du corps furent sans doute

transportés par tombereau à la Tombe-Issoire et ensevelis dans la fosse commune des massacrés.

Le 7 septembre 1904 — rapporte, dans un émouvant article du Gaulois, M. Frantz Funck-Brentano, M. Lucien Lambeau, secrétaire de la Commission du Vieux-Paris, surveillait les ouvriers du chantier de construction sur l'emplacement du cimetière des Enfants-Trouvés, quand un coup de pioche découvrit une tête de femme *fine, de structure délicate*. Était-ce la tête de la princesse de Lamballe ?

Le bruit avait couru que, placée dans une boîte en plomb, cette tête avait été transportée à Dreux et y avait été inhumée. Dans ses Mémoires, Fortaire, se fondant sur le procès-verbal d'exhumation des caveaux de Dreux du premier frimaire an II, affirme *que parmi les six corps exhumés du caveau de la collégiale de Saint-Étienne et jetés dans la fosse des chanoines, près de la dite collégiale, au bas du chœur, les restes de la princesse ne se trouvaient pas.*

Quant aux menus objets, témoins innocents de la vie quotidienne glanés sur la princesse, ils furent remis par le sieur Huvelin, tambour, canonnier de la section des Halles, ci-devant bataillon de Saint-Jacques-la-Boucherie, et par quelques-uns de ses acolytes, à la section des Quinze-Vingts, comité civil et police : procès-verbal en fut dressé : *Un petit livre doré sur tranches, ayant pour titre Imitation de Jésus-Christ ; plus un portefeuille en maroquin rouge ; un étui, dans lequel étaient savoir.... Ici énumération est faite de diverses valeurs en assignats, plus une bague d'or tournante avec une pierre camée bleue et une petite figure incrustée en or des deux côtés ; plus un bout de dentelle d'Angleterre, un petit crayon d'ivoire... un petit couteau à deux lames... deux petits flacons de verre, servant d'écrivoire... et quelques pains à cacheter de diverses couleurs ; plus une espèce d'image à double face, représentant de chaque côté un cœur enflammé, entrelacé d'épines, percé d'un poignard... d'autre côté un cœur enflammé entouré de côtes et une fleur de lys... plus un médaillon en drap blanc, sur lequel est peint un cœur enflammé sur un fond blanc, le dît cœur percé d'un poignard, brodé autour en soie bleue.* Tous objets usuels et objets de piété auxquels avait recours dans la détresse et l'angoisse la princesse de Lamballe.

Lorsque Marie-Antoinette fut transférée du Temple à la Conciergerie, on trouva sur elle un scapulaire identique, note M. Fassy. Fouquier-Tinville dénonça ce scapulaire comme *un signe contre-révolutionnaire* par lequel se reconnaissaient entre eux les conspirateurs. Il y avait chez la princesse un mélange de goûts profanes et d'esprit religieux que trahit la composition de sa bibliothèque où se rencontraient des livres galants, des mémoires, les lettres de Mme de Sévigné, des manuels de piété, des recueils de prières, etc. C'est tout ce qui restait d'elle pour reconstituer sa figure au duc de Penthièvre qui l'avait chérie à l'égal de sa propre fille.

La nouvelle de sa mort fut propagée à Vernon le 3 septembre par un jeune homme de la maison de Penthièvre qui rentrait de Paris, vers minuit. Le duc espérait encore tirer sa belle-fille de prison. La vérité se répandit de bonne heure, le lendemain matin, dans la ville. La duchesse d'Orléans en fut informée par son cousin, M. de Miromesnil. Il y eut un silence puis des paroles entrecoupées au milieu desquelles la frappa le mot *mort*. Il fallait songer au duc de Penthièvre et le ménager. Sa fille maîtrisa sa douleur et pénétra chez lui, escortée par ceux de sa maison qui allaient procéder à l'ouverture des fenêtres. La duchesse se place dans un fauteuil, face au lit de son père, afin que ses

premiers regards tombent, sur elle. Il ouvre les yeux et elle cache son visage. Il considère les figures consternées et, sortant les bras hors de son lit, il joint les mains, contemple le ciel et soupire : **Mon Dieu, vous le savez, je ne crois rien avoir à me reprocher...** La duchesse s'élançe vers lui et couvre ses mains de larmes. Il n'en verse pas une seule. Il congédie tout le monde, se lève, récite ses oraisons puis se fait coiffer. Il médite. Il survécut peu à sa belle-fille. **À l'heure de la messe, dit Fortaire, la chapelle se trouva tendue de noir, et l'on y fit l'office des morts....**

Ces marques de piété eussent été douces à la massacrée. Mais elle a trouvé la récompense de sa vie et sa mort, et ses cendres ont dû tressaillir, le 16 octobre 1793 : Marie-Antoinette, montant à l'échafaud, portait sur elle la miniature de la princesse de Lamballe.

FIN DE L'OUVRAGE

BIBLIOGRAPHIE

Allonville (d'), *Mémoires réécrits du comte d'Allonville* (1838), t. II.

Anecdotes inédites de la fin du XVIIIe siècle, pour servir de suite aux *Anecdotes françaises* (Paris, Monoy, an IX, 1801).

Angoulême (Duchesse d'), *Journal*, publié par Lescure (Paris, Firmin-Didot, 1893).

Arnaud (Raoul), *La princesse de Lamballe* (Perrin, 1911). *Le Temps*, 20, 91, 29 février 1910.

Bachaumont, *Mémoires, passim*, 1767 et 1768 (Paris, A. Delahays, 1859).

Barthou (Louis), *Mirabeau* (Hachette, 1913).

Béarn (Comtesse de), *Souvenirs de quarante ans, 1789-1830, récits d'une dame de Madame la Dauphine* (Lecoffre et Cie, Paris, 1861).

Beauchesne, *Louis XVII* (Paris, Plon, 1841).

Bégis, *Curiosités révolutionnaires. Le massacre de la princesse de Lamballe* (Paris, imprimé pour les Amis des Livres, 1891).

Bertin, *Madame de Lamballe* (Paris, *Revue rétrospective*, 1888).

Bertrand de Molleville, *Mémoires particuliers pour servir à la fin du règne de Louis XV* (Paris, G. Michaud, 1816).

Bonhomme (Honoré), *Documents inédits sur la famille de Penthièvre. — Le duc de Penthièvre* (Paris, Firmin-Didot et Cie, 1869).

Cabanès (Le docteur), *La princesse de Lamballe intime, d'après les confidences de son médecin* (Paris, Albin Michel, s. d.). — *La névrose révolutionnaire* (Paris, 1906).

Campan (Mme), *Mémoires* (Paris, Beaudoin frères, 1822).

Chronique de Paris, février 1791.

Cléry, *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France* (Paris, Société Catholique des Bons Livres, 1825-1827).

Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la Ville de 1777 à 1792, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, avec une préface et des notes par M. de Lescure (Paris, Henri Plon, 1866).

Correspondance secrète de Mercy-Argenteau avec Joseph II et le prince de Kaunitz, publiée par le chevalier Alfred d'Arneht et M. Jules Flammermont (Paris, Imp. Nationale, 1889-1891).

Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau avec les Lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette, publiée avec une introduction et des notes par le chevalier Alfred d'Arneht et A. Geffroy (Paris, Firmin-Didot frères, fils et Cie, 1874).

Deffand (Mme du), *Correspondance* (Paris, Firmin-Didot, 1864).

Du Bled, *Madame de l'Isle*. — *Le salon de Madame de Polignac* (*Revue de Deux Mondes*, 15 septembre 1890).

Duval (G.), *Souvenirs de la Terreur* (1842) (Paris, Werdet, 1841-1842).

Elliot (Madame), *Mémoires* (Paris, Michel-Lévy, 1861).

Fassy (Paul), *La princesse de Lamballe et la prison de la Force. Épisode de l'histoire de Paris sous la Terreur. Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, et la prison de la Force* (Paris, Librairie du Petit Journal, 1867).

Flament (A.), *La princesse de Lamballe* (*Conferencia*, 5 juillet 1928).

Galleries des Dames françaises (1790).

Galette de France (passim).

Fleischmann, *Les maîtresses de Marie-Antoinette* (Paris, Les Éditions des Bibliophiles, 1910).

Fortaire, *Mémoires pour servir à la vie de M. de Penthièvre* (Paris, imprimerie Delance, 1808).

Gaulot (Paul), *Récits d'autrefois* (Paris, Ollendorff, s. d.).

Geoffroy, *Gustave III et la Cour de France* (Paris, Didier et Cie., t. II, 1867).

Girault (François), *Le Passé, le Présent et l'Avenir, ou prédictions, vérifications et explications de quelques prophéties remarquables de Michel Nostradamus* (Paris, Hivart, Ganne, Dentu, 1839).

Goncourt, *Histoire de la Société française au XVIIIe siècle* (Paris, E. Dentu, 1854). — *Histoire de Marie-Antoinette* (Charpentier et Fasquelle, 1895).

Guénard (Mme), *Mémoires historiques de Marie-Thérèse de Carignan, princesse de Lamballe* (Paris, Lerouge, 1801).

Hamard de la Meuse, *Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution* (Paris, Mardan, 1820).

Jean-Bernard, *Les lundis révolutionnaires ; histoire anecdotique de la Révolution française*, avec une préface de Jules Claretie (Paris, Messenger, 1885).

Imbert de Saint-Amand, *Portraits de Grandes Dames* (Paris, Plon, 1875).

Lage de Volude (Marquise de), *Souvenirs d'émigration (1792-1794) de madame la marquise de Lage de Volude, dame de S. A. S. Madame la princesse de Lamballe* (Évreux, Imprimerie Auguste Hérissey, 1869).

Lambeau (Lucien), *Essai sur la mort de la princesse de Lamballe* (Lille, Imprimerie de Lefebvre-Ducrocq, 1902).

La Rochefoucauld (François de), *Souvenirs du 10 août 1792 et de l'armée de Bourbon*, publiés par Jean Marchand, préface du duc de La Rochefoucauld (Paris, Calmann-Lévy, 1929).

La Rochetterie (Maxime de), *Histoire de Marie-Antoinette* (Paris, Perrin, 1890).

Las-Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

Laudet (Fernand), *L'hôtel de Toulouse, siège de la Banque de France* (Paris, Firmin-Didot, s. d.).

Lauzun (duc de), *Mémoires* édités par Louis Lacour (Paris, Poulet-Malassis et Broise, 1868).

Lavisse (Ernest), *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution* ; t. IX : *le règne de Louis XVI (1774-1789)* par H. Carré, P. Sagnac et E. Lavisse (Paris, Hachette, 1908-1911).

Lecomte (Georges), *La vie amoureuse de Danton* (Paris, Flammarion, 1928).

Lenotre (G.), *Le drame de Varennes* (Paris, Perrin, 1905). — *La captivité et la mort de Marie-Antoinette* (Paris, Perrin, 1897). *Paris révolutionnaire* (6 séries). *Vieilles maisons, vieux papiers* (Paris, Perrin, 1900-1930). — *Mémoires et Souvenirs sur la Révolution et l'Empire. Les massacres de Septembre* (Paris, Perrin, 1907).

Lescure (de), *La princesse de Lamballe* (Paris, Plon, 1864).

Louis XVI, *Journal* (Paris, L. Gougy, 1900).

Madelin (Louis), *La Révolution* (Paris, Hachette, 1911). — *Danton* (Paris, Hachette, 1914).

Mathiez (Albert), *Le Dix Août* (Paris, Hachette, 1921).

Maton de La Varenne, *Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre 1792, par M. de La Varenne, l'un des proscrits échappés à la Saint-Barthélemy de 1792* (Paris, Périsset et Compère, 1806).

Maugras, *Le duc de Lauzun à la Cour de Louis XV. — Le duc de Lauzun à la Cour de Marie-Antoinette* (Paris, Plon-Nourrit, 1893).

Michelet, *Précis de l'Histoire de la Révolution française* (Flammarion, 1881).

Monval (G.), *Liste alphabétique des Sociétaires, etc., de la Comédie-Française* (Paris, Charavay, 1900).

Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur* (Paris, Michel-Lévy, 1881).

Nolhac (Pierre de), *Marie-Antoinette dauphine* (Paris, Calmann-Lévy, 1898).

Oberkirch (Baronne d'), *Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la Cour de Louis XVI et de la société française avant 1789*, publiés par le comte de Montbrison (Paris, Charpentier, 1853).

Polignac (Comtesse Diane de), *Mémoires sur la vie et le caractère de Madame la duchesse de Polignac* (Hambourg, 1796).

Reiset (Vicomte de), *Belles du vieux temps* (Paris, Émile-Paul, 1909).

Robiquet (Paul), *Théveneau de Morande, étude sur le XVIIIe siècle* (Paris, 1882).

Savine (Albert) et Bournand (François), *Les jours de Trianon* (Paris, Louis Michaud, s. d.).

Sirieys, *Anecdotes inédites de la fin du XVIIIe siècle* (Paris, Monory, 1801).

Sorel (Albert), *L'Europe et la Révolution française*, t. II (Paris, Plon-Nourrit, 1887).

Sorin (Elie), *Madame de Lamballe* (*Revue de Paris*, 1er mars 1866).

Taine, *Origines de la France contemporaine* (Paris, Hachette, 1875-1893).

Tilly (de), *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIIe siècle* (Paris, chez les Marchands de Nouveautés, 1828).

Touchard-Lafosse (G.), *La Révolution, l'Empire et la Restauration, ou 178 anecdotes historiques dans lesquelles apparaissent pour des faits peu connus 221 contemporains français et étrangers* (Paris, L'Huillier, 1828).

Tourzel (Madame la marquise, puis Madame la duchesse de), *Mémoires de Madame la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792 1793 et 1795*, publiés par le duc de Cars (Paris, Plon et Cie, 1883). *Vie politique de Louis-Philippe Joseph, dernier duc d'Orléans* (Paris, chez Delavigne, an X).

Walter (Gérard), *Les massacres de Septembre*, Préface de Louis Barthou (Paris, Payot, 1932).

Weber, *Mémoires concernant Marie-Antoinette* (Paris, Firmin Didot, 1847).